Arch. Vers. 3750 Lam 2 Jan. 1752 à midi. p.1

Je réponds en même temps, Monsieur, à vos lettres des 27, 28 et 29 - No.103, 104 et 105. Le manoeuvre de l'ennemi de vouloir ramasser des troupeaux vous doit faire voir qu'il en manque ainsi que d'autres vivres, ce qui s'accorde avec les nouvelles que j'ai de Goudelour qui disent que les vivres sont rares, que l'ennemi a beaucoup de malades surtout en blancs dont il meurt tous les jours beaucoup, que leurs forces diminuaient tous les jours et qu'ils demandaient du renfort, sans quoi ils seraient obligés d'abandonner la partie. Les mêmes nouvelles disent que les Maïssouriens et les Marattes se moquent d'eux. Ce que je peux vous dire de vrai à leur sujet c'est qu'ils ont quitté cette province et ont repassé les montagnes. On n'en sait pas trop la raison et si c'est pour se joindre à Mararao qui sent la faiblesse. D'autres disent que les troubles qui règnent dans le Maïssour en sont la cause et l'on ajoute que Morarao a reçu l'ordre de se retirer du chef des Marattes. Il est toujours certain qu'il n'y en a plus de ces côtés.

Si vos affaires vont bien du côté de l'Ouest, le Tanjore paiera, si non il se moquera de vous et tous les autres, un seul de lui de 200,000 rps. suffit. C'est à lui à décider de la demande des justes puisque la maladie seule les aurait obligés de s'en retourner et qu'ils sont revenus. Si M. Duruillier est commandant de la Marine il en doit avoir la paie. Voici deux lettres pour Issabran et Aliarbran pour les remercier et les encourager à pourrser leurs pointes. Ne vous avais je pas bien dit que le Nabob ne marcherait point? Au surplus, qu'il reste ou qu'il marche, la chose est égale. Les choses n'en iront pas moins leur train pourvu que Aliarbran veuille bien s'en mêler et faire les choses comme il faut. Voici une lettre pour lui, mais sans doute qu'ils aura marché avant de la recevoir. Toutes vos dispositions pour l'Ouest me paraissent fort bonnes, mais suivant ce que vient de me dire M. Durocher, le nombre de nos Dragons est un peu diminué. Suivant qu'il me détaille cette affaire, il me parait qu'il y a eu de la témérité de la part du pauvre Pichard dont je suis en peine de savoir l'état, M. Durocher n'ayant pu me le dire. Vous aurez été obligé d'envoyer une autre personne que ce dernier pour faire la revue des Cipayes de Chekassem. Je vous ai laissé le maître de faire avec le Roi de Tanjore ce que vous jugerez àpropos. Le Sr. Durocher puisque vous en

être satisfait retournera demain à l'armée. Il s'est lavé de toutes les mauvaises charades que l'on avait fait sur son compte. Je regarde l'histoire des richesses de Charingham comme un conte des fées auxquels il me parait que M. de Gainville(?) ajoute trop de foi. M. Durocher sera porteur de mes ordres pour ce premier. J'attends votre détail de l'affaire de la victoire, il me parait qu'il y a eu bien du monde de blessé, sans doute que l'ennemi en aura eu sa bonne part, M. Durocher le croit. Ces diverses tentatives à l'Est de la part de l'ennemi me ferait croire qu'il voudrait que toute notre attention fut de ce côté-là et qu'on lui laissât l'Ouest libre, c'est de quoi il faut le donner bien de garde. Je voudrais qu'Alenkvan fut parti avec tout ce que vous lui donnez, j'en attends la nouvelle avec impatience ainsi que de celle de Pichard qui s'inquiète beaucoup. Faites bien mes compliments à MM. Gallard, Bélier, Silvaigre et Poissier; la blessure de ce dernier sera-t-elle dangereuse?

Je suis très sincèrement etc.

Versailles, Pondichery 1752

Je reçois, Monsieur, votre lettre (écrite) à 3 à 4 ans. du soir. Si vous aviez pu partir deux ou trois jours plus tôt, Trichinopoly serait encore à nous. Rien ne [illegible] que ce qui s'est passé; lorsque Bodensaad et Lapetiere ont [illegible] la [illegible] Volonté d'abandonner cette Pagode, l'ennemi qui fut averti qu'il sortait beaucoup de monde de la Pagode s'imagina que l'on faisait une sortie sur lui, la terreur se mit parmi les gens et leur plus grand empressement fut d'abandonner leur canon etc.et de s'enfuir à plus d'une lieue. On eut beau avertir les mêtres de ce qui se passait, le dessein était également pris de fuir et l'on se mit peu en peine que l'ennemi eut abandonné son canon et des munitions. La fuite était décidée et c'était à qui fuirait le mieux de son côté et la volonté a rendu la tête, je m'en aperçois par sa lettre, il en écrit ce qu'il dit, il datait sa lettre du 10 janvier. Je vous ai déjà renvoyé les ordres que je lui ai donné. Vous pouvez agir en conséquence et lui donner les ordres tant pour l'argent qui doit être rendu à Chingleput que pour ceux qu'il doit avoir avec lui, si tout est rassemblé, au moins 300 hommes auprès de vous. Il y en avait 200 de plus qu'il ne fallait pour tenir plus d'un mois dans la Pagode où les vivres étaient en abondance et où il n'y avait pas encore une [illegible] de démandé.

Il paraît que la rentrée de cette Pagode, qui dans le vrai ne décide de rien, vous a donné [illegible] de sentiment sur ce que nous avions projetté et que vous aviez dans la pensée de vous charger à Trivatore (?) pour couvrir les places qui restaient et vous porter où l'ennemi pourrait avoir des desseins. Je là vous supposons que l'ennemi vous verra d'un oeil tranquille vous avancer du côté de la mer, et qu'il vous y laissera faire tout ce que vous voudrez pour s'amuser à prendre des places qui ne lui sont d'aucune utilité et qui ne serviraient qu'à diviser les forces qui ne sont pas fort considérables et qui sont bien diminuées, au moins pour le nombre, par le départ des Cipayes et par le peu qu'ils sont valides de laisser toujours à Tiruvadi ( ) et à sortie. Votre tranquillité dans votre camp et votre retour lui laissera la liberté de profiter de toutes les révoltes qui [illegible] de vous et la plus grande partie de l'[illegible], se soulèvent [illegible]

bord de la mer, il profitera des facilités que nos séjours lui procureront. Il en a déjà bien su profiter ! si ses forces répondaient à son activité il aurait trop d'avantage sur nous. Votre situation à Trivaton ne la gêne en aucune façon pour sa communication d'Arcotte au bord de la mer. Ses convois peuvent aller et venir sans aucune crainte et ce que j'y trouve de pire c'est de profiter de la récolte de toutes les parties dont je vous ai déjà parlé. Je crois qu'avant de vous déterminer à séjourner à Trivaton, vous auriez dû savoir l'effet qu'a fait sur lui votre marche et à quoi elle l'engage. Alors, tachant de pénétrer son dessein, qui ne sera jamais autre que celui de vous suivre et de vous observer, vous auriez pris le parti le plus convenable pour l'embarrasser et ne pas lui laisser entrevoir vos desseins. S'il prenait par exemple le parti de se rendre à Gangivaron et qu'il y arrivât avant vous, alors vous pourriez vous camper de façon à lui couper la communication avec Arcotte, Kusura pakan, Cavery, Pakan sont des lieux convenables pour cela, ou quelqu'autres que l'inspection du pays où vous êtes peut vous découvrir. Cette communication coupée, vous pourriez faire tirer tous les [illisible qu'ils ont passé jusqu'à Tivapotty et autres lieux au nord de vous et tout l'ouest sera dans le courant à nous. Vous êtes également à portée de découvrir les places qu'il ne peut attaquer sans se démunir beaucoup, ou vous assurera la place ou vou tomberez sur lui et la défaite. Vous pouvez être assuré qu'il ne viendra pas vous attaquer s'ayant sur les bras Carattus avec lui qui en laprivelent beaucoup à votre ca valerie et cêlle à vos elpayes, mais il profitera de votre inaction, de plus si dans vos marches il n'affecte que de vous suivre, vous pouvez lui donner la chasse en faisant une contremarche qui vous porte à grand camp à la pointe de jour lorsqu'il il est toujours dans l'embarras du campement, toujours dans l'idée de vous suivre. Tout cela me fait vous dire que votre inaction dans un camp ne peut servir qu'à faire traîner les affaires et c'est ce qu'ils demandent parce qu'ils comptent que la récolte leur servira à leur payer les dépenses. Je crois que l'annexi le feu que l'on ne se porte auprès de ses places. Il en connait l'état [illegible]ui. Il convient donc de lui en donner toute la peur et sans forcer il faut les combiner à très petites journées sans vous causer à

recevrons et ayant l'oeil au guet sur les mouvements de l'ennemi qui doivent
être la règle des vôtres.

Ainsi, Monsieur, ce que je pense: l'indolence a gâté nos affaires. Tachez de
les rétablir avec un peu plus d'activité. Quand je vous ai marqué de laisser les
cavaliers à Chatpet, ce n'a du tout point été dans l'intention de couvrir Vellore
et cette plaine. C'était uniquement pour arrêter les courses des Marattes, car je
n'ai jamais pu penser que l'ennemi, vous voyant prendre un autre chemin, eut au
des desseins sur les plaines. Les Marattes ont décampés, ainsi ce ne sera plus l'ob-
jet de cette cavalerie et des lignes que j'ai fait passer. Son objet actuel sera
de couvrir également celui d'Wandavarky et d'être toujours en mouvement pour dé-
fer l'ennemi. C. Desmanil peut faire cela au mieux, il est très propre et très
actif pour les manoeuvres d'un camp volant. Vous pouvez regarder le sieur comme
réfugieux
tel et vous accoutumer également les nouvelles. Ainsi envoyez-le à Chatpet. Les
lignes ont dus joindre. Ils étaient postés en différents endroits et je crois qu'
ils en sont partis pour se rendre à Chepet. Je n'ai pu leur en donner l'ordre plus
tôt parce que vous avez tardé à me répondre à cet article.

Je suis certifié que vous ne prévenez sur votre incommodité qui est plus gê-
nante qu'elle n'est dangereuse provenant d'une abondance de pituite, peut être que
l'elixir que je vous ai envoyé n'y convient point. Mais essayez de prendre trois ou
quatre fois le jour et le soir en vous couchant et de grand matin le bétel dont
sera le
vous n'avalerez rien et cracherez tout; je suis persuadé que cela fera effet. Essay
ez pendant quelques jours et si ce régime simple ne fait point d'effet j'en serai
bien mortifié. J'en espère bien et vous veulez vous donner. Je serais très fâché
que vous fussiez obligé de quitter.

Je vous remercie des bons souhaits que vous me faites, ceux que je fais pour
vous sont bien vrais et sincères, croyez-en, s'il vous plaît, persuadé.

Celui une lettre de la Colanté qui reprend coeur de se corriger sur sa datte.
Sa lettre étant du 1er janvier. Il rejette toute la faute sur Modonnaeb et il a
raison.

Le canon de 12 et le mortier ont dû vous joindre, ils avaient ordre de

faire diligence. Je suis etc.

La volonté piqué du jeu avec un peu de renfort et deux petites pièces de canon peut faire bien du revanche. Voyez, Monsieur, ce qui convient le mieux; ou de la joindre à vous, ou de lui faire des courses.

Arch. Vers.3750 Bronier 2 Jan. 1752

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 31 de decembre. Des gens ont fait si peu de diligence que vous ne recevrez ma réponse d'hier que ce soir. Ce n'est pas ma faute. Le Volonté ne dit pas vrai, il m'en'y a seulement pas un pouce de mur d'abattu. Les parapets dans quelques endroits étaient un peu écornés. La vraie raison qui a fait abandonner cet endroit est la précaution de Mommsaeb que ce sergent n'a pas eu le courage de mettre dehors. Je crois aussi que la consommation des munitions a été aussi inutile que prodiguée. On pourrait y tenir encore un mois. Elle a trois enceintes et aucune n'a été dérangée. Il faut bien dire quelque chose pour soutenir l'abandon qu'on en a fait. J'apprends par des lettres d'Aurengabad que les Maures de Surate ont massacré leurs Anglais, ont brulé leur loge et obligé le restant à se sauver en désarroi à Bombay. Nos Messieurs de là etaient en marche pour tomber sur Malayras, leur armée est formidable et tous les Marattes sont ligués contre lui. Dans peu, nous recevrons de grandes nouvelles de ce côté-là. M. Law m'écrit qu'à l'Ouest de Trichinopoly, la cavalerie et les cipayes de notre armée ont escaladés un fort où il y a eu plus de 200 hommes de tués, 1000 cabres de pris, et plus de 700 fusils à mèches, et 2000 cavaliers mis en déroute. L'absences des Marattes dans cette province va rendre plus facile vos opérations. Je vous ai marqué hier mes idées à ce sujet. Le Sieur La Tour rétabli pourra retourner à l'armée. Je suis très sincèrement,etc.

Arch. Vers. 3750 Saint Bernard 2 Jan. 1752

J'ai reçu, Saint Bernard, votre lettre du 31 décembre. Je vous regarde des bons souhaitesque vous me faites. Vous avez bien fait de faire partir l'argent pour les Cipayes qui t sont à Tricolom à qui j'ai donné ordre de se rendre sans perte de temps à Quelpet. Envoyez quelqu'un à Tricolom pour voir s'ils sont partis et pressez-les de se rendre à Quelpet. Je suis tout à vous.

Arch. Vers. 3750 Patté 2 Janvier 1752

Je réponds, Monsieur, à vos lettres des 29 et 30 decembre. M. Bronier ne m'a pas envoyé votre lettre et ne m'en dit mot, ainsi soyez tranquille. Je suis bien persuadé que vous aurez fait tout ce qu'il a dépendu de vous pour tirer de Chetpet tout ce qu'il y a laissé. Vous me ferez plaisir de me marquer quels sont les effets qu'il a laissés à Chetpet. On paiera ici aux Cervas le transport des deux canons. M. du Mesnil est à l'armée. Je lui ai donné ordre à ce se rendre à Chetpet pour y prendre le commandement de quelques cavaliers et de 200 cipayes qui ont du s'y rendre. J'attends des nouvelles de son arrivée audit lieu. Comment sont les affaires du Pattagar de Vetevalam? Je suis très sincèrement etc.

Arch. Vers. 3750 Brenier 3 janv. 1758

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 1er de janvier. Les petites vaches partent en même temps que les bœufs. Vous pouvez joindre avec deux ou trois cents hommes le détachement que Joseph Arnaud commandait à Carjivaron, de ceux de Port Dauphin, et de celui de Rodrigue. Ces deux détachements étaient à cent lieues ainsi que l'autre, de plus la volonté avait été donnée aux Indiens. Avec ces moyens actuels vous pouvez former vos projets sans avoir craindre une nouvelle insurrection. Pour vous plaindre de l'insubordination, pourquoi j'écris aux maîtres actifs les lettres ci-jointes dans lesquelles je leur défends d'obéir aux ordres de leurs officiers (illegible) sans vos ordres, de vous obéir en tout, de ne faire de commandé que ceux que vous leur ordonnez, de ne recevoir vous vos ordres qui soient porteur des vôtres, et que je vous ai donné l'ordre d'arrêter le premier qui ira à l'encontre de ces ordres. Vous leur ferez voir aussi vous et leur direz très sérieusement que vous les punirez très sévèrement. J'en vous a été informé par Dubuisson. C'est l'endroit où elle a paru pour faire tenir vos ordres qui doit y être remis, s'il s'y rencontre votre ordre qui l'éloignera. Au vous en vous approchant comme vous l'aliez du Carjivaron. Je crains ne que je ne sois encore de payer à la cavalerie de Canada 5. Demain ou après demain je ferai partir 40 -50,000 ips. par Conlan et je crois que vous êtes à Carjivaron ou par Chelpet. Suivant ce que j'apprendrai les ulcères qui ont dû prendre la cavalerie que vous avez laissé à Cap Fut vont en trouver embarrassé de leur lorsque vous rappelerez cette cavalerie. Je n'enverrai aucun ordre à ces Ulcères jusqu'à ce que je me sache le parti que vous aurez pris sur ma lettre du 1er du courant. Si le dire du porteur de votre lettre est vrai, il n'y a plus un chat à Carjivaron. Ils m'assure que vos gens y sont. Cet endroit libre vous assure vos opérations et vous donne un camp libre pour porter vos ennemis où vous voudrez pour assure la récolte. J'avais recommandé la diligence à la pièce de canon; elle était hier, dit-on, à Vaudreuil. Elle aura pu vous joindre aujourd'hui. Je suis charmé que M. de Lery se trouve mieux. Le Sr. de Subtegé est arrivé, j'ai voulu m'écrire à M. Dauphin-ville. Je suis assez chargé d'écritures. Il peut diriger sa compte comme il croit le plus convenable et donner s'il est possible moins de congé. Je vous ai marqué ce que l'on m'avait écrit de Vivery. Il est certain que les lenteurs sont désagréables ce qui rendra encore plus difficile vos opérations.

Je suis très sincèrement,

M. de Bussy. Ce 4 Janvier 1752

Je n'ay recu qu'avant-hier mon cher Bussy le duplicata de votre lettre du 9 Septembre et la premiere du 15 du meme mois. Vous me confirmes la vouvelle que l'on m'avait donne que vous estiez en Campagne, c'est le plus beau temps de l'annee pour faire la guerre. Je sauvais toutes les promesses que le Divan a fait a la Cour de Delby promesses qui sont toujours fort etendues mais que l'on n'observe guere apres que l'on a recu ce que l'on en souhaittait; Si cette Cour recevait seulement le tiers de ce qu'on lui offre pour toutes les affaires elle serait trop puissante, elle sait a quoi s'en tenir de ce cote la: Ramdaspendet connait parfaitement cette allure, promettre beaucoup et tenir peu, c'est la facon asiatique, cependant je pense que ce Divan fera bien d'y faire passer quelques laks, non la somme entiere mais quelqu'uns par ci par la. Le pretexte de la guerre de Bazinao lui servira beaucoup pour faire sentir a cette Cour l'impossibilite ou il est de solder tout d'un coup cette affaire, et si vous reussissez comme je l'espere il sera alors le maitre de paya ou de ne pas payer, la crainte ou l'on sera de son maitre et de vous, suffirons pour faire garder le silence a cette Cour. Qu'il ait a luy le Cupade cela suffit ces Gatves sont avides d'argent et sacrifient leur maitre pour remplir leurs bourses, ainsy assures de celui-ci: le Divan et Salabetjinque seront tranquilles ils le seront encore bien davantage si vous venes a bout de votre entreprise sur nomma Bazirao, j'en attends des nouvelles avec la derniere impatience, celle la comme vous le dites decidera de biens d'autres, et ceux qui se font tirer l'oreille pour payer seront les premiers a se soumettre et a rendre compte, Tout le detail dans lequel vous entres a ce sujet ne me laisse rien a desirer, pour me persuader que la ruine de cet homme est absolument necessaire donnes m'en donbientot la nouvelle vous deves connaitre mon impatience a la recevoir

et telle que je la souhaitte. Les troupes du Nabab payies par la femme dont vous me parles il se trouvera bien soulage et c'est ce qui aurait de presser votre marche, pour arriver plus tot sur cette Riviere que vous appelles Gange. Votre lettre du 15 ne me dit pas ey vous l'avez passe, on me la fait a 15 Cosses d'Aurengabat. Je ne nuiere point Sayet Laskerkan mais je le crois du caractere de tous les Maures qui ne cherchent qu'a accumuler. Four Janosy avec sa mine douce et son air affable il veut passer pour etre un negociateur des plus fins et fait a ce sujet l'homme d'importance il est a souhaitter que ses insinuations aupres du Divan ne l'emportent sur la necessitee de detruire la puissance de Bassàrao dont vous deves faire sentir toute la consequence au Nabab et a son Divan dont le regne ne serait pas long si cet homme subsistait dans son premier etat; On ne peut donc choisir un meilleur temps puisque tous les chefs Marattes sont ligues contre cet ambitieux et il serait bien facheux que ce grand armement ne se tournat qu'a un accomodement simule et qui serait la ruine de Salabetjinque par la suite, au reste que la chose reussisse ou ne reussisse point, je ne vois pas encore ce qui pourrait engager le Divan a prendre son parti avec vous, c'est a dire d'abandonner la partie et le pauvre Salabetjinque, car si vous voules que je vous dise vray, je ne crois pas que tandis que vous serez avec lui et que j'auray augmente vos forces que Cazindinkan et tous les autres Khans du monde puissent l'arracher du poste que nous lui avons fait obtenir. Cazindinkan n'est pas plus en etat que lui de resister aux forces Marattes n'y a toutes les fourberies asiatiques et je crois que si une Revolution avait lieu ce que je ne souhaitte du tout point que ce Seigneur serait le premier a vous faire les offres les plus avantageuses. Ainsy en soutenant aupres de Salabetinque les sentiments de generosite et de reconnaissance autant qu'il est possible nous soutiendrons, la plus belle reputation du monde et

c'est a qui nous aura pour ami, La mort de Mozafer Jinque vous avait fait tout craindre, vos premieres lettres en font foy, qu'elle suite heureuse n'a-t-elle pas eu pour la Nation. Je vous le dis comme je le pense, tandis que vous serez a la tete de nos troupes je ne suis du tout point inquiet parce que je suis assure que les partis que les occasions vous obligerons de prendre serons toujours ceux qui pourrons soutenir notre gloire et l'estime que vous avez si bien sou attirer a la Nation. Je vois avec plaisir par votre lettre du 1f que vos inquietudes du cote de Delhy ont ur peu cessees. Bazirao reduit vous pouvez compter que la Cour de Delhy tremblera et encore plus si vous prenez apres cette defaite le chemin de Narbida. Je vous assure que l'on vous envoira bientot l'ordre de vous en retourner au plus vite et que tous les rellocats serons pardonnes les passes comre les futurs. Ce fut de cette facon dont je prit Nasersinque pour avoir l'ordre qu'on lui avait refuse pour le Divan. La prise de Tony fera effet et quoique'elle ne puisse etre d'aucune utilitee pour l'argent elle fera bien du bruit a Delhy et ailleurs et on regarde la perte de Bajirao decidee. Au reste les offres de Tavubay sont si considerables qu'il n'y a rien qu'a gagner pour le Nabab je ne crains donc qu'un accomodement platre avec Bajirao et je suis bien persuade que vous n'epargnerez rien pour l'empecher, au moins jusques a ce que Salabetjinque ne soit remis en possession de toutes les terres que son pere Nizam avait laisse, prendre a ce bhrame. La mauvaise politique de ce bon homme avait gate toutes ses affaires et rendus insolent les marattes qui ont toujours profites de sa desobeissance envers la Cour de Delhy. Enfin mon cher Bussy je suis plus que persuade que vous profiterez de tout pour vous combler de gloire et la Nation, pour y parvenir il faut entretenir des intelligences avec tout le monde meme avec Cazindinkan sans cependant vous compromettre en rien qui puisse faire tort a Salabetjinque. Ce premier

sera flatte que vous luy marquies que si le sort estait contraire a son frere qu'il trouverait chez notre nation le meme zele pour ses interets et que tout notre but est de soutenir la famille de Nizam dans ses anciennes possessions, n'importe entre les mains de qui de la famille qu'elles vinssent a tomber, que notre fidelites et notre reconnaissance pour Salabetjingue doivent l'assurer que nous penserions seulement pour luy s'il estait en place, qu'avec des pareils sentimens qu'il doit estimer, il doit trouver bon tout ce que nous faisons pour Salabetjingue son frere auquel nous serons attaches tant qu'il vivra. Cette avance de votre part lui fera plaisir et connaitre en meme temps jusques a quel point nous sommes fideles dans nos promesses. Si cependant vous croyes cette demarche inutile laissez la pour un autre temps. Quant aux avantages que vous comptes tirer de la veuve en question nos interets sont en bonnes mains et je vous ay rapporte ce que je croyais de mieux a ce sujet, je suis charme que mon idee se rapporte a la votre. Vous tirerez egalement des eclaircissemens ce que vous pourez il y a longtemps que cette Nation recherche notre amitie on y a toujours repugne a cause de son metier de pirattes, mais cependant tirez de lui ce que vous pourez. Bajirao n'ait il sera facile a Salabetjingue d'etre aussy lie avec les Marattes que l'estait son pere mais au moins qu'il ne s'en serve point pour ravager le monde comme a fait le bon homme qui est cause de toute la desolation de l'Inde, qu'il les laisse jouir de leur terres et de leurs bien par ces orgueilleux et vous faittes bien d'insinuer au Nabab de leur dire que ce n'est que pour eux qu'il declare la guerre a Bajirao, il serait meme bon que lui meme en fut informe parce que tout sa haine, s'il ne succombait pas tomberait sur les chefs marattes. Par ma lettre du 22 octobre vous aures vu que j'ai pris au sujet de Bajirao quelques precautions qui pourrons etre utiles peut-etre pour l'avenir et surtout si Bajirao avait

le dessus ce que j'espere n'aura pas lieu.
SI Casendenkan cherche a se defaire du Caffade, celui-ci ne pourroit-il pas le prevenir a premier du temps de Nazerainque n'osait remuer.d'ou lui vient a present tant de mauvaise humeur, cependant de dernier n'avait pas avec lui les braves francais, croit-il pouvoir mieux faire a present je crois qu'il se trompe et qu'il lui arrivera quelque funeste avanture, vous devez aussi penser qu'il y a du manege de la part de la Cour de Delhy pour avoir le restant du payement. Nazerainque n'avait rien promis et on l'avait laisse en repos. Salabetjinque et le Divan n'ont qu'a ecrire qu'ils se rendront a Delhy avec leur escorte cette ruse qui a deja servy au Divan fera encore son effet. Je commence a desesperer de tous les firmans que j'ay demande de la Cour, le defaut de payement sera un raison pour ne point les envoyer quelqu'ils soient prets, c'est-a-dire ceux d'Aftavaris et autres titres qui sont les plus inutiles, selon que l'on vous l'a assure. Il faudra de toute necessite aller jusques a Narbida ce sera le vray moyen de les avoir tous. Si ceux dAftavary eta-- sont prets pourquoy ne les envoye-t-on pas, a propos de quoy je suis bien aise de vous dire que jé n'ay aucunes nouvelles des serpeaux de sayet Laskerkan et de Sayet Cherifkan je ne sauy ce qu'ils sont devenus.
Je vois avec plaisir que vous tenes au mieux votre rang dans vos marches et dans la cour de Salabetjinque qui mieux que vous sauront les soutenir je n'en mis pas en peine, votre santee seule m'inquiete, j'espere que le changement d'air et le mouvement vous fera du bien ce dernier est tres propres a cette maladie.
D'ou vient ce Prince de Georgie catholique Romain dont vous me parles et que fait-il a la Cour de Salabetjinque y-a-t-il quelque poste.
Vous apprendres par les lettres de M. Caillard que JafferAlikan se moque de vous, de nous et de Kabab. Il faut absolument finir l'affaire

dé Kalenderkan.

Si la nouvelle de Bratte est veritable cela fait un echec bien fachex pour les anglais, je suis etonne que M. Le Verrier ne vous en fasse point part. Il est un peu paresseux et partisan des anglais; Ils en ont receus un autre bien considerable a Tellichery par les gens du pays qui les ont chassees de plusieyrs postes leur ont tres plus de 300 hommes tant blancs que noirs et pris 20 pieces de canons et un mortier. Tous ces echecs devraient bien faire rentrer cette nation en elle meme mais elle est orgueilleuse et insolente,le Mogol doit la regarder comme le plus cruelle ennemie,je doute que la Compagnie d'Angleterre soit satisfaite de tout ce qu'elle apprendra cette annee.

Travaille de toutes vos forces a vous faire une grande reputation Il ne peut resulter de ce sentiment que le plus grand bien de la Nation et la plus grande gloire a notre monarque, et vous ne serez pas le premier de votre nom qui aures contribue a cette augmentation de gloire Il ne tiendra pas a moy que vous n'en retiriez les plus belles et les plus justes recompenses. Dittes un peu dans vos lettres aux Ministres et a la Compagnie que Mjean vous seconde bien,cet eloge de vous fera bien pour lui,car vous sentez bien qu'il ne me convient pas d'en dire trop de bien.

Je n'ecriray rien a Rundaspendet de tout ce que vous me marquez sur le promesses a Delhy je me plains simplement que tout ce que j'attendais de lui ne vient point. Il a raison de le prendre sur le ton qu'il fait et de dire a ceux qui veulent lui nuire qu'il n'a rien a craindre tandis qu'il aura la protection de la Nation. Je suis au desespoir de ne pouvoir vous faire passer 5 ou 600 hommes car j'avais preveu que l'affaire de Tirichirapaly eut dure si longtemps ou plutot l'acharnement des anglais j'eus pris le party de la dissimulation pour un temps mais nous y sommes engages il ne convient plus de l'abandonner.

Arch. Vers. 3748. Fond. Bussy. 4 janvier 1752. p. 265 - 269 ms

p. 320

Je vous remercie de votre attention a m'ecrire mais par la faute des porteurs ou autrement je ne recois pas vos lettres aussy souvent et aussy promptement que je le souhaitterais, tout ce qui vient par la voie des Sarafs est d'une longuer infinie. Je n'ay pas encore recu les paravanas confirmatifs que vous m'annonces.

M. Dauteuil ne pense plus qu'a son retour en Europe, il a vendu maison meubles, bijoux, etc-- et il compte s'embarquer en Octobre prochain pour sans doute mener en France la meme vie de M. son Pere, car je ne vois pas que ses richesses actuelles ni sa facon de penser puissent le mener a autre chose. Nous ne nous voyons plus n'y sa belle fille Me. Friell, je ne scaurais qu'y faire, et je nèen suis pas moins tranquile chez moi, tout cela fait de bonnes gens bien pourons d'ingratitude, Dieu les benisse c'est tout le mal que je leur souhaitte.

Je crois bien que la lettre de Mahamet Alikan au Nabab de Bengale aura pique le Nabab et son Divan elle leur aura en meme temps indique les voies dont ce polissonse sert a la Cour de Delhy et ils auront pu en donner avis a ceux qui y sont charges de leurs affaires. La facon d'agir des anglais leur aura paru singuliere et ils doivent etre outres du traitement qu'ont recus chez eux les porteurs des lettres du Nabab. Cette nation affecte dans ces parties d'ignorer ce que c'est que le moindre droit des gens a Gouverner de Coudelour est un furieux qui est presque toujours entre deux vins. Leurs lettres que l'on interpepte de tems en tems ne sont remplies que des termes les plus capables d'exciter la vengeance cela fait a dire le vray une vilaine ou plustot qu ont-ils dans l'Inde pour les gouverner, des polissons et pas un seul homme de tete. Je suis persuade que toutes ces affaires de Tirichirapaly et d'Arcatte leur coutent plus de 300 blancs, comment pourront-ils reparer cette perte. Vous aves bien fait d'ecrire a M. Le Verrier comme en souhaittes le Nabab en faveur de Cedy Mousoudkan. Je suis

bien fache que ce Chef qui est presque seul se soit pas en etat de lui rendre les services qu'il pourrait attendre de nous. Faittes ecrire a ce cydy par le Nabab qu'il declare a tous les Negotions qu'ils ayent et charger leur Pos. sur les V'aux francais ou sur ceux a qui ce Chef donnera le pavillon et la commission. Voicy une lettre pour M. Verrier que je vous prie de lui faire passer pour lui dire de vous marquer ce qui pourrait nous etre utile dans cette partie et d'aider du tout ce qu'il pourra le nouveau gouverneur. Je suis surpris qu'il ne vous ai pas fait le detail de ce qui s'est passe avec les anglais, cependant il n'ignore point que nous nous interessons au sort de cette ville.

Apprenes moy donc vite quel aura ete le succes de l'entreprise sur Bazirao de laquelle vous n'aviez aucun doute et qui doit rendre Salabetjinque si riche et si puissant je vous avoue que je suis dans une grande impatience a ce sujet.

Il ne sera pas difficile a nos cypayes de chasser les Patannes de Canoul pour peu qu'ils veuillent se remuer, vous me dittes que les ordres de Salabetjinque sont peu executes de ce cote la, l'affaire de Bajirao termines et deux ou trois tetes coupees retablirons la subordination necessaire aux affaires.

Le Vicevoy de Goa sur ce que je lui ay ecris que vous deviez lui ecrir m'a marque qu'il n'avait pas recu votre lettre mais qu'il vous ecrirait, il me parait que Bussin lui tient au coeur, je ne serais pas fache aussi qu'il fut rendu a cette Nation cela briderait un peu des's les anglais qui sont trop lies avec les Marattes de cot endroit. Je suis bien persuade du soin et de l'usage que vous aures et que vous feres de ma Chappe c'est bien une marque de la confiance entiere que j'ay en vous. Si la veufve de Sao Raja m'envoye des envoyes je les recevray bien cela conviendrait tout a fait a nos affaires. Ces richesses de Bajirao transportees dans une forteresse du cote de Passer me fachent

cela rendrait l'affaire moins pecuniaire pour Salabetjingue,il est vray que la reprise de possession de toutes les terres du Divan sera un dedommagement bien considerable et encore plus l'abaissement de ce brahme orgueilleux.

Il ne fallait point d'argent pour accompagner la lettre du Roy,quelques bijoux suffisaient et je ne puis croire que la famille de Nizam en manque.

Je ne scay comment viennent les lettres du Nabab et du Divan il m'en vient plusieurs ensemble et toujours de tres veille date,leurs porteurs ne les servent pas mieux que nous.

Je vous ay marque que j'attendois l'occasion de mettre au jour le paravana de Tamatte, je souhaitterois bien qu'il fut accompagne du firman du Roy. Je voudrais l'affaire de Tirichirapaly terminer avant que de le mettre au jour pour bien des raisons ce je ne puis vous expliquer a present de crainte que mes lettres ne fussent interceptees. Faittes tout ce qui dependra de vous pour avoir le firman du Roy dans lequel il soit dit que le Satcha confirme le gouvernement que Salabetjingue que le Carena en aura payé,et que ce mere gouvernement sera le meme sous ses ordres, je veux bien croire que la conduitte du Nabab et de son Divan a notre egard ne se demente point mais sans doute que les promesses exhorbitantes qu'ils ont fait a la Cour et qu'ils ne tiennent point empechent l'expedition de ce qu'ils y ont demandes pour moy en y envoyant quelques sommes de plus que celles qu'ils y ont fait passer ils pourraient exiger l'expedition de mes firmans. Comme une condition preliminaire avant que de recevoir ces sommes je crois que vous m'entendes. S'ils ne prennent point ce party lorsqu'ils auront acheves de payer les 75 lacs on leur en demandera d'autres pour mes firmans.Ainsy a mesure qu'on les presse de la Cour de payer ils peuvent repandre nos sommes prets d'envoyer 4.5. 10 lacks,ils sont prets a parter mais

il nous faut telles et telles pieces. L'avidite de cette Cour fera expedier les pieces demandees s'ils ne s'y prennent point de cette facon ils vous tiendrons et moi le bec dans l'eau fort longtemps.

M. Guillard me marque n'avoir pas recu le Paravana des 10 aldees et qu'il est sans doute renferme dans mes paquets il en a cependant pris possession et lorsque j'auray recu cette piece je la lui feray passer.

Je vous ay marque par ma derniere ce que c'est que Masoour Bender. J'ay en meme temps ecrit a M. Guillard de vous marquer les terres qui seraient convenables d'y joindre pour y former un jaguir de 50m/Roup.

Lorsque je vous ay marque de recevoir les Srs de Liguy cap. de vielle Le Normand Aumont et Clairon j'ay veritablement oublie de faire reconnaitre de meme Le Sr. Boulaine, j'avais dans l'idee qu'il estait encore a Mazulipatam. Il est veritablement l'ancien de tous les autres, mais les appointemens du Nabab n'en seront pas augmentes. Vous pouvez aussy faire recevoir enseignes ceux dont vous me parlez et dont vous m'envoyerez les noms. Vous ferez du corpeau du Nabab ce que vous jugeres a propos ou vous l'envoyerez quand vous en aurez occasion.

J'ecris a Mouzaferkan comme vous le souhaittes son frere se comporte bien a Tirichirapaly.

Chekibrahim est un sujet bien fidele, je suis charme de ce que vous avez fait pour lui, gardes le toujours auprès de vous et ne permettez point qu'il se defasse de ses cipayes et d'armes dont vous pouvez toujours avoir besoin.

Je remercie le Nabab du present du jaguir de Batgot je feray usage de cette piece quand le Pays sera un peu plus en ordre, je n'y pense pas a present. J'en estais ici lorsque j'ay recu plusieurs paquets de vous, venus en meme temps de Mazulipatam, savoir un triplicata de la vostre du 9 Novembre le duplicata de celle du 15, j'ay deja repondu a celles la. Les autres sont la premiere du 21 Novembre et son tripli-

cata, le duplicata et le triplicata de celle du 22 et la 1ere du 26 novembre comme ces trois dernieres ne contiennent rien de fort presse, j'y repondray dans quelques jours avec le duplicata de la presente. Vous deves penser qu'elle est mon impatience pour recevoir de vos nouvelles depuis que vous m'apprenes que l'on s'est tout a fait determine a la guerre contre Bazirao, Dieu veuille qu'elle ait reussie suivant votre attente et celle du Divan. Les marattes ont abandonnes cette province apres avoir fait bien du ravage du cote D'arcatte et de Canjivaron ce coquin de Morarao est a l'ouest de Tirichirapaly environ a 15 lieues avec les gens de Mayssour, ils y ont deja eto etrilles deux ou trois fois assez bien. Le siege va son train assez lentement, a la veritee faute de coulis, cependant l'ennemy parait inquiet de sa situation. Si on peut une fois venir a bout de chasser ces gueux de marattes et les mayssouriens cela avancera beaucoup nos affaires. Croiries vous que ce Morarao et le Mayssour ecrivent et disent publiquement qu'ils agissent de l'ordre de Salabetjinque ces deux hommes ont en l'audace de m'ecrire, j'en ay les lettres que je conserve precieusement, vous n'aures sans doute pas manque d'en parler au Nabab et a son Divan. Je suis tres --------

Arch. Vers. 3748. Cond. de Bussy. 10 janvier 1752. p. 269 - 272 ms

p. 325

M. de Bussy. Ce 10 Janvier 1752.

Voici mon cher Bussy le duplicata de ma derniere, je reponds par la presente aux trois dernieres dont je vous ay deja accuse la reception. J'ay lu avec plaisir la lettre de l'Empereur a Salabetjinque, il parait qu'il a la deffaite de Bajirao a coeur. Par la lettre d'Assendikan il paraitrait que tout ce que l'on a demande serait pret, mais je n'en croiray rien que lorsque tout vous sera remis. Je vous ay deja marque tout ce que je pensais sur les titres d'Aitazary may marratta etc-- ce n'est pas ceux-la qui me touchent il me faut la confirmation de toutes nos terres etc--. Je suis oblige au Divan de la galanterie qu'il fait faire en mon nom de 500 roupies d'or, dans les occasions a l'Empereur celui-ci n'a pas encore fait reponse aux lettres qui ont dues lui pervenir de moy il y a deja bien du temps. J'avais deja entendu parler de cet hamet Abdaly qui a ete battu deux fois par Mansour Alikan les annees dernieres sans doute que ce venu ira encore au devant de lui, on ne peut trop m'expliquer ce que c'est hamet Abdaly on le fait Persan. Il serait facheux que l'indolence de la Cour de Delhy le laisse pervenir jusques-la. Cette circonstance peut etre favorable a Salabetjinque et a nos affaires, car il y a toute apparence que les deux partis chercheront a l'attirier dans le leur surtout le sachant a la tete d'une armee considerable ou vous estes avec un corps de troupes francaises, il est certain que ces negociations bien menagees pourront conduire a quelque chose d'avantageux pour nous. Il n'est pas possible de se decider a present, il faudra cependant toujours recevoir ce que viendra de la Cour de Delhy actuelle, les pluies viendront ensuite et l'on aura tout l'hyver a se determiner suivant le cours que prendront les affaires a Delhy. Il y a tout lieu de croire que si ce nouveau venu y parvient que le Grand Mogol pourrait bien prendre le

party de la fuite et qu'il se refugierait aupres de Saliabetjingue qu'il a effectivement comble de bienfaits, il serait alors assez difficile de ne point prendre le party de ce monarque l'honneur y engagerait, ainsy que la reconnaissance. Peut-etre aussy que cet Hamet Abdaly pourrait bien etre arrete a Labor ou aux environs, et ses operations suspendues jusques a l'annee qui vient. Il pourrait bien etre aussy que Mansour Alikan mecontent de Mosol trouverait cette revolution, alors elle aurait lieu cette annee meme puisque ce nouveau venu ne trouverait presque point d'opposition, le temps seul peut nous eclairier, mais sommes toujours a profiter de toutes les occasions pour affirmer ce que nous possedons et d'en avoir la confirmation d'une facon ou d'autre. Tout cela me fait souhaitter ardemment l'arrivee de nos V'aux d'europe et la fin des affaires de cette partie pour etre en etat de vous envoyer un millier d'hommes si cela se peut. Je goute fort le projet dont vous me faites part dans votre lettre du 23 je ne le perdray point de vue et il ne peut etre en de meilleures mains que les votres. L'arrivee du present que j'attends. La revolution qui peut arriver a Delhy decideront du party qu'il y aura a prendre ainsy que du nombre des troupes que je pouray vous envoyer. Ne parles point de ce projet a qui que ce soit et si vous en aves parle comme il y a quelque apparence dittes s'il vous plait que je ne l'approuve point, je tiendra ay a l'ecard votre lettre du 23 et je ne vous en diray pas davantage par celle-ci sur cette matiere.

J'ay vu avec plaisir dans celle du 25 l'eloquence dont vous vous estes servy pour faire changer de sentimens aux partisans de Bajirao vous penes au mieux tout cela et je benis tous les jours le Seigneur du choix que j'ay fait de vous. J'attends avec la derniere impatience de vos nouvelles sur l'evenement auquel vous me preparez je compte les jours et il me semble que je devrais etre informe de ce qui s'est

passe parce ce que je compte que l'affaire a dû se passer dans les commencement de Decembre et que nous sommes au 10 janvier, jugez de mon impatience si vous avez fait passer mes paquets a Masulipatam les vents du Sud qui soufflent depuis cinq ou six jours retiennent nos Vaux, s'ils sont venus en droiture les porteurs auront été arretés en chemin, enfin Dieu soit loué mais je suis bien impatient.
Vous aurez sans doute bien reçu la vielle Sattara et le Rajah. Je vous avoue que tout cela bien rendu en Europe fera un honneur infiny a la Nation mais saura-t-on l'y porter.
Adieu mon cher Bussy, Dieu vous comble de ses graces et vous conserve la sanctes ce sont les voeux que je fais tous les jours pour vous. Ma femme panse et ary de meme Chanchon aussy, toutes les deux vous saluent et je suis sans reserve ---------

[illegible] 2743. [illegible] Jan. 1[illegible] janvier 1752. p. 272 -27[illegible] ms

p. 328

M. le Kjoan. a Pondichery ce 10 janvier 1752

Je reponds mon cher neveu a vos lettres des 27 octobre et 16 novembre continuees le 1[illegible]. Le pere de [illegible] porteur de la premiere est mort a Golgonde comme vous l'aurez appris; je marque a M. de Bussy de faire reconnaitre le Sr. Launay enseigne sur les bons rapports que vous et Vincens m'en faites.

Votre soeur n'y M. de Lorain ne me demandent rien de ce que vous voulez leur donner, ce sera quand il leur plaira quant a la moitie de votre jaguir ce pas encore viande prete tandis que les anglais [illegible]-uerons les troupes de cette province vous a ras fort le maitre de lui en ceder telle part que vous voudrez. M. Guillard ne paraissant etre dans le dessein de me retirer, je ne vois que votre beau-frere propre a le remplacer, j'attends a ce sujet de M. Guillard sa derniere resolution.

Je suis dans l'impatience d'apprendre quel aura ete le resultat de la guerre de Majirac, l'on dit a Goudelour qu'il a ete batte et pris la fuite sans autre detail. Je suis surpris qu'il ne me soit encore rien parvenu. M. de Bussy tirera de Sattara le meilleur party qu'il sera possible pour la Nation et nous ne pouvons trop admirer et remercier la Providence de tous les evenements dont il lui plait de combler la Nation, il est vray que l'on pourra etre etonne a Paris, on le fut bien pour la prise de Mocha.

J'ay marque a M. de Bussy, pourquoi M. Boulaine avait ete oublie dans le nombre de ceux que je lui avais nomme, c'est une erreur de ma part qu'il est bien facile de relever.

Vincens ni vous ne devez pas vous dessaisir de ce que vous avez a Manuel jusques a ce que sa femme et son enfant ne soit icy et que j'auray decide cette succession.

Suivant ce que vous m'ecrivez et M. de Bussy, les firmans etc-- sont

preta; suivant les lettres d'Hassendinkan il y a longtemps que l'on tient ce langage et je ne vois rien arriver. Il faut avec les orientaux bien de la patience et j'en ay certainement beaucoup. Je crois bien qu'il ne tient pas a M. de Bussy que ces pieces he soient rendus et que la difficulte des chemins peut mettre empechement a leur transport,cependant le Nabab recoit des lettres de la Cour malgre les precautions de Casindinkan qui fait bien le mechant,mais j'espere que ce sera inutilement. La defaite de Bazirao obligera ce Seigneur a mettre de l'eau dans son vin,on dit que c'est un pauvre sujet. C'etait lui qui avait engage la Cour a donner le firman du Decan a Nassersinque pour balancer la puissance de Hasersinque afin de profiter de cette division. J'ay effectivement recu le parwana pour le jaguir de Secat gat je ne compte en faire usage que lorsque les troubles de cette province seront appaises. Il faudra bien faire de celui-la comme de tous les autres a quoi tout cela me servirait-il,j'en ay plus que je n'en apporteray et je vois tous mes neveux fort a leur aise. Dieu les y entretienne.

Un Embassade a Delhy serait bien en sa place,mais il faut etre muni de presens, je les attends cette annee et peut-etre he seront-ils pas comme je les ay demande. D'ailleurs il faut voir comment se tournera la revolution qui se prepare par l'apparition d'un certain Hamet Abdally dont M. Bussy me parle,ainsy il y a encore du temps pour se determiner Je tacheray de vous satisfaire d'une facon ou d'autre ne faites surtout point de projets.

Je suis bien sincerement, mon cher Neveu,votre ----------

Aron. Vere. 2748. Roud. Vincens. 13 janvier 1752. p. 274 ms

p. 330

M. Vincens. ce 13 Janvier 1752

J'ay reçu, Monsieur, la lettre dont vous avéz charge le Pere Theodore qui est mort a Golgonde. Je marque comme vous le souhaitez a M. de Bussy de faire reconnaitre le Sr. Launay officier sur les bons temoignages que vous m'en donnez. La famille se porte bien et je suis parfaitement -------

L[illegible]RE DU 29 JANVIER 1752

En traittant des affaires de Salabetjirque et de Chandasaeb, cette lettre y trouvera sa reponse, elle ne fait mention que des presents que vous destines a ces deux seigneurs.

Lettre du 1er Fevrier 1752

Le Sr. de la Villebague Ribertiere, charge de procuration de M. de la Bourdonnais a recu toutes les sommes qui etoient en sequestre appartenantes a son frere et l'on a recu toutes les decharges necessaires, quant au surplus des affaires particulieres qui on pu ne pas parvenir a la connaissance du conseil ny de la sienne il n'y a eu a ce sujet nulle discussion, ou lui rendra la justice la plus prompte.

Lettre du 1er fevrier 1752

Il faut que le jeune homme nomme Jacques La nil, soit party dans le premier detachement que j'ay envoye a l'armee de Mr. de Bussy, ou l'a cherche icy inutilement ay on le trouve, je feray examiner sa conduitte et lui rendray les services que vous exigez, mais comme j'ay deja eu l'honneur de vous le dire, des officiers au fait du service vous seraient plus utiles que de tirer des soldats pour en faire des officiers.

Autre du 1er fevrier 1752

L'on tiendra la main a l'execution de l'arrangement que vous prenes pour le Commandement entre vos Capitaines; quelques precautions que vous puissies prendre a ce sujet, sy vous ne punissez pas severement les Capitaines qui s'ecarteront de la subordination qu'ils doivent avoir pour leurs anciens, ou commandant pour le fait du service, vous n'en viendres jamais a bout, la pl part de vos capitaines tiennent a ce sujet des propos qui font pitie, votre indulgence pour les Capitaines de l'escadre de M. Dordelin n'aura que des suittes fachouses pour ceux que vous chargeres des Commandements. Ce corps n'est point affectionne au service de la Compagnie et quoy qu'ils soient favorises au dela de ce qu'il devrait etre il est certainement celuy qu'en est le moins reconnaissant.

M. Dauteuil est alle luy meme presenter son certificat je luy ay remis la copie collationnee de sa Commission de Lieutenant Colonel de dragons. il aura l'honneur de vous en remercier en propre personne. Votre reponse a Chandasaeb devient inutile, vous aures apris sa triste fin, d'ailleurs cette piece est encore sur le Prince. Ayant trouve le moyen d'avoir quelques plants de canelliers de Ceylan, je les ay fait passer par l'Auson a l'Ile de France. je souhaitte qu'ils y fructifient.

Le Sr. de Mazures qui avec la meilleure volonte du monde est venu icy des Iles, me faire offre de ses services apres avoir ete prisonnier des Anglois et avoir eu le bonheur de se sauver de prison, est actuellement a l'armee y faisant l'office de sous-lieutenant dans l'artillerie, mais comme il craint que le retenant icy cela ne fasse tort a son avancement dans le corps de votre marine, je luy ay promis de vous en ecrire et de vous rendre compte de toute sa bonne volonte. j'espere que vous voudres bien avoir egard aux representations que j'ay

l'honneur de vous faire, et luy continuer son rang dans le corp

de votre marine

M. de Bussy. Ce 8 fevrier 1752.

Ma derniere mon cher Bussy est du 10 janvier, vous en aves ci-joint le duplicata. La nouvelle s'est repandue partout d'une grande bataille que vous aves gagne sur Bazirao il y a plus de 20 jours qu'elle se debite dans le public avec des circonstances tres avantageuses, cependant nous voila au 6 fevrier sans qu'aucunes de vos lettres me soient parvenues, vous deves juger de mon inquietude, j'ay lieu de penser que vos paquets ont ete interceptes ou que les porteurs sont morts ou arretes quelque part ce qui m'inquiette beaucoup. M. Guillard qui a ete le premier a m'annoncer cette nouvelle se plaint aussi de n'avoir pas recu de vos lettres ni de qui que ce soit de l'armee sur cet evenement tout cela me donne beaucoup a penser et me gene sur mes operations. Les anglais avaient appelles a Tirichirapaly les Mayssouriens avec Morarao sous la promesse de livrer au premier cette ville et ses dependances, ces gens la remplis de cette idee ce sont effectivement presentes avec un nombre de troupes qui par trois fois ont ete battus a platte couture entr'autre la derniere fois ou presque tous les Chefs ont ete tues ou blesses. Le Sr. Cope est du nombre de ces dernieres et l'on me marque qu'il estait a l'extremitee. Le frere de Mahamet Alikan estait dans le meme cas on le dit meme mort et plusieurs autres chefs. Nous sommes dans l'attente des suites qu'auront ces divers combats qui ont obliges les ennemis de s'eloigner. Les Anglais en verite coutent bien du sang, nous avons perdu dans une de ces occasions le Sr. de Puymorin. Voila mon cher Bussy ou nous en sommes. Ces gueux de Mayssouriens merittent de perdre leur pays car ce sont eux qui sont cause que Tirichirapaly ne soit pas encore a nous. Comme l'argent ne leur manque pas ce sont eux qui soudoyent les marattes, cependant un de leur envoyes qui est venu icy m'a assure qu'ils estaient

bien fatigues de cette [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...
unaite.

Le porteur de la presente est [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...
ce sont gens qui nous sont [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...
nes moi donc de vos nouvelles. Ils sont bien aus[illegible] ... [illegible] ...
faute. Il m'est ete bien [illegible] ... [illegible] ...
le detail de cette affaire [illegible] ... [illegible] ...

Je vous prie de dire a Vincent [illegible] ... [illegible] ...
succession de Nanno'.

Tous les fonds sont rendus [illegible] ... [illegible] ...

Je n'ai pas le temps de vous en dire [illegible] ... [illegible] ...
ment mon cher Bussy votre [illegible] ...

$\Delta \Sigma y$

[illegible] 74, [illegible]eterre le 18 février 1952

[illegible]

J'[illegible] lecture, le [illegible]

[illegible] vous verrés un [illegible]

[illegible] pas é[illegible] l'[illegible]

cru [illegible]

J'[illegible] d'être avec respect -

Arch. vers. E. 3 49 Baudran le 19 fevrier,1752

Monsieur, j'ay bien reçu les lettres que v us m'avés fait l'honneur de m'écrire les 29 7bre 1750 et 3 janvier 1751. Je me suis fait rendre compte de t ut ce qui concerne la succession de feu M. Baudran limoniste et on m'a fait v ir que tout ce qu'il a conserver a été envoyé a la Compagnie en fevrier et 8bre 1751, c'est a elle a qui vous devés vous adresser et M. le Procureur Général m'a assuré vous en avoir écrit, je vous suis très obligé de la part que vous vouléz bien prendre a la grande perte que j'ay fait d'un frère que j'aimais beaucoup et que je regrettera toujours. Je suis --

Je n'ay v ny entendu parler de M. de la Villemorin, apparemment qu'il ser a passé a Bengale.

Au moment de fermer ma lettre, arrive un de nos Vx de Bengale sur lequel M. de la Villemorin est placé, je l'avais oublier, j'auray pour luy les attentions que vous souhaittés.

Arch.Col. 2-83. Cond. les Indies & Dir.Gen. 19 fev,1752. Ms. .198 -2.6
Vas 3749

(Duplicata)

MM. les Indies & Directeurs Generaux. Pondichery,19 fevrier,1752

Messieurs.

J'avais eu l'honneur de vous prevenir, par ma derniere, que je vous ferois parvenir deux carguaisons dans cette mousson, mais M. David m'ayant marque par le Fleury, qui est arrive icy le 17 du mois dernier, qu'il n'avoit point de vaisseaux pour en porter en Europe il a fallu se determiner de la garder icy. D'ailleurs, l'arrivee tardive du Dauphin, qui, a son retour de Merguy a pris a Mousapour et a Mazulipatam 5 et tant de balles, n'est arrive icy que le 25 Janvier, tems un peu trop recule pour pouvoir blanchir asses a tems les marchandises, de sorte qu'apres le depart du vaisseau, il nous restera en magasin ou au Blanchissage, pres de 12/cens balles, que j'aimerois mieux dans nos magazin de Lorient. Vous eussies eu la satisfaction de les y voir parvenir, si le Sr. la Butte, qui commande votre vaisseau le , qui a manque son voyage de Chine, je ne scay trop comment avoit juge a propos de venir icy, plutot que de rester six mois Malacca en hyvernage. Nous apprenons cet evenement par des lettres des officiers de son vaisseau a des particuliers d'icy. Car il n'a pas cru a propos de nous en faire part. Je crois, Messieurs, que cette resolution ne vous plaira point, et que vous eussies mieux aime apprendre qu'il eut pris le party de venir icy. Ce party eut tout a fait convenu a vos interets, puisqu'en le faisant partir, luy ou le Dauphin, vers le du courant, il vous eut porte une belle carguaison, qui eut produit, a votre vente, 12 /m roupies, fonds de moins dans votre Caisse cette annee. Je crois qu'il est aise de penetrer les raisons de cet hyvernage a Malacca. Outre les marchandises que l'on y trouve, propres pour la Chine, le Capitaine a sans doute pense que l'on pourroit bien disposer icy de son

vaisseau pour quelque autre voyage. Les deux raisons qui ne vous paroitront pas en leur place, non plus qu'a moy, l'auront determine, et le Bien general leur aura ete sacrifie, c'est assez l'ordinaire. Je crois, Messieurs, pour prevenir par la suitte de pareilles manoeuvres, qu'il seroit convenable que vous inseriez, dans les instructions de vos Capitaines de Chine, un ordre positif de se rendre icy, en cas qu'ils ne puissent gagner la Chine, et de preference, de prendre ce party a celuy de relacher a l'Isle de France, endroit a qui ils donneront encore la preference, si vous ne les prevenez. Je vous assure que j'ay ete veritablement touche de cette resolution. Ce vaisseau me mettoit en etat de suppléer a celuy que M. David ne peut fournir.

Ce nombre de balles en magazin, ainsy qu'une grande quantite de poivre, m'engageront a expedier un ou deux de vos vaisseaux, que j'attends en Juillet, pour les Isles, d'ou on pourra vous les expedier de fort bonne heure pour France.

Par une lettre que M. Bryt Coto m'ecrit de Chine, il me marque qu'il vous fera passer environ de 450 mains d'or par les vaisseaux portugais, un vaisseau anglois ayant refuse de s'en charger. Cet or sera cher par la grande quantite que les Hollandois et Anglois en ont demande, sans doute pour en envoyer a cette cote, ou cette matiere se soutient toujours a un prix exhorbitant. J'insiste de nouveau pour que vous continuiez la meme operation, et d'augmenter l'envoy de matieres d'argent, pour etre change contre cet or.

J'ay aussy appris avec plaisir de M. David, qu'une douzaine de pieds caractiers de ceux que j'y avois envoyes y etoient parvenus sains et vigoureux. On les a partages entre les deux Isles. Je souhaite bien que cette plante puisse reussir, mais pourra-t-on la preserver de cette vermine qui a fait tant de ravages a l'Isle de Bourbon?

Je n'ay encore pu rien terminer pour le renvoy a la Cochinchine du prisonnier du Sr. Oivre et de Mgr l'Eveque d'Eucarpie; j'attends l'occasion de quelques petits navires, dont je me propose de faire l'achapt pour les renvoyer avec quelques presens; il y a toute apparence que la vue de ce prisonnier occasionnera le retablissement de cette mission; des lettres de Macao en donnent l'assurance; je souhaite ardemment d'y reussir. Les maladies sont enfin cessees a Mazulipatam, elles ont couru toute la cote, et un vaisseau particulier qui vient de Bengale, nous a appris qu'elles y faisoient bien du ravage, dans une saison ou il est d'ordinaire de jouir de la meilleure sante. Nous n'avons encore aucun vaisseau, ny lettres de ce comptoir; ce retardement nous gesne toujours beaucoup dans nos operations. Le Conseil vous rendra compte du sort de la Favoritte je joins a la presente un journal de ce qui s'est passe entre le P. Bruno et les Princes du Pays, sur le projet dont j'ay deja eu l'honneur de vous entretenir par ma precedente. Il a ete fort bien recu du Roy et de son frere, et il y auroit quelque lieu de croire que l'on pourroit terminer a l'amiable avec eux. Je compte y renvoyer incessamment le Pr. Bruno, avec de nouvelles instructions. Je n'ay pu trouver personne pour me traduire la lettre que le Roy m'a ecrit, ce qui me met dans l'embarras. M. Bruno m'a assure que, par le vaisseau dont il est mention dans son journal, le Roy devoit envoyer icy un envoye avec lequel on pourroit traitter. Vous pourres vous appercevoir que ce Prince desire notre alliance et nos secours. Il n'aura les derniers qu'aux conditions dont j'ay deja eu l'honneur de vous entretenir. J'espere aussy que vous me mettres a lieu de les luy pouvoir fournir quand il le faudra.

Vous verres, par l'extrait cy-joint d'une lettre de M. le Verrier, ce qui s'est passe a Duratte, entre les Anglois et les Maures. Les prem-

ters doivent leur salut a la mediation de ce chef, il en est bien mal recompense par la mauvaise foy de cette Nation qui ne cesse de se deshonorer et de se decrediter dans toute l'Inde.

Sa conduite envers nous et envers les Maures de la Peninsule de l'Inde, m'a engage a mettre tous les faits au clair, dans une lettre fort ample que j'ay ecrit au Sr. Saunders, Gouverneur du Fort St. David. Vous en avez cy-joint un exemplaire, et un autre a cac et volant, a l'addresse de Mrs. les Directeurs de la Compagnie d'Angleterre, a qui vous la ferez passer, si vous le jugez a propos, elle peut servir a dessiller les yeux a ces messieurs sur la conduite de la plupart de leurs chef dans l'Inde. Je crois que vous trouverez cette piece necessaire et curieuse, et qu'elle vous mettra au fait de bien des choses qu'il faut absolutement que notre Nation sache afin qu'elle puisse prendre les plus justes precautions contre un esparnement que la paix n'a pu rallentir. Tout y est soutenu par des pieces authentiques, et les faits qui en manquent sont au scu et connu de toute l'Inde. Cette piece m'a occasionne du travail, mais sa necessite a prevalu sur la peine qu'elle m'a donnee. J'ay laisse a part plusieurs reflexions qui sautent aux yeux a la simple lecture. J'en addresse une Copie a M. le Controleur general. Je vous envoye la suitte des lettres de M. de Bussy, qui vous fera voir la situation de nos affaires de ce cote-la. Vous y trouverez un evenement auquel je ne m'attendois pas, c'est le pur ouvrage de M. de Bussy: il s'agit du Gouvernement de la province d'Arcatte pour la Nation, avec liberte a moy de regler la redevance annuelle au Cacena du Roy. Cette affaire, de la derniere importance pour la Nation, meritte toute son attention, puisqu'il en resulteroit que vous ne seriez plus oblige d'envoyer de fonds dans l'Inde pour votre commerce. Vous verrez, par les memes lettres, que l'on sollicite a la

Cour du Mogol le firman confirmatif pour la meme affaire. Je l'attends pour agir, j'eus meme deja pris des arrangemens pour cette affaire, si celle de Trichira aly estoit terminee, elle paroit tirer a sa fin, et que d'une facon ou d'autre, nous pourrons bientot, malgre les insinuations, je dis menees des anglois, jouir d'une heureuse tranquillite dans cette partie de l'Inde, et proffiter de toutes les faveurs que la fortune presente a la nation, etude a laquelle je m'attache uniquement.

Les envoys que nous vous faisons, et ceux que nous estions en etat de vous faire encore, sy nous avions eu un vaisseau, vous feront voir qu'elle etoit retablye entierement, mais elle deplait aux anglois, tout leur manege est mis aujourd'huy dans ma lettre a M. Saunders.

Je recois de tous cotes les nouvelles d'une bataille considerable que Balabetzinque a gagnee sur Bajirao, le plus fameux chef des Marattes, qui faisoit trembler le grand Mogol. Je crains que mes lettres n'ayent ete interceptees, n'en ayant pas encore recu, mais le fait n'en est pas moins vray. Cet evenement, qui couvre de gloire la nation, et surtout M. de Bussy, ainsy que tout ce qui a precede, exigent, messieurs, que vous vous interessiez fort auprès de la Cour, pour luy faire obtenir un brevet de Colonel; ma precedente n'en demandoit qu'un de Lieutenant-Colonel, mais en verite, ses operations exigent beaucoup plus. Oserois-je vous demander ce dernier brevet pour mon neveu Per-Jean, qui le seconde de toutes ses forces. Sy les services exigent recompense, ceux qu'ils ont rendus merittent toute votre attention. M. de Bussy me sollicite pour que je vous demande pour luy le titre de Conseiller des Indes. C'est une petite faveur dont il se sentira faltte. Le Comite secret vous ecrit au sujet de 279, 907, 21, 8[illegible]. Il me faut pour tout cela, du monde, des vre vaisseaux, et des munitions de toutes

especes, surtout beaucoup de fusils, j'en demande a M. David, ne fussent-ils que de traitte.

Il nous est venu une trentaine de volontaires de l'Isle de Bourbon, dont une douzaine fils de vos employes, et des meilleurs habitants, ceux la pourront parvenir au rang d'officiers d'en decoule actuellement deux ou trois cents autres de ceux a la nation, avec la permission d'un noir a chacun pour le retour. M. Duplet me fait esperer que je pourrois les avoir, ce seroit un grand secours. Je compte fort sur ceux que vous m'envoyeres d'Europe.

Dans les derniers de M. de Bussy, il y est mention d'une ambassade aupres du grand Mogol. Je sens a merveille le bon effet qu'elle feroit, mais pour m'y determiner, il me faut des presens. Ceux que je vous ay demandes arrivent par les vaisseaux de cette armee, je m'y determinerai, et l'on ne peut mieux faire que d'en charger le Sr. de Bussy qui possede tout ce qu'il faut pour la faire bien reussir. Je n'ose vous promettre d'avance tout l'effet qu'elle fera, mais vous aurez lieu d'en etre surpris, ainsy que toute l'Europe. Le tems de la recolte est venu. Il faut en profiter, mettez-moy en etat de la faire promptement, et d'assurer en meme tems ce a quoi vous ne vous seriez jamais attendu. L'on me donne pour nouvelles de Malacca que les magasins de Batavia ont ete brulez, et que l'on fait monter cette perte a trois millions de pagodes. Ce moins dans la caisse de cette Compagnie va la faire trembler.

J'entretiens avec le nouveau vice-roi de Goa la plus intime correspondance, je lui prie de fournir a Mahe quelques pieces dont on y a besoin. Il s'y est preste de la meilleure grace, ainsy qu'a fournir au vaisseau l'ansoa tout ce qu'il peut avoir besoin pour son radoub. C'est un homme dont nous tirerons meilleur parti que de son predecesseur, qui,

dans le vray, n'estoit qu'un tiran. La bonne volonte de ce Seigneur, et l'envie ou je le vois de se lier avec notre Nation, m'ont fait venir l'idee d'un projet d'alliance perpetuelle, que j'ay l'honneur de vous presenter, afin que vous en fassiez part a la Cour, pour qu'elle donne ses ordres pour le terminer avec le Cour de Portugal. Les 3, 4 et 5 e. articles peuvent toujours s'executer, en attendant les deux ordres des deux Cours. J'en vais envoyer une copie a M. le Vice-Roy pour qu'il assiste egalement aupres de son souverain. Je crois, Messieurs, que vous connoitrez a la premiere vue l'utilite d'une pareille alliance, qui ne peut qu'etre tres-avantageuse a vos colonies des Isles de France et de Bourbon, ou la traitte des noirs a Mozambique. D'ailleurs, les nations angloise et hollandoise paroissent extremement liees ensemble, il est egalement convenable que les deux seules nations catholiques de l'Inde le soient egalement. Il n'en peut resulter qu'un tres grand bien pour le commerce de la Nation. Je vous prie de faire les reflexions les plus convenables a ce sujet, et, si la chose est possible, de la faire terminer au plus tot. Je assure que le prince regnant actuellement en Portugal a d'autres idees que celles de son predecesseur. Je craignois de ne pouvoir vous envoyer le detail des actions glorieuses pour le regne de notre Monarque qui viennent de se passer dans le pays meme des Marattes. Heureusement que je viens de recevoir les lettres de M. de Bussy, ou tout se trouve detaille. Les evenemens seront satisfaisans pour la Majesté et la Nation. En voicy un autre, qui ne vous paroitra pas, moins surprenant. C'est une lettre que je viens de recevoir de ce fier Nabab de Bengale, qui traitte si durement les Europeens. Je vous en envoye la traduction litterale. La lecture vous fera plaisir, et vous fera connoitre combien la Nation va etre respectee dans l'Inde.

Je ne [illegible], [illegible], que vous deviez consentir aux sollicitations que l'on vous fait pour permettre aux femmes d'employes de demeurer dans les petits [illegible] de [illegible]. Vos affaires en souffriront de plus d'une façon, si vous le permettez. Il y a longtems que je guettois une occasion pour le deffendre. Il est de vos interets d'y tenir la [illegible] serieusement, ce n'est point le bien du service qui anime ceux qui vous demandent de [illegible] ces arrangemens.

[illegible] l'[illegible], etc.....

le'y.

Mrs.les Directeurs
Généraux a Paris

1752.

rch. vers. . 3749 Danycan le 19 fevrier 1752

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avés fait le plaisir de m'écrire le 1er 8bre 1750, [illegible] de [illegible]. Je [illegible] vous a [illegible] Bray en vous assurant que je me souverais encore de vous et je suis faché que ces voyages continues de Chine m'ayent privé du plaisir de vous revoir. M. de Villeneuve [illegible] de nos Vx il a passé [illegible], vous ne devés pas [illegible] qu'avec les dispositions que vous dites qu'il a, et vous apartenant que je n'ayent les attentions que votre recommandation peut attendre de moy. Je suis bien sincèrement [illegible], votre trés humble et trés obéissant serviteur.

Arch. vers. E. 3749 Chaillat le 19 fevrier 1752

J'ay reçu Monsieur, avec plaisir la lettre que vous avés pris la peine de m'écrire le 25 8bre et son duplicata, Votre doute sur mon retour a eu lieu. Les affaires de l'Inde ne m'ont pas encore permis de prendre ce party, la Providence seule scait quand je pouray y penser. Je vous remercie bien de tous vos témoignages d'amitiés et vous assure de la mienne et que j'auray beaucoup de satisfaction a mon arrivée a l'orient où vous voulés, dites vous accompagner M. et Madame Choquel.

Je vous prie de remercier pour moy Messieurs de Lasciac et Larquaysac, je suis sensible a leur souvenir, et leur faire bien mes compliments. Je suis -

Arch. vers. E. 3749 Deschainay le 1[illegible] fevrier 1752

Monsieur, j'ay reçu la lettre que vous avés pr s la peine de m' écrire de l'Ile de France le 12 juillet dernier, je vous remercie de votre attention et suis trés reconnaissant des voeux que vous faites pour ma conservation et j'apprendray avec satisfaction votre heureuse arrivée en Europe, où vous apprendrés que les affaires ne m'ont pas encore permis de passer. Je suis ---

Arch. ve[illegible] [illegible] le 1[illegible] février 1752

Je vous [illegible] beveu, l[illegible] d'une lettre [illegible] j'[illegible] écrit au Gouverne[illegible] [illegible]té. [illegible] pièce [illegible] d'etre [illegible] le [illegible], ce que j'ignore, il [illegible] fut rendue publique, [illegible] intéressantes pour la [illegible]ation et surtout [illegible] [illegible] jugerés [illegible].

[illegible] Gazettes de février de l'année dernière [illegible] M. de la Bourdonnais était sorty blanchy de [illegible], cette [illegible] ne m'a point sur[illegible] suis douté aussi tot [illegible] de mettre au jour [illegible] mémoire, aussy énorme [illegible] [illegible]. Je [illegible] ier V[illegible] qui nous parviendra [illegible] firmation de ce fait, qui dans le vray paraitra singulier a tous ceux [illegible] scavent de quoy il est questi[illegible], [illegible] de tout leur [illegible], [illegible] lorsque [illegible] présentera [illegible] ou ailleurs, je [illegible] persuadé que la [illegible] donné cette [illegible] nombre des arrets célèbres.

Je vous recommande l'exécution de tout ce qui est contenu dans la lettre du mois d'8bre dernier, je vous la confirme de nouveau, joignés [illegible] emplettes que [illegible] vous ay demandé 6 vestes du dernier gout et riches, ainsy que douze manchettes a dentelles avec les jabots, il ne faut rien que du beau.

J'attends avec impatience l'effet qu'aura produit l'arrivée de [illegible] Prévot de la [illegible] et quelles auront été les suittes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] augmen e l'

Arch. vers. E. 3749 Cayrosse le 19 fevrier 1752

J'ay recu Monsieur la lettre que vous avés pris la peine de m' écrire de l'Ile France le 9 avril de l'année dernière, par laquelle vous me faittes part de vos aventures sur le Argenson, je ne scay trop sy le capitaine aura été bien recu en France, l'avarice a rdide dont il est bien pourvu, luy ayant fait faire un qui proquo le lettres dont il aura de la peine a se tirer, j'apprendray avec plaisir votre heureuse arrivée en France. Je suis ---

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

qu jour, [illegible]

[illegible]

pièc[illegible]

[illegible]

fai[illegible]

[illegible]

dépo[illegible]

[illegible]

[illegible]

leur [illegible]

hon[illegible]

Arch. vers. E. 3749 de la Métrie le 19 février 1752

J'ay reçu Monsieur la lettre que vous m'avés fait le plaisir de m'écrire de l'Ile de France le 27 Xbre 1750, a laquelle je répondray trés succintement dans la persuasion ou je suis que le ne vous trouvera plus en Europe ou vous aurés reçu de mes lettres et on vous aurés apprîs que les affaires de l'Inde m'ont empechées de suivre le party que je m'était proposé. Suivant que vous l'aurés pensé nous avons eu le plaisir de voir Mad. de La-Métrie, il y a actuellement un an laquelle vint pour le mariage de Mlle. Carvalho avec M. Law, et aprés quelque séjour en cette ville est retournée auprés de sa chère maman. Je vous suis obligé de votre attention a me donner de vos nouvelles, je vous souhaitte un heureuse retour, et j'apprendray avec satisfaction que vos affaires ont eu un heureux succés, j'ay l'honneur d'etre ---

[illegible] de Kortaran le 19 février 1852

[illegible] pièce [illegible]

[illegible] et qui a [illegible]

[illegible] des [illegible], j'[illegible] cette

[illegible] au fait de tout ce qui se passe

[illegible] verrés les moyens peu ménagés dont

[illegible] la Com-

[illegible] d'envoyer

[illegible] de [illegible] eter e

[illegible] de toutes

[illegible] insinuer. ce [illegible]

[illegible] de faire.

[illegible] Con-

[illegible] verrés bien

[illegible] le séjour inutile pour la C[illegible]le [illegible] Malacca,

je [illegible] des ordres qui

[illegible]

[illegible] j'avais prévu est arrivé, et [illegible] et par

[illegible] sort de la bataille [illegible],

[illegible] l'expriment les lettres de Gea. Cet évènement va faire

[illegible] mauvaise [illegible] la suite, sans doute que la lettre anglaise n'a

point fait impression et qu'on l'aura regardée comme une pièce faitte a

plaisir; cependant les Anglais ne la regarde point de même et la Com-

pagnie d'Angleterre est au désespoir que l'on ait mis au jour sa mau-

vaise façon de régir. J'attends avec impatience vos lettres et celles

de ma famille, elles me mettront au fait de ce qui s'est passé a ce sujet.

Je ne puis trop vous solliciter pour M. de [illegible] ses lettres vous fer ns

voir tout ce qu'il fait de bie[illegible], [illegible] brevet de Lieutenant Colonel, il méritte [illegible], V[illegible] jugerés vous meme par tout ce qu'il [illegible], je v[illegible] re-commande aussy mon Neveu qui le seconde de [illegible]. I[illegible] vient Monsieur de tirer de cet évènement [illegible], mais il faut me mettre en état de s[illegible]utenir [illegible] V[illegible] p[illegible]vés [illegible] [illegible] le [illegible] Je crois que c'est t[illegible]ut ce qui pourait [illegible].

Je [illegible] l'[illegible] de [illegible] et Mahé ne cesse de nous en demander, [illegible] de meme, ce sont des articles essentiels auxquel[illegible] prettier entiè[illegible].

Je fa[illegible] d'un projet [illegible] avec les [illegible], on [illegible] ou n'en fa[illegible] compte, [illegible] cette [illegible] ne peut [illegible] considéra les [illegible] méritter l'attention [illegible] d'un objet que j'[illegible] réservé pour vous seul; il s'a[illegible]it de [illegible], cette ville dont vous devés etre [illegible] de sa situation, [illegible] le risque de [illegible] don ou cette ville se trouve, tant de la part [illegible] l'[illegible], sa situation est si triste [illegible] députat [illegible] pour en f[illegible] des représentations [illegible] représen-tations n'ont aboutit a autre chose qu'[illegible] l'envoy d'un env[illegible] avec que[illegible]

[illegible] l'Empereur de Chine, ce [illegible] ce te nation a déjà [illegible] inutilement n'aura pas plus d'effet que par le [illegible], [illegible] place réduite a la plus grande misère ne peut [illegible] au pouvoir des Chinois qui tyrannisent cruellement le [illegible] qui se [illegible] avec [illegible] la peine, il est certain [illegible] est a charge aux Portugais qui n'en scavent [illegible] dont une autre [illegible] rediteray. Les Hollandais [illegible] la conséquence de la situation de cette place ont fait [illegible] tentatives pendant leur guerre avec l'Espagne pour s'en rendre [illegible] inutilement, les Anglais ont offert des sommes considérables a la Cour de Portugal, qui par rapport a la différence de religion n'a jamais voulu s'y prêter. Ces inconvénients ne se trouvent pas chez nous et la Cour de Portugal embarassée de cet établissement poura se prêter a cette session, je crois qu'un million ou deux ferait [illegible] être moins a la condition de permettre aux Religieux Portugais d'y conserver leur Maison pour faciliter l'entrée de leurs Missionnaires [illegible] Chine. On pourait prendre quelqu'autre arrangement [illegible] nomination de l'Evêque et du Clergé de la Cathédrale on sçait mieux [illegible] dans l'Inde les réglements nécessaires pour ces sortes de matières mais je crois que l'on pourait toujours laisser le [illegible] Portugal, en nommant a chaque mutation un des sujets français qui luy sera présenté par la Cour de France. Le point essentiel est la libre entrée a tous les Missionnaires, on ne peut s'en écarter, [illegible] Roy de Portugal sur de cet article, passera seulement sur les [illegible]. La [illegible] maîtresse de cet endroit, vous devés la regarder [illegible] maîtresse de commercer en Chine et que les affaires bien conduittes, tout celui de Canton y tombera, les véxations chinoises

le 13 février 1752

Aron. vers. . 3749 Morettet le 19 fevrier 1752

J'ay reçu Monsieur la lettre que v us avés pris la peine de m'écrire de l'Isle Bourbon le 19 fevrier de l'année dernière au sujet de ce que v us doit M. Dauteuil, vous avés cy-joint la réponse qu'il a fait a mon secrétaire a ce sujet, par laquelle il dit avoir payé cette s mme que v us dema dé a Mr. André, maitre d'hotel de M. de la Bourdonnais, il attend votre réponse pour se décider, Je me réfère a ce qu'il vous a écrit a cette occasion et je suis ---

[illegible] vers. [illegible] [illegible] [illegible] 1752.

[illegible] tard [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible] ons [illegible]

reusement arrivé

Arch. vers. E. 3749 Abbé Stafford le 19 fevrier 1752

Monsieur, depuis votre départ de Pond le Révérend Père Théodore étant mort a Golconde et ayant écrit une lettre 4 jours avant sa mort au Révérend Père Francois Capucin Missionnaire Supérieur et Curé de cette ville qu'il se rétractait de la donation des trois milles Roupies qu'il vous avait fait remettre par M. Anger, Procureur de M. de Vincent et qu'il destinait le dit argent a la batisse de l'eglise des Pères Capucins de Pondichéry vous aurés pour agréable de vous y conformer en remettant la dite somme de 3000 R. au Révérend Père Provincial des Capucins de la Touraine, ou a Messieurs des Missions étrangères, rue du Bac, faubourg St. Germain à Paris, Procureurs des Missionnaires Capucins des Indes.

Je suis =

Arch. vers. E. 3749 de Verney le 19 fevrier 1752

Monsieur, j'ay reçu la lettre que v us m'avés fait l'honneur de m'écrire le 24 Xbre 1750, en réponse de celle que j'avais l'honne r d'écrire a M. de Chavigny en faveur de M. Don Luis Caitano d'Almeyda et du R. P. de la Purification son neveu. Je vous remercie du soin que vous avés bie voulu prendre de cette affaire en l'absence de M. l'Ambassadeur, et de la promesse que vous me faites de la recommander au nouveau Ministre qui l'aura sans doute remplacé, j'en suis trés reconnaissant ainsy que de vos grac ouses offres de services, je seray charmé que les miens puissent vous etre de quelque utilité afin de trouver l'occasion de vous procurer la consideration avec laquelle j'ay l'honneur d'etre --

Arch. vers. E. 3749 Vigne-Buisson le 19 fevrier 1752

J'ai reçu Monsieur, la lettre sans date que vous m'avés fait le plaisir de m'écrire, mais qui m'a été remise par M. de Béchoust. Je vous suis bien obligé de toutes les marques d'amitiés et d'attachement que vous me témoignés, j'en suis trés reconnaissant. J'eus fait pour M. de Biscourt ce que vous souhaitiés de moy, s'il ne m'avait assuré que c'était luy qui vous avait solliciter de toucher cet article, sur les mauvais rapports qu'il avait entendu faire de ce pays il a changé de sentiment en arrivant et a voulu ma mener a notre armée ou il est; je luy rendray tous les services qui dépendrons de moy. Je suis ---

Lettre du 23 fevrier 1752

Je sens bien qu'il serait a souhaitter que les esclaves des Iles fussent meles d'esclaves indiens dont le caractere sympathise peu avec les Caffres et les Malagages, mais il est bien difficile de cooperer de notre part a cette idee et d'autant moins a present que nous ne cherchons au contraire qu'a attirer dans nos colonies et les nouvelles possessions autant de laboureurs et d'autres qu'il est possible, d'ailleurs cette recherche dans les terres a quelque chose d'odieux et meme de deshonnorant pour la Nation, les Danois ont sy bien senty cette verite qu'ils ont abandonne ce commerce qui les decrivaient cruellement dans ce pays.

Mrs. de Costaing et Germain ont obtenus de vous la permission d'en faire venir un certain nombre, la recherche en a ete tres difficile et le peu qu'on leur a envoye n'a ete forme que de criminels ou de mauvaes sujets dont les maitres se debarassent. il est donc tres difficile de seconder votre idee de ce cote cy. les difficultes s'entrouvent plus grandes ou le Gouvernement ne cherche que des pretextes pour chagriner les Europeens, il ne faut pas y penser encore moins a Mahe. Je ne scay trop qui donnent ces idees a la Compagnie sy elle pouvaient l'effectuer elle ne serviroient qu'a deservir la nation dans des pays ou tous les habitants sont libres et ou l'usage n'est pas etably de vendre l'ennemy que l'on fait prisonnier, il faut que vous cherchies quelqu'autre moyen de fournir vos Iles d'esclaves et ne comptes sur ce x d'icy que ce que la mauvaise humeur des maitres et la mauvaise conduitte de leurs esclaves pourons en procurer.

Quant a Goa. M. David y a fait une tentative dont il vous aura marque la reussitte qui n'a pas ete heureuse, les noirs y sont chers et le libertinage qui y est pousse a outrance par ces gens la. fait que la plus part sont poury et meurent dans la traversee. Cependant on

tentera cette voye et j'en ay deja ecrit a M. Louet et au Sr. Cardon qui est a Goa et qui voudray bien qu'on luy continue la qualite d' agent de la Compagnie. il s'acquitte bien de cette operation on pourra la luy continuer mais elle souffre de la difficulte et bien de la depense, car a moins que l'on ne destine de Mahe un Vau. pour les Iles, on sera obliges de les faire venir icy la gesne ou nous nous trouvons pour les Vx. forme une difficulte que vous seuls messieurs pouves lever en nous envoyant ceux que l'on vous a demande l'annee derriere. les fonds n'etaient pas abondants a Mahe par le doffaut du Prince. cette operation ne poura donc avoir lieu que l'annee qui vient et l'on fera compte avant que de l'entreprendre des prix auxquels ils pourons monter les uns dans les autres suivant que je l'entends dire. vous y aures du benefice pouron que le Vau. en puisse porter 500. Quant a ce que vous proposes d'engager les Portugais a faire eux-memes ce transport a vos Iles. Je crois qu'il sera difficile de les engager a ce commerce par le manque de Vx. et le peu d'intelligence que cette nation a pour le commerce. Vos Iles se trouveraient souvent sans cette ressource, n'ayant point de bourses a Goa qui puissent supporter deux fois une perte. J'ai charge le Sr. Cardon de voir ce qu'il eut faire a ce sujet et sur quoy l'on poura compter pour cette operation. sur laquelle je vous averty de ne point compter malgre les advantages que les Portugais pouraient y trouver. Mr. David a sans doute oublie de me renvoyer le detail de la regulation pour les especes de noirs . Sy le traitte que je propose pouvait avoir lieu a la cour de Portugal, vos embarras pour fournir vos Iles d'esclaves, seraient bientot leves. Je souhaitte que vous puissies reussir dans cette importante negociation pour les deux nations. Votre lettre du 23 fevrier m'est parvenue si tard que je n'ay pu prendre d'arrangements pour ce que vous souhaittes sur la residence

d'un employe a Bassora le Sr. Dumont que vous me citez a ce sujet est bien plus convenable a Mazulipatam et le detail dont M. de Moracin l'a chargé exgeoit une personne de son intelligence et de sa fidelite. Il faut le laisser la et songer a recompenser son zele pour votre service et surtout son désinteressement, qualite rare et que l'on ne peut trop recompenser dans ceux qui la possede. D'ailleurs tous les Comptoirs sont depourvus d'employes, Benrales en demande lui seul un nombre bien considerable et Mazulipatam en exige encore un plus grand nombre, ce ne sera donc que cette annee apres l'arrivee de tous ceux que l'on vous a demande que je pourai envoyer une poreonne a Bassora et il faut pour y parvenir que Mrs. de Bengale y envoye un Vau. pour l'y transporter ou profitter d'une occasion etrangere. ce commerce a ete depuis la guerre assez derangé, et pour les objets que la Compagnie presente actuellement qui ne peuvent etre qu'en petites quantites. il ne conviendroit pas de faire un armement dont les depenses absorberoient peutetre le benefice et le capital, Mrs. de Bengale une fois arrangés dans leur commerce pourront prendre a fret les mes. et les effets de la Compagnie mais il faut premierement en fournir vos comptoirs qui manquent absolument de tout ce qui peut etre projuce au commerce de Bassora. d'un autre cote, les caffes qu'il seroit a propos d'introduire dans cet endroit ne peut supporter les frais du fret de Bengale qu'est fort considerable et pour luy faire parvenir il n'y a pas d'autre moyen que celuy de faire un armement tous les ans pour la compagnie, la plupart des Vaux. d'Europe qui passent aux Iles en venant icy ont toujours du vide. on le peut remplir de caffe et avec le fer, cuivre et draps que nous y joindrons icy. on peut esperer du benefice a Bassora, mais il ne faut pas que cet armement se fasse a Bengale, la concurence de celuy de Chandernagar luy sera toujours prejudiciable. au lieu qu'icy ou le meme objet ne peut avoir aucun effet, on trouvera du fret soit

d'icy ou de Mazulipatam. d'ou precedement il se faisait un commerce considerable en Perse, ce seroit le vray moyen de le retablir, sy vous consentiez a faire cet armement icy. faites a ce sujet vos reflexions ce que je vous presente ne peut qu'etre bon a vos interets, et a ce nouvel etablissement qui exige nos soins les plus serieux. je crois que le titre de Consul est inutile a celuy de vos employes que l'on y enverra. ce titre entraine avec soy un certain train et donne une autorite que les subrecarques et les proprietaires en trouve souvent tres a charge; celuy d'agent suffit et rien de plus facile que de faire agreer son sejour qui est ordinaire et tous ceux qui ne vendent point dans la mousson leurs merchandises. on poura luy accorder une part dans la commission que l'on donnera aux subrecarques de ce Vau. car pour vos interets il ne convient pas que luy seul ait la gestion des cargaisons des Vaux. que l'on y fera passer. c'est de tous les endroits de l'Inde le plus dangereux pour la fidelite des subrecarques. je ne l'ay eprouve que trop de fois. Voila tout ce que je puis vous dire sur cet objet que vous ne deves point negliger puis qu'il peut fournir un debouche a nos draps et rendre la ville de Mazulipatam ce qu'elle etait autrefois. cet objet, ainsy que celuy que je vous propose pour la Chine meritent vos attentions.

Il n'est pas possible au Conseil de vous donner d'autres eclaircissements au sujet des 1200 naves de qui se sont trouvees de moins sur les matieres remises a Madrant par l'escadre de M. Boucet que ceux qu'il vous a donne qui ne peuvent servir a decouvrir ce qu'ils sont devenus, ce debarquement se fit avec tant de precipitation qu'il n'eut pas ete surprenant qu'il en eut manque d'avantage.

J'ay deja repondu a l'article qui concerne les fortifications a faire ou a changer a Pondichery. je vois encore par ce que vous me dittes a ce sujet que la depense est l'unique raison qui vous retient sans vous parler de vos revenus de Mazulipatam et de Karaikal, pensez s'il vous

plait que ceux de Villenour et de Bahour sont plus que suffisants pour couvrir cette d-pense, que les revenus de ces deux endroits ne pourons y etre employees annuellement que vous aures du bon et qu'enfin vous ne debourseres pas un sol pour mettre cette place comme elle doit etre, en grace messieurs, que les establissements de la Compagnie fasse une de vos particulieres attentions. je vous ay mis grace a Dieu en etat d'y fournir et de permettre tout ce qui y sera necessaire, oublies un moment pour cet objet important, cet esprit d'economie qui, ne doit plus avoir lieu, puisque vous n'etes plus obliges de rien debourses et que bien au contruire vous aures beaucoup de bon. je vous renvoye pour cet article au memoire de M. d Moracin et a ce qui j' y ay joint. J'envoyeray a Bengale, Narzulipatam et Mahe, la copie d la lettre que vous aves addressee a M. Bouret elle poura servir de guide dans l'occasion.

J'ay vu la lettre que vous escrivies a M. Dumey. je suis etonne de l' ydee dont il y est mention, il n'en auroit fait part a qui que ce soit il a passe en Europe ou il emporte un bien fort gousset, quoy que son congé soit a tems, je sony cependant qu'il n'a plus dessein de revenir, et c'est pourquoy il n'est plus sur le tableau, son charactere est assez singulier et il est venu trop jeune dans l'Inde.

Je recois une lettre du 6 de mes. vos subrecarques de Chine, qui m'est parvenue par la Cote Malabarre, elle m'annonce que ne pouvant expedier les cinq Vaux. dont ils se sont trouves charges, qu'ils auraient pris le party de faire passer icy la Velleflix avec une partie de son fonds en marchandises pour l'Inde et le surplus en or, pour leur etre ensuite renvoye avec une cargaison de L'inde, mais comme vous destinez a cette operation le Lys, je ne le renvoyeray pas, a moins que le poivre ne baissat de prix, ce qu'il ne promet pas, ny ce Vau. arrivait encore assez tard pour pouvoir etre renvoyer en

droiture d'icy, du 6 au dix de mars, je pouray luy procurer six cents balles, avec du salpetre, bois rouge et comble de poivre, mais je crains qu'il ne vienne que tard.

M. Verrer m'a fait passer la copie des pieces que sa mediation entre les Anglais et l a Maures avaient occasionnee, vous y trouverez le caractere anglais dans tout son jour, et combien M. Mower a ete trompe ainsy que les Hollandois qui s'etaient foures aussy dans la mediation, on sera toujours les dupes de cette nation dont la mauvaise foy. la monsonge et les faux pretextes sont la base de cette conduitte dans cette p rtie, a en juger par les rameaux, le tronc ne doit pas etre exempt des memes titres, toutes ces pieces que je vous envoye vous feront connaitre quelles sont les vues de cette nation, qui voudrait engloutir tout le commerce de l'Inde.

Je joins a la presente quelques pieces posterieures aux quelles que je vous ay deja envoye et qui ont rapport a l'instruction de l'affaire de Virichirapaly. plus cette affaire a ete approfondie et plus elle m'a permis attaquer M. Law et devoir mener a un jugement fachoux pour luy ey elle etait mise sur le Bureau. les obligations que la Compagnie doit a son oncle, dont le nom luy sera toujours respectable ainsy que ceux des personnes qui protegent cette famille, m'ont engagees a laisser la cette affaire et a me contenter de vous envoyer les pieces qui y ont rapport et qui vous prouverons que l'avarice a le plus de part a cette conduitte que la mauvaise volonte de Sr. Law, quoy quecertains articles pourraient prouver qu'il y avait quelque chose de plus. le renise du Nabab sans les moindre precautions a revolte tout le monde, elle vous frappera egalement. j'attendray donc de scavoir ce que vous pensez a ce sujet, et ce que vous ordonnerez de faire, tant sur cette affaire que sur la croix de St. Louis destinee a ce jeune homme dont j'attendray la ceremonie jusques a de nouveaux ordres, car je crois qu'il convient que vous fassies connaitre que

vous n'approuves en aucune facon sa conduitte envers le Nabab, sy cette recompense avait suivy de sy pres cette catastrophe, les gens du pays qui raisonnent peu, n'auroient pas balances de croire que c'eut ete le prix du sang de Chandasaeb, cette reflexion doit faire sur vous Messieurs la meme impression qu'elle a fait sur Moy et sur tous les francais, en attendant ce qu'il vous plaira de decider j'ay accorde au Sr. Law de se promener dans la ville en toute liberte. Vous trouveres ci-joint l'extrait d'une lettre de M. Leyvit son contenue m'a veritablement surpris et voila sur quoy est fonde mons etonement; le Sr. Aubry dont il est question et dont les ydees n'ont jamais ete fort justes, part de Bengale dans un petit vau. a luy pour venir icy en 8bre,1751, soit ignorance de son pilote ou contrariete, ce Vau. tombe a Negapatan d'ou les vents de Nord l'empechent de venir icy et l'obligent de relacher a Galles. Le Sr. Aubry assez mal recu des Hollandois et y ayant laisse de mauvaises impressions part pour les iles de France et de Bourbon et par l'ignorance de son pilote se trouve a Goa d'ou il revient a cette Cote et chauitte a Bengale ou il fait a M. de Leyvit part de sa decouverte, ce qui engage ce Directeur a pretter son Vau. pour porter aux iles part de ce que y est demande a Bengale, ce qui n'est comme vous verres que le pretexte, il ne parait pas que M. de Leyvit ait vu des plants, il parait au contraire qu'il s'en rapporte a ce que luy en a dit le Sr. Aubry sans m'arretter a cette difference de route qui paraitra singuliere. je fonde mes doutes sur ce que Ceylan n'a jamais fourny de muscade et qu'il est deffendu aux Hollandois sous peine de la vie de transporter aucuns plants ailleurs que la ou ils naissent, ce ne peut cependant etre que par un pareil transport que ces plants ayent pu se trouver a Ceylan, ou si il y en a de naturel. les Portugais anciens maitres de Ceylan n'en ont jamais en connaissance, et les

Hollandais qui en aurient fait la decouverte ont ete jusqu'a present d'un secret inviolable. il parait que M. de Leyvit a en a ce sujet quelques doutes, puisqu'il n'a pas voulu s'en charger et qu'il laisse au Fr. Aubrey le soin de veiller a leur conservation et de les porter luy meme, quant aux autres connaissances qu'il dit avoir acquis pour les autres plantes d'epicerie, je ne scay trop ou il a pu les avoir, mais je pense qu'un homme obere comme il est, et dont l'imagination n'est pas des plus justes, cherche les moyen de retablir ses affaires delabrees ce qui me fait craindre que M. de Leyvit n'ay ete sa dupe et que le frettement de ce Vau. sur lequel il s'embarque pour la conservation de ces plantes, n'ay pas d'autre but que de porter aux iles une bonne pacotille sur laquelle il espere un benefice considerable, ainsy je pense que les plantes seront morts a l'arrivee a l'Ile de France, je souhaitte en verite que non, mais la parfaitte connaissance que j'ay du sujet, me fait craindre ce que j'ay l'honneur de vous marquer.

M. le Juge conseiller a l'Ile de France dans l'yvee ou il est que vous voudres bien avoir egard a ma priere, m'ecrit afin que j'en fasse autant en sa faveur aupres de vous. il se plaint qu'on luy a prefere d'autres personnes et me fait a ce sujet l'enumeration de ses services. il vous aura sans doute fait le mienne detail et vous etes trop equitables pour luy refuser la justice qu'il doit attendre de la verite de son expose.

Dans le nombre des passagers du Vau. l'Anson il y a le Fr. Bernard de St. Germain, ivrogne homme et qui est presque l'unique cause de la perte de Coulon et de Chinquea-Ette. cet homme qui n'a pas laisse de ramasser une bonne somme, me persecutte depuis 8 ou 10 mois de le laisser retourner en Europe, et aujourd'huy que le depart approche, il voudrait un congé a terme ce que je luy ait refusé parce qu'il ne

le Scritte pas. M. Dauteuil vous dira qu'elle espece d'homme il fait, ces ivroques sont mieux en France qu'icy.

Je souhaitte ardemment que la cargaison que porte l'Anson aux iles, puisse vous parvenir soit par luy meme ou par quelqu'autre Vau. Mais je crois que la bienne sera plus expeditive a cause du deschargement qui ne peut etre que long, je suis bien persuade que M. [illegible] s'il est encore aux iles, n'epargnera rien pour la prompte expedition d'une facon ou d'autre.

Voicy un extrait d'une lettre qui m'a ete ecritte des iles par le Sr. Duverger qui etait sur le Vau. Le Bachault lorsqu'il a ete a la Cochinchine avec le Sr. Poivre; par lequel vous verrez messieurs combien on vous en a imposé sur l'article des pains d'or, dont on a calomnie ce deffunt M. Prieur. la verite se decouvre malgre le voile dont on a voulu la cacher et vous ne pourez vous dispenser de rendre justice a sa memoire. J'ay l'honneur d'etre avec respect -----

---

M. Law. No. 75. Dupl. ce 7 mars 1752 ./.

Les Pailiagarres, Monsieur, de Chikaballa pourant de Chitregalon Barman, de Roydourgam et de Medaqpichy ont entres dans le pays de Morarao et luy ont deja pris plusieurs forteresses, scavoir: Ramapouram Gouddy Bandam Moolvagull, Chittaquery et une autre plus considerable dont on n'a pu me dire le nom. Un autre appelle Topedadda. Ces nouvelles me sont donnees par des gens que j'avois envoye aupres du Paliagarre Chikaballapouram. Le nomme Abbas Coulikan cy devant Nabab de Chingy est venu de joindre a tout ces Paliagarres. Ainsy le Seigneur Morarao ne peut tarder a prendre son party. J'ecris a tous ces gens-la pour les engager a poursuivre leur troubles et a s'emparer du pays de ce miserable qui seul est cause de tout ce qui se passe. Ces nouvelles feront plaisir au Nabab. Je suis etc.

M. Law - 74. Dupl. ce 7 mars 1752 ./.

Bon courage, Monsieur. je recois dans le moment des lettres de M. de Bussy et de Salabetjinque qui, apres avoir bien battu Bajirao l' ont oblige de venir se jetter aux pieds de ce dernier qui luy a accorde la paix. L'armee entiere marche de ces cotes et Salabetjinque en particulier m'ecrit qu'il vient m'embrasser. Publies cette bonne nouvelle dans toute votre armee et soyes assure qu'elle est certaine. J'ay interrompu la lecture de mes lettres pour vous donner cet avis qui est vray, et sur lequel vous deves compter. Les lettres sont du 10 fevrier. Je suis tres sincerement etc.

Faittes bien des rejouissances et benisses le Seigneur./.

Arch. Vers. 3748. Pond. de Bussy. 8 Mars 1752. p. 275 - 295 ms

p. 333

M. de Bussy. Ce 8 Mars 1752

Je reponds en meme temps mon cher Bussy a vos lettres du 25 Novembre, 4 et 13 Decembre, 10 janvier continuee jusqu'au 17, Une du 24 du meme mois et la derniere du 6 fevrier. J'ai recu heureusement les premieres deux ou trois jours avant le depart de notre dernier V'au d'Europe ce qui m'a donne le temps d'y faire passer des copies que l'on y lira avec avec plaisir, je n'ay puis depuis trouver un moment pour y repondre ayant ete assez mal pendant une douzaine de jours et dont je ne suis pas tout a fait retabli, ainsy si ma lettre n'est pas aussi longue que je le souhaitterais ne vous en prenez qu'a ma faiblesse et a des maux de tete qui ne m'abandonnent plus.

Je commenceray par vous remercier de tout mon coeur et tous vos messieurs des belles choses que vous venez d'operer, je les annonceray diverses fois a la ville par des saluts d'artillerie et des graces a Dieu et j'ay lu a haute voix les details que vous m'en faites je viens de meme d'annoncer la Paix que l'on vient de terminer avec Badirao et que toute l'armee etait en marche pour se rendre de ces cotes-cy, ce qui occasionne une joie bien grande, il ne s'agit plus mon cher Bussy que de m'apprendre bientot votre arrivee aupres du Nichena nouvelle qui mettra le comble a ma joie parce qu'elle ne peut que faire un bien infini dans toute cette partie et faire rentrer ces gueux de Maissouriens et des marattes qui malgre les echees dont je vous ay fait part tiennent encore aupres de Tirichirapaly et nous genent beaucoup tant dans nos convoys que dans les operations du siege qui sont suspendues ainsy il n'y a que vos approches qui puissent nous delivrer de ces importuns, ainsy presses votre marche elle vous sera honorable et ce sera encore a vous a qui nous devrons la gloire qui en doit resulter. J'ay cependant ecrit a plusieurs Paliagarres de se rendre maitre du pays de Morarao en les assurent que je leur obtiendrais de Salabet-

[illegible] les paravanes pour la possession des terres qu'ils pourront prendre sur ces marattes, terres que ces [illegible] ont pris en differentes occasions, ces Paliagarres sont ceux de [illegible], de Chitre-calon [illegible], de Roy [illegible] de [illegible] de Tanjaour, [illegible] et autres. Le Nabab ferait bien de confirmer cet ordre et d'envoyer les Paravanas en question. Je viens de renouveler les miens, et plusieurs de leur [illegible] m'assurent que les premiers ont deja commencé d'agir. Vos approches les engageront encore mieux. Il faut tot ou tard [illegible] ces gueux de Morarao soit chassé tout a fait de cette partie et qu'on l'oblige a repasser le Kichena pour toujours. [illegible] Roy de Maissour si l'on ne veut pas le chasser de son pays ce qui est des plus facile le Nabab doit en tirer une somme bien considerable, il est en etat de defrayer seul tous les frais de cette guerre en [illegible] faisant le Pays de Maissour peut fournir [illegible] une grosse armée et le pouvoir en peu de temps de le chasser de son pays s'il ne demeure point tranquille dans nos nouvelles possessions de la cote malabarre qui sont contigues a son pays. Il nous fait la guerre assez opiniatrement cependant il a bien du [illegible] dans differentes occasions. Je vous proteste mon cher Bussy que cette course sera bien honorable et avantageuse a Salabetjinque il n'a plus rien a craindre de Delly et si [illegible] me trompes les raccommodements de Gazendekan avec [illegible] il ne doit meme se trouver tranquille de ce cote la. Je crois mon cher Bussy que c'est tout ce qu'il y a de mieux a faire a present pour le Nabab. Il est certain que l'on ne vous [illegible] pas plustot sur le bord du Kichena et meme on [illegible] que ces Maissouriens et Marattes se retireront dans leur [illegible] et nous laisseront plus libre d'agir a Tiruchirapaly Le Roy de Tanjaour qui est encore indecis se [illegible] rangera de notre cote et les anglais reduits a moins de la moitie de ce qu'ils etaient

au commencement de la campagne, voyant leurs principales colonies expo
sées prendront le party de la retraitte. Quel party Mahamet Aliman a-
t-il a prendre alors que celui de la soumission cette place rendue no-
tre armée se deployera dans le Maissour pendant que de votre cote vou
a ires il faudra dire qu'il crache au bassin car vous n'ignores pas q
que les troupes du Maissour sont encore pire que les Maures et les Ma-
rattes. Je penses pas aussi que Bajirao prendra fait et cause pour ce
Prince, ce peuple n'a nul rapport avec les marattes ils sont naturel-
lement ennemis et je vous promets de Bajirao vous laissera faire dans
ce pays la tout ce que vous voudres. Il s'interesse pour le Tanjaour
parce que cette famille en Maratte et meme le Prince qui y regne a pre
sent devrait par sa naissance occuper le trone de Saou Raja et si vous
voulez que je vous dise vray je crois que ce sont les intentions de
Bajirao pour faire peur a Tarabaja et a l'innocent qui occupe actuell-
ement cette place. Le Roy de Tanjaour m'en a fait parler plusieurs
fois sans vouloir m'y pretter il m'assurait que Bajirao avait forme le
dessein de l'etablir sur le trone de Sattara. Je vous le dis encore,
vous n'aves rien a craindre de Bajirao pour le Mayssour ce pays ne s'
est soutenu jusques a present que par l'argent, mais la tentative qu'i
a fait aupres de Mahamet Aliman pour avoir Pirichirapaly meritte un
chatiment exemplaire. C'est un certain Nande Raja un des ministres de
cette Cour qui agit dans tout cela et contre la volonte dit-on de son
maitre.

Je vois avec peine que les menues et les trahisons de ceux que vous me
nommes ont empeches Salabetjinque de retirer tous les avantages qu'il
aurait pu de vos voitures de pareils coquins meritteraient d'etre pen-
dus et surtout ce Janosy qui doit toute sa fortune a Nizam et a sa fa-
mille. Je crois bien que vous n'aves plus peur de cet homme. Les memes

attentions que je vous priais d'avoir et si dans quelques conversations il vous disait qu'il ne recoit plus de mes lettres vous popres lui repondre que la raison en est de ce que je suis informe de ce qui se passe et vous ne lui dires pas autre chose en supposant que vous ne fassies qu'un detachement pour venir de ces cotes ny lorsque vous seres sur le bord du Quichena il faut vous donner de garde de l'en mettre non plus que Sayet Laskerkan ny Chanavaskan ce sont des coquins des quels le Nabab ne peut trop se defier. Coja Neamatoulakan est naturellement ennemy de la famille de celle de Mahamet Alikan, ainsy il n'y a aucun risque de l'y envoyer et quelqu'autres sur la fidelitee desquels on peut compter. A Dire vray il vaudrait mieux que toute l'armee vint cependant, si on ne prenait point ce party, il faut toujours faire passer le Quichena a l'armee et lui faire faire quelques marches en avant, le corps detache passerait pour son avant garde comme me avait fait Nazerzinque.

Tout ce que vous me marques de la Cour de Delhy est admirable et vous fait un honneur infiny ainsi que toute la Nation, continues mon cher Bussy de l'illustrer, sa gloire ne peut etre en meilleures mains et je me repose entierement sur vous pour la faire monter au plus haut point. Tout ce que l'on promet de Delhy tarde beaucoup a venir il faut prendre patience je pense bien que vous en parles souvent au Nabab et a Ramdaspendet.

Je suis dans l'impatience que les affaires soient terminees avec Bajirao afin de vous scavoir en marche de ces cotes-cy.

Il parait que vous vous estes trompe en pensant que Bajirao n'envoirait personne aupres de vous, la fin de votre lettre du 5 m'annonce qu'il vous a ecrit pour vous en envoyer un, j'attends quel aura ete le resultat de vos conferences avec vous. L'arrivee de cet envoye m'a

fait plaisir s'il [illegible] l'[illegible] poss[illegible] [illegible] qu'il [illegible] convenable.

[illegible] de [illegible] il [illegible] s'en tiennent [illegible] ville, [illegible] commerce. [illegible] dant que s'il [illegible] ter d'une telle [illegible] [illegible] c'est [illegible] s'ils [illegible] trouvent dans l'[illegible] il est [illegible] le Gouverneur de Bombay [illegible] la protection de [illegible] de cette [illegible] pour l'irriter de plus en plus. [illegible] kan celui-cy leur avait promi[illegible] nant qu'il se chargeait [illegible] et [illegible] enir annuel pour lui [illegible] soit [illegible] n'a[illegible] fait que pour livrer [illegible] celui-ci [illegible] avec un nombre de troupes [illegible] c'est ou ils [illegible] le disposent comme ils veulent des terres du [illegible] tjl[illegible]. Je suis [illegible] des bons [illegible] et en [illegible] temps [illegible] la [illegible] l'ait obligé d'abandonner il se rendr[illegible] sans doute [illegible] gens qu'il est [illegible] , vous n'estes pas pas l[illegible] premier a vous apercevoir que la fortune a fait [illegible] la tête a plusieurs. l'ingratitude [illegible] naturelle a [illegible] elle [illegible] lui.

[illegible] vous conduire une trentaine [illegible] officiers que vo- [illegible] soit venus d'autres d'Europe, [illegible] Je ne connaissais pas [illegible] il a payé chère sa désobéissance il est surprenant que [illegible] dans l'insubordination, je ne [illegible] tout ce que je pense, mais j'y mettray ordre.

Je ne sçay que vous dire sur toutes les [illegible] Divan vous tout de la Cour de [illegible], je sçay qu'à cette Cour [illegible] et si fait avec la dernière lenteur et qu'il faut s'armer de patience mais il y a déjà bien du temps qu'elle [illegible], il n'y a pas de doute que si notre armée marche de ses côtés qu'elle ne fasse rentrer bien les vans dans leur coquilles, partout [illegible] et le [illegible] et que je seray par ce moyen en état de [illegible] le nombre de mil blancs et même plus suivant celui qui me viendra d'Europe mais il faut que cette marche s'effectue et que vous ayes attention de me donner souvent de vos nouvelles afin que je règle [illegible] opérations sur les effets que produira votre marche. Je vous ay déjà dit que le Nabab sera amplement indemnisé des dépenses que cette opération lui coûtera en même temps qu'il affermira sa domination dans toutes l'étendue de son gouvernement. Il ne doit point du tout se prêter à pardonner à ce petit [illegible] Mahamet [illegible] ce présent ni jamais ce petit coquin est l'unique cause des troubles qui subsistent dans

[illegible] ne merite aucun [illegible] autoriser le premi[illegible] [illegible] Il faut un ex[illegible].

J'[illegible] comme vo[illegible] [illegible] l'engager de [illegible] ir, vous [illegible] te l'utilitee [illegible] pour tous les honneurs [illegible] ne point [illegible] par l'[illegible] rendre si comm[illegible] [illegible].

Il [illegible] dont il [illegible] de principal [illegible] touchant l'ordre qu'ils [illegible] Mahamet Ali [illegible] tel ordre [illegible] ces ordres ont eté [illegible] par Mahamet Ali [illegible] est le premier homme du monde pour fabriquer de telles pieces, c'est [illegible]

[illegible] sujet [illegible] sur la [illegible].

[illegible] [illegible] remplies par vos lettres [illegible] l'[illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] pas [illegible] de [illegible] que l'on fait [illegible] [illegible] fait [illegible].

Votre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Ce [illegible] marattes [illegible] [illegible] canaille, laissez faire à Bajirao, je vous assure [illegible] petit à petit il châtiera tous les traîtres qui [illegible] [illegible] attirés [illegible] plus [illegible] asiatiques, plus [illegible] les [illegible] le mauvais. [illegible] [illegible] et leur bo[illegible] particulier sont [illegible] l'[illegible] et leur bien [illegible] [illegible] est venu [illegible] [illegible] il vous [illegible] ment il [illegible] comprendre que Bajirao ne restera pas tranquille [illegible] vengeance de lui et de tous les traîtres [illegible] [illegible]. [illegible] la

vielle sorciere de Sattara elle sera entierement la dupe de tout cecy ainsy que l'imbecile qui occupe la place de second Raj. Je crois bien que si ces gens la vous ont ecrit de vis toutes ces belles operations que vous leur aures repondu seulement et que vous leur aures fait sentir que vous n'aviez pas besoin de toutes leurs forces pour reduire Bajirao, il est certain que cette circonstance nous fait un honneur infiny et qu'ils aussent partages cet honneur si leurs forces s'estaient jointes a vous. Vous aures pu meme ajouter que la jonction a Bajirao de la plupart de ces traitres ne vous a pas empeche de les reduire et de le battre partout ou il a ose se presenter et que dans toutes occasions il en sera de meme.

Malgre les maneges et les trahisons de ceux que vous me nommes, je trouve cependant que les articles de paix que l'on a conclu avec Bajirao sont avantageux et honorables a Salabetjinga. Il est certain qu'ils aussent ete davantage sans ces coquins, mais ce qui est recule n'est point perdu. 1000 ou 1500 francois ferons cette affaire et mettrons le Nabab et son Divan en etat de se debarasser de tous ces coquins. Il ne faut mon cher Bussy que de la patience. Je suis de la meilleure volonte du monde. Outre les troupes que j'attends de France, j'ay demande aux isles 300 volontaires habitans. Il en est deja venu quelqu'uns a Mahe et icy. Le bon traitement que je leur ay fait en attirera d'autres, vous savez que ces gens la tirent bien un coup de fusils. Mais pour me mettre a lieu d'agir a mon aise, il faut que votre armee marche de ces cotes-cy, ce point est essentiel. La tranquilitee du gouvernement de Salabetjinga en depends, ainsy dittes lui a ce sujet tout ce que vous croires devoir l'engager a prendre ce party.

Vous avez bien fait puisque vous l'aves jure a propos de ne point faire usage de ces lettres a Janoy et a Bajirao. Je reprise beaucoup le premier et vous devez agir de meme, quant a l'autre de ce lui ecriray que

que lorsque je scauray ce que son brahme aura termine avec vous, c'est a lui a voir a present si mon amitiee et celle de la Nation lui conviennent. J'approuve fort la lettre que vous lui aves ecrite en reponse d de celle par laquelle il vous priait d'envoyer une personne aupres de lui, elle a eu l'effet que vous en attendies et il a ete le premier a vous envoyer une personne, j'en attends le resultat.

Vous ne me dites pas le route que doit prendre le jeune Prince Georgien que vous deves envoyer icy ne seroit-il pas plus utile aupres de vous qu'aupres de moy, puisqu'il scait bien debrouiller toutes les intrigues des Maures, et Salabetjinque n'auroit-il pas pu lui donner des jaguirs pour son entretien, soit dans cette Province ou ailleurs sans doute qu'il espere cette faveur de moy a la bonne heure, mais a vous dire vray je l'aimerais mieux aupres de vous par l'utilitee dont il pe-

ut vous etre, je pourray bien vous le renvoyer apres avoir tire de luy toutes les connaissances qu'il a acquis.

Je crois que le Nabab vous et son Divan ne deves plus vous servir de Janozy pour les negociations soyes assure que cela ne fait qu'un traitre, il l'a ete a Nazerjinque il l'est a Salabetjinque et il le sera partout ou il sera, n'est-ce pas se moquer du Nabab que de n'avoir point son armee quand (qu'avec) 300 chevaux, tout dit que ce coquin possede 20 lacks de jaguirs, sans doute qu'on le lui aura encore augmente pour le remercier de ses bons services. Mettes vous une fois dans la tete que si Salabetjinque ne dit pas une bonne fois, a tous ces coquins qui composent son Darbart, qu'il qu'il voit que ses intentions soient suivies quand il a une fois pris son party et que ceux qui ne voudrons pas le suivre sont les maitres de rester ou'il sera toujours traverse dans ces idees, n'y avait-il pas de la folie de proposer que ce fut Bajirao qui vint de ces cotes-cy, vous aves bien fait de tenir bon er de faire sentir l'absurditee d'un tel raisonnement dont le faux et

la trahison estaient manifestes.

J'attendray que les troubles de ces cotes-cy soient terminez pour me decider sur le paravana de cette Province qui est dans un etat que je ne puis vous décrire, non que l'ennemy y fasse de grands ravages mais les malaldien et les rentiers ne payent rien et sont les premiers tirans des peuples sans qu'il en revienne rien du Cazena, ce sont les anglais qui causent tout cela, car je vous assure que sans eux il y aurait longtemps que Tirichirapaly serait soumis. Les Marattes ravagent le Sud de la province, mais leur presence jointe a celle des Mayssourliens n'ont encore pu nous obliger de quitter le siege et si la cavalerie maure voulait agir il y aurait longtemps que l'on en serait debarasse, d'ailleurs je trouve que M. Law se tient trop renferme dans son camp qu'il a retranche d'une facon imprenable pour ces gens-cy et qu'il n'harcele pas assez l'armee ennemie, il a comme vous des traitres dans son armee auxquels ils n'osent point se fier c'est un des points que le gene le plus. Votre marche decidera tout cela et je ne saurais trop insister pour que vous la fassiez promptement. Le Divan peut etre bien assure que je n'ay aucun dessein de rien changer dans le gouvernement de cette province pour la religion n'y pour les droits de Cazis et jagoirs, il peut s'informer de ce qui se passe a Masulipatam ou les mahometans ont entiere liberte de faire ce qu'ils veulent, dans les terres de Valdaour. J'ay confirme aux jagoirs toutes les annonces qu'ils y avaient, il en sera de meme partout ailleurs, je lui ecris en consequence, ainsy que pour les conditions sur le Cazena a payer pour la Province d'Arcatte sur quoy je ne saurais decider positivement jusques a ce que je ne me sois mis en possession ce que je ne puis faire que l'affaire de Tirichirapaly ne soit finie afin d'avoir a ma disposition toutes les troupes. Je crois que vous deves comprendre ce que je veux vous dire, vos approches aideront a tout cela pres-

ses les donc je vous en prie.

Je scay que penser des firmans de la Cour et le peu de cas que l'on en fait dans l'Inde, mais en Europe ou l'on ignore toutes ces matieres on pense que ces pieces sont absolument necessaires ne fut-ce que pour contenter ce cote-la faittes en sorte de les obtenir. Je pense bien que les retardement de tout cela est occasionne par le defaut de payement de ce que Ramdas a promis mais il est actuellement fort en etat de faire diminuer cette somme et de parler plus haut qu'il n'a fait jusques a present, je pense meme que la marche que vous aves fait du cote du Gauche fera effet et partir toutes ces pieces aura meme bien fait de donner a entendre qu'il pourrait bien en aller demander a la tete de l'armee toutes ces Ruses sont en usage avec cette Cour et le voila bien en etat d'en imposer partout. Je vous parleray a la fin de cette lettre de Kalenderkan, il me semble que vous aves oublie celle de Jate Alikan dont je vous parlais en meme temps. C'est un homme a nous pour lequel je vous prie de vous interesser, le gouvernement que je demanderes pour lui n'est pas fort considerable, relises ma lettre du 2 Novembre et finisses aussy cette affaire.

Je vous ay deja marque mon sentiment sur le Vaisseau ce pays est ennemy des marattes et il est surprennant de le voir joint a Morarao. Ce prince a eu l'audace de vouloir diminuer la domination du Mogol en voulant s'emparer par ruse du Royaume de Tirichirapaly il meritte bien de perdre son royaume il y a des richesses immenses.

M. Guillard me marque depuis peu avoir reçu un paquet que Covendendas lui a remis et qu'il etait contenu un des serpeaux, je crois qu'ils y seront tous les deux, ces Sarafs ont ete un temps infiny a remettre ce paquet s'il ne contient pas les deux je vous prie de demander ou est l'autre.

L'affaire la plus (crainte ou cruelle) que nous ayons contre Neamatou-

lekan est celle du Brigantin de M. Morain et l'emprisonnement du Sr. Le Roy qui avait ete le reclamer rien de plus injuste que le procede du frere de ce Seigneur qui estait alors a Chitacol, cette affaire a coutee 25 m. Roupies que l'on nous rembourse cette somme et qu'il m'ecrive qu'il nous sera toujours attache, j'oublieray le passe mais cette affaire me tient veritablement au coeur parles en ouvertement a Nesmet toulakan et assures le que cette affaire finie on oubliera le reste. M. Guillard vous aura marque ce qu'il aura fait au sujet des 16 aldees dont il a prie possession.

Je feray ce que Ramdaspendet souhaitte pour son jeune frere pour la place d'Ongail de la province du Karnatte mais n'en ayant pas encore pris possession cette ceremonie est inutille, mais elle se fera aussitot que je me seray determine ainsy dittes a Ramdaspendet qu'il prenne patience tout se fera a ses desirs et tous les envieux aurons la gueule morte. Je compte recevoir au moins mil hommes cette annee, la Comp'le m'en promettait 500 avant qu'elle sceu rien de tout ce qui s'estait passe: Vous sentes bien que l'arrivee de la Touche n'aura pas pu contribuer a l'augmentation que j'ay demande, je puis egalement compter sur les 300 hommes que j'ay demande aux Isles,ainsy avec ce que j'ay icy je pourray fort a mon aise disposer de 1000 hommes pour pas que je sois debarasse de ce cote ce que votre marche fera infailliblement. Je suis mortifie de voir tant de malades dans votre troupe, j'aurais cru que le beau temps dont vous deves jouir, auraient au contraire sostenir cette troupe,les chaleurs feront ce que les froids n'auront pu faire. La debauche y ait aussy excessive: j'avais ecris au Vicevoy de vous envoyer 3 ou 4 cent hommes, mais lorsqu'il aura appris la paix il n'y aura plus pense. Je ne puis comprendre ce qui a pu occasioner tant de desertion parmi vos gens, ou peuvent-ils etre mieux. Pure libertinage que cette conduitte, ne pouries vous pas engager Bajirao a vous rendre ceux qu'

il peut avoir a vous, je crois qu'il n'en tire pas grande utilitee. Je suis surpris que votre pottinguais ne vous ait pas amene une recrue de 700, la paye etait cependant assez forte et cette Nation est toujours prete a decamper.

Quelque chose qu'a pu vous dire le Nabab sur les discours que lui ont tenu cet envieux a votre honneur et a celui de la Nation, je suis bien persuade qu'ils voudraient tous vous voir bien loin pour pouvoir pouvoir a leur fantaisie et achever de ruiner cette partie de l'Inde comme ils ont fait sous Nizam que dans le fonds estait le plus grand poltron de tous les hommes. Tous ces gens la sont remplis de compliment et de belles expressions mais elles ne passent pas leurs levres et dans le fonds ne souhaittent que la ruine des affaires pour pecher plus facilement dans leur trouble. Le Nabab ne trouverait pas parmy tous ces gueux la un lak de roupies a emprunter mais beaucoup de grands mots qui dans le vray ne veulent rien dire.

Tanjaour ne contribue pas peu aux troubles de cette Province, il est a Madrast mais cependant je crois que dans le fonds il ne souhaitte pas que les affaires de Mahamet Alikan reussissent car il craint avec raison qu'il ne lui fit rendre compte pour les biens de son Pere, quant a Viere Pond Raja Jaffer Alikan s'est entierement leure et ce n'est que par ses conseils que a Tanjaour n'a pas suivi les ordres de Salabet-jinque ce Raja au reste n'est qu'un qu'il sera bien aise au Divan de reduire s'il prenda le party comme vous me le marques d'y envoyer 4 m. chevaux et d'y joindre Chek Ibrahim avec quelques cipayes, ce brave homme le mettra bientot dans son devoir, il y a tout apparence que le frere de Ramdaspendet n'a pas fait arreter Jaffer Alikan pour lui faire rendre compte, puisque ce dernier m'ecrit qu'il se met en route d'Elderabat pour se rendre a Rajmendry, peut-etre que cet ordre n'estait pas encore arrive a Narsingroa, je crains encore que ce

Jaffer Alikan joint avec ce Vive Ram Raja ne causent des troubles dans le Nord, voila a quoi aboutit le peu de sincerites du gouvernement Maure qui ne scait ny punir ny recompenser. J'ai bien charge M. Guillard de vous informer de tout ce qui se passera dans cette partie. Les rapports que l'on m'a fait de Majourbender dont les revenus ne vont pas a 2000 R. m'ont fait oublier cet endroit et a moins d'y joindre un jaguir de 50 m. Roupies il ne me convient du tout point d'y penser. Vous pouvez remercier Ramdaspendet de sa bonne volontee a ce sujet ainsy que de l'offre qu'il vous a fait. Coupon avec ses dependances seraient plus convenables mais comme ce dernier endroit pourrait bien trouver des difficultees a cause du renom que cet endroit a il peut comme je vous l'ay deja dit fixer un revenu de 50 m. Roupies a Majourbender c'est bien le moins que l'on puisse donner a une ville ce que le Nabab et lui veulent que l'on donne mon nom, si on ne fait pas l'un ou l'autre il est inutile d'en parler davantage je n'en seray pas moins porte a rendre tous les services qui dependrons de moy c'est eux qui l'ont proposes ainsy joint de mecontentemens de ma part si la chose ne reussit pas.

Ce que vous me marque de Delhy sur la valeur a quoy a monte le demontre bien que l'on y est aussy fol qu'a Paris, cependant cette joye repandue parmy les mogols devrait faire mourir de honte ceux qui se sont opposes aux progres que vous eussies pousse plus a l'avantage de Salabetjinque.

Je ne puis que vous louer et vous remercier de la conduite mesuree et reflechie que vous tenes avec Bajirao elle est au mieux et soutient de meme l'honneur de la Nation, qu'elle obligation ne vous a-t-elle pas et moi en particulier qu'elle reconnaissance ne vous dois-je pas Dieu veuille que vous en soyes recompense de notre monarque et que ce que j'ay demande pour vous soit accorde j'en seray dans la plus grande

joie quand j'en recevray la nouvelle, je ne scaurais aussi trop vous louer de la protection que vous aves accorde a Jinapety et de l'attention que vous aves eu, qu'il en fut mention dans le traite fait avec Bajirao ce sont par des traits semblables que vous vous immortalises, que vous secondes parfaitement ma facon de penser et que vous mettez le nom francai au comble de la gloire dans cette partie de l'Asie. Dieu vous conserve en parfaite santee pour pouvoir terminer tout ce que vous aves entrepris.

Les pertes que vous me detailles qu'a supporte Bajirao sont bien considerables il ne s'estait jamais trouve a telle fete, et qui aurait jamais pense qu'une poignee de francais aurait porte le fer et le feu dans le milieu des pays des marattes. Vous aves raison de dire que la Gloire du Roy et de la Nation est portee au plus haut, je ne puis vous en donner une meilleure marque, qu'en vous disant que j'ai recu de ce fier Nabab de Bengale qui traite les Nations comme ses valets, la lettre du monde la plus soumise, je vous en envoye une copie afin que vous la fassies lire au Nabab et a son Divam.

Vous devrie deja mettre la main a l'oeuvre pour faire monter les pieces de canons dont vous voules augmenter l'artillerie du Nabab, dans le tems vous m'envoyeres tous ces calibres afin que je puisse faire travailler a toutes les gargousses suivant qu'il les faudra, il est certain qu'avec le monde dont vous faites compte et cette artillerie le tout commande par vous vous feres des merveilles, mais qui pourra vous succeder, c'est la le diable et a quoy je n'ose penser. Il y aurait bien d'autres reformes a faire dans les troupes du Nabab que celle a laquelle il travaille mais la chose parait bien difficile chez des peuples aussi indisciplinables cependant 15 a 20 m. bons cavaliers avec nos troupes et nos cypayes feraient la loi dans tout l'Empire. Ces bagages effroyable sont aussy un article qui demande une grande reforme ainsy que le train de leurs

femmes qu'elles depenses de moins si tout cela estait comme cela doit-etre. Comme ce n'est que le duplicata de la votre du 24 janvier que j'ay recu, je n'ay point recu cette lettre du Nabab ou est tout le detail des actions, je n'en ay recu qu'une assez courte ou il me fait part de son dessein de venir de ces cotes-cy. Je souhaitte bien que le Divan ait pu tirer une bonne somme de Morarao, vous ne le scaures que tard. A-t-on songe a donner quelques gratifications aux troupes elles ont bien meritees, et j'espere que MMs. les officiers se seront tenus tranquiles a leur egard, ils en ont assez recu pour rien. Le Nabab peut-etre persuade ainsy que son Divan que sans les anglais il y aurait plus decu ou que la tranquilitee serait retablie dans cette partie si M. Dauteuil avait manoeuvre comme il le pouvait (.....) tout serait termine mais cet homme a pense sur tout cela bien singulierement, il en resultera un bien pour le Nabab, puisque le voyage que ces affaires l'obligent de faire de ces cotes, l'indemnisera de toutes ses depenses pourvu que l'on s'y prenne bien. Je vois avec plaisir que la reputation du Nabab s'etablisse et que les Patanes lui demandent pardon cela fait une Nation bien perfide qui (hait dougene) tout ce qui est mogole le Nabab fera bien de ne sy fier que de sorte, cet exemple en attirera d'autre et je souhaitte bien que Mahamet Alikan vienne egalement tomber a ses pieds, mais j'en douteray jusques a ce qu'il n'ait remis Tirichirapaly. Je souhaitte bien que ce que vous me marques de Gazendinkan soit vray tous ceux qui jusques a present en ont fait leur bouclier seront bien sots si le fait est vray, vous feres bien d'engager Salabetjinque a lui ecrire qu'il lui accorde son amitiee et qu'il lui demande la sienne et sa protection, je crois bien qu'il n'y manquera pas. Je suis enchante des sentimens dont vous me faites part, je vous en remercie de tout mon coeur et je vous prie de penser que mes sentimens pour vous n'ont point ete alteres un moment, je l'ai dit a tout

le monde et je publie que vous seul etiez capable de mener bien cette importante operation et que je benissais tout les jours le Seigneur de vous avoir inspiré de venir me demander la conduite de cette affaire ce sont mes sentimens que vous n'avez du tout point dementis, vous ne faittes au contraire qu'augmenter mon estime ma reconnaissance et mon attachement pour vous. Continuez mon cher Bussy dans les sentimens ou je vous ay toujours vu, la gloire du Roy celle de la Nation et les interets de la compagnie ne peuvent être en meilleure main, vous conduires l'une et l'autre autant que vous le voudrez vous estes a ce sujet entierement le maitre, mais je serais au desespoir que vous pensiez en situt a votre retour. Vous avez comme tous ceux qui sont a la tete des affaires les memes desagrement qui on a eu plus que moy, et qui a jamais trouve plus d'ingrats. Vous l'envoirez aussy bien que moy ce sentiment indigne de l'honnete homme et qui n'est malheureusement que trop commun j'y mettray ordre autant que vous le souhaittes et le plus tot que je le pourray. Vous n'ignorez pas que Mainville a le defaut de vin et du jeu, deux points essentiels sur lesquels je l'ay deja prevenu et auxquels je vous prie de tenir la main, il promet monts et merveille, je souhaitte qu'il pense juste.

Je vais faire ecrire les Srs. Drean de Grille, Launay et Duteil reçus Enseigne du 1er de fevrier, ils m'ont ecrit tous quatre, je les remercie et je n'ay autre chose a leur recommander que ce qu'ils me promettent par leurs lettres.

Vous pouvez faire recevoir Canard enseigne d'artillerie et lui donner le commandement de cette partie, vous lui direz que cette promotion ne doit avoir lieu qu'autant qu'il restera avec vous, car s'il lui prenait envie de revenir, il n'y a rien a faire pour lui, Vous choisirez dans les jeunes gens que je vous envoyeray de quoi faire des eleves pour lui. Je verray aussi pour le chirurgien, celui dont vous me parlez est

un pauvre sujet qui ne peut s'eloigner de sa femme, s'il veut marcher je vous l'envoiray, mais vous n'en serez pas longtemps content a moins qu'il ne prenne une resolution de se passer de sa femme pour quelques temps.

Je vois avec plaisir les sentimens de M. Bugray je l'ay toujours connu pour un excellent sujet il me parait qu'il vous est attache, car dans la lettre qu'il m'ecrit il n'a dessein d'y rester qu'autant que vous: dittes lui s'il vous plait que je le remercie. Je suis ravy que le jeune Rumont et de Ligny soient dans les memes sentiments.

J'ai parle a Kalenderkan des bonnes intentions du Nabab de son Divan pour luy et qu'il convenait qu'il se rendit a Masulipatam pour y prendre le gouvernement de Rajimendry etc-- a quoy il m'a repartit avec raison que n'ayant pas le moindre petit papier de l'un et de l'autre il ne pouvait partir, cette raison m'a paru assez specieuse et suivant toutes les apparences les lettres pour luy du Nabab et du Divan sont dans votre premiere expedition de votre lettre du 24 janvier qui ne m'est pas encore parvenue, je suis donc convenu avec lui que nous attendrions l'arrivee de ce paquet et que lettres ou non pour luy il partirait ensuitte par mer pour Masulipatam ou il attendrait les ordres du Nabab et de son Divan, quant a envoyer sa famille a Alderabat, je ne suis pas tout a fait de ce sentiment parce que l'ayant icy je suis plus assuré de la fidelitee de cet homme tant pour nous que pour le Nabab, et que cette famille une fois eloignee d'icy et que lui ne se comportat pas bien, on dirait que je n'ay protege qu'un coquin que je ne pourais plus tenir en bride. Le Divan doit etre assure de la fidelitee de tous ceux dont j'auray icy les familles il peut le voir par tous ceux qui ont icy les leurs comme Cheribrahim, Mouzaferkan et autres Capitaines cipayes que cet homme et son maitre se mettent une fois dans la tete que je ne cherche que leur avantage et qu'il serait

a souhaitter pour eux que tous les Seigneurs qui sont auprès de lui eussent icy leurs familles, il serait plus stable dans son gouvernement. J'approuve fort les arrangemens que vous avez pris pour les hopitaux a Aurangabat et a Golgonde ce sera un soulagement pour les pauvres malades.

Comme il convient que vous recevies promptement cette lettre, je la finis, elle repond aux deux dernieres du 24 janvier et 5 fevrier. Je parcoureray les autres apres, et je verray s'il y a quelque reponse a y faire. Je finis en vous remerciant de rechef de tout mon coeur de ce que vous faittes du bien pour la Nation et la gloire du Roy. Dieu vous conserve en parfaite santee. Je ne scaurais trop vous recommander de presser votre marche elle decidera absolument de toutes les affaires. Soyes bien persuade de mes sentimens pour vous et pour de ceux de ma femme, nous nous entretenons souvent avec complaisance de vous elle vous embrasse j'en fais autant et suis sans reserve mon cher Bussy votre ---------

M. Verry. ce 10 mars 1752.

Je reponds en meme tems, Monsieur, a vos lettres des 5, 6 et 7 du courant que j'ay recu hier et aujourd'hui. Le Sr. Milon m'a donne nouvelle de son arrivee a Chingueul Pet avec 50 cipayes et 10 Topasses en voila assez. Bien de plus inutile que la cavalerie Maure, il seroit bien a souhaitter qu'ils voulussent quitter Ressaeb. Ils auront beau crier je n'envoiray d'argent que lorsque les amaldars executerons mieux les ordres secrets qu'ils peuvent avoir de Chandasaeb et de Ressaeb. C'est ce que vous pouves dire tres serieusement a celuy-cy. Si le Nabab de Vilcour vient se joindre a vous, vous devez sans balancer le tenir consigne et luy dire que vous ne l'envoyeret loy s'il ne paye un couple de Laks de Roupies pour indemniser les depenses qu'il a occasionne. Il ne faut du tout point vous ouvrir a qui que ce soit sur cette operation qui demande un secret inviolable c'est un coquin qu'il faut pressurer.

Les coups de canons de Madrast sont pour le depart du Gouverneur. Arombatte a envoye de l'argent.

Je n'ay point entendu parler de la cavalerie partie pour Trichirapaly La Volonte n'est qu'un menteur et a vous dire ainsy cela ne fait qu'un faquin.

La depense dont est charge Arombatte est exhorbitante, il seroit a souhaitter que l'on y pu veiller, mais qui en chargert Je n'en scay rien, tous les anciens ecrivains sont mis en prison. Je vais presser le depart de M. Brenier et du Sr. Camboye. Je suis tres sincerement Monsieur, votre ----

M. Hoyt. a Fond. ce 11 mars 1752.

Je reponds, monsieur, a vos lettres des 5 et 6 du courant. Nous n'avons pas de sergent qui sceche ecrire a present. On a ecrit pour en faire venir un, ou vous l'enverra aussitot. Vous aves bien fait d' envoyer a M. Very les 20 Topasses qu'il vous avait demande. Il en a renvoye 10 pour demeurer a Chingvelpette avec le Sr. Milon a qui vou fournires les munitions et utensiles qu'il pourra vous demander. Vous pouves vous entendre avec luy et Villam Raja pour chasser ces gueux de pions qui peuvent roder dans les environs. Vous veillerez aussy sur Chingvelpette pour y envoyer les secours suivant les occasions: tachez de remplacer ces Topasses le mieux que vous le pourres. Vous n'aves rien a craindre pour votre place. Je me retablis et vous remercie de la part que vous prenes a ma sante.

Je souhaite que vous puissiez reussir auprez de nos deserteurs francais a mesure qu'il vous en viendra, vous pourrez les envoyer a l'armee. J'ay appris que M. Very s'estoit saisy de Cavery Pakan qui est une forteresse qui genera beaucoup le passage des Anglois. Je suis tres parfaitement etc ./.

Arch. Vers. 3748. Pond. Kjean. 11 mars 1752. p. 295 - 296 ms

p. 558

M. de Kjean. Ce 11 mars 1752.

J'ay recu mon cher neveu deux de vos lettres du 4 Decembre et 5 janvier, comme elles ne sont qu'une repitition en raccourcy de ce que me dit M. Bussy plus en detail, je n'ay rien a y repondre que de vous prier de continuer a bien faire et a seconder M. Bussy dont j'ai appris avec plaisir le retablissement. Je vous remercie et tous vos MMs. de la bonne conduite et de la valeur avec lesquelles vous vous etes si bien comporté pendant cette guerre qui fait tu honneur infini a la Nation. Il est malheureux pour Salabetjingue qu'il se soit trouve environné d'un si grand nombre de traitres sans quoi Ragirao estait perdu. J'apprends avec plaisir que votre armee s'est mise en marche pour venir au Quichene, il fallait cela pour mettre a la raison une bande de miserable que le siege de Tirichiravaly trop long a rendu insolents, j'attends cette arrivee avec empressement. J'ecris amplement sur tout cela a M. de Bussy. Votre soeur est grosse: j'ay ete assez malade, je me retablis doucement, il est facheux que les Srs. Cliron se soit fait tuer sa succession fera rire quelqu'un. Je suis tres sincerement -----

M. Milon. ce 11 mars 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, vos lettres des 8 et 9 du courant qui m'apprennent votre arrivee a Chingvelpette avec le detachement que vous a donne M. Very. J'ecris a M. Hoyt de vous fournir ce que vous aures besoin, mais je vous prie de ne luy demander que le necessaire et l'utile. Voicy une lettre pour le Gullidar a qui je donne ordre de vous remettre toutes les munitions de la place et de vous faire passer en revue tous les gens qu'il dit avoir dont il sera toujours le capitaine. Je luy marque aussy de vous remettre les clefs de la forteresse. Vous donneres aux Cipayes armes qui deserterons de l'Ennemy la meme paye qu'aux notres et vous les gerderes dans votre garnison. Vous pouves egalement donner aux Portugais la meme paye que ceux qui sont deja a Chinguel Patte. Je suis bien persuade que vous donneres tous vos soins a la conservation de cette place que l'on dit n'etre pas facile a attaquer. Entendez vous avec M. Hoyt et Vilam Haja pour chasser tous les gueux de Pions anglois qui pourroient venir piller dans les Aldees dans les environs de Covelon et de Chingvelpette. Envoyes moy un Etat au juste de tout le monde que vous aves dans le fort. Je suis tres parfaitement, etc -----

Tachez d'ameliorer la vieille poudre que vous aves.

M. Very. Ce 11 mars 1752.

J'ay reco, Monsieur, votre lettre du 6 qui m'apprend que vous vous etes empare de la forteresse de Cavery Pakan, moitie gre, moitie par force. Vous voyes que ce poste est bien important et que le Gulldar sous des apparences trompeuses faisait les affaires avec les anglais. Vous feres bien de luy dire que toute cette canaille qu'il garde est inutile et d'en renvoyer la plus grande partie en gardant leurs armes. J'ecris a Ressasaeb qu'il fera bien de se faire suivre par cet homme qui s'est mal comporte dans tout cecy. Les troubles finis on luy rendra sa forteresse, mais on ne peut s'en dessaisir a present. Ne vous pressez point de mettre le pavillon blanc sur les forteresses. Cela pourroit donner de l'ombrage et dites en particulier a La Volonte de ne le point arborer par la suite jusques a de nouveaux ordres. Il ne faut point entreprendre le siege d'Arcatte. Il faut un coup de main et rien de plus et si les Anglois font des sorties sur les Bazards et ailleurs, il ne faut point les menager. La moindre perte diminuera toujours beaucoup leur nombre. Vous deves jetter du monde sur tous les chemins pour arreter les lettres. Ce point est essentiel. Vous deves aussy envoyer des coureurs pour chasser les faiseurs de recoltes, et faire en sorte d'avoir ce restant pour nous. Taches d'avoir des echelles. Le nombre de blancs dans Arcatte est si petit qu'ils ne peuvent se multiplier ..... dans les divers endroits ou l'on peut escalader en meme tems. Ce poste de Cavery Pakan est tres important et je souhaite comme vous que vous puissies me donner la nouvelle d'Arcatte. J'ens donne a l'ordinaire l'argent a Ressasaeb si j'avois vu que les Amaldars eussent ete exacts a payer, mais comme je vois que ces gens la ne font que se mocquer de moy, je tiendray egalement ma bourse fermee. Vous pouves dire a Ressasaeb que

c'est la l'unique raison, que j'agis de bonne foy et que je n'aime point a etre trompe. Sans doute que Ressaaeb aura fait detruire cette aldee dont vous me parles qui est sous la portee de canon de Cavery Pakan.

Vous pouves egalement dire aux chefs de la cavalerie ce qui me retient pour envoyer l'argent. Je suis tres sincerement, etc.

M. Destimanville. a Pondy. ce 13 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre que vous dattes du 13 et qui doit l'etre du 11. J'avois deja appris tout ce qui s'estoit passe par le pere Montjustin et M. Plouaguelec que M. Very m'envoye de Vandavachy ou il est avec tous les officiers et une quarantaine de soldats et une vingtaine de Topasses. Il estoit fort en peine de vous et du Sr. Daublin. Vous voila, grace a Dieu retourne et je suis charme que le Sr. Daublin ne soit que Prisonnier. Je crois bien que le chef du fort ou vous estes panchera toujours du cote du plus fort.

Cependant la crainte qu'il peut avoir du pillage de son aldee apres a pu l'engager a donner ordre a ses habitants de foir avec leur effet. Je ne sony quel ordre vous donner au sujet de ce fort s'y comme M. Very me l'a marque on y a arbore le pavillon blanc. Je doute que les Anglois l'attaquent, puisque vous ne marquez pas de leur dire qu'ils voyent clairement pour que l'on tient ce fort que pour le Roy et la Nation. S'y ce Pavillon est donc arbore, il faut faire vos efforts p'r le deffendre toujours le Pavillon flottant et faire de frequentes protestations au commandant Anglois et en l'avertissant que nous userons de represailles partout ou est et sera arbore leur Pavillon. Sy ce Pavillon n'y est point arbore, vous feres comme vous le jugeres le plus convenable. Vous ne devez pas manquer de vivres, il y en a provision dans la Place, ainsy que des munitions, outre celles du Cuddalor, il y en a que nos VVs y ont laissees en passant. Je vous en voye par les porteurs 600 pag d'or qui vous servirons tant pour donner aux 100 cipayes d'Alamparve un accompte que pour vous fournir de vivres etc. Je vous le dis encore, Monsieur, s'y le Pavillon du Roy y est arbore et que vous faciez vos protestations, je doute que les anglais l'attaquent. C'est sur quoy vous devez avoir grande atten-

tion. Le porteur de votre lettre m'assure que le Pavillon est arbore, ainsy cela meritte toutes vos reflexions. La conduite des anglois dans cette occasion decidera de bien des choses. MMs. Very et Plousqueleo croyoient avoir perdus tous leurs effets. Vous leurs aures fait plaisir de les faire partir. Sy vous estiez force par la force de quitter Caveripakan, vous vous replieres avec tout votre monde et celuy de la Volonte et d'Alikan a Vandavachy ou vous apprendres la route que M. Very aura prie avec son monde et vous ires les joindre, mais je vous le repette encore prenes garde a la conduite que tiendrons les anglois dans cette occasion, elle est importante pour nous. Faittes bien mes compliments a Alykan et dites luy que je suis extremement content de luy et que sy les autres chefs auroient fait comme luy, la victoire estoit a nous. Vous ne pouves me dire combien de blancs ont etes faits prisonniers? Je suis tres sincerement etc ---

J'ay recu en meme tems, Monsieur, vos lettres des 6,7 et 8. nos. 180 et 181. Il y a de la mauvaise volontee dans les porteurs puisque celle du 8 arrive en meme tems que celle du 5. Je souhaite qu'Alencam reussis e dans sa negotiation. Le Nabab est fort le maitre de luy pardonner tout ce qu'il voudra pourvu que cela oblige le Tanjaour a prendre party pour luy. C'est au reste le seul qui luy reste a prendre l'approche de Salabetjinque ne luy laisse pas d'autre party a prendre. Le Nabab a raison de vous dire que le Tanjaour ne verrois pas avec plaisir le Cajassour maitre ce dernier. Ainsy il ne sera as difficile de mettre l'autre dans votre party. Je vous ay deja dit ce que je pensois des Dipayes de Celemkan. Ce sont des gueux que vous deves desarmer et les laisser aller ou bon leur semblera. Je suis surpris que Chekassem m'ait ecrit que vous l'avies empeche d'envoyer icy Celemkan et q e vous vous chargies de m'en ecrire. De pareilles fautes ne peuvent se pardonner, et je suis mortifie que vous ne pensies pas comme moy a ce su et. Tant pis pour ce jeune homme vous luy faittes plus de tort que vous ne penses. Je m'inquiette peu que la cavalerie de Chandasaeb l'abandonne toutes ces menaces m'inquiettent peu et vous pouves assurer Chandasaeb qu'il est inutile qu'il vienne icy: le voyage seroit bien en l'air. Cela ne fait qu'un miserable dont vous voules ignorer tous les tours. Les demandes augmentent a chaque fois d'un Lacs. Cela ne luy coute pas plus a dire qu'a ne pas payer.

Je vous ay deja repette plusieurs fois ce que je pensois au sujet

de cette mauvaise humeur que l'on affecte sur les gens d'Arombatte; elle est mal en place.

M. Dumesnil a raison de penser comme il fait. Tout brave homme pense de meme et ne laisse point agir sa passion. D'autres s'imaginent s'acquerir l'estime des gens. Ils se trompent. Il ne leur reste de leur mauvaise humeur que la titre de mauvaise tete. A quel propos Mrs. les sous-lieutenans sont-ils de mauvaise humeur sur M. de Longueveille? Ne sont-ce pas les intentions de la compagnie que sa marine, lorsqu'elle sert a terre roule suivant son rang avec les officiers d'infanterie. Tout cela est mal placee et prouve qu'il y a plus de mauvaise volontee que de bonne dans la plupart de ceux qui sont a son service. Vos memoires de demandes se repettent et vous oubliez d'un jour a l'autre ceux que vous aves deja envoye. On a envoye presque tout ce que vous demandes par ce dernier memoire, a la reserve de la bougie que je vais dire de vous envoyer. By Chekassem donnoit a ses Cipayes la paye que vous luy comptes tous les mois ils luy seroient plus attachés. Mais ces gens la voleroient sur l'autel. Comme vous pouves trouver des lettres de change sur Mareikal je vais y faire passer 120 mil roupies pour le mois qui vient.

Le valet de M. Cope fait un portrait bien pitoyable de la garnison angloise de Trichinopaly et de la division qui regne entre les officiers. Tout cela n'est pas fort a craindre.

Je ne puis rien faire pour M. de Moburente pour faire crier de nouveau, ainsy je suis mortifie de ne pouvoir le servir, il faut que la compie. s'explique a son sujet, et en attendant qu'il prenne patience. Je suis.....

M. Milon a Chinguelpette. ce 13 Mars 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 10 du courant. Je crois bien que vous feres votre possible. Tous ces gueux de Mal Raja s'y Vilam Raja le veut, il peut vous ayder, mais on se plaint de luy et l'on dit que ce n'est qu'un coquin. Ces gens ont disparu de l'armee avec 15 jours de paye.

Faittes apporter autant de Nestly que vous le poures dans la forteresse. Je ne scay si les dix Topases que vous aves sont de Covelon ou d'icy. S'ils sont de Covelon demandes leur paye a M. Hoyt. J'attends votre etat des gens qu'il y a dans le fort pour vous envoyer aussytot de l'argent. Je vous ay deja demande de vous addresser a Covelon pour vos besoins. Je crois que M. Hoyt a monte les quatre canons, ainsy vous n'aures point la peine de les monter. Faittes nettoyer le fort et mettes le en Etat de deffense. Je suis etc.

M. Very. ce 13 mars 1752./.

J'ay recu, Monsieur, votre Billet que m'a remis M. de Plousquelle qui m'a tout rapporte. Il ne faut pas se decourager et je ne vous demande a present que de vous rendre a Cingy ou a Chettepette avec le monde que vous avez avec vous. Suivant les nouvelles que j'ay, j'apprends qu'il se rend beaucoup de monde a Chettepette, ainsy je crois que cet endroit convient le mieuse pour rassembler les debris je vous envoye 500 R. que j'avois icy avec moy, du papier, des plumes, de la cire. Je vais dire que l'on envoye des hardes pour les soldats. Ecrives au Sr. Patte le party que vous comptes prendre afin qu'il vous envoye des cartouches. Je suis, etc.

L'on dit qu'il y a beaucoup de Cipayes a Chettepette.

M. Very. ce 13 mars 1752.

Par une lettre, Monsieur, de M. Destimanville, j'apprends qu'il est a Cavery Pakan avec une vingtaine de Blancs tant francois que de sa compagnie, et Alykan avec 40 cipayes. Je luy marque que comme vous aves fait arborer le Pavillon a Cavery Pakan que je doute que les anglais osent l'attaquer, et qu'il est a ce sujet a faire toutes les protestations requises dans cette occasion. J'envoye par les porteurs, 500 Pag. d'or a cet officier qui a ete oblige de quitter cet endroit d'une facon ou d'autre, et qu'il vous ait joint. Vous prendres ces 500 pag. pour en faire usage pour la troupe. Je luy dis cependant de tenir bon autant qu'il le poura. Il me marque qu'il devoit envoyer icy plusieurs de vos effets ainsy que des autres officiers, je souhaitte qu'ils vous parviennent. J'attends le party que vous aures pris soit p'r Chettepette ou Gingy. L'on me dit le premier endroit plus pres. Lorsque vous y seres rendu et lorsque vous aures vu de quoy il s'agit, je vous feray relever. Je scay que vous estes accable de fatigues. Il a du partir ce soir des hardes pour les soldats, le tout se rendra a Gingy ou vous pouves ecrire qu'on les envoye a Chettepette.

Faittes une declaration que vous feres signer par tous vos officiers par laquelle vous declareres qu'aujourd'huy tel jour, le Pavillon du Roy a ete arbore sur le forteresse de Caveryrakan; cette piece servira bien s'y les Anglois ont l'aydace d'attaquer cette place.

Je suis etc ---

LETTRE CODEE

Je suis dans l'impatience, Monsieur, de savoir comment Alemcan aura termine avec le Tanjaour. J'ay recu hier au soir une lettre du Roy de Payssour. La plus jolie et demandant fortement mon amitiee. Ce sont les Arcaras que j'y avois envoye qui me l'ont rapportes et qui disent que l'on l'est a vitement deseche aussytot que l'on a ete informe de la marche de l'armee de Malabetjin ou vers ces cotes-cy. Ces memes Arcaras assurent que l'on a deseche courriers sur courriers a Trichirapaly pour en rappeller le Malary et les troupes. Ces memes Arcaras avoit rencontres a Chelam un millier de cavaliers de Morarao qui alloient au secours de leur pays. Il est surprenant que vous ne vous apperceviez point de cette diminution dans les forces de l'ennemy, ce qui me fait penser que vous estes mal servi par vos espions ou que vous penses que cette diminution n'est occasionne que par les courses que ces gens la font. Ce que je vous marque est positif, c'est la frere de Morarao qui commande cette cavalerie.

J'ay recu hier au soir des nouvelles assez facheuses de notre armee d'Arcatte elle s'estoit avancee pour sur [illegible] Arcatte qui estoit fort degarnie de monde les Anglois n'y ayant laisses que dix Cannes, quelques Topases et peu de Cipayes ou s'estoit emparé de Cavery Pakan qui auroit gene la communication de Madrast. Il estoit party de la pour Arcatte qui n'en est qu'a 3 lieues lorsque l'on fut averty que les Anglois estoient part de Madrast et qu'ils estoient deja entre Canjivaron et Cavery Pakan. Sur le champ on prit la resolution d'aller au devant et comme de leur cote ils marchaient aussi, on se rencontra a une demie lieue de Cavery Pakan ou le combat commencat vers les 5 heures du soir. Tout l'avantage fut de notre cote les ennemis furent mis en fuite et l'on s'estoit rendu maitre de deux pieces de canon. La nuit venue, l'on n'attendois plus

que quel [illegible] coup d[e] fusils [illegible] par la, et qu'on attribuoit a la poursuite des fuyards. [illegible] se rejouissoit de la victoire lorsque l'ennemy s'estant coulé par un fossé profond fit une decharge considerable sans faire [illegible] c'est alors que l'on s'apperceut qu'il y avoit de la trahison, surtout de la part du [illegible] du brave Abdoulkader qui [illegible] au [illegible] ou les [illegible] par [illegible] ce qui prenoit nos gens par derriere. Tous les cipayes suivrent ce mauvais exemple et notre poignee de francois fut accablée. [illegible] seul [illegible] 30 ou 40 cipayes n'abandonna point et ne pris la fuite [illegible] qu'il vit qu'il n'y avoit plus moyen de faire autrement [illegible] jusques a present il ne [illegible] que deux [illegible] on croit [illegible] Bousquel [illegible] qui est venu [illegible] 300 hommes [illegible] jusques a present que nous n'en [illegible] estry et a [illegible] question de n' [illegible] ce qu'elle est devenue. J'y [illegible] la renvoyer a son pere. [illegible] cette [illegible] Elle ne doit [illegible] vous [illegible] au contraire montrer [illegible] autant que vous pourez notre [illegible] c'est dans ces occasions qu'il [illegible] Les approches de Salabetjinque vont bien [illegible] encore de recevoir la confirmation. Il [illegible] Alons, mon [illegible] trop orgueilleux

Une [illegible] est plus a craindre que lorsqu'elle est

mel[illegible] d'[illegible]ment qui nous font connoitre que c'est de luy seul qui depend tous les evenements. [illegible]tre r[illegible]ation a ses decrets nous attirera encore, plus sa protection. L'argent part ce soir pour [illegible]areikal ainsy agisses en consequence.

Je suis....

M. Patte. ce 14 mars 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre d'hier que vous dattes du 14. Vous erres d'un jour. Vous recevres par les porteurs les 908 R. montant de l'etat que vous m'aves envoye. Je ne doute pas que vous n'ayes pris de justes informations sur les 109 cypayes que vous venes d'engager. D'ou peuvent provenir les fusils et les pistolets dont plusieurs de ces gens la sont munis ? Vous deves aussy faire examiner leur conduite afin d'etre assure que ces gens-la n'ont point de mauvais desseins. M. Very est a Vandavachy avec pres de 60 blancs et quelque Topasses. Il y en a aussy une dousaine a Caverypakan. Il y en aura sans doute a Velour et a Chingvelpette d'ou j'attends les nouvelles. Nous avons aussy retrouves cinq de nos canons. Ainsy avec l'ayde de Dieu, le mal ne sera pas sy grand. On le doit entierement a la fuite des cipayes et de la cavalerie. Je vous ay deja marque de garder tout ce qui pourra vous venir et d'attendre le party que prendre M. Very. J'ay donne ordre de vous envoyer 50 m/ cartouches et des pierres a fusils.

Il y a un chirurgien avec M. Very et je vais ordonner que l'on envoye des remedes. Rasasaeb ne fera pas longtems sa demeure a Gingy. je l'attireray ici sous quelques pretextes. Il est aussy aucl que nous de sa cavalerie. Il veut s'en debarasser.

Faittes entrer du Nesly et du ris dans votre place aihsy que de la mantegne. Voicy un ordre pour l'emplaar pour fournir le nesly et le ris. L'ennemy a perdu un monde infiny cette victoire luy coutera cher Il est, dit-on, aller a Arcotte s'y reposer et s'y retablir. Je suis, etc ---

M. Very. ce 14 mars 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 12. Je voin avec plaisir que nos Blancs se rassemblent. Je compte a peu pres 80 dont j'ay deja des novelles. Le reste viendra petit a petit et peut-etre MMs. les Anglois nous feront-ils la grace de nous rendre ceux qu'ils auront fait prisonniers dont je ne crois pas que le nombre soit fort grand. J'attends des nouvelles de Velour et de Chinguelpette ou l'on dit qu'il y en a quelqu'uns qui ont pris cette route. Je vous ay marque hier ce que j'ay appris de Caverypakan, je n'en scay pas davantage. Je souhaitte bien que les Anglois ayent ete obligez d'abandonner les 5 Pieces de canons dont vous parlez. Il est aussy a croire que leur perte que l'on dit fort grande les aura oblige d'abandonner plus promptement cet endroit dans la crainte de quelques sorties des gens de Caverypakan. Le pauvre diable de Rajasaeb n'est point s'y coupable que sa cavalerie. Il en est la premiere victime. J'appris la lachete de nos soldats. Ce sont les belles recrues que la comp'ie nous envoye. Il est inutile que M. de Burry fasse les recherches que vous souhaitez. On vous rend justice, ainsy soyez tranquile sur cet article. Aussitot que vous serez rendu soit a Gingy ou a Chetpette, je vous envoiray relever. Mais il convient que vous rassemblies vos debris autant qu'il vous sera possible. Je ne vous demande plus que cette petite operation. On avoit envoye a l'armee 4000 R. Elles sont revenues. Elles sont parties hier pr. Vandavachy. Il y a tout lieu de croire que les Anglois ayant vu le pavillon blanc arbore a Caverypakan auront passe outre, mais je ne leur passeray pas le pillage que vous dites qu'ils ont fait dans l'Aldee. Vous ne me marquez pas la route qu'ils ont pris, sans doute celle d'Arcatte. Envoyez y du monde pour scavoir leur dessein. Je fais passer a Gingy des munitions et des hardes. Vous

seres le maitre de les faire venir ou vous seres.

Je viens de recevoir votre lettre du 9. Tous vos arrangemens pour p[illegible] prendre Arcatte estoient bons. Mais vous n'aves pas fait attention a ma lettre du 7 ou je vous disais de prendre poste a Caverypakun. Vous pouvies de la faire vos operations sur Arcatte et avoir toujours un lieu sure pour attendre l'ennemy de quelque cote qu'il vient. S'y la presente vous trouve encore a Vandavachy je crois qu'il convient encore mieux d'y rester. Cet endroit couvre un grand pays et s'y Taka Saeb vouloit laisser entrer dans son fort une vingtaine de blancs avec quelques Cipayes, le reste camperoit sous le canon de la forteresse. Gingy d'un cote, Chetpette de l'autre et Vandavachy, ces trois places couvrent un grand pays. Je vois cette idee meilleure que d'aller a Gingy n'y a Chettepet, ainsy donnes ordre a Gingy de vous envoyer ce que l'on y fait passer et ecrives a Chettepet et ailleurs que tous les Cipayes ayent a vous rejoindre a Vandavachy. J'attendray votre reponse pour vous envoyer en droiture des tentes. etc -----

80/ Duplicata

J'ai [illegible], Monsieur, de Gondelour que l'on s'y prepare a envoyer du monde a Divicote mais que l'on attends qu'il en vienne du detachement d'Arcotte pour les joindre a environ 40 Blancs qu'ils ont a Gondelour. C'est dit-on Filpatrick, qui doit commander ces gens la auxquels un convoy de munitions dont on manque absolument a Trichirapaly. Ce qui est assez [illegible] a comprendre. Ce convoy ne passera pas si l'on s'y prends bien. Envoyes des espions a Divicote et repondes en sur la routte afin que de l'un a l'autre vous soyes informes plutot du depart. Il est tres vray que [illegible] a [illegible] un bon nombre de sa cavalerie pour aller au secours de son pays et l'on a sure a Gondelour qu'il doit luy meme partir incessamment. [illegible] mouvements sont occasionnes par la marche de Calabet inque avec toute son armee et c'est je crois ce qui a engage le fan aour a [illegible]. J'attends quel aura ete le resultat du voyage d'Alemcan. Nos gens dispersés se rassemblent a Vandavachy et j'espere dans peu les faire rentrer en campagne ou vous les envoyer suivant que je verray l'ennemy agir. On vient de m'assurer que Filpatrick refusait de marcher avec un si faible corps et qu'il n'etoit point capable de toutes les astuces de Pope qui sçavoit mentir au mieux. Qu'il estoit assure que son arrivee a Trichirapaly y causeroit une revolte ne portant pas avec luy ce qui estoit du aux trouppes et aux cipayes a qui il estoit du beaucoup. Cecy [illegible] le gouverneur a qui le [illegible] a fait demander [illegible] de [illegible] pour l'aider a soutenir les frais de la guerre. D'ailleurs [illegible] est venu une lettre qui luy [illegible]. Tout cela fait de bonnes nouvelles dont je vous prie de vouloir bien profiter en ne vous inquietant du tout point de ce qui se passe de ces cotes. Je suis...

[illegible] Duplicata

Je reponds, Monsieur, a vos lettres des 9 et 10, du courant. Je souhaite que la rejouissance que l'on a fait, dites-vous, dans la ville pour la jonction d'Alaskan avec Manas y ne soit pas dans le vray ( ) ces 4 laks que le premier attends feront bien a Chandasaeb car pour moy je vous ay deja marque l'empossibilite ou je me trouve a cet egard et il seroit bien heureux pour Chandasaeb qu'il fut debarasse de cette cavalerie pour laquelle vous preches tant. Vous aures toute celle de Mesasaeb et alors vous seres content. Le Nabab peut faire battu telle monnoie qu'il voudra. Ces pretendues pertes n'existent que pour enrichir les parafs. Voila une bonne provision de vivres que vous aves avec de telles precautions on peut faire de bonnes affaires. Les attaques de l'ennemy sur la victoire vous font sentir leurs faiblesses. Il seroit bien a souhaitter que l'on en pu profiter pour les bien etriller. Arombatte paye tous les billets de son ecrivain, je vous ay deja ecrit au [illegible] a ce sujet. Vous aures recu depuis ma lettre du 5, la confirmation de la paix avec Bajirao et la marche de l'armee de Malabetjinque. Ce que je vous marquois hier vous fait voir les nouvelles que cette marche occasionne deja. Plusieurs personnes m'assurent que Morarao n'a pas mil cavaliers avec luy a Trichiranaly et que tout le reste est elle au secours de son pays. Il partira bientot luy meme. A quelle depenses vois-je passer les 1000 , que vous aves tire sur moy? Sera-ce pour Arombatte ou pour vos depenses particulieres Je vous ay deja marque que Montayen passoit dans ses depenses celles des gens de Charroie et de l'artillerie. Le billet que vous m'envoyes du Sr. Rose parle de Samatis, cette depense ne peut etre pour Arombatte puisque dans les votres particulieres vous passes tous les mois la de-

pense de 400, et que vous passes en outre des articles pour les ouvrages fait icy et la. Ces gens-la sont donc payes par vous, pourquoi les mettre sur le compte d'Arombatte, tandis que je vous ay marque plusieurs fois les especes de depenses qui devoient etre pour luy? Je vais demain a Pondichery j'examineray les comptes que vous m'avez envoyes et vous feres voir le faux de la lettre du r. [illegible].

Votre monde se rassemble et j'espere dans peu le mettre en etat d'agir, mais je ne veux pas un seul cavalier, ainsy vous seres content s'ils vont trouver le Nabab.

Je suis...

femme aussy de venir de votre part pour nous prier d'etre les parains de votre fille ainee. Je luy ay represente qu'il estoit de droit que luy et Mad, son epouse le fussent et que je le priois pour cette vois de vouloir bien nous en dispenser; mais ayant insistes, j'ay cede a l'honneur que vous voules bien nous faire en partageant le differend. Je seray le parain et Madame votre belle-mere la maraine. La ceremonie s'en fera demain. Vous voila donc mon commere, ce nouveau titre n'augmentera rien a l'estime que j'ay pour vous et pour mes cheres commeres. Je tache de rassembler quelques argent pour le Nabab mais j'ay bien de la peine, il est bien rare et je n'ay pas actuellement 20 mil Roupies en caisse. Je suis.....

M. Patte. a Pond'y ce 16 mars 1752 ./.

J'ay recu votre lettre, Monsieur, que vous datte toujours d'un jour plus tard. Envoyes a M. Very qui est a Vandavachy les soldats noirs et blancs, cipayes, etc. qui/sont rendus a Cingy, envoyes luy aussy des cartouches des pierres et des hardes et enfin tout ce qu'il vous demandera. Le lieu d'assemblee sera a Vandavachy, ainsy a mesure qu'il vous viendra du monde, faites les y passer et entretenes correspondence avec M. Very et Chetpet ou vous ecrives pour que l'on en fasse partir tout ce qui y est pour Vandavachy. Sy les Anglois faisoient passer du monde a Tirichirapaly, soit par l'ouest ou l'est de votre place, donnes en avis avec promptitude a M. Law par plusieurs occasions. Je suis bien persuade que vous veillea sur votre place dont le Pavillon la fera toujours respecter. J'espere dans peu que nos gens rentrerons en campagne. Je n'ay aucune nouvelle de nos chefs cipayes n'y d'eux d'on dit qu'il y en a beaucoup a Chetpet. Cela fait[illegible] de grands coquins. Je suis etc.---

M. Very. ce 16 mars 1752 ./.

Je reponds, Monsieur, a deux de vos lettres du 14 et une du 15 du courant. Le Sr. Destimanville aurois pu attendre ma reponse pour evacuer Caveripakan. Maitre du fort, on pouvoit obliger le Guilidar a fournir des vivres et il n'eut pas tarde a recevoir de l'argent. Mais enfin l'affaire est faitte, il n'y faut plus penser et je regarde l'abandon de cet endroit comme une suitte de notre malheureuse affaire. Quant aux munitions, il y en avoit dans le fort: tant de gens armes de Caytoques et meme de fusils europeens n'y estoient point sans poudre n'y balles. Vous ne me dittes rien des 500 Pagodes d'or que j'envoyois a M. Destimanville. Vous pouves vous en servir pour la paye des 160 cipayes de Cangivaron dont vous feres cependant bien de faire la revue. Je vous envoye par Antoine Cipaye 8 fusils avec leurs gargoussiers. Je vous envoiray autant ce soir pour completter le nombre qui vous manque. Vous ne me dites moy du brave Alikan, sans doute qu'il aura suivy M. Destimanville. Je n'ay jusques a present aucunes nouvelles des chefs Cipayes n'y de leurs coquins. On dit qu'il y en a b beaucoup a Chetpet. Vous aves bien fait d'ecrire dans toutes les forteresses pour qu'on vous les renvoyes. J'ecris a Rasasaeb d'envoyer au diable cavalerie et d'envoyer a Vandavachy tous les cipayes qui peuvent etre a Chatpet. Je ne scay si ce jeune homme a sorty de cet endroit.

Je puis aussy facilement vous regreer a Vandavachy comme a Gingy et votre situation est beaucoup meilleure pour couvrir un pays immense et et le meilleur de la province. Je vais donner ordre que l'on vous envoye 25 tentes en droitures. Demandes a Gingy des cartouches et les billemens des soldats, des pierres a fusils etc. Voicy une lettre pour Takasaeb par laquelle je le remercie du soin qu'il a eu de vous et de vos gens. Je luy propose de laisser entrer une vingtaine de

blancs dans son fort pour manier son artillerie en cas d'occasion. Je crois qu'il n'en fera rien. Je luy marque de faire a ce sujet ce qu' il luy plaira, mais de donner ordre que les vivres, en payant seront fournis a vos gens. Lorsque tout sera rassemble, je vous marqueray ou il faudra envoyer quelques centaines de Cypayes pour renforcer les garnisons. Cinny est bien a present. J'ecris a Patto de vous envoyer les blancs et les Cipayes qui se sont refugies a Chetpet chez luy. La lettre que vous avez recu de Daublin vous confirme la perte que l' ennemy a fait, mais il n'aura encore tout vu n'y sou. L'ennemy est pl us reserve la-dessus que nous. Je vous prie en grace de rester la ou vous estes. Dans quelques jours on verra ce qui sera le plus a propos. Mais il convient que vous restiez la. Voicy la lettre pour Tekasseb. Je suis etc ---

M. Very. ce 16 mars 1752 ./.

Je recois, Monsieur, votre lettre du 15, qui m'annonce votre depart de Vandavachy. Votre monde rassemble, le Sr. Tamasaeb est fils doux et je vous assure que vous aussies ete les maitres de sa ville basse et peut-etre meme de son fort ou il y a des richesses immenses. Vous feres bien de renvoyer la Voloute avec son monde a Vandavachy pour etre a portee de se transporter par tous les endroits ou il viendra des metteurs de Tornams, afin de tranquilliser les habitans et que nous puissions profiter du fruit de la recolte qui est faite, mais non vendue. Je vous prie de ne point manquer de faire partir son monde et de luy former jusques a 200 Cipayes pour cette operation qui doit toujours le tenir en haleine et n'avoir pas de sejour fixe. Je viens de contremander les tentes qui alloit a Vandavachy pour se rendre a Gingy. Je vous ay deja marque que l'on avoit envoyee 4000 R. et un ecrivain. Apres que vous aures paye les Cipayes de la Volontee, vous remettres a cet ecrivain le surplus de l'argent.

Douquia, Cadrierquan et Alykan sont dit-on a Chettepette. Le Sieur Destimanville peut venir, je ne demandois autre chose que les Anglois fussent venus attaquer Caveripakan et que l'on eut ete oblige de se rendre a eux. Il me paroit que M. Destimanville n'a pas fait assez de reflexion sur le Pavillon qui y etoit arbore et qu'il devoit au moins attendre ma reponse. L'on m'ecrit de Covelon que le commandant anglois avec un capitaine sont blessees a mort. Cela peut etre.

Si les gens que vous aves envoye a Arcatte vous ont assures que les Anglois estoient alles a Arcatte, il n'est donc pas vray qu'ils se soient presentes devant Cavery Pakan et s'ils y sont venus, comme le Sr. Destimanville a-t-il pu s'echapper avec tant de bagages? Je fais monter 8 pieces de canons de 4 et de 6 et 4 de 8# a mirottes. Je vais faire faire des charlots petits et commodes. Ainay j'espere dans

peu que nous pourons nous montrer en campagne. Mais point de Cavalerie et dites luy en arrivant que nous ne voulons plus d'eux et qu'ils peuvent aller servir l'ennemy s'ils le souhaitent. Il faut que vous disiez a Fauriarkan et a Douquia de venir se justifier auprès de moy. Que c'est le seul party qui leur reste a prendre, que c'est un conseil que vous leur donnes en amy. Lorsque vous seres a Chotpet et que vous aures rassemble autant de monde qu'il sera possible, je vous envoiray relever. Je suis etc ---

LETTRE CODEE Duplicata

J'ay recu hier a dix heures du soir, Monsieur, votre lettre du 11 du courrant no. 184. La nouvelle du combat d'Alemkan avec les Marattes meritte confirmation. Le nombre de mil ne coute rien a dire. Il est plus court que trois, quatre, cinq et six cens et ces miliers se multiplient a l'infini et malheureusement je ne trouve que trop de gens qui y ajoutent foy ce qui fait un tort infini a toutes nos affaires. Je vous le dit encore et vous le repette encore que Morarao n'a pas avec luy la moitie du monde qui l'a joint a Tric irapaly et que ce nombre n'a jamais eté a 30 [illegible]. Ainsy accomodes tous ces miliers que l'on distribue a droit et a gauche. Je dis encore que cette attaque de nuit du convoy party de Valgonde escorte par cent Cypayes est exagere, on fausse et que vous en croires tout ce qui vous plaira. Le Sr. de St. Germain est arrive, sans avoir trouve un coat et voicy une douzaine de Cypayes qui reviennent de Valgonde, qui n'ont rien vu. Les armees Maures sont un [illegible] de Charrades continuelles. Vous faites bien de faire l'indifferent sur ces pretendus malades. Vous me dittes l'effet des deux pieces de canon de l'ennemy sur Cheringuen. Sans doute que la piece de 13 n'a pu leur en imposer comme la veille.

J'ay vu votre plan d'attaque sur lequel je ne puis vous rien dire de positif, mais tout ce que je puis vous assurer c'est que vous aves affaire a un bien faible ennemy et qui vous crains plus que l'on ne veut le croire dans votre armee. Vous en aves tant de preuves que je suis surpris que l'on ne soit pas encore persuade. Quand un General a fait un plan qu'il crait bon et qu'il a peze les raisons pour et contre il doit agir. Le Francois quant on le consulte raisonne toujours assez mal et apres avoir souvent dit une bande de raisons qui n'ont n'y pieds n'y tete il agit dans l'action par ce que son honneur l'y engage alors et qu'

il ne scavoit ce qu'il disoit dans la consultation. Combien de Batailles n'eussent pas été gagnées sy les generaux n'en estoient rapportes aux conseils presque toujours timides d'un nombre de generaux [illegible]. Je suis bien persuadés que vous estes trop prudent pour rien mettre en compromis. Il ne faut pas mepriser l'ennemy mais aussy il ne faut pas tant luy donner et surtout a celuy a qui vous aves affaire. L'attaque que l'ennemy a fait a la Victoire vous prouve qu'il a voulu profiter de l'absence d'Alemgan ainsy il n'est pas aussy tranquille que vous le dites. Si le combat d'[illegible] avec [illegible] est vrai, vous ne deves plus avoir de doute sur sa conduite, mais il faut la confirmation. Vous deves l'avoir eu le lendemain compter sur un [illegible] et sur un Tanjaourien, il y a bien du risque. Je suis charmé que vous soyes delivré de votre rame de poitrine c'est le mal [illegible] qui n'est heureusement pas dangereux. Je retourne en ville aujourd'huy a cause de ma fete qui est apres-demain. Je suis....

M. Patte. ce 17 mars 1752 ./.

Je recois, Monsieur, votre lettre d'hier. Vous deves avoir recu hier 50 m/ cartouches. Vous en envoires a M. Very ce qu'il vous demandera ainsy que tous les Cipayes et autres de son armee. Qu'aves-vous ce-soin d'Europeens, ceux-la estant aussy pres de vous et qu'aves-vous a craindre? Ne montres point tant d'empressement pour les vivres, vous intimideres vos habitans. Il faut faire tout cela sans bruit et sans montrer aucune crainte. Je diray de vous envoyer une Moule a balle de pistolets et de Caytoques. A mesure qu'il vous viendra des effets d'icy, vous les feres passer a Chettepette. Voyes s'il seroit possible d'achepter un peu de gre et de force une vingtaine de paires de boeufs accoutumes a tirer les chariots. Payes les bien et me les envoyer. Je suis, etc ---

M. Milon. ce 18 mars 1752.

J'ai recu, Monsieur, votre lettre que vous dattes du 17 et que je crois du 16. J'ai vu l'etat que vous m'aves envoye dans lequel je vois des gens bien inutiles puisqu'ils n'ont point d'armes a feu. J'ecris au quelidar de s'en venir ici et de vous laisser entierement maitre de tout ce qui est dans le fort de Chinquel Pet. Dites, s'il vous plait, aux deux Portuguais de la Compagnie Destimanville de se rendre a Gingy ou s'est rassemble l'armee qui, s'il plait a Dieu reparoitra bientot en campagne. Vous feres pour l'aumonier ce que vous jugeres le plus a propos. Vous recevres tous les deserteurs francais qui vous viendrons et vous leur accorderes leur pardon en vertu du papier ci-joint. Je souhaite que vous aies bientot le nombre d'Allemands et de Portuguais que vous attendes. J'ecris a M. Le Blanc de vous fournir autant d'armes qu'il poura. Renvoies ici le deserteur francais. Il n'a rien a craindre, sa grace lui est accordee. Envoies le escorte par 4 Cipayes. Informes-vous au juste si la moitie des trouppes angloises sont veritablement retournees a Madrast et si ce n'est pas un fausse rapport. M. Daublin doit arriver ici aujourd'hui ou demain. Vous me renvoires de meme tous les Francais deserteurs qui viendrons. Je souhaite que le canonier hollandais se rende a vous. Paies le bien. Voici 5000 R. que je vous envoie. Les Cipayes que vous aves amene avec vous ont recus leurs payes jusques a la fin du mois. Ceux qui estoient dans la forteresse ont recus aussi. Le quelidar peut vous le dire. Vous pouves mettre en valeur le terrain dont vous me parles. Le quelidar que je rappelle ici n'aura plus rien a voie sur tout cela. Tous ces gens la ne songent qu'a volee. Ces gens a a sabre sont inutiles, et vous pouves leur dire d'aller chercher ailleurs leur vie. Lorsque le quelidar sera sorti, vous changeres les

Caytoquiers contre ceux que vous dites avoir meilleurs et a meilleur compte. Les autres pions avec des piques, vous pouves aussi les remercier. Si je dois au quelidar lorsqu'il sera ici, nous reglerons le compte ensemble. C'est un bon homme a qui je ne veux pas de mal.

Vous pouves laisser venir les habitans et les tisserans qui se presenterons et si vous pouves engager ces derniers a venir s'etablir a Villenour, je donne deux parodes par famille pour toutes celles qui viennent.

Vous feres bien de faire entrer dans votre fort des vivres comme Cabrita, boure etc--. Car il me paroit que vous aves assez de Nelly. Vous pouves faire paitre ces animaux tous les jours aux environs de votre fort. Faites aussi provision de bois a bruler.

Vous pouves prendre les 100 hommes armes qu'un homme ami de la Nation vous offre pour servir. Vous prendres la depense de vos coulis sur les 5000 P. que je vous envoie. J'ai donne ordre que l'on vous envoiat une caisse a Tambour. Examines un peu la conduite de Vilam Raja et de son frere. La fuite de ces gens lorsque notre armee s'est mise en marche d'Indatour me la rendu suspect. Si vous trouves votre belle pour l'arreter ni manques pas et renvoies le moi aux fers. Veilles aussi sur Canjivaron, et s'il estoit possible d'arreter Modensaeb qui n'est qu'un coquin ce seroit un bon coup. Voici ma lettre pour le quelidar par laquelle je lui ordonne de vous remettre tout et de venir ici.

M. Hoyt va vous envoier les canons que vous aves demandes. Faites veiller sur toutes les Aldees des ehverons et ne souffres pas que ces gueux de paliagarres si presentent. Je vous remercie du compliment que vous me faites sur ma fete. Dites a votre femme qui est a Coblon de bien s'informer de ce qui se passe a Madrast, Sr. Thome et ailleurs et de vous en donner avis. Je suis tres sincerement----

M. Very a Gingy. a Pondichery ce 18 mars 1752.

Je reponds, Monsieur, a vos lettres des 16 et 17 du courant. Les cartouches doivent etre arrivees a Gingy. La plupart des Cipayes qui reviennent sans armes ne les ont point perdues, mais les ont cachees pour en avoir de nouvelles; ainsy, monsieur, vous pouvez dire a tous ces gens sans armes qu'a la fin du mois ils peuvent aller chercher ailleurs, s'ils n'aiment mieux representer leurs armes. C'est un vol continuel a ce sujet. Suivant des lettres que je recois de Chinguelpet on m'assure que la moitie de troupes tant blanches que noires y sont retournees. C'est un deserteur francois qui y est venu qui l'assure. S'y cela est les anglois sont reduits a peu apres la perte immense qu'ils ont fait que ce deserteur fait monter a plus de 80 dont plus de 60 morts sur la place, il ajoute qu'il est deserte aux mêines plus de 25 personnes tant francois qu'Hollandois et qu'ils ont dans leurs troupes plusieurs Manillois qui ayant la couleur blanchattre passent pour des blancs. Je ne scay si ce detachement que l'on vous dit etre aux environs d'Harny ne soient point destine pour Trichirapaly. Il n'y aura pas lieu d'en douter s'il passe Chetpot et vous ne scaures trop promptement en donner avis a M. Law pour qu'il les fasse coupee. Je crois bien qu'il a pu passer de nos traitres au service de l'ennemy. Voyes s'y outre ces quinze boeufs de charrois vous ne pourries pas en achepter une vingtaine de paires. C'est de quoy j'ay plus de besoin. J'en ay deja ecrit au Sr. Patte.

Les 50 fusils et malettes vont partir. M. Destirenville part ce soir et je luy ay dit de demander les outils necessaires et pieces pour le rabillage des armes. Nous n'avons absolument qu'un armurier dont il n'est pas possible de nous defaire.

M. Brenier partira lundy avec M. Cauboye, Plousquelec les suivra de

pres. J'avois deja appris que vous avies pris de vous replier a Gingy. Il est certain que vous y seres plus surement qu'a Chetpet. Cependant pas doute que pendant que vous y eussies eté que les anglois fussent venus l'attaquer. Dès lors que le Pavillon blanc y est arboré s'y l'anglois vient l'attaquer cel y qui y commande doit declarer au commandant anglois qu'il tient cette place au nom du Roy, qu'ainsy c'est a luy a voir le party qu'il doit prendre. Ny malgre cet avis l'ennemy attaque, il luy enseira une protestation dans les formes, et luy declarera nettement qu'il regarde ces actes d'hostilite comme une declaration de guerre au Roy et a la Nation et qu'il agira dans sa deffense en consequence. Ayes soin de fournir des cartouches a cette place, il y a du vous en arriver 50 m/ et des pierres a fusils. On travaille au canon, on fera des avantraints aux plus grosses pieces mais il faut que vous ayes un peu de patience. Aydes moy du coté des boeufs. Vous aves 2 pieces de 28 et 2 id. de 12 a Gingy que vous pourries placer sous les murs de Gingy et qui obligeraient l'ennemy a s'en eloigner. J'attende l'arrivee de Resasaeb pour voir avec luy ce qu'il y aura a faire pour cette mandite cavalerie, qui ne vaut pas un diable. J'ay recrit a Abdoulnabybek qui est a Velour de faire des courses dans le nord d'Arcatte jusques a Pondernaly sans jamais rester un jour dans un endroit. S'il agit bien, je luy ay promis de payer sa cavalerie. Je suis etc---

[illegible] (duplicata) 13 mars 1752 a midy

J'ay recu hier au soir, Monsieur, votre lettre du 12, no 189. Je ne scay sy le rapport que vous fait vos espions au sujet d'Alencam et de Manossy est vray, mais comme je vous l'ay deja dit, tous ces gens la ne sont que des traitres. Je souhaite que votre rume n'ait point eu de mauvaises suites. Vous scavez que je m'interesse fort a votre sante. Dans la facheuse affaire de Caverypaxan, l'on assure que Clives a ete tues avec quatre officiers et que le premier a ete porte forte secretement a Madrast pour y etre inhume. Nous n'avons eu que deux hommes de tues et un blessé,ce qui marque bien la protection de la Providence. On fait compte que cette affaire coute 100 blancs aux Anglois dont plus de la moitie de tues, les autres blessés ou deserteurs. Il est certain qu'on leur a fait des decharges de canons de 6 et de dix charges jusques a la gueule a bout portant. Chaque coup estoit un massacre. Je ne scay s'y je me trompe, mais je crois que (J) les Anglois ont eu l'idee de faire passer du monde par Divicote et qu'ils ont dessein d'envoyer par terre en passant par Outatoue ou aux environs. J'ay ecrit au Sr. Patte de vous donner promptement avis de ce qui pourra venir a sa connoissance, et de votre cote ecrivez dans cet endroit envoyez vous-meme du monde sur toutes les routes. S'ils prennent ce party, le detachement ne pourra pas etre fort considerable puisqu'outre leur perte il faut encore qu'ils en laissent a Arcatte a Finery a Madrast ou il n'y a pas un chat. D'ailleurs les nouvelles de l'arrivee de l'armee de Salabetjinque sont si publiques qu'il y auroit a eux de la folie de se degarnir. En veillant d'un cote, ne negligez pas Divicote. Je ne scay pas meme s'y ces longues conferences avec Manossy ne seroient pas dans l'idee de favoriser le passage d'un convoy. M. Carvalho m'a fait l'honneur et a ma

L[illegible] A Pondichery ce 19 mars 6 h. du soir.

L'on vient de m'assurer, Monsieur, que Kilpatrick estoit partie pour Livicote avec 200 coulis charges de munitions et provisions de bouche, qu'on l'avoit comme force de marcher sur ce que Gingins avoit eu une dispute si violente avec Mahamet Alykan qu'il l'avoit envoye faire de sorte qu'il n'y a plus moyen que ces deux hommes puissent vivre ensemble. Il y a longtemps que je scavois que ces deux hommes ne pouvoient point compatir. Cop s seul entreteroit mieux l'union. Le detachement que pourra vaoir Kilpatrick ne peut etre considerable, ainsy il vous sera facile d'enlever ce convoy. Je recois votre lettre du 13 n°. 196. Je souhaite que ce que vous attendes d'Alemkan soit vraye. A quel propos M. Le Riche m'a-t-il ecrit que vous avies tire sur luy pres de 25 m roupies. Tirer des lettres de change ou recevoir de l'argent. C'est toujours la meme chose et vous oublies ce que vous m'avez ecrit il y'a quelques tems. M. Le Riche se donne bien de garde de m'ecrire a moy qu'il y a un demi fanon de difference sur les Roupies. Tout cela est bon a ecrire a gens qui n'en scavent pas davantage. Je scay d'ou viennent ces meffiances mal placees pour les gens d'Arombatte. Nous parlerons de tout cela quelques jours, et je vous feray connoitre la bassesse d'ame de bien des gens qui vous environnent. Vous eussies du renvoyer icy le moteur de la mauvaise humeur sur les Roupies il n'est pas resté lon tems au service. Encore dira-t-on que ce sont gens remplis d'honneur, qu'en pensez-vous? Les sots qu'ils sont n'ont qu'a les donner a Arombatte et ils auront des Roupies de Pondichery. Je crois que tous les francois sont devenus pires que des bagnaus. Chekassem avoit consenty dans les commencemens que vous payassies les Cipayes et il n'estoit pas alors mention de la crainte qui vous retient a present. Cependant je crois que si cela se faisoit de meme que vous

auries moins de murmure de la part de ces gens-la. J'ay repondu a M. Durocher a sa derniere touchant la majorite qu'il vouloit quitter. Je n'ay point recu depuis voyes ce que l'on peut faire puisqu'avec une poignee de monde, M. Wilhem a si bien battu 500 Marattes. Je crois que vous donnes ce nom a tout ce qui est devant Trichirapaly, car enfin ces gens-la se multiplient a l'infiny. Ces gens-la ont un don que nous n'avons point, mais soyes asseure que le frere de Morarao n'est plus dans l'armee et qu'il a emmene avec luy les 2/3 de tous les Marattes qui y estoient. Vous estes mal servis en espions. Je suis...

M. Patte. a Pondichery ce 20 mars 1752.

Je reponds, Monsieur, a vos lettres des 18 et 19 du courrant. C'est pure malice a l'amaldar de vous dire qu'il m'a point d'argent, luy qui en doit tant. Papiapoule a donne ordre a ses gens de vous fournir tout ce que vous aures besoin. Cependant je vous envoye toujours 1000 Pag. d'or qui serverons a vous rembourcer des 2000 R que vous aves avance. J'ay aussy donne ordre aux coulis qui sont venus icy hier avec une colonne de s'en retourner a Gingy. Je garde icy les buffles. J'ecris a Sr. Bernard a Villeparon de vous renvoyer les coulis qu'il peut avoir.

Faites un etat des boeufs que Gingy a perdu dans la derniere affaire et je le payeray, ce qui vous faciliters d'avoir les 20 paires que vous me promettes, qu'il me faut absolument.

Que Diable voules-vous que les anglois fassent de cette nouvelle aldee pour y mettre 20 blancs et 150 cipayes? faites vous donner une declaration par les principaux de ce qui s'y sera passe.

M. Very ne quittera point Gingy, je le luy ordonne . Ainsy vous n' aves rien a craindre pour votre place, c'est encore la suite de la terreur qui fait tenir tous ces discours. Vos 4 pieces de 12 et de 18 bien placees empecherons l'ennemy d'approcher de la ville autrement Je suis etc -----

Avec des pierres, votre place peut se défendre avec 300 hommes, vous en aves a present dans les environs plus de 1000 de plus, que Diable craignes-vous?

M. Very. ce 20 mars 1752.

La Jete d'hier, Monsieur, m'a empeche de repondre a vos deux lettres des 1[illegible] et 1[illegible] du courant. Le Sr. Destimanville est retourne a l'armee. [illegible] est arrive. Vous avez bien fait de luy donner les 100 Pagodes. Les [illegible] fusils doivent vous etre parvenus avec 1[illegible] malettes. Les troupes angloises ne sont point fournies l'artellerie n'y autres ustensiles necessaires pour un siege, ainsy les plans qui se rendront a [illegible], c'est qu'elles le voudront bien, [illegible] ce que je vous dis. Je n'ay entendu personne tenir les discours dont vous me parlez, et certainement je vous rends la justice qui vous est due.

Les tentes doivent vous etre parvenues.

Je pense que dans peu nos affaires se retablirons. L'armee du nord et les secours que j'attends des isles et d'Europe terminerons tout cecy. Puisque vous avez laisse la Volonte a Chette [illegible], il faut l'y laisser jusques a voir ce que deviendra tout cecy. Je crois que l'ennemy aura le dessein d'envoyer un detachement a Trichirapaly. S'il prenoit ce party, il seroit a souhaiter que vous puissiez le faire suivre par la Compagnie Portugaise avec 3 a 400 cipayes et 500 chevaux autres que ceux de Bahamet Cherif et que ce corps se tint toujours a 3 ou 4 lieues de luy afin que M. Law agissant de son cote ce corps se trouve entre deux feux et que celuy qui le commanderoit donnat souvent avis a M. Law de ses manoeuvres.

M. Cleves n'est pas mort, ce qu'assure le Sr. Dublin qui est arrive hier. Il dit que les anglois avouent avoir eu 50 blancs hors de combat tant tées que blessee.

J'attends les 15 boeufs et j'ecris a Tatte de faire ensorte d'en avoir davantage.

Il est d'ordinaire de prendre les noms de ceux a qui on donne les

hardes.

Soyes tranquille sur Gingy. les anglois ne sont point en etat de songee a une telle piece. n'y d'empecher d'y faire entrer des vivres. S' ils avoient ce dessein, il y auroit toujours trois cotes de libres, d'ailleurs Lutte en fait entrer. J'ay ecrit a Vazalipatam pour avoir les armes. M. Patte peut assurer ceux qui ont perdu des boeufs qu'on leur payera. Il n'a qu'a en envoyer l'etat, je l'acquitteray, alney cela luy donnera le moyen d'en avoir d'autres.

M. Brenier partira ce soir avec le Sr. Camboye. Je suis tres sincerement, etc ----

Je vous prie qu'il ne vous vienne point dans l'idee d'abbandonner Gingy sans mes ordres.

M. Brenier qui devoit partir ce soir ne partira que demain au matin parce qu'il fait ses Paques.

Il partira ce soir 14 a 15 blancs avec 5 a 6 Topas

M. Very a Pondichery ce 20 mars 1752 apres midy.

Je reponds, Monsieur, a vos deux lettres d'hier. La conduite des anglois n'est plus simulee. Ils agissent a decouvert. Ce sera peut-etre une represaille de ce qu'on aura pu leur faire lorsque vous estes a Indalour, mais cependant je crois que jamais aucun de nos blancs n'ont paru dans les operations que les Maures y ont fait. Je ne puis croire, au reste qu'ils ayent envoye tant de monde pour s'emparer d'un endroit pu il n'y a personne et que le rapport que l'on vous aura fait vous aura engage d'y envoyer le detachement que vous destiniez. J'ay deja ecrit au Sr. Patte de faire venir quelques principaux habitans pour avoir une declaration en forme de ce qui se sera passe dans cette nouvelle aldee. Je ne sony ce que le Sr. Patte a fait des petites pieces de canon qu'il avoit fourny a Dhostie. L'on ne peut encore trop decidee sur le party que les Anglois prendrons. Vandavachy les eloigne un peu de la Boutte de Condelom. Il seroit a souhaiter que toute votre cavalerie eut passe au service des Anglois. L'on dit que celle qu'ils avoient pendant le combat a deserte de celle de Salimkan et que c'est un certain carapon modine qui a servi ley pendant le siege qui la commande.

L'ennemy s'estant retire de Chettepette vous pourres en retirer La Volonte et ces gens d'autant mieux que vous etes en lieu d'envoyer du secours partout dans vos environs. J'ecriray a tous ces Cullidars de se mieux munir en vivres qu'ils ne sont. Mais a vous dire vray tous ces gens-la ne pensent qu'a leur bourse. La Volonte m'ecrit qu'il luy est venu un desarteur francois. En consequence je luy ay envoye un papier qui accorde la grace a tous ceux qui viendrons, etrangers comme Francois. N'ayes aucune allarme pour Gingy. Il ne faut que des pierres pour le deffendre et il y aura bientot des vivres. Les

Anglois ne sont point en etat d'entreprendre tant de choses. On ne donne point d'habillemens aux Portugeais, ce tout leurs affaires de s'en fournir ils sont assez bien payes pour cela.

Le Nabab de Velour a desarme tous les Cipayes qui se sont refugies chez luy sans pretexte de les empecher d'aller prendre service chez l'ennemy. Je luy ay ecrit de remettre toutes les armes et de vous renvoyer tout ce monde.

Le desserteur francois a dit a La Volonte qu'une demi heure de plus ou quelques coups de canon de plus mettoient tous les Anglois en deroutte Aussy avouent ils eux-memes qu'ils ne scavent point comment ils se sont trouves maitres du champ de Bataille. Je vous ay deja dit qu'il est faux que le Sr. Eleves ait ete tue. Le desserteur vous instruira de tout cela. j'ay dit qu'on vous l'envoyat.

Je tiendray serre Cadriarkan s'il vient, et vous pourres incorporer sous un autre nom les cipayes qui viendrons. Il faut les remettre a Alykan.

Quant il y aura du canon et des hommes a deffendre notre Pavillon, les Anglois le respecteront. Pour ce qui est des Aldees a droite et a gauche, c'est je crois une represaille.

Hassanab a ecrit a sa cavalerie de concert avec moy. J'attends la reponse pour me determiner a son egard. Envoyes-moy des boeufs de charrois autant qu'il sera possible. Si vous apprenes que les Anglois prennent le chemin de Goudeloor envoyes aussitot 100 cipayes a Villeparon et 100 a Tirmady, cela suffit. Je diray au detachement qui devoit partir ce soir de demeurer a Valdaour jusques a nouvel ordre. Je suis tres sincerement, Monsieyr, etc ---------

Duplicata LETT[illegible] A Pondichery 21 mars 1752

Je reponds, Monsieur, a vos lettres des 14, 15 et 16 que j'ay recu presqu'en meme tems. Je ne scay que vous dire des remises d'Alemkin. Je souhaite de ne point me tromper a son egard. Pour ce qui est des Marattes. Je suis certain que la plus forte partie s'est retire ce qui vous fait penser qu'ils sont a l'ouest et a Tourcour. J'ay recu une lettre de l'homme que j'avvis envoye au Maissour par laquelle il m'assure qu'il est diablement degoute de toutes les fourberies des Anglois et de Mahamet Alykan, qu'il ne devoit point tarder de se retirer. Les nouvelles de la marche de la grande armee augmentent tous les jours.

Vous faites bien de recevoir ce que je vous ecris comme venant d'un Pere. J'ay pour vous ces memes sentimens.

Votre enfant a ete baptisee hier; elle s'appelle Marie Joseph; elle se porte au mieux ainsy que la mere.

Nos messieurs qui sont a Gingy m'ecrivent que les Anglois se sont presentes devant Chette Pette et qu'ensuite ils se sont raobatus sur l'endroit ou Razerjinque avait ete tue. Ils ajoutent que le bruit est dans cette armee qu'elle doit se rendre a Gondelour pour ensuite tacher d'en faire passer une partie a Trichirapaly. Je pense plustot qu'ils ont dessein de nous rendre ce qu'on leur a prete a Madrast en se tenant campes a cinq ou six lieues d'icy. Mais jamais de nos gens n'ont paru sur leurs terres. S'ils prennent ce party je l'aime mieux, cependant s'ils ont dessein de pousser a Trichirapaly je les feray suivre par 7 ou 8 cent cipayes la compagnie Portuguaise dont le commandant aura soin de vous donner de frequens avis de leur manoeuvre. Je suis....

M. Very. a Pond'y ce 21 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 19. Suivant le rapport de quelques espions je j'ay en campagne, il parait que cette armee n'est qu'un detachement de celle avec qui vous aves un affaire et qui va, dit-on a Coudelour ou il n'y a pas un chat, et que peut-etre de la on pourra faire des detachemens pour Trichirapaly. On dit ce detachement a Pedrapoleur, voila tout ce que j'en scay. Il est assez mal en place que quelques canoniers que M. Patte a demande pour mettre les canons en place ayant exige qu'on les payat. En sa place je feroie ensorte de me passer de tels coquins.

Les Idees que vous aves de l'ennemy sont trop etendues. On l'y fait penser plus qu'il ne veut n'y ne peut.

Jusques a present je n'ay en aucuns avis de Marandeure. Je n'ay point entendu parler du soufflet en question et ceux qui vous ecrivent a ce sujet ne cherchent qu'a vous chagriner. Lorsque vous seres icy, je vous feray revenir sur de pareilles calomnies.

M. Brenier avec plusieurs autres personnes partent ce soir pour se rendre a Gingy. Je leur fais prendre la routte de Valdaour ou ils verrons le party qu'ils auront a prendre pour se rendre avec plus de surete a Gingy. Je fais aussy prendre un chemin de detour a la presente pour qu'elle puisse vous parvenir plus surement. Je suis tres sincerement etc ------

Arch. Vers. 3730 Fonc 87/ 22 mars 1752 fol. 28
p. 43

Duplicata L[illegible] a Pondichery ce 22 mars 1752

Il me paroist, Monsieur, par votre lettre du 17 no 190, que je viens de recevoir que vous n'estes peu certain d'Alemann, ainsy que du Tanjaour et Tondeman tout cela vous ~~prenore~~ prouve que Chandasaeb est abhore de tous ces gens la et que je seray oblige a la fin de me declarer Nabab de cette province. Sy la ville a fait le detachement dont vous me parles la plus forte partie doit etre composee de Maissouriens qui ne valent rien du tout. Il me paroist que vous aves bien soin de fournir des vivres a votre armee. Il faut que ces ecrivains d'Arombatte soient de grands gueux d'agir comme ils font, leur ayant fourni ris et viande, il faudra s'il vous plaist tenir notte de cela, car ces gueux ne nous en feroient pas moins payer la nourriture du soldat. On a paye les derniers billets qui sont venus de ces coquins par la routte que les Anglois prennent. Il paroist qu'ils vont a Condelour. Ils estoient hier entre Vilparon et Valavanour. J'examine leur conduite pour vous en donner avis. M. Very me marque qu'il vous a ecrit a ce sujet mais il me paroist tout a fait ignorer leur marche et leur nombre. Vous allis avoir plus de cavalerie que vous ne voudres. Je suis...

Ce 22 mars 1752 a 10 h. du soir.

[illegible]

Vous n'aves plus monsieur, qu'a Veiller que le cote de Divicote. Le detachement anglois a pris le chemin de Gondelour. Sans doute que l'on les fera passer la plus forte partie a Divicote. Je fais compte que ce convoy pourra etre composé de 2 cent blancs 4 ou 5 cent cipayes et des [illegible]ions. Je pourray dans quelques jours vous en parler plus pertinemment car sans doute que ces gens la se reposeront un jour ou deux a Gondelour et meme plus car ils sont harasses et tous leur charois extremement delabres. C'est un coup de partie que de detruire ce convoy dont vous pouves etre informe par vos espions et par ceux de [illegible]. Je pense qu'avec [illegible] cent soldats les dragons quelques caffres et [illegible] mil cipayes payes, le monde de Choquelinque, la cavalerie de [illegible], et partie de celle que vous payes au defaut de celle d'Alemkan duquel vous paroisser douter, seront suffisans pour detruire le renfort avec 6 pieces de canon ou plus si vous le souhaittes et si vous pouvies faire marcher legerement un canon de 12 il en imposerois beaucoup. Je crois que vous deves a la reception de la presente rappeller tout les detachemens que vous aves a droite et a gauche, ceux meme de Mahonde Cutatour et partie de ceux que vous aves a Quichenapour et Cotelam afin que vos postes autour de Trichira ly soient toujours suffisamment garnis. Si Alemkan veut en etre, vous pourres encore y joindre des haravas cecy est un coup de partie. Si vous le manques vous n'aures plus d'autre party a prendre que celuy de vous cantonner a [illegible]. Je vous exporte d'y donner toute votre attention vous y acquereres bien de la gloire. Il faut tenir cette operation secrette et faire vos preparatifs sans en dire mot a qui que ce soit. Je suis...

87. Dupl. Tripl. a Pond'y ce 22 mars.

Je recois, Monsieur, dans l'instant des lettres de M. de Bussy du 27 fevrier qui me fait part du depart de toute l'armee de Salabetjinque pour se rendre de ces cotes-cy. L'avant garde de cette armee est commandee par Coja Neamatoulakan et composee de 20 m. chevaux dont il y asept a huit mille Marattes de Bajivao, de dix mil pions dont moitie arme de castoques, mille cipayes commandees par Mouzaferkan, 25 pieces de canons avec leurs munitions. La grande armee composee de tout le reste suit a deux journees. Je compte l'avant-garde rendue au Quichena et j'y depeche pour y donner les ordres necessaires pour les operations. Ces nouvelles sont certaines et je vous prie de n'en point douter un moment. Toutes les autres nouvelles sont d'ailleurs des plus glorieuses pour la Nation. Bajivao humilie ne scait comment faire pour gagner notre amitiee, ce sont couriers sur couriers a M. de Bussy pour la demander. Il m'envoye une ambassade avec pompe. Je suis tres sincerement etc ----

M. Plousquellec. ce 22 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre par laquelle vous me faites le detail de la Ilace dont je vous remercie. Je crois que les Pions qui se sont presentes sont de nos gens que Rangapa aura envoye. Les Anglois ont quitte les environs de Villeparon et ont continuees leur routte pour Gondelour. Ainsy je vous prie de dire a M. Brenier qu'il peut se rendre avec la trouppe a Gingy et vous aussy. Je salue ces Messieurs et suis tres parfaitement etc -----

Je recois dans le moment la lettre de M. Brenier, celle-cy y servira de reponse, il donnera ordre au detachement d'arracher partout ou il passera les Tornums que les Anglois ont mis dans les aldees en passant. Il faut laisser un officiers avec le detachement.

du 22 mars

J'ay reçu St. Bernard, votre lettre d'hier. Depuis que vous l'aves ecrite les Anglois ont continues leur routte pour Coudelour ainsy vous deves ete tranquille. J'ay dit au capitaine d'armes de vous envoyer des pierres a fuelle.

Je suis tout a vous.

M. Patte. a Pondichery ce 22 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 21. J'ay parte a Papiapoule sur ce que vous me dites. Je n'ay pas recu la lettre du Brahme qui a soin de mon aldee, mai vous feres bien de luy dire aussy qu'au Chetty dont vous me parles et autres habitans de faire une declaration en forme de ce qui s'y est passe c'est une piece necessaire et Il faut qu'il la fasse devant Le Casy de Gingy et les principaux. Dites a ces habitans que je repareray le dommage a mes depens. Je pense au reste qu'ils n'y ont brule que des paillotes. Il ne fait oublier dans la declaration aconnes circonstances.

Il est vray que l'on m'a dit que votre place n'estoit pas en trop bon etat. Cette petite allerte fera qu'on y aura plus d'attention. Il ne faudra pas consommer inutilement les vivres que vous y feres entrer. J'attends les 20 paires de boeufs dont vous me parles. J'envoye demain la trinqueballe chercher l'autre colonne.

Je suis etc ------

M. Very. du 22 mars 1752.

Je reponds, Monsieur, a vos deux lettres de 20 et 21 du courrant vous n'aves pas bien ete informe de la routte du detachement anglois. Il n'a pas ete a Maylan n'y dans les aldees de M. du Bausset. Il a passe a Pedrapolour et ensuite aux environs de Villeparon et de la a Goulelour ou des deserteurs qui sont venus icy assurent qu'il en desertera les ½. Cela ne fait qu'un ramassis de toutes sortes de nation. Ces deserteurs disent comme les autres que tout etoit perdu pour eux si on avoit pu tirer quelques coups de canon de plus; que le commandant le Sr. Clives s'estoit cache pendant le combat etc.- Ils n'ont l'assess a Arcatte et Uniery qu'une 50'aine de blancs et de Topasses, tous leurs blessees dont ils disent le nombre assez considerables. Ainsy par la desertion, blessez ou morts et par les gens laissez a Arcatte ils font compte qu'il y a 100 blancs de moins qu'ils estoient environ 300 en partout de Madrast y compris des Mestices et des Manillois./. On a fait partir les outils et le memoire que vous m'aves envoye.

Faites garde les fusils neufs a Ginzy dans un endroit sec; nous verrons ensuite ce que nous en ferons.

La Volonte et Alyman sont inutiles a Chette patte. Vous pouves les rappeller avec tout leur monde et envoyer le premier avec les cipayes dans tous les endroits ou les anglois ont pu mettre le Tornum pour le faire arracher. Il est bon aussy qu'il se fasse voir a Vandavachy, T Trivelour, Muzurapakan et meme aux environs de Canjivaron sans rien mettre en risques et ne restant pas un jour en place. Voyes si un couple de cent cavaliers vordroient l'accompagner. Ceux de Recogy feront cette affaire.

Les 15 boeufs sont arrives. J'attends les 20 paires que M. Patte me promets.

J'ay ecrit a M. Brenier de se rendre a Gingy avec le detachement qui estoit a Valdaour. Vous pourres partir et luy remettre cette lettre pour qu'il agisse en votre absence. Je suis etc ---------

J'ay recu ce matin la confirmation de la marche de Salabetjinque. L'avant-garde composee de 20.000 chevaux doit avoir passe le Quichene. Les affaires vont, s'il plait a Dieu changer de face.

M. Brenier. ce 23 mars 1752. 10 h. ½ du soir.

J'ay oublie, Monsieur, de vous dire qu'il y a trente cipayes sur les aldees de M. Very. Faites leur donner l'ordre de joindre l'armee pour marcher avec les autres. Quelques petits detachemens a droite et a gauche avoient un peu diminuer nos forces. Voyes si apres avoir fait la revue des cipayes il ne seroit pas plus expedient de remettre l'argent pour les payer au Sr. Plousquellec le dernier jour du mois. Vous feres a ce sujet ce que vous jugeres plus expedient. Je suis Monsieur, etc --------

Arch. Vers. 3748. Pond. Bussy. 23 mars 1752. p. 296 - 302 ms

p. 354

M. de Bussy. Ce 23 mars 1752.

J'ay recu hier mon cher Bussy votre lettre du 27 du mois dernier, qui m'apprends tous les arrangemens que vous aves pris avec le Nabab et son Divan pour vous rendre de ce cote-cy avec toute l'armee, que vous faittes preceder par Coja Neamatoulakan avec un corps de plus de 20 m. hommes et sur lequel vous me dittes que je puis compter suremánt, tout le bien que vous m'en dittes me fait esperer une heureuse reussite, ou quoique l'on ne m'ai pas encore envoye copie des lettres dont le commandant de cette avant-garde est chargee, je vois par le precis que vous m'en faites que des sont bien mais en meme temps je doute qu'elle fassent aucun effet sur Mahamet Alikan et sur les anglais, ce sont des gens qui ne pensent point assez juste surtout le gouverneur anglais qui venu enfant dans l'Inde est peu au fait du Droit des gens de la bienseance et des bornes a quoy nous engagent les traites qui subsistent entre nos souverains. C'est un forcene qui donne tout a sa passion et qui met en compromis tous les etablissements de sa Nation je ne scay qu'elles seront les suites dans telle conduitte.

J'ecris a Coja Neamatoulakan qu'apres avoir passe le Quichena il fera bien de depecher des Erkaras pour porter les lettres dont il est charge a tous ceux a qui elles sont adresses et d'y joindre a chacune une des siennes par laquelle il menace d'executer promptement et a la lettre les ordres dont il est porteur. Je lui marque aussi qu'il convient qu'il prenne la meme route qu'avait pris Nazerzinque parce que cette route oblige le Maissour et Morarao a venir a jube et meme sans coup ferir. Je luy ecris aussy de donner ordre a tous les paliagarres des environs d'agir tant sur les terres de Morarao et du Maissour et de se faire joindre par qu'il le jugera a propos, pour augmenter le nombre Je vais ecrire de meme a tous les chefs Patannes de se soumettre a Salabetjinque et de joindre leurs forces a celle de Neamatoulakan

quand celui-ci aura passe les defiles des montagnes je le feray joind-
re par un detachement du Canon et un bon nombre de cypayes. je lui mar-
que de presser sa marche faittes lui ecrire la mesme chose de votre co-
te et souvent. Quant a votre armee il convient de toutes facons qu'elle
passe le Cuichena ne fusse que pour avoisiner les terres de Bidaour d'
ou l'on pourra tirer une forte contribution. Ce passage fera le meil-
leur des effets et vous serez toujours a lieu de repasser cette rivi-
ere que l'on prenda la a sa source quand il vous plaira d'ailleurs el-
le ne se deborde qu'en juin ainsy il y a encore du temps. Voila ce que
j'ay de plus essentiel a vous marquer sur les operations de votre ar-
mee et de l'avant-garde tout ce que vous me marquez me fait voir que
Salabetjinque n'est entoure que d'une bande de coquins il est de tou-
te necessite qu'il en fasse un exemple et je ne travailleray que pour
le mettre dans cette situation. Tout ce que vous avez dit en plein d'
Orbart est fort en sa place et je ne puis trop vous en remercie ainsy
que des partie les plus convenables dont vous avez convaincu le Nabab
et son Divan. D'ailleurs vous faites bien de l'engager de se debarras-
ser de tous ses traitres qui ne font que le gener et l'empechent de
profiter des plus belles occasions. Je souhaite aussy que Coja Hesma-
toulakan se comporte comme vous l'esperez lorsqu'il aura passes les Got-
tes je lui marqueray de venir me trouver afin de nous aboucher ensem-
ble. En prenant la route que je lui indigne il tient en echec tous ce-
ux qui remuent a present et laisse en doute sur qui il a dessein de to-
mber le premier. Le Nabab pense comme moi sur l'effusion du sang mais
je crois que le rebelle Mahamet Alikan et les anglais ne voudrons poin'
se conformer a un party si doux. Il y ena deja tant en de repandu que
je ne crois pas que ses deux allies en soient encore rassasies. Cepen-
dant toute la perte jusques a present a tombe sur eux mais ils n'en so
nt pas plus rassasies. C'est donc pour faire voir que je pense comme l

Nabab que j'ecris Coja Keamatoulakan de faire partir promptement toutes les lettres dont il est porteur afin de mettre encore plus dans leur tort tous ceux qui occasionnent les troubles surtout les anglais ou plustot le Sr. Sanders. Si ces lettres ne font point d'effet il faudra bien agir et c'est ce que je concerteray avec Keamatoulakan. J'ecriras comme vous me le marques au sujet de Chandasaeb votre idee a ce sujet a toujours ete la mienne son fils est icy.

Je vous le repete encore je feray tous mes efforts pour mettre le Nabab dans la situation que vous souhaites j'en sais toute la necessitee. Les choses se font avec si peu de secret party les maures qu'il n'est point surprennant que Jaffer Alikan ait ete informe de dessein du Divan sur lui. Il a pris la route de Rajmendry ariivant qu'il me l'a ecrit mais je doute qu'il ait fait l'offre de tomber sur Devy; les anglais ne si preterons point, et ils ne sont point en etat de le faire. Il est bon d'examiner de pres la conduite de cet homme et le Divan ne peut trop tot faire partir son frere le nombre de troupes qu'il se propose pour reduire cet homme a la raison et les ennemis du Nabab. Valandarkan va se rendre a Mazulipatam ou il attendra les ordres du Nabab et les votres pour agir et se mettre en possession du Gouvernement qu'on lui destine. La conduite de JafferAlikan prouve bien au Divan et au Nabab qu'il n'a que des traitres a son service. Je ne croi pas Narsingrao frere du Divan exempt de soupcon.

Je vous ay deja marque que je serrais avec bien du plaisir Abdoula sa conduite m'a tout a fait attache a lui Je vous promets bien de ne le garder que le moins que je pourray et de vous le renvoyer par la voie la plus courte. Je determineray avec lui tout ce que je croiray de plus convenable a la gloire du Roy et a l'avantage de la Nation unique but que m'a conduit jusques a present qui me retient dans l'Inde et auquel je vois avec la derniere satisfaction que vous vous livres en-

tierement. Je lis avec plaisir tout ce que vous me marques a ce sujet. Dieu vous conserve dans les memes sentimens et soyes persuade que de mon cote je ne negligeray rien en Europe pour vous faire obtenir ce que vous merites avec tant de justice. Mes lettres ne sont pleins que des services que vous rendes a l'etat des obligations que l'on vous doit et enfin des recompenses que vous merites.

Je sent qu'il convient d'avoir a Delhy un Raouil mais l'embarras est de trouver un honnete homme et de quand Abdoula sera icy je verray avec lui sur qui faire tomber le choix et je vous en donneray avis Il convient comme vous le dittes que je sois doresnavant en correspondance avec cette Cour. Je suis bien persuade que vous ne perdes point de vue tout ce que j'attends de Delhy il faut de temps en temps en parler au Divan et lui faire entendre sans mauvaise humeur que je crains que toutes les promesses que l'on vous fait et a moi ne sont que pour nous tromper puisque rien n'arrive. Je soutiendray certainement Salabetjinque, l'honneur du Roy et de la Nation y est engage mais aussi de son cote il faut qu'il agisse efficacement du cote de la Cour de Delhy pour me contenter et faire assez tous les jeux de cette Cour.

Un trait de lumiere a enfin eclaire M. Dautouil, il est revenu a lui et reconnait un peu tard a le veritee ses erreurs vous seres surpris de tout ce que vous apprendres a ce sujet je ne vous en dis pas davantage. Mais je suis bien assure de toutes les promesse que vous me faittes par toutes vos lettres, soyes le aussy des sentimens sinceres qui je conserve precieusement pour vous.

Voila bien des fois que Bajirao vous ecrit qu'il vous envoye un brahme et a moi un homme de distinction, il me parait que tout cela n'a pas aboutit a grand chose jusques a present. Je n'ay rien scu de l'aventure des portuguais, mais a vous dire vray les chefs de cette Nation ont aussi peu de capacite que de bravoure

Arch. Vers. 3748. Pond. Bussy 23 mars 1752. p. 300 - 302 ms

p.358

Ils redoutent les marattes au dela de ce que je puis vous dire. Salabetjinque et le Divan ont raison d'etre piques de ce que le maissour et Morarao disent a leur sujet j'en ay ici les preuves mais je n'y ai jamais ajoute foi. toutes ces pieces sont fabriquees chez ce coquin de Mahamet Alikan qui a chez lui toutes les Chappes des principaux de l'Inde, ce sont des gentilesses chez lui que toutes ces faux.

J'auray attention a ce que vous me marques touchant les officiers. vous aures bientot les Srs. de Mainville et Gorpil ce dernier va se rendre a Mazulipatam.

Vous me dittes que Vincens vous ecrit d'Aurengabat ne voules pas dire d'Elderabat a moins qu'il n'ait pris la route de Saratte je crois que c'est de ce dernier endroit qu'il vous aura ecrit, je le compte a Mazulipatam, sa reception prouve bien combien les peuples sont charmes d'etre debarasses de l'opression des marattes, rien ne pouvait plus nous attacher les gens du pays.

J'attends l'stat que vous avez remis a Vincens et je feray travailler a tout ce qu'il contiendra. mais pour des canons vous deves vous en munir dans l'armee de Salabetjinque qui doit en avoir bon nombre de l'espece dont il vous les faut.

La liste des troupes de Neamatoulakan est considerable si tout cela voulait agir on aura sans doute soin de fournir a la solde de tous ces gans la, car a vous dire vray je suis sans le sol et tous les remboursements que l'on m'a fait sont entierement consommes, vous ne scaures croire a combien se montent mes avances d'or. Dieu scait quand je seray rembourse.

Je suis en verite bien mortifie de la facon dont se comporte avec vous certains officiers, ces gens agissent tout a fait contre ma facon de

penser et je blame plus le chef de ses mauvais gens que ceux qui ont la betise de si livrer. Vous serez de livre incessamment de ces mauvais caracteres.

J'ay lu a ma femme l'article de votre lettre concernant son frere qui n'est pas encore arrivé de Bengale, elle en est penetrée de reconnaissance et je suis bien persuadé qu'elle vous en remerciera. je compte vous l'envoyer aussitot qu'il sera arrivé il vous sera entierement devoué et vous pouvez vous decharger sur luy le bien des details du Dorbart la facilitée qu'il a de parler la langue maur. vous sera d'une grande utilitée pour les affaires les plus secrets. C'est un bon garçon dont vous aurez lieu d'etre bien satisfait. Je vois avec plaisir votre façon de pender sur la gratification vous saisissez parfaitement celle dont je fais usage depuis longtemps, cependant vous en devez exiger une pour la troupe et laisser le reste a la reconnaissance du Nabab et de son Divan.

Sans doute que Jaapaty agit pour Salabet, jinque et que c'est en son nom qu'il va dans le Guzeratte pour en prendre possession. Je pense bien que le propos que vous avez tenu en plein d'Orbart au sujet de la ruine de Najirao avec les forces que je vous envoiray aura fait effet sur ce maratte. l'envoy de ce brahme aussitot apres en est une marque et je suis dans l'impatience de savoir quel aura ete le resultat de votre conference avec ce brahme il sera bon que ce maratte m'envoye un homme de distinction. Je n'ay point reçu les copies des lettres que le Nabab ecrit aux sept personnes dont il est mention il faut absolument que j'ay ces copies ce sont des pieces contre nos adversaires, je n'en attends pas l'effet que le Nabab et le Divan s'en proposent il ne connait pas comme moy les anglais et Mahamet Alikan, mais pour ne rien negliger dans cette affaire il faut que la grande armée passe absolu-

ment le Quichena. Je ne vous en diray pas davantage n'y meme je n'ecris pas au Nabab n'y a son Divan afin d'accelerer le depart de vos ercaras a qui je donne ordre de passer a l'armee de Mahmatoulakan pour lui remettre la lettre que je lui ecris qui le presse et qui lui dit de prendre la meme route de Nazerzinque par ce qu'il cottoyera tout le Maisseur et passera au travers du pays de Morarao. Je suis tres sincerement -------

L[illegible]

[illegible] d'[illegible] [illegible] tres pos [illegible] de tr[illegible] [illegible] a [illegible] pour [illegible] ele [illegible]...

L[illegible]

Il [illegible] l'ex[illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] vo[illegible]. Il n'[illegible] seul[illegible]ment [illegible] [illegible]ment [illegible] qui [illegible] [illegible] l'[illegible] convoy n'[illegible] [illegible] oit point. Il [illegible]rive [illegible] il [illegible] aux [illegible]uest [illegible] le votr[illegible] [illegible]rte [illegible]. J[illegible]suis......

M. Milon. a Pondichery ce 23 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, vos deux lettres des 18 et 20 du courrant. Je ne puis donner 40 R. au Portugais dont vous me parles et s'il ne vient pas rester pour la meme paye des autres, il peut aller retrouver Chandasaeb.

Je souhaite que vous puissies reussir aupres de nos desertours francois qui sont a Arcatte. Il y en a aussy a Pondemaly et a Canjivaron. Les ordres que j'ay donne au Quillidar de revenir icy feront cesser toutes les chicanes dont vous me parles.

Vous devez faire prendre et chasser tout ce qui viendra dans les terres pour y mettre le Tornum. Vous pouvez a ce sujet faire courrir votre monde aussy loin qu'il sera possible de le faire. Je vous ay marque par ma precedente ce que vous devies faire pour les gens du Quillidar et vous ne scauries trop les punir et meme les chasser lorsqu'ils depensent de la poudre inutilement. Voicy du papier que l'on vous envoye. Je suis tres parfaitement etc -----

Dittes au nomme Perergra que j'ay recu sa lettre et que le depart du Quillidar le satisfera.

M. Very. ce 23 mars 1752.

J'ai fait arreter Cadrlarkan. Ainsi, Monsieur, vous mettres sous le commandement du beau frere d'Abdoulkader toutes les trouppes et vous lui recommandres d'etre meilleur serviteur que ce Cadrlarkan. Je vais donner ordre pour que l'on renvoie d'ici tous les gens qu'il a pu mener avec lui. Faites partir au plus tot de Volonte avec le detachement que je vous ai indique pour se rendre du cote de Vandevachy et autres lieux pour y faire presser les fruits de la recolte. Je suis tres sincerement ----

Les 20 paires de boeufs sont arrives

M. Very,en son absence a M. Brenier. a Pondichery ce 23 mars 1752.

Les Anglois sont arrives, Monsieur, aujourd'huy a Goudelour et l'on y parle que de leur depart pour Divicote pour ensuite aller a Trichirapaly. Ainsy Il ne restera point de grandes forces de ces cotes-cy ce qui me fait prendre le party de vous ecrire pour vous dire de faire partir en toute diligence tous les Francois, Topasses compagnie portugaise et les cipayes armes de fusils pour que le tout se rendre sans perte de tems a Trichirapaly par la voye la plus courte et pour que rien ne puisse arreter, je vous envoye 4000 pagodes d'or par les porteurs, pour donner aux cipayes armes leur paye et aux cavaliers de Regogy et ceux de Kadriarkan que l'on dit armes de fusils ou de pistolets et non autre, non plus que des cipayes qui n'ont point d'armes dont je ne veux point garder un seul. Et pour que les Cipayes ne puissent pas dire que leurs chefs les trompent apres les avoir comptes par corps et non par compagnie, vous les ferez payer. Quand j'entends par corps, c'est a dire ceux qui sont sous Kadriarkan, ceux qui sont ceux Alykan etc-- car si vous les passes par compagnies, vous y serez encore trompes. On Laissera comme je l'ay deja marque La Volonte avec 200 cipayes. Je les joindray avec Abdoulnabibek pour agir icy suivant que je vous l'ay deja marque. Mais je voudrois scavoir s'il est possible, combien ce chef a de cavaliers avec luy. Vous ferez commander le tout par M. de Flouquelles et vous resteres a Ginsy jusques a ce que j'aye termine avec le reste de la cavalerie. Je viens d'ecrire a Villeparon et a Tirvady de vous renvoyer les 200 cipayes que M. Very y avoit envoye. Ils y sont inutiles, les Anglois ayant eu l'attention de ne point arracher une paille de nes aldees, ainsy ce qui s'est passe dans la mienne aura ete contre les ordres du Gouverneur. Comme il pourroit que tous les cipayes ne fus-

sent pas reunis lorsque vous feres la premiere revue, vous payeres les autres a mesure qu'ils se presenterons et les feres joindre a mesure qu'ils vous parviendrons a ceux qui serons deja partys. Je ne puis, Monsieur, vous reccommander trop de diligence pour le depart de toutes ces trouppes et prier M. Plousquellec de faire la plus grande diligence en marchant autant qu'il pourra pendant le clair de lune pour eviter la grande chaleur aux trouppes. D'ailleurs n'ayant point de train d'artillerie, rien ne pourra l'arreter en chemin. Il est necessaire que cette trouppe arrive au camp de M. Law avant que l'ennemy qui aura bien du train puisse etre a moitie chemin de Divicotte a Trichirapaly. J'ecris a M. Law sur cette èperation a laquelle je vous prie de vous preter pour la prompte expedition. Vous envoyeres icy sous l'escorte de 2 cipayes le matelot deserteur du "Duc de Parme". Je scauray de Resasaeb combien les gens d'Abdoulnabyhek ont recu de luy et ensuite je luy envoyeray de quoy les satisfaire et luy, mais je voudrois scavoir au juste leur nombre.

J'attends des reponses de Gematdar pour scavoir lequel des partis que je leur ay propose ils prendrons. Je vous recommande la diligence et vous prie d'etre persuade que je suis bien sincerement. Mr. etc----

I [illegible]

[illegible] ly. [illegible] rem- [illegible] par- [illegible] ouvert [illegible] si souvent [illegible] je crois que vous pensez [illegible] sur toute [illegible] je [illegible] cet [illegible] cela ne [illegible] qu'un coquin. [illegible] soyez [illegible] dans le cas de vous [illegible] pas encore la [illegible] des pluyes. Il y a encore [illegible] Il y a encore [illegible]. Il seroit veritablement [illegible] fut toujours [illegible] [illegible] d'abandonner le camp [illegible] une raison [illegible] et dans le tems qu'un secours consider- [illegible] journees [illegible] obliger [illegible] ces miser- [illegible] -eux. Vorarao ~~xxxxxxxxxx~~ plus fin que les autres n'a [illegible] la derniere extremites pour prendre ce party. Il joue son [illegible] sans que l'on veuille s'en [illegible] percevoir.

Vous poj

Vous pouvas d'ailleurs diminuer de vos postes. Vous deves vous appercevoir depuis longtems que l'anglois ne se presente plus. Son nombre est diminue que ce qui reste n'ose montrer et c'est pourquoy Sander paroit vouloir abbandonner ce cote cy, pour tacher de remplacer ce qui manque en tout genre a [illegible]. Comme il fait un effort pour l'y faire parvenir, vous deves de votre cote en faire un pour l'en empecher. C'est aussy [illegible] cote je vous envoye tout ce que je puis. Il [illegible] enfort n'aboutit qu'a se retirer a Chringam. [illegible] Gondelour je vois que le Gouverneur est indecis. [illegible] entierement, les approches de la grande armee l'inquiete et autant le doute que ce convoy passe. Vous scaves [illegible] l'un convoy surtout avec les coulis et boeufs, qui [illegible] aux premiers coups les ecarte et les part [illegible] n'a aucun de ces inconveniens. Sy la place envoy de la cavalerie [illegible] comme il y a toute apparence vous aures moins a craindre [illegible] pourra rester et ce ne sera jamais cette [illegible] ce convoy pourvu que l'on veuille la mettre dans sa juste valeur.

Que fera le Sr. Joachim aupres de moy, ce n'est qu'une bete quant aux aldees il n'en est pas pour vue, ce n'est point le tems d'en donner.

[illegible] ne vous dit pas vray lorsqu'il vous dit que je veux [illegible] plus que la lettre de change de 12000R. Voila la premiere fois que j'en entends parler. Je m'expliqueray a ce sujet avec luy.

Le salut de la ville du 18 a ete sans doute en rejouissance de notre deroute laquelle leur coute diablement du monde. Il ne doivent pas se rejouir de pareilles victoires qu'il ne doivent qu'a la trahison

[illegible] bien [illegible] notre [illegible] qui avois pris la fuite. [illegible] je vais faire un effort pour [illegible] maudite [illegible] servira-t-il, il y a aussy [illegible]

[illegible] qu'il a envoye. [illegible] fripon. [illegible] vous [illegible] envois [illegible] Il y [illegible]

[illegible] fete [illegible] vos [illegible]

M. Milon. à Pondichery ce 24 mars 1752.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 22 et 27 du courrant. Je crois que ces lettres sont dattees d'un jour de plus. La premiere m' accuse le reception de 3200 R. J'ay envoye le 8 fevrier 1600 R. au quilidar, il faut qu'il vous donne compte de cette somme et ensuite luy payer le solde de ce qui peut etre deub (dû) a ses gens dont je vous ay marque ceux que vous devez congedier. Les cipayes qui sont venus avec vous de l'armee sont payes jusques a la fin du mois. Le deserteur francois est arrive. Faites partir sans perte de tems les deux portugais pour Gingy. La Volonte avec des Cipayes et de la cavalerie ira roder dans tous les environs depuis Arcatte jusques de vos cotes. Mais je vous prie de tenir cela secret. M. Hoyt se plainte que vous dites a tout le monde vos operations et que vous lui envoiez vos etats de demandes ouverts. Il faut sur tout cela etre plus circonspect et observer plus de retenue. Je vous dis cela pour le bien des affaires. Vous devies dire a ces cinq deserteurs de venir ici pour etre debarques sur les valisseaux qui iront a Benzula. Tout ce que vous trouvez dehors de munitions, vous devez les faire entrer dans la ville sans attendre vos ordres. J'ai dit a Papiapoule de marquer a ces gens de vous remettre les deux petites pieces de canons et les grandes Caytoques.

Ce brahme aux oreilles coupies est un coquin qui a deja trompe MMs. Brenier et Very. Vous ne laisseres sortir aucune poudre du fort. Le quelidar n'en doit point avoir. Il doit s'en venir ici tranquillement. J'aurai soin de lui. Vous ne me dites plus rien des cent hommes armes que l'on vous a offert. Je suis tres parfaitement -------

LETTRE CODEE

[illegible] d'hier au soir, j'apprends [illegible] ssemble de trouppes armees. [illegible] 'il fera partir egalement. [illegible] iers jusques [illegible] le mois d' [illegible] J'ay fait [illegible] ecrit a [illegible] es Anglois [illegible] ront que dans trois [illegible] onne le t[illegible] de vous preparer et que le [illegible] vous mettre au large. Je suis [illegible] Cela ne fait qu'un babillard [illegible] ee. Croyes en ce que je v[illegible].

[illegible] je recois de France le nouvell[illegible] a la compagnie de faire [illegible] fort [illegible] ns l'[illegible]. [illegible] n le fait monter a 2500 [illegible] a proportion. On y scavoit to[illegible] Gingy ce qui a fait monter c[illegible] ne. [illegible] ieu, il ne nous faut plus [illegible] la faible sante [illegible] dans l'[illegible] terre. [illegible] n y [illegible] icy par 5 et [illegible] avant [illegible] n'avoir fait la [illegible] n'est qu'un [illegible] de canaille de toutes couleurs. Je suis...

M. Brenier. a Pondichery ce 25 mars 1752 a midy.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre d'hier. J'ay deja prevenu M. Law de ce depart de votre detachement. M. Very m'ayant dit qu'il manquoit encore beaucoup de Cipayes, je vous prie de les rassembler a mesure qu'il viendront et d'en faire un petit corps dont vous donneres le commandement a M. de Camboye, ce qu'il vaut mieux de faire que de les envoyer par petits detachemens qui pourroient se debander et piller en route, ce qu'ils feront moins estant ensemble. Vous y joindres la cavalerie de Beaugy. J'expedie ce soir les chefs de la cavalerie. Je vous diray ce qu'il faudra faire. De la diligence, je vous en prie pour l'expedition de ces detachemens apres quoi je vous diray ce qu'il y aura a faire pour vous. Je suis tres sincerement, Monsieur, etc ---

M. Brenier ce 25 mars 1752.

Je vous envoy, Monsieur, par les porteurs de la presente trente cinq mille Roupies dont demain matin je vous marqueray la distribution qu'il en faudra faire. Je suis parfaitement ----

M. Brenier. a Pond'y ce 26 mars 1752.

Je reponds, Monsieur, a votre lettre du 24 a 10 h. du soir. Vous m' eussies fait plaisir de me dire combien de cipayes sont partis avec m. de Flocqueliec et si ceux qui estoient a Valorr sont arrives. Vous aviez avec vous l'argent de MMs. les officiers. Vous n'eutes pas ete oblige de le prendre sur les dernieres 4000 pagodes. J'ay oublie de vous dire de donner la paye a la compagnie Portugaise si vous ne l'avez pas fait envoyez le par un de vos detachemens je vous prie de presser l'expedition de ceux qui ont du vous parvenir depuis celle de M? Flocqueliec. Valoy a peu pres un etat de ce qui devroit se trouver de cavaliers a Gingy. Mais les chefs m'ont dit qu'il en manquoit . c'est pourquoy, monsieur, je vous prie d'en faire la revue le plustot possible et de donner a chaque cavalier present 15 R. et aux chefs aux uns 100, aux autres jusques a 2 ou 300 suivant le nombre qu'ils auront de chevaux. Je vous envoye Mirachen qui vous aydera a cette distribution. Il y a des petits chefs qui ont 1 R. par jour, d'autres a 1 R. ½. Il vous aydera sur tout cela. Mais vous ne payerez que les presents. Vous donnerez a Mahamet Cherif et son fils 600 R. sans en rien dire a Personne. Quand vous aures quelques ordres a donner vous le direz a Mirachen qui le portera ou l'envoyera aux autres. Vous n'en aves pas de plus presse a leur donner que celuy de se rendre en toute diligence a Trichirapaly. Expedies de meme les cipayes. Il n'y a point de tems a perdre. Je suis tres sincerement. etc ------

M. Brenier. a Pondichery ce 26 mars 1752.

J'ay recu, Monsieur, vos lettres du 25 du courrant avec les pieces qui l'accompagnaient. Je ne puis trop vous prier d'expedier promptement tous les cipayes qui vous parviendront armes pour Trichirapaly. Vous aures sans doute fait prendre cette routte aux 200 hommes revenus de Villeparon et de Tirvady. Je vous prie de meme d'expedier la cavalerie. Je marque au Sr. Patte de recevoir sans difficulte vos ordres pendant que vous seres a Gingy. Je suis mortifie que les 28 blancs n'ayent pu suivre s'ils estoient en etat de partir sous quelques jours je vous prie de leur faire prendre la meme routte. Je ne sony que vous dire de la nouvelle des Marattes aux environs d'Arcatte On avoit nouvelle d'un party qui se rendoit dans leur Pays; peut-etre que dans leur passage ils seront tombes sur les terres d'Arcatte. Il vient d'arriver un V'au aux Anglois d'europe qui a debarque un nouveau gouverneur qui, a son debarquement, a donne des ordres pour suspendre le detachement. Le bruit est qu'il a ordre de sa compagnie de ne se point meler des affaires des Maures. La suite nous fera voir ce qui en est. Je suis tres sincerement, etc ----

Je viens de donner l'argent pour Abdoulwahibez a son Vaquil qui luy portera ou il sera. Ainsy il peut sans difficulte aller joindre la Volonte a la place de Recory que je vous prie de faire partir sans perte de tems pour Trichirapaly en luy recommendant la diligence .

M. Patte. a Pond'y ce 26 mars 1752

Je recois, Monsieur, votre lettre du 25. Je suis persuade qu'il y aura eu de l'Exageration dans la plainte que les gens d'Andapourom vous aurons porte. M. Plousquellec est homme a y mettre ordre. Vous suivez exactement les ordres que vous donner M. Brenier pendant son sejour a Gingy, cela est dans l'ordre et je vous prescrit de vous y conformer; quand vous ne les comprendres pas il est aise de vous expliquer avec luy.

J'ay fait dire a M. Cornet de vous envoyer du papier et de la Chandelle. Je suis etc -----

M. Brenier. a Pond'y ce 26 mars 1758.

Je reponds, Monsieur, a votre lettre du 24 a 10 h. du soir. Vous m'eussies fait plaisir de me dire combien de cipayes sont partis avec M. de Flousquelles et si ceux qui estoient a Valour sont arrives. Vous avies avec vous l'argent de MMs. les officiers. Vous n'aures pas ete oblige de le prendre sur les dernieres 4000 pagodes. J'ay oublie de vous dire de donner la paye a la compagnie Portuguaise si vous ne l'aves pas fait envoyes le par un de vos detachemens je vous prie de presser l'expedition de ceux qui ont du vous parvenir depuis celle de M. Flousquelles. Voicy a peu pres un etat de ce qui devroit se trouver de cavaliers a Gingy. Mais les chefs m'ont dit qu'il en manquoit , c'est pourquoy, monsieur, je vous prie d'en faire la revue le plustot possible et de donner a chaque cavalier present 15 R. et aux chefs aux uns 100, aux autres jusques a 2 ou 300 suivant le nombre qu'ils auront de chevaux. Je vous envoye Mirachen qui vous aydera a cette distribution. Il y a des petits chefs qui ont 1 R. par jour, d'autres a 1 R. ½. Il vous aydera sur tout cela. Mais vous ne payeres que les presents. Vous donneres a Mahamet Cherif et son fils 600 R. sans en rien dire a Personne. Quand vous aures quelques ordres a donner vous le direz a Mirachen qui le portera ou l'envoyera aux autres. Vous n'en aves pas de plus presse a leur donner que celuy de se rendre en toute diligence a Trichirapaly. Expedies de meme les cipayes, il n'y a point de tems a perdre. Je suis tres sincerement. etc -------

Je viens de donner l'argent pour Abdoulnabibek a son Wapoll qui luy portera ou il sera. Ainsy il peut sans difficulte aller joindre la Volonte a la place de Beccy que je vous prie de faire partir sans perte de tems pour Trichirapaly en luy recommandant la diligence .

M. Brenier. a Pondichery ce 27 mars.

Je vous envoy, Monsieur, cy joint l'Etat du pret pour la comp'ie Portugaise. Ayes pour agreable d'en envoye le montant a M. Destimanville. Je suis etc -----

M. Brenier. ce 27 mars 1752.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre d'hier avec celle de M. Plousquelloc qui estoit dans le meme gout que la votre. Je luy ay repondu de se rendre par le grand chemin ou il n'y a pas un chat. Tout est en suspens a Goudelour depuis l'arrivee du Vaisseau. Les trouppes blanches ont entrees dans le fort, dans Goudelour et en jardin. Il y a toute apparence que les ordres d'Europe ne s'accordent point avec la conduite d'icy.

J'ay donne l'argent a l'Waquil d'Abdoulnabibek. Renvoyes nous les 30 bons fusils qui vous restent. Vous pouves garder les gargoussiers et les Malettes que vous pourres donner aux Cipayes qui n'en auront point. Vous ne me dites pas si d'autres cipayes vous ont joint. Il en marque encore beaucoup. Je suis tres sincerement, etc -------

Mirachen est party hier au soir. Expedies, s.v.p. la cavalerie et dites aux chefs de faire diligence. Mirachen doit la conduire parce que ce sera a luy a qui j'adresseray mes ordres. Ainsy reccommandes luy de faire diligence.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 21 et 22 mars, nos. 194 et 196. J'attends le no. 195. Il y a bien du singulier dans les avis que l'on vous donne et je ne puis comprendre comment M. Le Riche peut vous ecrire qu'il y a 15 m. coulis de prets a Divicote. Vous avez sans doutte rit de ce nombre et du penser en meme tems que rien n'estoit plus facile a mettre en deroutte qu'une pareille populace. Vous devez comprendre quel doit etre l'embaras d'un semblable train. Au reste l'arrivée du gouverneur en loin a jusques a present, suspendu le depart des troupes qu'ils comptoient joindre a ce convoy. Elles sont encore en Condelour. Ainsy vous avez du tems a vous et j'espere que ce que l'on vous envoye de Ainsy vous parviendra assez a tems.

Vous avez cy-joint un extrait d'une lettre qui vous fera connoitre ce que c'est qu'Alemann. J'en croirois bien quelque chose, mais si Morano entendoit bien Alemann en sera la dupe. Il faut de toute necessite que vous vous disposiez a tomber sur le convoy de Divicote, c'est une operation que vous ne devez pas negliger. L'on m'assure, je ne vous le donne pas pour certain, que le roy de Tanjaour a donne l'ordre a sa cavalerie de ne pas obeir a Lanossy. Je vois toutes les raisons que vous me donnes pour vous cantoner a Cherinham. Je vous ay donne les [illegible]. Vous etes sur les lieux. Vous scavez ce qui ce qui vient a notre secours et c'est sans aucun doute ce qui engage Morano de faire des avances. Son pays sera le premier expose, ce qui le fait agir. La

est
marche du secours ar[illegible] suspendue. S'il se met en chemin, vous en aurez [illegible] avis. Lors vous prendrez le party le plus convenable au bien des affaires. Je ne puis vous rien dire sur les [illegible] d'Alemkan. Le no. 195 m'étant [illegible] parvenu. Il paroist que l'alierte dont vous me parlez dans votre lettre [illegible], n'a point eu lieu ou que l'en-[illegible] [illegible]. Il n'est [illegible] en [illegible] la situation ou il se trouve de vous [illegible]. Je [illegible] pour les [illegible] qui [illegible] l'artillerie: luy ou [illegible] les payerons.

[illegible] de notre co[illegible]. Je vous [illegible] avec bien de la satisfaction. La [illegible] Je suis.....

LETTRE CODEE

J'ay [illegible] vos lettres [illegible] et 24 mars. nos. [illegible], 1[illegible]7 et 1[illegible]. [illegible] que vous [illegible] d'[illegible] prouve [illegible] de luy. [illegible] feren a son sujet tout [illegible] m'inquiette [illegible]. [illegible] aux forces de [illegible] entrees [illegible] aly cela fait [illegible]. [illegible] depuis qu'elles y sont il [illegible] que tout soit [illegible], je vous ay deja dit qu'[illegible] celles que [illegible] en voit tire [illegible] je m'a [illegible] vos peine que tout est monstre pour nous. Il [illegible] on les scait a [illegible] et vos [illegible] sont [illegible]. [illegible] notte qui vous fera voir l'usage [illegible] pour eux. Tout ce que vous me [illegible] a Chringam. [illegible] bien [illegible] quoy vous sert le monde que [illegible] l'[illegible]? [illegible]-t-il [illegible] jusques a present [illegible] nos op- [illegible] seroit-il pas mieux auprès de vous, ainsy [illegible] tout ceux qui sont [illegible] a droit et a gauche? [illegible] de ce qui est a [illegible] n'y seroit-il pas [illegible] et n'etes vous pas a porter d'empecher que l'on y [illegible] un coup de main. [illegible] des gens m'ont [illegible] de l'inutilite d'[illegible]. [illegible] estes de plus retranche dans votre camp jusques au [illegible] et en [illegible] en [illegible] trop a l'ennemy. Toutes vos lettres sont remplies de projets et aucun n'a lieu. Je ne suis point sur ri[illegible] de voir l'ennemy sy peu sur ses gardes.

Votre tranquilité le rassure. M. de St. Germain m'a toujours dit que l'ennemy estoit tres mal servy pour la sureté de ses postes. Le feu de l'imagination vous presente trop d'objets et vous ne pouvez vous arreter a aucun. Aussy je me trouve que de l'indecision dans tout ce que vous me marquez et vous voulez en meme tems penetrer dans les intentions de l'ennemy. [illegible] notre [illegible] a Chirin[illegible] vous voyez qu'il n'y a pas d'autres party a [illegible], vous deliberez avec les [illegible]. [illegible] d'en venir [illegible], vous devez [illegible] tout le [illegible] vous [illegible] de disperses. [illegible] tout vous aura joint ainsy [illegible] tout ce qui est [illegible] Gondelour ce qui donne le tems a tout de se [illegible] de vous. La vue de ces renforts remettra le cour[illegible] que des coquins ont [illegible] capables d'intimider. Toutes les fois que vous me parlez de cela je ne puis m'empecher de rougir. Vous pouvez faire sur le [illegible] tout ce que vous pouvez pour [illegible] ce coquin de [illegible]. [illegible] forts et tout ce qu'il vous [illegible]. Vous ne [illegible] trop [illegible] sentir au [illegible] notre imagination. Je vais ecrire [illegible] en [illegible]. Les [illegible] de Valgorde vous [illegible] bien. [illegible] de mauvaises [illegible] ne [illegible] pas. [illegible] mal servy en interprette. Votre [illegible] est [illegible], mais c'est un malheur a presque tous les [illegible] d'etre [illegible] trompes [illegible] trop aveugle. Le [illegible] a eté trop souvent la [illegible] de son [illegible], vous pouriez bien etre dans le meme cas. Vous ne me dites rien du resultat de la conférence que le Kabab a eu avec l'envoy de Monarco. Sans doute que c'est encore quelqu'attrape. Refaittez la digue de [illegible], mais quand il s'y mettre il faut y aller tout de bon et profitter de tous

les [illegible] vous [illegible] donner [illegible]. [illegible] de [illegible] est charge de [illegible] bien. [illegible] de [illegible]. Il faut qu'il vienne icy. [illegible] paye tous les billets [illegible] Carvalho [illegible], et vous [illegible] ouves charger, sy vous le voules [illegible] de la [illegible] des [illegible] qui a 40 [illegible] par [illegible] ex orbit[illegible]. Il [illegible] ce [illegible] ne [illegible] ny ne [illegible]. Il [illegible] tout est [illegible] grand [illegible] pour les de-[illegible] qui [illegible] et [illegible] depuis qu'[illegible] cette [illegible] l'on [illegible] cheval, [illegible] pas. [illegible] l'a[illegible] ne [illegible]. [illegible] sous le [illegible] ar-[illegible] la meme leur pa[illegible] tous les billets que l'on presente a [illegible] escrivain [illegible]. Il faut [illegible] que je l'[illegible] tout ce qui vous [illegible] de [illegible] d'[illegible] vous n'avez [illegible] ces [illegible]-la [illegible] qui monte a [illegible].

[illegible] tes moy un chiffre, cela [illegible]. Il [illegible] que vous vous [illegible]. Il [illegible] 3109 chaivas pour la paye et ? des Pions et [illegible] et mars et cependant vous me faites payer des sommes que vous avez avance a ces [illegible]-la. De plus il me passe 6000. chaivas pour payer la lettre du Sr. Avarnas - Vous voyes que je ne puis

[illegible] deux cotes. Il y a de la confusion dans tout cela et je [illegible] vous trompent tant qu'ils peuvent. [illegible].....

9Ca [illegible] 17[illegible]

[illegible] s'est [illegible] hier [illegible] et [illegible], [illegible] [illegible] j'e [illegible] [illegible] [illegible] celle [illegible] [illegible]..

M. Brenier a Pondichery ce 29 mars 1752.

J'ay bien recu, Monsieur, votre lettre d'avant-hier. Je vous prie d'expedier promptement la cavalerie et les Cipayes qui peuvent vous avoir joint. L'ehnemy s'est mis en mouvement hier et prend la routte de Divicote. L'on m'assure cependant qu'il doit rester encore 2 ou 3 jours ou il est actuellement qui n'est qu'a une lieue de Tirvendy Parom. Voicy des lettres pour les gomatdars et pour Mirachem pour presser leur depart et leur marche. S'ils veulent, ils peuvent etre rendus a Tirichirapaly aussitot que l'ennemy a Divicote. Je suis tres sincerement, etc ------

M. Brenier. ce 30 mars 1752.

Je reporde, Monsieur, a vos lettres des 28 et 29 du courant. Si vous pensez qu'il n'y a plus de Cipayes a venir de Velour n'y d'ailleurs vous pouves vous en reverir, mais comme il pourroit encore en venir quelqu'uns, car il me semble qu'il en manquebbeaucoup, vous pouries laisser au Sr. Patte 2000 R. pour expedier ceux qui pouroient se rendre. Je suis bien persuade que vous aures bien recommande a la cavalerie ainsy qu'aux Cipayes qui vont avec elle de faire diligence. Dieu sceit ce qu'ils en feront. Vous poures apporter le reste de l'argent avec vous. Je suis bien sincerement -----

Si vous juges que la petite troupe qui vous reste puisse se retablir bientot, vous pouves la laisser au Sr. Patte et lui donner l'ordre de la faire partir quand elle pourra avec les Cipayes qui pouroient encore revenir. Vous aures sans doute envoie a M. Law un etat du monde de chaque envoi.

L[illegible]

La Volonte. ce 30 mars 1752.

Je suis extremement surpris, La Volonte, de recevoir des lettres de vous de Chette petite du 28 de ce mois dans le tems qu'il vous a ete ordonne de vous transporter de cote et d'autres, et vous pouvies aussy bien m'ecrire d'ailleurs que de Cheëtepette. Je ne suis du tout point satisfait que vous depensies l'argent sans bouger d'un endroit, et je vous avertis que si vous continues de meme, que je sçauray bien y mettre ordre. Il me paroist aussy que vous aves executé au plus mal jusques a present les ordres qui vous ont ete donne par MMs. Very et Brenier. Il me semble aussy que la depense de trois blancs vous compris est bien considerable. Je vous envoy 300 R. pour fournir a cette depense. Je vous reitere d'agir et d'aller d'un cote et de l'autre sans quoy j'y mettray ordre, et je vous deffends de revenir icy. Je suis tout a vous./.

La Volonte. ce 31 mars 1752

Le porteur de la presente est celuy qui commandoit a Mansorapakan. qu'il a ete oblige l'abandonner. Il va vous joindre avec 50 olpayes armes etc ------

Je reponds, Monsieur, a vos lettres des 26 et 27 du courrant nos. 2 0 et 201. Par celle du 26 vous me dites que sur ce que vous a dit Alemkan vous aves perdu l'idee de vous cartonner a Cheringam et par celle du 27 cette meme idee vous revient, ce qui me fait voir que vous ne pouves vous decider. J'entre assez dans la raisons d'Alemkan, et il est certain que cette demarche donnera bien de l'esperance a l'ennemy. Je vois avec plaisir l'avantage que votre detachement de Dipayes a eu sur la cavalerie dont vous me parles mais ce n'est pas la ce qu'il nous faut il s'agit de detruire le convoy et je ne vois pas que vous vous y disposies ce qui a bien lieu de me surprendre puisque vous pensies pouvoir faire le coup a 3 ou 4 lieues. Je crois que vous ne risqueres pas davantage a le faire un peu plus loin et qu'il est de toute necessite que vous fassies tous vos efforts pour le detruire. Vous estes avery. Tout ce que je pourrois vous marquer a present seroit inutile. Je vous ay dit ce qu'il falloit faire; la reussitte depend de vous. J'avois prevu l'embarras que vous occasionneroit les gros canons, mais vous pensies n'en avoir jamais assez, et ils sont causes que vous aves un nombre de pertes inutiles x pour l'ouest. Vous deves a present faire un effort pour ce convoy qui est bien plus important que ce qui s'est passe la et dont vous aves comme trop tard l'inutilite. Au reste, tout ce que je pourrois vous dire a present deviendra inutile si vous n'aves pas pris le party d'agir comme il faut que peut faire ce

detachement de [illegible] seul, contre un nombre de blancs. Vous n'avoueres que c'est vouloir le laisser passer. Votre camp fortifie, votre canon n'y sont-ils pas en surete?

Il faut que l'echevin d'Arombate soit un grand coquin, puisqu'on ecrit qu'on luy a fait payer les boeufs 6 [illegible], et chaque chien maron 5 [illegible] et que vous me marques que vous les luy aves donne. Vous aures sans doute fait tenir compte du nombre, cela fait de grands miserables. Les depenses que l'on fait sont asses considerables pour tacher de les diminuer quand l'occasion s'en presente. Il est juste que ceux qui font les captures ayent une gratification mais assy il faut regarder ces captures sur le pied de contribution, dont la plus forte partie revient a la caisse generale.

Je souhite ardemment que votre rhume n'ait point de suites. Je serois mortifie qu'il vous mit dans le cas de quitter l'armee; apres l'affaire du convoy decide d'une facon ou d'autre, je prendray le party de rappeller M. du Rocher pour ne point manquer aux promesses que vous faites a la cavalerie. Je feray partir ce soir 40 mil c'est tout ce que je puis faire. J'espere que vous aurez fait une serieuse attention a tout ce que je vous ay ecrit pour detruire le convoy. L'a faire est de la derniere consequence et je compte que j'auray la satisfaction que j'en espere. Je ne vous ay laisse ignorer de rien de ce qui est venu a ma connoissance, ainsy a isses de votre cote. Le convoy doit etre au jourd'huy au bord du Colerom ou il attend ce qui doit le joindre de Divicote. Il doit, dit on prendre la route de combakenom. Je suis...

X...au reste comme vous vous etes presque degarnis ci devant

Au sergent de Valgonde. Ce 1er avril 1752.

Je vous envoye par le porteur de la presente vingt coulis charges d'argent que vous gerderes dans votre fort et en donneres avis a M. Law duquel vous suivres les ordres.

Arch. Vers. 3750 [illegible] Cond. 10[illegible] - 2 mars (avril?) 1752

fol. 32

LETTRE CODEE p. 83

Laus

Je reponds, monsieur, a vos deux lettres de 23 et 29 du courrant, nos. 2[illegible]2 et 2[illegible]3. Je vous ay deja prier de m'exempter les longs chiffres. Quelques mots principaux et mis a propos suffisent pour deguiser ce que l'on veut dire. Le travail que tout cela me donne n'aboutit qu'a me faire voir l'inutilite des peines et des efforts que je fais et que tout ne servira qu'a laisser passage libre au convoy au ce qui seroit bien facheux. On crie, dites-vous, a la faim dans le tems que l'argent est a la porte. Ce n'est du tout point ma faute s'il ne vous est pas parvenu plus tot et si on l'avoit bien voulu il y auroit plus de dix jours qu'il seroit rendu dans votre camp. Enfin il est a la porte et si vous en aves ete averty bientot comme j'en ay donne l'ordre, il doit etre rendu. M. de Bury s'est chargé de remettre a M. de Soburente. S'il ne veut pas entendre raison, je ne scaurois qu'y faire, mais je ne le puis faire preceder ceux qui estoient sous-lieutenans avant son arrivee au camp. S'il ne s'agit pour le contenter que de le nommer sous lieutenans, vous le pouves, mais il n'aura rang qu'apres ceux qui ont ete recus avant luy.

J'ay paye la lettre de change du Sr. Ovannes et j'ay fait voir a votre beau-pere que M. Le Riche me la passoit en compte ainsy que la paye de ces gens du mois de fevrier et mars. Les autres billets sont aussy payes. Les lettres des 22, [illegible] et 24 et toutes celles que vous recevres depuis vous prescrivent de detruire le convoy, cependant

vous ne m'y repondes point et surtout a celle du 22 ou je vous detaille ce qu'il faut faire pour y parvenir. Je vous prescrit de reppetter le monde que vous aves a droite et a gauche et je vous marque celuy qu'il convient de detacher. Vous ne me repondes rien et vous me parles seulement de Chriingam. Cette indecision m'inquiete beaucoup et je prevois deja que l'ennemy fera tout ce qu'il voudra et voila a quoy abboutirons toutes mes depences. Vous m'avoueres que cette idee n'est pas gracieuse. Votre facon de penser sur les marchands qui vous ont prete ne M'etonne pas moins. Aves-vous quelqu'exemple qu'ils ayent perdus avec moy ou la compagnie? Ayez moins de deffiance et scaches que nous aurons tous plus d'argent que nous n'en emporterons avec nous en l'autre monde. Pour contenter les Cipayes et pions de M. Le Riche, vous pouves leur faire des avances sur l'argent que vous alles recevoir ou tirer sur moy des lettres de change pour cet article. Quant a Arrabatte, ou paye tous les billets que ces gens envoyent que voules-vous de plus, il ne faut que de la confiance a la compagnie et a moy. Je vois que l'on en manque trop souvent.

Je ne scay comment vous aves trouve la proposition d'Alemkan, mais il me semble que vous eussies du luy rire au nez, vous etes furieusement dupe de cet homme.

Je recois dans le moment des lettres de la grande armee. L'avant garde doit avoir passe le Quichena il y a sept a huit jours, et j'attends tous les jours un homme que Coja Neamatoulakan m'a depeche pour concerter avec moy les operations. Je n'ay autre chose a vous reccommander que de detruire le convoy. Je suis mortifie de voir que vous n'en sentes pas l'importance. Mon recours sera a l'ordinaire a Dieu si les hommes

m'abbandonnent. Il me soutiendra comme il a fait jusques a present.

Il y a longtems que je m'appercois que vous estes trompes par les arcaras des maures. Des gana-la n'ont jamais scu dire vray. Croyes ce que je vous ay mande sur le convoy, c'est le vray. Je suis tres sinceremen .....

M. Milon. a Pondichery ce 3 avril 1752.

J'ay recu, Monsieur, vos lettres des 27 et 28 mars avec le recu du quillidar qui est arrive. Je regleray ce compte avec luy. Renvoyes tous ces gens a sabre. Ils sont inutiles ainsy que les gens a Castoques s'ils ne veulent pas se contenter de la paye que vous leur offres.

J'ay vu l'etat de ce qu'il y a dans le fort. M. Foyt devoit envoyer encore deux canons.

Gardes au cachot ou envoyes icy l'homme que vous aves pris et veilles exactement sur toutes les aldees en faisant arracher tous les tornums etc-- et ne souffres pas que ces coquins de coureurs inquiettent les habitants.

Il est inutile que vous usies votre poudre a tirer du canon matin et soir. Je suis parfaitement etc ------

L[illegible]

J[illegible] [illegible] [illegible] [

LETTRE CODEE

Law

Je reçois, monsieur, votre lettre du 30 no. 04. Si vous avez trouvé l'écrivain d'Argenteuil en haute, que ne luy avez vous fait donner 50 coups de Chabouk! Avoir achepté pour 1 m. ou ies de Nesly et se trouver sans argent et sans Nesly cela est admirable et encore plus votre patience! Que sont devenus egalement tous les bestiaux que vous luy avez remis. En verité il faut etre muny de patience et de bonté comme vous l'estes pour laisser passer tout cela! Qui diable voulez vous que je comme des depenses de l'armée? Avez vous quelqu'un que vous en pouvez charger? Pour moy je n'en connoit pas et que de chose n'aurois-je pas a dire surtout cela. Lorsque vous me marquez que vous n'avez point de nouvelles de Gingy et que vous me pressez sur l'argent, celuy-cy et Dousquelles sont a votre porte. Je vous vois toujours dans l'idee de vous retirer a Cheringam. Sans doute que vous n'aurez pas pris ce party sans consulter les principaux de l'armée comme je vous l'ay deja marqué: la chose en vaut bien la peine car vous sentez bien qu'elle ne jettera pas un grand lustre a notre reputation Il me paroist que toutes les reflexions que j'ay pu vous faire ne vous ont pas touchés, au moins si ce party pouvoit servir a detruire le convoy, il y auroit de quoy se consoler, mais c'est a quoy il me paroist que vous pensez le moins, ce qui me chagrine infinement. Les coulis, dites vous vous manquent dans l'occasion et surtout pour tirer a Cheringam vos gros canons. Il est surprenant que l'on ne sçache pas

faire usage de trois ou quatre cens boeufs qui depuis six mois occasionnent des depenses immenses et ne font rien; vous m'avouerez, monsieur, qu'ils peuvent servir a cet usage, mais on n'y pense point et l'on ne songe qu'a l'augmentation des depenses. Que font d'ailleurs les 400 coulis que vous entretenez tous les mois et dont vos etats sont chargez? Il me paroist aussy que vous etes dans l'idee qu'une fois l'armee a Chiringam elle y restera dans la meme inaction ou elle est depuis deux ou trois mois, puisque vous me priez de vous rappeler. Je n'ose vous dire ce qui me passe dans l'idee a ce sujet. Vous pouvez me dire par ecrit ce que vous voulez me dire de bouche. Je crois sera aussy secrete pourvu que vous ne la communiquiez pas a votre secretaire, mais je crois que vous eussiez pu me dire cela sans passer a Chiringam. Je vous le dis encore, je m'en consoleray si cette operation a fait detruire le convoy mais si elle n'aboutit qu'a luy procurer un libre passage, il me sera bien difficile de l'approuver. Vous aurez sans doute fait vos reflexions sur tout ce qui ont je crois, vous devez sentir toute l'importance. Vos Cipayes, suivant vous sont toujours prets a decamper et ceux de l'ennemy bien ou mal [illegible] tiennent toujours bon. Cependant, dites-vous, vous etes dans l'admiration de la fidelitee de la cavalerie, mais vous ne pensez pas que cette pretendue fidelitee n'est fondee que sur la crainte de perdre ce qui leur est du et qu'elle scait bien que chez l'ennemy elle ne seroit pas mieux paye. S'ils sont fidels pour rester dans un camp, ils sont peu agissans dans l'occasion, ainsy autant vaut n'en avoir pas. Pour vos Cipayes ce ne sont que des coquins. Je ne scay ce que vous voulez dire que malgre le tems ou nous sommes vous aves fait pendre un espion des ennemis. Est-ce qu'il y a des tems marques pour ces operations [illegible] vous deviez des menaçans a ces gens

la? Je n'ay point compris le sens de cette phrase. M. [illegible]iche m'ecrit qu'il vous a fait passer une lettre de change pour ses gens. J'ay donne ordre a Mangopendit de suivre le convoy ennemy et de faire sur les terres du Tanjour autant de mal qu'il pourra. Vous ne me dites pas si vous aves execute l'ordre que je vous ay donne de rappeller de l'ouest et d'ailleurs les gens inutiles que vous y aves. De tout rassemble, il vous fut venu une autre idee. Je suis sur les epines pour scavoir a quoy aura conduit votre operation. Je vous ay averty de tout, qu'en arrivera-t-il, Dieu le scait! Je suis....

M. Patte. ce 4 avril 1752.

J'ai recu, Monsieur, votre lettre d'hier. En vous entendant bien avec les gens de Chettepette vous empecheres que l'ennemi ne fasse aucuns progres a dix lieues a la ronde. La Volonte opere au plus mal. Envoies lui des grenades dont il a besoin pour s'emparer de Trivetour. A combien donc voules-vous faire montre les provisions de bouche pour Gingy? Je vous ay envoye 1000 pagodes d'or et ce coquin d'amaldar vous en fourny pour 1000 R. Quel besoin a-t-il d'argent pour cela? Ne prend-il pas ces provisions sur les parts qui reviennent dans la recolte? Vous vous amusez trop aux comptes de tous ces miserables et vous etes assez bon de croire que cet homme attend l'argent du sel pour acheter ces provisions tandis que ce gueux doit une somme considerable.

Les 20 paires de boeufs sont arrives. Il y a deja du tems. J'ai appelle Titet pour lui dire de faire les prix des buffles. Je ne vois plus venir de charrettes des Corvas. Je suis tres parfaitement ------

M. du Rocher de la Perigne. ce 4 avril 1752.

J'ai bien recu, Monsieur, votre lettre du 26 du passe et sur le champ j'ay ordonne a Arombatte de paier le billet de 2664 R. comme le serons tous ceux qui viendrons de l'armee. Je ne comprends pas comme ses ecrivains peuvent dire qu'on leur a vendu les boeufs et les cabrits dans le tems que M. Law m'a marque leur avoir donne, et qu'il y en avoit tant qu'il leur avoit ordonne d'en vendre pour avoir de l'argent pour subvenir aux depenses. J'en ai ecrit a M. Law. Je vous serai oblige d'etre caution aupres des Marchands des sommes qu'ils pourons preter a ces coquins d'ecrivains, leurs billets seront acquittes. J'ay aussi marque a M. Law qu'il etoit de l'ordre que les prises et contributions fussent pour la plus forte partie pour la compagnie, rien de plus juste, mais on a toujours tenu peu la main a cette economie. Je suis tres sincerement----

ce 4 avril 1752.

J'ai reçu, La Volonte, votre lettre du 2 qui me fait part de ce que vous avez fait a Trivatour. Si vous appellez un combat de tuer des gens endormis et de laisser fuir le reste sans les poursuivre, et de s'en revenir vitement dans cette maudite aldee que vous avez choisi, vous m'avouerez que c'est se moquer et manger de l'argent bien inutilement. Si vous n'avez pas d'autres operations a faire, il faut autant faire cesser une depense aussi inutile. Vous demandes du canon. Ne trouvez-vous pas que nous en avons assez perdu et voulez-vous encore perdre ceux que vous demandez. Il est heureux, avec la peine que vous avez que vous ne soiez pas resté a Trivatour apres le bel exploit que vous y avies fait. Si vous ne voulez pas mieux faire et vous emparer de Trivatour, vous n'avez qu'a me le dire, j'en enverray quelqu'autre qui aura meilleure volonte que vous. Vous etes un chartreux sur les forces que vous dites avoir trouvé dans cet endroit. Les gens qui ont vu votre operation disent plus vrai que vous. Il en sera de ce combat comme de celui que vous m'avies ecrit avoir eu avec le detachement d'Arcatte qui alloit a Madrast. Il n'y a que des coquins dans le pretendu fort de Trivetour et M. Brenier a donné ordre au Sr. Patte de vous envoier des grenades. Je lui ecris encore pour cela. Je ne sçai pourquoy ce Sanserean se trouve la? Pourquoi ne s'est-il pas rendu a Gingy avec le restant de la cavalerie? On l'eut expedié de la avec tout le reste. Je n'en ay pas besoin avec vous. Il me suffit d'Abdoulnabibek qui dit-on ne fait rien qui vaille valore l'argent que je lui ai envoie. Lakim de Manerapakat a du vous joindre. Ce renfort vous aidera dans vos operations, mais il faut chasser l'ennemi de Trivatour. Vous pouvez dire

a ce Samaerkam d'aller a Trichirapaly s'il veut. Je suis tout a vou

[illegible] Ce 5 avril 9 h. du soir

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 1er no 06. L'ex[illegible]ent que le [illegible] vous propose pour ([illegible]) gagner le nouveau Gouverneur estoit bon mais vous aurés vu par une de mes lettres qu'il n'est que le second. [illegible] je puis vous assurer que ce qui se [illegible] n'est pas [illegible] d'[illegible] ce [illegible] a eté expedie si promptement qu'il n'y est venu aucun soldats. Il y a [illegible] leurs majors pour leurs differents [illegible]oirs et [illegible] est [illegible], l'on m'assure qu'il est avec le convoy. [illegible] de du seigneur [illegible] vous remettres. Je vais etre sur les [illegible] — . [illegible] toute une partie de la cavalerie de Chok[illegible] et de celle que vous [illegible] vous aura suivie. Ce seroit mal a elle de n'en rien faire. Vous aurés sans doute donne ordre de vous envoyer les [illegible]. Je crois que [illegible] de joindre [illegible]. [illegible] [illegible] toujours [illegible] et votre conservation. Je suis...

LETTRE CODEE

Je reçois [illegible], votre lettre du 31 mars no.205. Je seray longtems a scavoir les raisons que vous ont donné le [illegible] et les autres pour vous empecher d'executer votre retraite a Chiringam. Mais je pense que leurs raisons sont les memes que celles que je vous ay deja repeté [illegible] fois. Quant a celle qui concerne la cavalerie, c'est la moins touchante car je voudrois bien que l'on en fut debarassé. [illegible] de penser ne s'accorde pas avec la votre a ce sujet, mais je n'[illegible] que les gens qui scavent se battre et non ceux qui sont toujours prests a fuir. Je n'aime point aussy le tumulte. Ce que vous me marquez au sujet des Cipayes me paroist si [illegible] et ce dans le tems [illegible] que vous scavez l'argent rendu a Valgonde.

[illegible] Le [illegible] vous a envoyé une lettre de change, tout cela vous arrivera en [illegible]. Je crois que vous eussiez pu vous dispenser d'envoyer une escorte a Valgonde, il y avoit assez de monde pour vous conduire a bien ce qui est. Sans doute que vous ne lisez qu'en passant mes lettres car je vous ay ecrit six fois au moins que pour eviter les [illegible] envois, que j'avois deffendu a Arombatte d'envoyer de l'argent, mais que l'on [illegible] tout a [illegible] lettres de change ce qui s'est [illegible] ponctuellement. Si vous faisiez attention a ces arrangemens vous ne vous trouveriez pas dans l'embarras. Mais comme je vous le dis vous oubliez d'un jour a l'autre ce que je vous ecris et vous n'y repondes presque jamais. Donnez les details de la depense a qui il vous plaira, mais de donner l'argent aux soldats

il en resultera un grand abus et la desertion sera frequente. Je vous le dis encore, on payera les lettres de change, mais on n'envoira pas d'argent et s'il faut en envoyer absolument on ne payera pas les lettres de change.

Si vous avez [illegible] les ordres que je vous ay donné dans ma lettre [illegible], bien loin d'etre [illegible] vous devez au contraire etre [illegible] fort. [illegible] j'ay lieu de croire que vous n'en avez rien fait. Dans ce cas la, il est inutile que je vous ecrive.

Il y a plus qu'il ne faut dans les 1[illegible]0 mil Roupies pour payer ce x dont j'ay bien voulu me charger, mais je scay que j'en envoyerais trois mil plus et qu'il n'y en auroit pas encore assez. Par exemple, vous donnez tous les mois a Chek assera 70 mille sans que vous ayes jamais pu me dire s'il a effectivement le nombre de gens necessaire, [illegible] cavalerie ou infanterie, mais la paye va toujours son train, cependant il y a des deserteurs, des morts et autres. Cet article de 70 mille est considerable de sans examen soyez persuadé qu'il ne vous dira jamais qu'il y en a assez, luy en donneries-vous le double et le triple. Je scay tout ce qui se maingance a ce sujet. Je ne suis pas si bete qu'on se le persuade et je scay que l'on pourroit au moins diminuer sur cet article dix mille Roupies, mais il n'en sera rien. Toutes les [illegible] qui se sont faites et qui sont immenses ne tournent point a la diminution de toutes les [illegible], au contraire, il semble que l'on ne cherche qu'a les accumuler. Ce sont pourtant gens a la paye avec nos armes, nos munitions etc., qui les font: mais il n'en revient jamais rien et tout disparoist. Je ne suis pas le seul a m'en etonner. Je vous ay deja marqué plusieurs fois que je ne voulois pas me charger de la depense des 173 243 308. Ainsy

au moyen de ces diminutions, il y aura suffisamment si l'on veut mettre l'économie en valeur. D'ailleurs je payerai les lettres de change qui seront tirées sur moy pour de justes dépenses. Vous vous plaignes des friponneries des écrivains: vous avés raison, mais vous ne me dites rien de celles de quelqu'autres. Le Sr. Poillot a-t il remboursé ces [illegible] sous qu'il se faisoit payer tous les mois. Si en envoyant une centaine d'[illegible] blancs et noirs. Vilgonde vous me marques que vous vous afoiblissés comment voulés-vous que j'espere que vous detruires le convoy, disqu'il en faudra bien d'autres pour y parvenir et que je ne vois a ce sujet aucunes dispositions? Permettes-moy, monsieur, de reduire mes idées. Je vois d'avance a quoy m'en tenir, je suis tout resigné, ainsy tout ce que j'en rendray ne me sur rendre pas. Ce convoy a du être hier a Bobic num cela ne doit qu'une coupe. Vous n'avés pas assés senti l'importance de le detruire. Dieu soit beni! mais il [illegible] facile de [illegible] que 30 mil [illegible] 2000 avec l'[illegible] d'un [illegible] et d'un [illegible] effroiable.

[illegible] vous remercie et sa fille. Elles vous remercieroient bien mieux si le convoy estoit detruit.

Je suis...

Je ne reconnois plus 153 2 13 depuis une 240 [illegible] 1 13 139 74 146 303 4.

---- 2a. Lau ce 5 mars 1752.

J'ai fait traduire, Monsieur, le billet du Kabab d'Alemkan et de Chekassem. Vous en aves ci-joint copie. Il y est dit que vous leur aves communique ce que je vous ay ecrit et qu'il ne convient pas a present d'executer ce projet. Je ne comprends pas ce que vous aves pu leur communiquer de ma part, mais toutes mes lettres ont combatues votre projet et cependant il sembleroit que vous leur eussies donne a entendre qu'il vient de moi. Vous sauvies, monsieur, tout le contraire et vous devies vous contenter de leur dire que vous me l'avies communique et que je l'avois combattu par des raisons que vous pouvies leur dire. Je ne puis m'empecher d'ecrire a ces gens-la les choses comme elles se sont passees. Leur avis vous dit de quelle importance il etoit de -- code----- t leur aves-vous lu tout ce que je vous marque a ce sujet? C'etoit la ce qu'il falloit leur communiquer et non une idee dont j'ay toujours senti les fascheuses suites. Je suis tres parfaite-ment -----

M. Patte. a Pond'y ce 6 avril 1752.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre d'hier. Vous aurez suffisamment de vivres pour le monde que vous avez. Vous pouvez en donner la J'ay reçu la declaration.

Si vos habitans se rejouissent de la nouvelle que l'armee du Nord s'avance, ils seront bien plus satisfaits lorsqu'ils apprendrons qu'elle a passé le Raichems pour se rendre icy.

Marquez moy s'il vous est revenu des cipayes et leur nombre et particulierement de 15 de la compagnie dont d'Almayde a reçu la paye et qu'il me dit etre a Ginzy et auxquels par consequent vous ne devez rien donner puisqu'ils sont payes icy. Je suis tres parfaitement etc -----

M. Durocher. a Pondichery ce 7 avril 1762.

Je ne scay, Monsieur, ce que j'ai marque a M. Law sur les Cipayes de Balogy que sur le rapport qui m'en a ete fait par un homme qui est venu ici expres. Je n'en scai en verite pas davantage et je crois fort ce que vous me marques. Il eut ete a souhaiter que malgre les murmures de capitaines, l'on se fut mis sur le pied de paier les Cipayes. Je puis vous assurer qu'ils en eussent ete tous charmes, et s'ils n'ont point parus contents dans le tems qu'on la voulu faire, ce n'estoit que dans l'intention de complaire a leurs capitaines et non pour autres raisons. D'ailleurs par ce moien l'on eut ete mieux informe qu'on ne l'est du nombre que Chekanaem dit avoir et qui n'ont jamais subsistes. M. Law me marque qu'il vous a charge d'une expedition ou je souhaite bien que vous ayes reussi. Je suis tres parfaitement -------

Je reçois ce matin, monsieur, votre lettre du 2 no [illegible]07. Sans doute que l'expedition que vous avez donne a [illegible] Durocher n'aura pas derangee celle que vous premeditiez [illegible] et ou vous deviez marcher. Si vous estes party comme vous me le marques par votre lettre du 1er il n'y a pas de doute que vous ne rencontriez le convoy, et meme en ne partant que le trois, mais plus tard vous pourriez le manquer ce qui seroit facheux ainsy connoissant comme vous faites l'importance de sa deffaite. Je suis bien persuade que vous seres party a tems. Dieu le veuille! Je crains que ce que vous a dit le [illegible] de ne donner que la moitie de la paye a notre cavalerie ne fasse un mauvais effet et que par ce moyen n'y l'une n'y l'autre ne veuille agir dans l'occasion au lieu qu'en la donnant a l'ordinaire notre cavalerie ne pouvoit refuser de marcher. Il vaut mieux en avoir un certain nombre a soy que beaucoup d'inutile L. [illegible] avoit oublie de donner la paye aux portugais il l'a remis a [illegible] qui est party apres le Sr. Plous Gellec. Le 10 du mois, vous pourres tirer sur moi pour la paye des officiers de [illegible], ce n'est qu'une bagatelle. Vous ne me dites pas les raisons de retours de M. Villeon, Gallard et le Gris, ces Mrs. prennent mal leur tems; le premier n'a pas plus de bons sens qu'il ne luy en faut.

( )

[illegible] Rendet est a la suite du convoy. Il a ordre de faire autant qu'il le pourra du ravage sur le Tanjaour.

J'ay des nouvelles de l'armee du nord du 1[illegible] mars. Elle marchoit a grands pas. Je suis...

Je reponds, Monsieur, a vos lettres du 3 et 4, nos. 203 et 209. Il est singulier que quand le 414 a recu son argent, que ce soit une raison qui l'empeche de marcher. Tout ce que vous me marques a ce sujet est surprenant, mais aussi je vous diray que si dans les principes vous vous etes mis sur le pied de payer ces gens-la, que vous n'auries pas les plaintes que l'on vous porte et c'est bien mal a Chekassem d'etre la cause de cette plainte dans un tems ou l'on a besoin de ces gens-la. L'avarice poignarde cette race et sa fidelite ne consiste que dans un vol continuel.

Je ne vois qu'avec peine que vous remettes d'un jour a l'autre pour xxxxxxxxxaller au devant du convoy. J'ay tout lieu de penser qu'il ne le moque de nous ce qui seroit bien facheux. Je vous prie de ne point envoye les munitions que vous demandes. Il me semble que vous en laisses bien peu de cette espece au camp. Je vous ay deja dit et redit que l'on envoyeroit point d'argent a Arombatte, mais que l'on payeroit les lettres de change. Je coirs que vous ne lises pas mes lettres.

Je crois que M. de Plousquellec convient mieux pour agir que pour etre porteur d'ordres. Vous etes content de ceux que vous aves, ne sont-ils pas suffisant? Monta en vous payera et si vous craignez vous pouves le faire mettre en prison. Mais je crois que cela sera inutile, il est asses riche pour s'acquitter.

Les Srs. Villeon, Gallard et Le Gris sont arrives. Il n'est pas

suffisant de les avoir renvoye dans un tems ou vous aves tant besoin d'officiers. C'est trop prendre sur vous. Ainsy aussitot la presente recu, faittes moy le detail des raisons qui vous ont obligés de prendre ce party afin que ces officiers soient disculpes pour avoir quitter dans un tems aussy critique. Il m'en ont dit les raisons, mais cela ne suffit pas pour les disculper au res de moy et du public. Je leur ay dit de vous ecrire a ce sujet. Sy vous avies fait partir le detachement assez a tems, le convoy ne pouvoit vous manquer quelques routte qu'il eut pris. Puisque vous esties dans le dessein de renvoyer ces trois messieurs, il estoit fort inutile de leur donner la paye. Payes aussy s.v.p. celle du Sr. de St. Germain et auries-vous oublier de payer l'autre mois M. de Robarin que vous luy en passes deux ce mois cy? Il en avoit recu un d'avance en partant d'icy. Je voye egalement les 4 mois que vous aves juge a propos de passer au Sr. Aubert, ainsy ces sommes de moins dans l'etat augmentera la solde qui vous reste. D'ailleurs les chirurgiens n'ont jamais en que la paye d'enseigne. Aves-vous songe a faire rendre au Sr. Boillot les 300 pag. qu'il a juge a propos de donner 6000 P. aux Maravas, marque certaine que vous ne faittes attention a mes lettres. De quelle utilite vous sont ces gens-la?

Je n'ay aucune foy au pretendu traitte fait avec Moraro. Je souhaite que M. Durocher ait aussy bien reussy que les Brearas vous l'ont dit, mais sy vous attendes son retour pour partir le convoy passera et d'avance je me prepare d'en recevoir la nouvelle. Il faut dans ces sortes d'occasion plus d'activite. Je ne vois rien de plus triste. On vous fait passer toutes les lettres que votre epouse vous ecrit et certainement il ne luy en manque pas des votres. Je n'ay point

recu les deux billets que vous m'annonces de Moraro. Je vous le repette encore, j'auray le chagrin d'apprendre que le convoy aura passe: je vois tout dispose pour cela. Je suis....

M. de Bussy. Ce 9 Avril 1752.

Je reponds mon cher Bussy a vos lettre des 5, 7 et 12 du passe. Je vous toutes les difficultees que vous avez trouve pour expedier Coja Hoja-atoulakan et son armee, enfin vous en estes venu a bout et je pense qu'elle a du passer le Quichena. J'en attends des nouvelles a tous moments, car je suis bien persuade que vous aurez dit a ce general de m'ecrire souvent, je lui envoye aujourd'hui le duplicata de mes derniere et le presse d'avancer.

Rien de plus glorieux pour Salabetdin que la lettre que le Grand Mogol lui a ecrit et certainement il ne doit cette satisfaction qu'a vous et a la Nation, sinon je trouve fort en [illegible] l'honneur qu'il a voulu vous faire en vous pressant [illegible] avec lui [illegible] admire egalement votre modestie que vous a retenu, l'un et l'autre sont a leurs places.

L'ordre que l'Empereur a donne pour s'informer du [illegible] qui peuvent etre a Delhy est flatteur et je souhaitte d'en apprendre la confirmation et a quoi cela aura abouti.

Tout ce fera avec le temps il ne faut que de la patience, le Nabab a des affaires plus presses que celle de venir me baiser les mains, je fais tout ce qui depends de moy pour luy exempter ce voyage penible, et j'espere avec l'aide du Seigneur qu'il n'aura pas cette peine, mais comme je vous l'ay deja dit plusieurs fois il faut qu'il passe le Quichena ne fusse que de deux ou trois journees. Quant au voyage de Delhy je pense que si l'envie lui prend de la faire aussi bien accompagne que je compte qu'il le fera, qu'on lui envoira bientot l'ordre de rebrousser chemin, tout cela sera decide suivant les forces que je pourray mettre aupres de lui.

J'attends Abdoula avec la derniere impatience. Cette partie de l'Inde ne sera jamais tranquille tandis que Mahamet Alikan et Chandasaeb ser-

ont. Le premier fomentera toujours avec les anglais et ce dernier n'est rempli que de projets qui ne tendent point a la tranquilitee. Je tiens icy son fils et de quelque facon qui tournent les affaires de Tirichirapaly je scauray bien le faire venir icy mais pour Mahmet Alikan il faut absolument s'en defaire d'une facon ou d'autre ce coquin merite toutes les punitions dues a un traitre il n'y a point de crimes dont il ne soit coupable envers son maitre, cet homme a poussé par trahison jusques a promettre aux Mayscouriens de leur vendre le royaume de Tirichirapaly. Les conditions ont ete reglees, mais le petit coquin quand il a fallu le remettre a trouve de mauvaises raison pour ne point tenir son accord. Il n'y a rien de plus fourbe que ce petit miserable et l'on ne court aucun risque de lui promettre beaucoup pour l'attirer mais en meme temps il faut etre dans la ferme resolution de ne rien tenir. De pareils coquins n'exigent aucuns menagemens, cet etourdy est cause de la mort de bien du monde. Je garde le Paravana confirmatif de Chandasaeb pour le Carnatte j'en feray usage suivant l'occasion, cet homme est dans la derniere misere et si je l'abandonne je vous assure qu'il le serait bientot de mesme tout le monde dont il n'est nullement aime n'y estime.

Je suis bien persuade que vous vous tires a merveille de toutes les sollicitations que les uns et les autres vous font pour obtenir du Nabab des graces la politique que vous suivez a ce sujet est fort bien. Vous me permettres de douter du depart de nos affaires de Delay que l'on marque etre parties le 27 de la lune de Juphar, jusques a ce que je ne voye le tout rendu apres de vous, alors mes doutes seront levees. Je connais les Maures et l'apprentissage que vous faites ne doit pas vous laisser rien ignorer a leur sujet. Il faut egalement demander les papiers confirmatifs surtout de nos terres dont on ne se croira pas veritablement en possession en Europe jusques a ce que ces

pieces ne soient données, car [illegible] il est [illegible] le vray que ces terres appartiennent au grand [illegible] qui n'en est que le depositaire. Ainsy suivant la vray [illegible] il faut avoir ces pieces de la Cour de [illegible] je vous prie d'avoir l'oeil et [illegible] que le [illegible] que l'on demande n'aura effectivement lieu [illegible] que ces pieces [illegible] sont données. Dans la lettre de [illegible] il [illegible] trouve qu'une piece concernant son frere qui a rapport a son titre de [illegible] le jugeur a eté oublie. Ma femme ne manquera [illegible] elle est un peu incommodee. Vous ne [illegible] la conférence que vous avez [illegible] qu'[illegible] pour [illegible] s'il est [illegible] il en sera la dure avec l'aide du Seigneur. Je [illegible] que le parti que vous avez [illegible] pour ce que vous a demandé M. le Verrier si cela ne [illegible] pas il faudra ecrire a [illegible] et lui faire sentir l'etonnement en vous estes de la conduite de ce gouverneur. Je vous envoyeray le vin que vous demandes a l'arrivee de nos V'aux.

Nos affaires icy sont toujours dans une situation assez indecise, les anglais ont fait un effort pour faire passer [illegible] a Tiriquirapaly, il s'agit actuellement de le detruire, et M. Lavy a eu a ce sujet tous les avis necessaires pour y [illegible], il se [illegible] a cette operation si elle reussit comme j'espere elle [illegible] au sort de cette place, parce qu'il n'y a pas de [illegible] que tous les alliés de Mahamet Alikan ne l'abandonnent aussitot et d'autant [illegible] qu'ils sont parfaitement informes de la prochaine arrivee de l'armee de Salabetdinque, Dieu veuille terminer tout [illegible] j'en suis [illegible]

autant plus fatigue que les depenses enormes auxquelles j'ay fourny jusques a present ont etee presque toutes infructueuses. je n'ose vous dire cobine je suis en avance ni quand ces fonds pourront me rentrer. Je suis peu seconde et je ne trouve dans la plupart qu'une avidittee peu convenable a l'etat d'officier qui dit toujours n'avoir que l'honneur en partage. Dieu soit loue, mon recours est toujours en lui.

Je vois par votre lettre du 7 quels sont vos desseins que vous faittes consister a trois ils sont beaux et le dernier ne peut etre que tres avantageux a la Nation et les autres de meme. Il ne s'agit que de mettre le Nabab en etat d'agir et vous aussy c'est a quoy je pense jour et nuit. la tranquillitee de cette partie est les secours que j'attend d'Europe decideront de ce que je pourray envoyer aupres de vous ce sera ce renfort qui decidera de vos operations, fasse le ciel que je puisse bientot vous mettre en etat d'agir et de faire redouter la puissance de Salabetjinque en faisant abbattre quelques tetes principales qui puissent en imposer aux autres. Je vois le party que vous voulez prendre au sujet de Koozaferkan et le dessein ou est le Divan de lui retirer Canoul dans l'idee ou il est que cet endroit ne sera pas tranquille tant qu'il en sera possesseur, cependant il ne convient pas de lui retirer cette place ni meme de lui faire connaitre le dessein que l'on a a ce sujet jusques a ce qu'il ne soit rendu icy, alors je verray quel sera le party le plus convenable a prendre tant pour lui qre pour cette place. Il est veritablement difficile de contenir cet homme dans de justes bornes. son ambition est demesuree et je crois a vous dire vray qu'il vous a trompe au sujet de bien des negociations avec les differends chefs morattes qui paraissaient souhaiter la destruction de Bajirao et lorsqu'il a fallu agir se sont mocques de vous et du Nabab. Vous ne trouverez chez Chekibrahim que de l'obeissance et la meme simplicitee que vous lui avez connu icy.

Je crois Chandasaeb capable de penser comme vous me l'ecrivez mais la difficultee est l'execution, les maures ne sont remplis que d'ingratitude mais je crois que Chandasaeb malgre ce vue ne peut faire ce que dans le fonds de l'ame, il souhaitterait bien, je pense aussy qu'il peut bien n'etre pas satisfait de la marche de votre armee ce point le retiendra ainsy que la triste situation ou il se trouve pour l'argent, d'ailleurs sa famille icy et son fils le retiendrons toujours.

Ce Moburesakan dont vous me parles a la phisionnomie d'un coquin sans credit et sans argent, fils d'un pere assez renomme et que je crois Nizam a tue ou fait mourir, cet homme conserve toujours une vengeance cache contre cette famille mais ses moyens ne lui permettent point de la faire etablir autant qu'il le voudrait, il convient de le tenir en prison cet exemple pourra faire effet sur les autres et je ne vois pas beaucoup de difficultees a lui faire sauter la tete je crois meme que cet exemple serait necessaire et dont les suites ne pourraient etre que bonnes vu que cet homme n'a pour lui que le nom de son pere et rien autre chose.

Je ne sray que vous dire de la conduite de JafferAlikan je crois que l'on a exagere ce qui s'est passe a Golgonde puisque suivant ce que m' ecrit M. Guillard il a pris le party de se rendre aupres de Salabatjin que pour se justifier. Je lui ecris comme vous le souhaites et je croi que c'est le meilleur party pour eviter les troubles dans cette partie Je vous ay deja dit que je n'epargneray rien pour mettre le Nabab en etat de reduire tous les ennemis domestiques et du Dehon de votre cote lorsque vous seres en etat de travailler commodement faites monter les canons dont vous croires avoir besoin pour la campagne prochaine, je fourniray les munitions dont vous aures besoin il faudra m'en envoyer l'etat ainsy que des calibres.

L'on a oublie de m'envoyer les copies des lettres dont Meamatoulakan

est porteur il est pourtant bien necessaire que j'ay ces pieces.
Vous aves bien fait d'envoyer vos malades a ayderabat dont on dit l'air bon: MMs. Coupil et Mainville pourront reprendre avec eux ceux qui seront retablis et vous aller joindre ou vous leur indiqueres. Ce n'est pas d'aujourd'huy, que je n'ay point d'inquietude sur la partie ou vous estes, ma confiance est entière en vous, je voudrais pouvoir en dire autant de ceux que je suis obligé d'employer ailleurs mais je trouve si peu de sentimens que je suis toujours dans des allarmes perpetuelles.
J'ay dit a M. Coupil et je l'ecris a M. de Mainville que les gratifications n'auraient bien par la suite qu'autant qu'il y aurait des occasions de les meriter et que le Nabab ne les donnerais qu'apres que je serais informé de ses sentimens et des votres sur les services rendus, que ce serait sur ces rapports que je decliderais,cependant pour leur bien venu, je crois que vous feriez bien d'engager le Nabab de leur en donner une modique ne fusse que de 5000 R. a chaque capitaine et qu'il paru que ce fût vous qui y eut engagé le Nabab, cela les mettrait en situation de se faire un equipage. J'ay donné ordre a Mazulipatam qu'on leur donnat deux mois d'avances ainsy qu'un detachement. J'ecris a mon Neveu, lorsque ces messieurs seront arrivés de se rendre a Mazulipatam pour se rendre ensuite icy, pour etre en etat de suivre les intentions ou le suis de le faire passer en Europe pour parler et agir comme il faut, il serait a souhaiter que le Nabab lui remit des lettres pour le Roy accompagnees d'un present de la valeur de 200 m/ Roupies, en joyaux, bijoux etc-- et autres curiositees, cela ferait un bon effet en meme temps qu'il mettrait les terres de sa dependance sous la protection de sa majeste. vous saves comme ces lettres doivent etre faites, il peut y dire qu'ayant sou que j'avais dessein d'envoyer mon neveu en France il l'a charge de ces lettres et du petit present.

qu'il ragarde comme un hommage qu'il doit a son Protecteur etc--
Vous donneres ordre quand il vous plaira aux Srs. Ruflet, Boulain et Capdevielle de se rendre a Masulipatan aussy qu'aux autres qui demanderons leur retour a la reserve de ceux de bonne volontes qui sont d'un caractere doux et liant et qui me paraissent etre dans l'intention de ne point vous quitter tels que Dugres et Aumont et quelqu'autres dont je vous laisse le choix.
Je crois connaitre le Raja qui vous a ecrit et que vous appelles Aya Sieni Rao, il est Raja d'Omber et tres puissant il pourait vous seconder au mieux pour la destruction de Bajirao si c'est celui que je pense il peut mettre 100 m. chevaux sur pied j'ai été en relation avec lui estant a Bengale, d'ou je lui avais envoye deux pour l'astronomie.
Je laisse a la Providence le soin de me recompenser des services que j'ay rendu au Roy et a la Nation, je suis a ce sujet d'une tranquillitee admirable, je ne demande que pour les autres et rien pour moy. Par une lettre du 19 Aout d'Europe on y estait dans une vive impatience de voir arriver M. de la Touche dont je vous j'avais annonce le depart par Angleterre. je vous assure qu'il aura ete bien recu et qu'on y est dans l'admiration de ce que l'on n'a fait qu'imparfaitement et par lambeaux toujours defigures par l'Angleterre.
Pour mettre nos terres du Nord a l'abry de toute crainte du cote des terres Il conviendrait que nous eussions une certaine forteresse que l'on appelle Condapely qui est a l'entree des Gorges des montagnes par lesquelles il faut de toute necessitee passer pour aller a Masulipatam Rajimendry et autres lieux a l'est de ces montagnes, le passage est si etroit suivant qu'on me l'a rapporte qu'un moyen d'une barriere un peu gardee Il n'est possible de penetrer. Je marque a Kjean d'examiner un peu cette situation a son retour et de vous faire part de ses remarques

Le revenu de cette forteresse que l'on dit assez grande n'est pas considerable mais ce n'est point la ce qui m'inquiete son utilite me touche plus et il faut faire en sorte de l'obtenir, celui qui y commande est un pauvre diable qui la remettra au premier ordre pour peu qu'on lui assure du pain. Il faut faire sentir au Jubao et au Divan qu'au moyen que nous soyons en possession de cette place ils peuent compter que Rajimendry Chitacol et autres terres de cette partie leurs seront seront entierement soumises puisqu'il ne passera que ceux qui seront munis de leurs ordres, que les marattes ne pourront plus y faire leurs courses et que tous les Pallegarres seront entierement soumis, cette forteresse se trouvant au Centre de leurs terres. Vous ne deves rien oublier pour leur faire sentir la necessite que cette forteresse qui ne leur est d'aucune utilites soit entre nos mains sans autre revenus que celui qui lui est affecte et qui est bien peu de chose. Vous ne sauriais croire d'ailleur les avantages qui resulterons pour nous d'etre possesseurs d'une place qui nous rende maitres de toute la partie de l'est et le passage des Gorges, cette forteresse est a la distance de dix a douze lieues de Masulipatam.

J'envoye dans ce dernier endroit un jeune homme des premieres familles de Goa qu'une affaire des plus fachouses a oblige de fuir de Goa et de se refugier icy, il s'appelle Don Louis Joseph de Nasonka et est neveu de Don Laurence de Novonha que je crois vous avez vu a Mozambique et qui a ete Gouverneur de Goa apres la mort de M. d'Ericere, il partira avec MMs. Cocpil et Mainville sur le pied de volontaire et vous lui ferez donner telle paye que vous voudres, je lui ay donne de quoi faire le voyage a son aise, vous me rendres compte de la conduite qu'il tiendra par la suite et vous flatteres ma femme en lui rendant service autant qu'il le meritera.

J'ecris au Nabab et Ramdaspenlet pour qu'ils permettent a Kjean de se

rendre aupres de moi pour faire le voyage de France et de laisser aussi partir certains officiers que je vous nomme.

Cette forteresse de Condapele est la meme que les Maures appellent Moustapha Naguir dont l'entendre du Gouvernement contient 27 Paragene ce n'est que de la forteresse seule dont il faut parler et ne demander aucun des Paraganes sinon le jaguir attache a la dite forteresse et rien au dela. Je suis -----

M. de Kjean. Pondichery ce 9 avril 1752.

Je recois mon cher Neveu, plusieurs lettres de M. Bussy qui m'annoncent la marche de l'armee du cote du Quichena, et cependant je n'ai recu aucune lettre de vous par ces occasions. Les voyes dont vous vous servez sont moins promptes, cependant il vous serait aise de profiter de ces memes porteurs. M. Bussy m'annonce aussi la prochaine arrivee d'Abdoula avec lequel je serai bien aise de m'entretenir sur bien des choses des plus importantes pour la suite des affaires qui meritent de plus en plus mes attentions et celles du Ministre aupres duquel je suis tout a fait determine d'envoyer un quelqu'un qui puisse faire comprendre l'importance de soutenir vigoureusement ce qui a si bien commence. J'ai jete les yeux sur vous pour cette operation qui vous plaira d'autant plus que je vous ay vu beaucoup d'empressement pour faire ce voyage et qu'il convient de toute facon que vous le fassiez. C'est pourquoy aussitot la presente recue, vous deves vous disposer a vous rendre a Mazulipatam, d'ou, suivant les circonstances, vous vous rendrez ici par terre ou par mer. Je destine pour vous relever et Vincens MMs. Goupil et Mainville qui doivent partir incessement pour se rendre a Syderabat. Vous pouves les rencontrer en route, mais je vous prie de ne point vous detourner pour les voir et de vous rendre en droiture a Mazulipatam, vous y trouveres votre beau frere Moracin charge du commandement, dont j'espere qu'il se tirera mieux que son present predecesseur. Je vous prie d'examiner sur votre route une certaine forteresse qui se trouve a l'entree d'une gorge de montagnes fort etroite et qui est l'unique passage de Golgonde pour venir a Mazulipatam et autres terres a l'est de cette forteresse. On pretend que maitres de cette forteresse, nous assurons parfaitement toutes nos possessions et qu'il n'y pourra passer un chat que de notre aveu, et que nous tiendrons egalement en bride tous les Pallagarres et autres petits tyrans et vol-

ours des environs. L'on empeche aussi les courses des Marattes, de sorte qu'il est important pour nous de posseder cette forteresse dont les revenus ne sont pas fort considerables, mais, n'importe, des lors qu'elle peut nous etre avantageuse. Vous envoirez a M. Bussy vos remarques et vous ne parleres de cette affaire a qui que ce soit qu'a lui, c'est a quoi je vous prie de faire attention. je ne vous en dis pas davantage, n'en ayant pas le temps. Je vous exhorte en partant de vous reconcilier avec M. de Bussy et de le prier d'oublier le passe, ce sera le moyen que je vous recoive avec les sentimens que vous m'aves toujours connu pour vous et que je m'employe de toutes mes forces a vous faire obtenir ce que j'ai demande pour vous a la Cour. En attendant le plaisir de vous embrasser je suis tres sincerement mon cher Neveu, votre -------- - - -

La forteresse dont je vous parle s'appelle Condapely. Voyes en passant a Ayderabat si le Saraf Gavendenkan veut vous confier le diamant dont vous m'aves parle, il peut vous donner un homme qui en sera le porteur, ainsi que du dernier prix.

[illegible] l'ecrivain [illegible] ecrit [illegible] surpren- [illegible] les let- [illegible] con dont [illegible] les troup- [illegible] vous deff- [illegible] comment vous n'[illegible] [illegible] qui [illegible] les [illegible] ment point [illegible] premiere [illegible] devois [illegible] contributions [illegible] plus [illegible] ny com- [illegible] grand nom- bre [illegible] payer [illegible] fferoit pour [illegible] mais il [illegible] qui [illegible] les [illegible] de tels [illegible]. Je vous le dis,

les lettres de change ne seront point payees, vous pouvez en assurer ceux qu'elles regardent. Je n'ay point encore de vos nouvelles aujourd'huy et j'apprends de [illegible] que le convoy estoit le [illegible] Tandiour Je ne [illegible] quelle [illegible] de cet enarrit est de votre [illegible] mais bien des [illegible] disent qu'on le [illegible] ne sont pas manque que vous [illegible]. Je suis....

M. Patte. du 9 avril.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre d'hier. St. Barnard m'a ecrit que ces gueux de Paliagarres avoient mis le Tornum a quelques aldees de Villeparon, a 4 ou 5 lieues. Envoyes chasser ces coquins-la. Dalmeyde assure qu'il y a 15 cipayes. Je vous ay dit de vous les aller montrer, joignes-les avec les 20 qui seront rassembles et envoyes-les a La Volonte a qui vous feres aussy passee les deux canons que vous aves pretez a d'Hostis a qui vous les redemanderes sans perte de tems. Vous envoyeres a La Volonte des Grenades.

Je suis, Monsieur, etc ------

La Volonte. ce 9 avril 1752.

J'ay recu, La Volonte plusieurs de vos lettres. Je vous envoy la paye des Cipayes de Chekchabas qui commence a courir de ce jour. Les Amaldars des terres mettrons de monde sur les aldees. Vous n'aves d'autres soin que de chasser les gens que les Anglois y mettent sans vous embarasser du reste. Pour du canon, j'ecris a M. Latte de vous en donner deux qu'il a prete a d'Rostis et je luy marque en meme tems de vous envoyer 30 ou 40 cipayes qu'il a rassemble. Il vous donnera aussy des grenades. Avec ce monde, vous pourres faire tout ce que vous voudres, mais votre attention est de chasser les gueux qui sont dans les aldees jusques a ce que vous n'ayes recu les canons de Gingy et les grenades.

Vous demandes a ma femme d'etre augmente, mais vous oublies en meme tems la gratification que je vous ay donne. Je n'ignore pas aussy que vous en aves recu a Canjivaron; ainsy ne vous plaignes pas, vous seres recompense a la fin de tout cecy. Je n'ay personne pour vous relever, et ce n'est pas le tems d'y penser.

La somme que j'ay remise pour la compagnie de Chek Chabas se monte a 940 R. J'ecris a Abdoulnabibek de venir me trouver avec toute sa cavalerie sans en laisser aupres de vous. J'en ay besoin pour une expedition. Je suis tout a vous.

[illegible]

[illegible] suis charme [illegible] le luy en [illegible] tisfait [illegible] convoy, [illegible] ent la [illegible] les y ajout- [illegible] u'esperance [illegible] voila 11 qui [illegible] tachement doit [illegible] ent beaucoup. [illegible] intimider les coulis [illegible] r 10 ou 12: beau moyen [illegible] a dit que le second de- [illegible] que le dernier argent. [illegible] les blancs, ils ne font pas [illegible] n a remis a [illegible] ayer les bouviers et autres coulis a qui il [illegible] doit a la compagnie [illegible] plaindre. [illegible] du Tan- [illegible] et Pions de Kareikal. Envoyes m'en l'etat. Je suis.....

109 - Ea. a Pondichery ce 10 avril 1752 a Midy

Lettre code

L[illegible]

[illegible] du 6 et 7 [illegible] 212 [illegible] ercevies [illegible] les [illegible] en ver- [illegible] soyes [illegible] de ne [illegible] qui [illegible] cette [illegible] la dupe, [illegible] si vous [illegible] J'avois [illegible] demie [illegible] qu'a [illegible] iques. [illegible] ous ne [illegible] refere [illegible] l'aucunes [illegible] bila ce qui [illegible] l'[illegible] ménagemens pour gens que [illegible] l'occasion. [illegible] deputation du Sr. [illegible] point le [illegible] faire de l' [illegible] suis extrême[illegible] aussy [illegible] et [illegible] je vois [illegible] les contributions ne

ne tournent qu'au desavantage de ce[illegible] sont charges de depenses enormes. Que les coulis soient payes [illegible]ly ou en argent, ce sera toujours la meme chose, [illegible] si le Nesly [illegible] donne sur le meme pied que le [illegible], sobrit, [illegible] trop fort. Si au lieu [illegible] au moins aux [illegible] vous [illegible], ainsy si [illegible] venus l[illegible] n'en [illegible] et [illegible] l'armee ennemie, il paroistrait que [illegible] car ils disent que tout a [illegible] de vous envoyer Resasaeb. Il [illegible] peu tous ces gens la. La suite de l'evenement du confoy a la destruction de laquelle vous aves du vous attacher, decidera de bien des choses, et si votre sante ne vous permet plus de profiter des suites, [illegible] pourres remettre le commandement [illegible], mais j'espere que vous [illegible] encore un effort sur vous. [illegible] de moins. La cavalerie de [illegible] tout ce qu'elle voudra; c'est la moindre

-5-

de [illegible] es. Je voudrais bien [illegible] pussies [illegible] comme moy [illegible] certains art[illegible], mais j'y vo[illegible] l'impossibilité. Ce n'est pas [illegible] vous [illegible] n'y vous fait [illegible]. [illegible] de deux trois, [illegible], [illegible] et longues [illegible] partie. [illegible] ne de- [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]...

La Volonte. ce 11 avril 1752.

J'ay recu, La Volonte, votre lettre du 9. Je ne veux pas demander les pieces de canons au Quilidar de Vandavachy parce qu'il la refusera. Sy vous pouves vous-meme les obtenir de luy, a la bonne heure! Je ne vous ay point donne l'ordre de prendre aucunes place fortifiee; je vous ay seulement dit et redit de chasser les gens de l'ennemy qui sont sur les Aldees et rien autres choses, et de ne rester jamais plus d'un jour dans un endroit, mais de marcher a droit et a gauche ou votre presence est plus necessaire pour soutenir les habitans. Vous prendres Trivetour quand vous voudres. Il ne tient qu'a vous et je ne scay ce qui vous en a empeche jusques a present. Vous ne vous amuses qu'a la bagatelle. J'ay ecrit a Abdoulnabibek de rester aupres de vous et de ne point venir icy comme je luy avois marque. L'on dit que sa cavalerie fait pitiee a voir et qu'elle ne fait rien du tout. Je suis tout a vous,etc---

M. Durocher. à Pond'y ce 12 avril 1762 ./.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 7. Le reçu de l'ecrivain d'Arombete dont vous me parlez a été acquitté, ainsy que le seront tous ceux qui viendrons par la suitte. Je suis etc ----

111 - 2a. ce 12 avril 1752 a midy.

Je vous envoye, Monsieur, une lettre que m'ecrit Alykan. Vous verre comme il pense sur tout ce qui se passe. C'est un brave homme qui a raison dans ce qu'il dit. Ainsy, Monsieur, au recu de la presente, et sans autre explication, vous mettres sous ses ordres les 500 Cipayes qui vous sont venus de Ginsy en mesme tems que M. Dumenil, tous les cipayes bleues et rouges qui sont joints et qui joindrons ceux qui ont ete avec M. Dumesnil, et qui sont sous le nom de Cicheras et enfin les .....? S'y les oculis qui sous le nom de capitaines de ces cipayes ne sont point contens de cet arrangement, ils pouvent prendre des curtes et vous mettres d'autres capitaines a leurs places qui serons attaches a Alikan. Cependant s'y ceux qui y sont veulent rester vous envoyeres Alikan a leur ceder la ½ de la dent Roupie que chaque Cipaye paye: je vous prie de vous pretter a cet arrangement. Quant aux 500 cavaliers qu'il demande je ne suis pas de cet avis parce que c'est une depense inutile.

J'ay recu un petit mot de M. Murray qui me confirme la deffaite de l'ennemy avec grande perte, il n'en me dit pas d'avantage, j'en loue Dieu, et j'espere que l'on sceura profitter de cet avantage. Ce que je trouve de mieux dans cette affaire, c'est qu'il n'avoit pas un cavallier noir avec luy et que celle que vous devies faire partir de Chekassem n'a nullement fait diligence ou plustot elle ne s re pas partie. J'attends du detail de cette affaire. T'on dit que M. Dumesnil s'est fort distingue, cela fait un brave officier. J'attends a voir qu'elles seront les suittes de cette affaire. L'on dit que Laurence en passant avoit ete a Tanjaour ou il avoit recu du Roy deux mamilles et un beau Rosier d'or, et qu'il avoit promis a ce jeune de prince d'enlever dans un moment Colery. Je crois qu'il eut mieux fait de ne point sy presenter et tacher d'introduire son convoy. Je suis--

M. Murray. a Pondichery ce 12 avril 1752 10 h. du matin.

Monsieur,

J'ay recu avec bien de la satisfaction votre lettre du 8 par laquelle vous m'annonces la fuite de l'ennemy apres un combat de 4 heures. Je ne scaurois trop vous remercier de cet heureux evenement qui est d'autant plus glorieux pour vous que vous avez gagne cette bataille sans le secours de tous ces taches de cavaliers dont, suivant le rapport de mes gens, vous n'aviez, graces a Dieu! aucuns. Je ne doute pas un moment que vous n'ayes profite de la terreur que cette deffaite aura inspire chez l'ennemy. Le zele que vous montres en toute occasion et dont je vous remercie, me fait esperer que vous aures tire de cette affaire tout l'aventage possible. Je ne doute pas non plus que vous n'ayes ete joint apres le combat, de cette indigne cavalerie qui dans le vray ne merite que le mepris de gens qui pensent. Je vous prie d'etre persuade que je ne negligeray rien pour vous donner des marques de ma parfaite reconnaissance. J'ay l'honneur d'etre tres sincerement, etc -------

112. 2a ./. ce 13 avril 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, vos lettres du 8, No 214 et 215. Je suis surpris que vous reduisiez le nombre des blancs de l'ennemy a 500 et que la grande foy que vous ajoutes aux Kouras des Maures par preference a nos espions qui vous disent vrays ne vous ay pas fait pousser ce nombre a 1500. Il faut du raisonnement, les hommes sont fait pour en avoir, mais j'en trouve peu qui pensent comme il faut. En tous cas il faut que ce soit de grandes taches de s'etre laissez battre par une poignee de gens. Je ne vous marqueray rien sur tout ce qui se passe a present jusques a ce que je ne voye ce qui sera resulte de votre sortie. J'en attends des nouvelles. Il me paroist que vous estes exalement la dupe de la cavalerie de Chekassem, ou plutot qu'elle est dispersee ou elle ne devroit pas etre. Jamais vous n'aves jugé a propos de me dire s'y vous aves rappelle les detachemens inutiles que vous aviez a Tulchens repour et ailleurs. Il est party. il y a 4 ou a 5 jours 1000 garrousses de 2 et autant de 3. plier 100 m/ cartouches. On va en faire partir encore autant et des munitions de quatre. Je vous ay deja dit l'inutilitee du voyage du Sr. Joachim. Je suis etc -----

Arch. Vers. 3750 Law Pond. 113/2a. 14 avril 1752 fol. 35-6

p. 108

LETTRE CODEE

Je recus, monsieur, votre lettre du 1[illegible] et son duplicata no. 217, mais celle de la veille qui doit etre no. 216 ne m'est pas encore parvenue. Vous eussiez pu egalement m'en envoyer le duplicata. Vous aurez vu par mes precedentes que j'estois sont prevenu de ce qui arriveroit du convoi, ainsy son passage ne m'a pas surpris. Cependant mes doutes a ce sujet avoient ete un peu suspendus par l'avantage qu'avoit eu M. Murray; le second que vous aves eu ayant reste maitre du champ de bataille, devoit egalement donner quelqu'esperance, mais malheureusement ces avantages n'ont pus l'empecher d'entrer. Quelles en seront les suittes? Dieu le scat ainsy que la raison qui a empeche partie de votre cavalerie d'etre avec M. Murray. Trop d'irresolution et trop de projets vous ont empeches de vous donner tout entier a la seule operation que vous avies a faire. Pourquoy partie de la cavalerie a-t-elle marchee avec M. Durocher et pourquoy n'a-t-elle pas marchee avec M. Murray? Cette meme cavalerie ne pouvoit-elle pas rester a Solery pour y attendre son detachement? Pourquoy la faire revenir inutilement a l'armee? Je pourrois bien faire un nombre de reflexions sur le tems du depart et enfin sur d'autres parties, mais je suis si faible d'une indigestion que j'ay eu avant hier que je ne puis vous en ecrire bien long. Votre complaisance a ete si complette jusques a present pour le Pasat et les decisions, que je suis surpris que vous n'entries pas dans les raisons qu'il vous donne pour vous empecher de vous

retirer a Bringam. Si celle que vous me donnes sont aussy bonnes que vous le penses, pourquoy ne luy pas dire? Je n'en connois pas la politique, puisque suivant vous, il y a trop de risques a rester ou vous etes. Mites luy donc et appelles en meme tems les principaux tant des Francois que des Maures; ne leurs deguises rien, et prenes ensemble un part decisif dont vous m'envoyeres le resultat signe de tous ceux qui y seront; c'est tout ce que je puis vous dire sur cet article. Je puis seulement ajouter que quoique le convoy soit entre a Trichirapaly que l'ennemy n'y sera pas si fort en blancs qu'il estoit dans les commencemens que vous aves approche de Trichirapaly et que vous aves approche de Trichirapaly et que vous n'aves pas connu sa faiblesse depuis quelques tems.

Vous aves deja eu avis du depart de plusieurs convoys. Il en part un autre ce soir. Les voitures et les barils manquent. On en fait.

Si la perte de l'ennemy est aussy considerable que vous me le dites il fera maintes reflexions avant de rien entre prendre de nouveau. D'ailleurs je ne puis croire que tout son train l'ait suivi, car il luy a deserte un nombre considerable de coulis. Il en aura laisse beaucoup apres luy. Si vous craignes pour Outatour, vous etes en etat de renforcer sa garnison et suivant que l'on m'a de eint cet endroit, il n'est pas facile a prendre et je ne crois pas que vous donnes le tems a l'ennemy de l'affamer. J'ignore la raison qui pouvoit obliger M. Pigeac de revenir. Est-ce maladie ou blessure legere? En tous cas je le remercie de sa bonne volonte.

La Sr. Gambaye ignore qu'il n'est sur le tableau qu'a envoye la compagnie qu'apres Mrs. Pellier et de St. Germain, ainsy en nommant ces Mrs. sous lieutenans, on ne lui a fait aucuns passe-droits; il le

dans
sera son temps.

Je vous ay deja ecrit sur votre retour. Je n'ay rien a y ajouter. Je crois qu'il ne seroit pas actuellement en place. Vous pouves vous en dire les raisons.

Voicy une lettre que je recois dans le moment qui vous donnera des nouvelles de la grande armee. Sa femme et sa fille vous remercient et je suis tres sincerement.....

Vous ne me dites point si les detachements des cipayes et de cavalerie que M. Bremier a expedie apres celuy de M. Mousquellec sont arrives. La mort d'Alemman debarrasse Chandasaeb d'un grand coquin et d'un maitre fripon pour lequel vous aves toujours en des condescendances admirables. Vous ne me dites rien de la dique de Colery.

M. Patte. ce 14 avril 1752 ./.

Je n'ay pu repondre plustot, Monsieur, a votre lettre du 10 ayant ete un peu incommode. Faittes diligence pour faire passer a La Volonte les deux pieces de canons sur lesquels il a de grands desseins, mais il est un peu charreur et ne fais rien qui vaille jusques a present. Je luy envoye 50 grenades. Dalmeyde a du vous mettre au fait des 15 oipayes. Vous les aures pu joindre aux 20 premiers pour les envoyer a La Volonte ainsy qu'a tous qui voudrons, n'importe de quelles compagnies ils soient. Vous pouves bruncher les deux espions reconnus. Ces gens-la abusent des bontes que l'on a pour eux.

Laissez les deux premiers sur les montagnes ou ils sont. Comme je n'ay point de vos nouvelles, je ne scay ce que St. Bernard aura fait sur ces Pallarrres qui mettent le termes. Je n'ay pas encore de nouvelles de la trinqueballe. Je scis tres parfaitement, etc -----

Chekassem. 2a a Pondichery ce 15 avril 1752.

Je reponds, Chekassem, a quatre ou cinq de vos lettres que j'ay recu en meme tems aujourd'huy. Je me sers de la langue francaise afin que vous sachiez au vray ce que je pense sur tout ce qui se passe dans l'armee. Vous me dites que vous faites tout ce qui depend de vous pour entretenir vos gens dans la fidelite et l'obeissance qu'ils doivent, a quoy je vous repondray que le plus sur moyen de les y entretenir ce seroit de leur donner au juste la paye que je leur envoye tous les mois. Mais je scay que plusieurs se plaignent que vous ne leur en donnes pas la moitie. Ainsy tous les propos que vous pouvez leur tenir ne peuvent faire sur eux le meme effet que feront la paye entiere que j'envoye tous les mois. Vous etes brave et fidel, mais vous etes trop attache a l'argent, ce qui mecontente infiniment vos gens qui dans l'occasion ne font pas leur devoir ou ne marchent qu'en rechignant ce qui gate presque toujours les affaires. L'on vous donne tous les mois 70 m/ Roupies mais il n'a jamais ete possible a M. Law de me dire le nombre de gens de pied et de cavalerie que vous avez sous vous. Mais vous etes toujours tres empresse a recevoir ces 70 m/ R. et quand M. Law vous en demande l'employ vous luy donnes les plus pitoyables raisons pour ne point luy en rendre compte. Lorsque j'ay pris le party de payer vos gens tous les mois, parce que j'ay toujours pense qu'ils nous serviroient plus fidelement que les autres, j'ay en meme tems ordonne que la revue s'en fit suivant notre usage. Ne croyez pas que j'ignore toutes les peines que M. Law a eu pour la faire une seule fois, non plus que ce qui s'est passe a differentes revues par parcelles par-cy par la. Quoique eloigne de vous, sachez que je suis mieux informe que vous ne le pensez. Je n'ignore pas non plus que M. Law vous a reitere les

ordres de faire revenir de Quichenareipour et autres lieux, nombre de vos gens qui y sont fort inutilement et que jusques au dix du mois, ces ordres n'ont point ete executes et que vous avez donne jusques a present les plus mauvaisses raisons du monde pour ne les point faire revenir; cependant vous ne pouvez pas ignorer de quelle utilitee ils eussent ete dans les dernieres affaires dont le peu de reussite peut vous etre attribue, ainsy que je vous le feray voir a la suite de cette lettre. Tous ces gens la sont a ma solde et je pretends lorsque celuy qui commande notre armee vous donne ordre de les rappeller, que vous obeissies sans balancer. Et pour ne plus tomber dans une telle desobeissance si funeste aux affaires, je deffends a M. Law de payer ceux que vous tenes dans cet endroit contre ses ordres. Je paye bien et je tiens mes paroles. Je pretends aussy que ceux que je paye servent et obeissent. Nous ne nous contentons pas de mauvaises raisons comme les Maures et vous scavez bien ma façon de penser ce sujet. Vous aves ete eleve parmy nous et s'y vous aves acquis quelque reputation, c'est a nous que vous la deves, et a l'obeissance que vous avies de suivre mes ordres. Vous deves suivre egalement ceux de M. Law, il tient ma place dans l'armee. Vous me dittes que la cavalerie du Nabab souffre beaucoup de misere; J'en suis persuade, mais a qui en est-ce la faute et pourquoy le Nabab s'est-il charge de plus de gens qu'il ne peut payer et aussy inutiles? Un millier ou deux bien choisies et qu'il eut ete aise de bien payer tous les mois eussent plus rendu de services que cette foule de gens ramasses sans les connoitre et qui ne servent qu'a ruiner ceux qui ont la betise de les prendre a leur service. J'ay fait ce que j'ay pu pour donner au Nabab et a son fils de quoy les entretenir; ma bource ou il n'est rien rentre s'est enfin epuisee et je ne puis plus fournir a tant de depenses. Puisque vous est es porte de si bonne volonte pour cette cavalerie et pour le Nabab que

ne luy faites-vous part des revenus de 22 Paraganes des plus grands de la province dont vous tires tous les revenus? Que faites vous de tout cet argent? Vous en deves compte au Nabab puisque vous n'estes que rentier de la pluspart. Il est donc singulier que vous m'ecrivies de donner encore de l'argent tandis que vous mettes dans votre poche celuy que produisent ces Paraganas. Vous estes liberal de la bource d'Anteny, et vous tenes extremement ferme la votre et vous ne donnes a ce pauvre Nabab que les plus pitoyables raisons du monde. Il n'ose vous en rien dire, mais penses qu'il n'ignore pas plus que moy les sommes immense que vous aves retire et que vous retires encore de ces Paraganas. Ainsy bien mal a propos me parles-vous de debourcer quand c'es est a vous a le faire avec abondance. Vous me parles de la mort d'Alemkan et de sa cavalerie; je puis vous dire sur le premier que Dieu l'a puny, ce n'estoit qu'un traitre qui a fait manquer les plus belles occasions du monde, ainsy je pense que le Nabab est fort heureux d'en etre delivre. Quant a sa cavalerie, les memes revenus qui servoient a la payer du vivant d'Alemkan, peuvent servir a les payer, je n'ignore point qu'il y a beaucoup d'argent dans le Madurec et que le deffaut devoit beaucoup au Nabab. On peut se servir de ces fonds pour les payer. Je vous le repette encore, le Nabab est heureux d'etre delivre de ce traitre. Vous me parles aussy de l'affaire ou M. du Rocher commandoit ou Aliarkan et Issekan ont fort bien fait. Mais dittes moy une bonne raison pourquoy ces memes gens n'ont pas voulus marcher avec M. Murray quand M. Law vous l'a ordonne? Cette desobeissance de leur part ou de la votre a fait plus mauvais effet, puisque s'ils y avoient ete, le convoy de l'ennemy estoit perdu et que vous n'aves pu depuis l'empecher d'entrer dans la ville. Comment trouves vous cette desobeissance et que ~~veusle~~ voules vous que j'en pense? La traitterois je de trahison, de mauvaise volonte? A quelque titre que je puisse la mettre,

j'auray toujours bien de vous en faire des reproches sanglans a vous et a ces chefs qui n'ont pas de honte de recevoir tous les mois mon argent et de crier beaucoup quand ils ne le receivent pas assez tot. Je ne vois pas trop comment vous et ces gens-la pourres reparer une telle faute, elle est essentielle, et la seule cause que partie du convoy est entre dans la ville. Je crois que les reflexions que vous faites a ce sujet doivent vous affliger, car vous n'etes pas a voir que de la destruction de ce convoy dependoit le sort prompt de Trichirapaly. Je n'ay plus d'esperance qu'en la protection de Dieu. Les hommes m'abandonnent, ce n'est pas d'aujourd'huy que je fais cette epreuve. Je ne scay comment vous oses me parler et prononcer le nom de Belinkan devant moy. Sy vous aves oublie son crime, je ne l'ay pas oublie. N'y vous n'y M. Law ne vous estes pas pris comme il faut pour me le faire oublier et vous m'aves donne a son sujet la plus grande marque de desobeissance que vous ayes pu imaginer. Votre conduitte m'a plus frappe que la sienne parce qu'il n'est qu'un etourdy, mais vous qui scavies tout ce que votre famille me doit, devies me l'envoyer pieds et poingt lies. Vous vous estes rudement trompe a ce sujet. Je ne scay qui vous a sy mal conseille, mais vous en serus la dupe aussy bien que luy dont je vous deffends de me parler jamais non-plus que de ses gens que je regarde comme des voleurs de grands chemins. Ils peuvent et luy aller chez l'ennemy se joindre a ces beaux marattes. Je vous assure qu'ils ne leurs cedent en rien. Je vous le dis encore vous vous estes furieusement trompe dans cette affaire, et M. Law a mal executé les ordres que je luy avois donne.

Vous aves charge Coja Joakim de m'en montrer une liste effroyable des demandes de ce coquin de Moraras je ne scay dans quelle intention vous m'aves envoye cette piece. Je n'ay pas eu la patience de me le faire interpretter jusques au bout, et je l'ay remis au porteur qui en fera

tout ce qu'il voudra, ainsy que vous et le Nabab, par ce que je suis trop homme d'honneur pour tromper qui que ce soit, fusse le plus grand voleur du monde, ainsy je ne donneray point l'assurance que ce coquin demande au bas de son memoire indigne d'etre presente a gens qui ont du sang au bout des ongles. Qu'il se rendre aupres de Salabetjinque ou qu'il se joigne a Meamatoulakan pour chatier nos ennemis, alors j'intercederay pour luy pour qu'on luy lasse la possession des terres qu'il a vols au dela des montagnes. C'est tout ce que je puis faire pour son service, parce que je parle vraye et ne cherche a tromper qui que ce soit. Pour vous et le Nabab, vous pluves luy promettre tout ce qu'il vous plaira, et l'entretenir dans les fausses idees ou vous aves juges a propos de le plonger. Je ne vois rien de s'y insolent que le memoire de demande de cet homme et je crois que c'est pour me faire rire que vous me l'aves envoye. Vous me dittes que M. Law se fache souvent avec vous, pourquoy luy en donnez-vous aussy souvent lieu que vous le faites? Vous n'executes pas ses ordres, ou vous le faites mal, ou vous ne faittes que dans le tems ou il n'en est plus besoin. Je vous cite l'ordre qu'il vous a donne de retirer le monde inutile qui estoit a Quichena reipour et ailleurs. Quelles mauvaises raisons aves-vous la pour ne le point retirer aussy promptement qu'il vous l'a ordonne? M. Law, trop bon me chache tout cela et ce n'est que par d'autres que je suis informe de votre conduite et de celle de bien d'autre qui ne sont pas plus exacts que vous a executer les ordres. Cependant la fin du mois, n'est pas plutot arrives que vous estes un des premiers a vous plaindre. Un jour ou deux de retardement font tenir les propos les plus insenses, ou refuse le service et l'argent n'est pas plutot delivre que les ordres n'en sont pas mieux executes. A quoy ont servies jusques a present les sommes immenses que j'ay fait passer a l'armee? Dittes le moy, mais je le sçay aussy bien que vous; elles

n'ont servies et ne servent qu'a remplir votre bourse. Vous tirez de tous cotes, mais vous ne faites rien sortir. Je vois que ce n'est pas la moindre des raisons qui font trainer toutes nos affaires. J'aurois encore bien des choses a vous dire, mais ma lettre est deja assez longue. Vous devez vous adresser a M. Lau pour l a munitions dont vous avez le soin. Je luy en ay envoye bonne quantitee. On ne menage pas plus cet article que ma bourse et je souy que la depense que l'on en fait est souvent sans necessitee. Je souhaite que vous fassies quelques reflexions sur tout ce ce je vous marque entr'autres l'argent que vous devez remettre en conscience au Nabab.

Vous en ferez un reste, tout ce s'il vous plaira, mais je n'auray bonne ide de vous que lorsque vous vous mettrez en regle de ce cotela. Je suis tout a vous tc ---------

M. Patte. ce 16 avril 1752 ./.

J'ay envoye a La Volonte, Monsieur, deux pieces de canons avec leur munitions, ainsy vous n'avez que les cipayes qui se rassemblerons a luy envoyer, mais ne cessez pas de redemander les deux canons a ce coquin de d'Hostis.

Je suis etc --------

M. Milon. ce 15 avril 1752 ./.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 12 de courant avec l'etat de vos depenses extraordinaires. J'auray soin de vous fournir tous les mois. Je le prie a present vous remplacer les 50 cipayes que vous avés menés a l'armee. S'ils ne sont pas content de leur chefs, vous n'avez qu'a les changer et le renvoyer ou bon luy semblera et mettre ces 50 cipayes sous le commandement de l'enseigne dont vous etes content. Vous pouvez de meme renvoyer ce soldat qui dit etre le chef de ces 50 cipayes. Tout cela ne fait que des querelles. Je suis etc. -----

M. Patte. a Pond'y ce 15 avril 1752.

J'ay recu, Monsieur, votre lettre d'hier. Envoyes un detachement pour prendre les deux canons que ce coquin d'Hostis ne vous rend point. Tous ces miserables deviennent fols lorsqu'ils ne sont plus loy. Voila une lettre pour luy, ne perdes point de tems. D'Almeyde a recu loy avant de partir la paye des 15 hommes dont vous me parles, a quel propos le luy aves-vous donne? Vous pouves envoyer ces 32 hommes aussy a La Volonte.

Je vous ay marque ce que vous deves faire de ces deux espions.

Vous ne me dites point de quels calibres sont les deux petits canons, de sorte que je ne scay quelles munitions envoyer. Je fais partir des grenades, des lances a feu et des espolettes pour La Volonte, mais comme cet homme se plaint qu'il est fort mal et que je n'ay loy personne pour le remplacer, envoyes-y le serkent Vataval dont vous dites etre fort content. Toutes ces operations ne consistent qu'a aller et venir dans toutes les aldees qui sont au nord de Vandavachy jusques aux environs de Canjivaron, Trivatour, Vussurapakan et autres endroits, simplement pour empecher l'ennemy de mettre ses tornums dans toutes ses aldees et s'il trouvoit sa belle pour s'emparer par surprise de quelqu'une de ces endroits, il pourroit le tenter, La Volonte luy rendra compte de tout.

Si la colonne avoit ete saisie aves de bonnes cordes, outre le chaine elle ne fut point tombee, et ne ce seroit point cassee. Cest une precaution qui avoit ete prise jusques a present. Il faut faire transporter icy les morceaux casses sans en perdre un petit morceaux. Tile dit qu'il y aura du remede. Tile m'a dit que l'on avoit envoye deux chaines. Je vais tres parfaitement etc ---------

La Volonte. a Pondichery ce 15 avril 1752.

J'ay recu, La Volonte, vos lettres des 10 et 12. Je vous ay deja marque de ne point vous embarasser de mettre des amaldars dans aucun endroit, cela ne vous regarde point. On a change les deux fusils cassees et l'on a recu les 18 boeufs. Vous me dittes dans votre lettre du 10 que lorsque vous aures du canon, vous prendies dans 12 jours Trivalour, Cajivaron, Masurapakan et Caverypakan et cependant dans votre lettre du 12 vous me dittes que vous ne pouves pas marcher par ce que vous estes affaibly: Il y a de la contradiction dans ces deux lettres. Cependant pour vous contenter, j'ecris a M. Patte pour qu'il envoye le sergent Mattaval pour vous relever. Vous luy rendres compte de tout et fera faire devant luy de tous les cipayes que vous luy remettres. J'ay ecrit a Abdoulnabibek que luy et sa cavalerie ne faisoient rien qui eille et que s'ils ne vouloient pas mieux servir qu'ils n'avoient qu'a prendre leur party et nous laisser en repos. Vous pouves luy faire le mere compliment. Vous remettres a Mattaval les 420 R. qui vous restent pour la paye du mois qui vient des cipayes de Chocchabas. Je vous envoye des grenades, lances a feu et espolettes, et je presse M. Patte de vous envoyer les 2 pieces de canons.

Apres ma lettre ecrit, je recois la votre du 13. Restes dans l'endroit ou vous estes. Je feray partir ce soir deux pieces de canon d'icy.

Je suis tout a vous etc ---------

M. Law. 114 2a./. ce 16 avril 1752./.

Le Sr. Joakim, Monsieur, m'a remis hier votre lettre du 9. La fausse demarche que l'on a fait faire a M. Murray en le faisant revenir au camp et l'unique raison qui a facilite le passage du convoy. J'avois vu avec plaisir dans la lettre qu'il vous ecrivait qu'il alloit le poursuivre, cette satisfaction n'a pas duree votre lettre m'apprenoit qu'il s'estoit rapprochee de vous. Enfin la Providence a voulu qu'il passat au moins en partie, car je crois qu'il en a reste une grande partie en chemin par la fuite des coulis et autres inconveniens. Sans doute que vous aurez envoye du monde pour en etre informe. L'ennemy plus ruse que nous a profite du mouvement que M. Murray a fait et a lieu de le tenir toujours en crainte, on luy a l'aisse la liberte de faire tout ce qu'il a voulu. Je me ressouviens que dans quelqu'une de vos lettres, vous me disies que s'il passoit a 3 lieues de votre camp, que vous m'en repondies. Il y a passe comme vous l'aves souhaittes, mais vous aves passe 6 h. trop tard. Ce monde fatigue pouvoit se mettre dans les postes et en retirer celuy qui ne l'estoit point, mais toutes les idees ne viennent point en meme tems et je crois bien que vous aves fait ce que vous aves pu pour retablir le tort de la demarche du corps de M. Murray mais il n'estoit plus tems. Je reconnois M. Dumesnil a ce que vous m'en dites. C'est un officier dont vous aurez toujours bien d'etre bien satisfait. Dites luy que je suis extremement. Si vous appelez faire bonne contenance que de rester en place sans faire de mouvement vous aves raison de vous louer de cette cavalerie, mais elle peut faire des mouvements qui seroient bien plus utiles que cette nonchallance. Au reste, tout ce combat s'est passe en canonades et l'ennemy sans s'embarasser de rester maitre du champ de bataille filoit du cote du cote de la place seul but qu'il avoit et qui lui a parfaitement

reussy. On a fait s'y souvent mort le Sr. Clives que vous me permettres de douter encore ainsy que de plusieurs autres chefs maures et marattes dont le Sr. Joakim et autres font le detail ainsy que de plus de 100 blancs, tant tues que blesses; ce sont les charrades ordinaires. Je crois que c'est un bonheur qu'Alemkan ait ete tue. Je ne connois point ce Derviskan. Le Nabab peut faire a ce sujet tout ce qu'il voudra. Le Sr. Durocher est arrive ainsy que l'aunionier Le premier ne retournera plus a l'armee. Vous voila a present sans capitaines. Cependant je crois qu'il seroit bon qu'il y en eut quelqu'autres. J'attends ce que vous devez me marquer au sujet des Srs. Villeon et Gallard pour prendre un party a ce sujet. J'espere que contre votre ordinaire vous ne m'aures rien cache de la conduite de ces gens-la. Vous estes d'une discretion surtout ce qui se passe de contraire au service qu'il n'en peut resulter rien de bon.

Je vous avoue qu'il estoit fort inutile a Chandasaeb de m'expedier le Sr. Joakim pour me faire voir les pieces dont on l'a charge. Je vous prie de ne point vous mesler en aucune facon de cette affaire, et de laisser faire a ce sujet le Nabab. Vous verres dans la lettre de Chekassem que je mets sy-joint a cachet voalnt, ma facon de penser a ce sujet ainsy que sur la conduite particulier. Vous la luy remettles de meme et la luy expliqueres SRy vous le voules. Ce n'est point ma faute sy tout ce qu'on vous a expedie de Gingy ne vous est pas parvenu a temps. La diligence a ete recommandee et je scay que des le 5 du mois il y avoit un detachement de Cipayes conduit par Recogy a Valgonde. Pourquoy y estoit restee? Je n'en scay rien. La cavalerie auroit du devancer les gens de pied. Il ne faut pas attribuer a aucuns malheur ces retardements et autres petits degouts que vous aves. C'est la volonte de la Providence. Soumettes-vous a elle et agisses suivant les circon-

stances qu'elle vous presente.

Je ne vois pas icy personne qui voulut se charger de la conduite des affaires. Actuellement, ceux a qui je la proposerois me donneroient des raisons que vous pouves vitement deviner. Il n'y a donc que vous qui puissies les achever ou les mettre sur un meilleur pied. Un peu de patience et de binne volonte, moins de projets, vous verres que tout ira bien. Je compte partir tous ... code....

Je suis charme que vous soyes content des volontaires. Ma femme vous salue et je suis bien sincerement, monsieur, votre tres humble etc---

La Volonte. ce 16 avril 1752 ./.

Je recois en meme tems, La Volonte, vos deux lettres du 13 et du 14. La lettre du Brahme anglois que vous m'aves envoye ne dit mot de ce que l'on vous a donne a entendre, et vous vous l'ais es tromper facilement et quand on veut. Vous m'avies toujours dit qu'a Trivetour il y avoit 4 a 500 hommes. Ils ne sont pas seulement 150 dont 4 blancs et le reste Sanateck et quelques Cipayes. Mais ce n'est pas d'aujourd'huy que vous exageres. On ne connoit pas icy cet endroit que vous nommes Trimalour ou vous dites qu'il y a deux cens hommes. C'est encore une charrade de votre part, et voila a quoy vous vous occupes. Vous ne m'ecrivez jamais vray. Les deux pieces de canons sont parties hier au soir avec leurs munitions. On vous a aussy envoye des grenades et autres munitions. Quand vous aures tout cela nous verrons ce que vous feres. Vous pouves garder les six topases et le caporal qui escortent ces canons. Il y a aussy deux blancs pour servir les canons ainsy vous voila en etat de courir dans bien des endroits sy vous le voules. Abdoulnabibek est icy. Je luy parleray, mais vous deves toujours vous mettre en campagne. Je suis tout a vous etc -------

Chekassem. Ce 17 avril 1752.

Il est venu un homme de votre part Chekassem me demander mil roupies a emprunter pour vous. Je vous avoue que je ne put m'empecher de rire, la demande m'a parue singuliere venant d'un homme qui jouit d'un revenu immense que lui produit 22 Paraganas dont il m'a rendu aucun compte jusqu'a present. Je vous avoueray que ces petites finesses ne font pas aupres de moy l'effet que vous pretendes, au contraire elles me persuadent que vous ne cherches qu'a me tromper et a me faire sentir que vous n'estes pas en etat de fournir une si modique somme pour l'acuht de quelques chevaux dont vous aves charge votre homme. Je ne suis point tout a fait si fol que vous voules bien me croire et quand il vous plaira, je vous [illegible] un compte juste des sommes que vous aves recu de ces Paraganas. Adresses vous a d'autres plus mal informes que moy, et n'allez pas croire que je suis pour votre dupe, sans doute que vous me prenes pour votre tresorier, vous vous trompes, et je vous prie de ne point user de ces libertees aves moy, je crois m'appercevoir que vous vous oublies beaucoup, plusieurs personnes m'ont souvent fois dit, que vous tranchies du Nabab et que vous n'obeissiez aux ordres de M. Law, que vous le jugies a propos et jamais avec l'exactitude que vous deves aux ordres de ceux qui me presentent. Il est assez ordinaire a votre Nation de perdre facilement la teste et d'oublier leur premier etat, j'avais cru pendant quelques temps, que vous pensiez autrement que les autres, et que vous priez toujours presente les obligations que vous devez a la Nation, mais avec peine j'apprends tout le contraire et que par votre peu d'exactitude a executer les ordres de M. Law, vous aves fait perdre l'occasion de detruire le convoi, je ne scay trop comment vous pourrez faire pour reparer une faute aussi considerable que celle-la, qui est d'autant plus criminelle qu'elle prolonger infiniment les affaires, si vous estes capable de reflexions vous en deves faire de

fachesses. Lorsque vous etiez obeissant les choses allaient bien, vous aves change de sentimens. les affaires ne vont qu'en empirant et vous perires si vous n'y prenes garde la reputation que vous aviez acquis et il ne vous restera plus que celle d'un avaricieux. Lorsque vous faites bien je suis le prenier a vous louer. et je vous blame egalement quand vous aves manque, et vous venes de manquer cruellement. Je suis tout a vous -------

LETTRE CODEE

Je reponds, Monsieur, a vos deux lettres des 11 et 12 du courrant que j'ai recu a matin. Vous pouves charger le Sr. Bisse de la depense d'artillerie que vous pouves tirer du compte d'Arombatte et je feray acquitter les lettres de change que vous tireres pour cet article. Je me plains et je me plaindray toujours que Chekassem abuse des complaisances que vous aves pour lui et que ce n'est qu'un voleur qui ne cherche qu'a remplir sa bourse. Vous aves vu la lettre que je lui ay ecrit en voici encore une seconde que vous lui remettres. Ne crai nes rien de ces gens la, je tiens icy toute leur famille et celle de son beaupere Chamet Kamal, ainsy parles a maitre avec cet homme et ne payes effectivement de l'effectif de ses gens et vous aures au moins dix mil roubles de bon. Je ne puis lui pardonner le mepris qu'il a affecte au sujet de son neveu Selimkam, votre complaisance pour ce gueux n'y a pas peu contribue. Ce que je vous ay marque au sujet de ce que l'on vendait les bestiaux a Arombate estait fonde puisque ma lettre du 9 vous en porte une preuve indubitable, taches d'y mettre ordre, je vous en prie afin de faire cesser une bande de charades; Les deux lettres de change dont il est mention ne seront point payees et je vous prie de m'envoyer quand vous le pourres l'etat des bestiaux que vous aves ordonne dans le temps de remettre a cet ecrivain, afin qu'il en tienne compte, peut-etre les a-t-il paye a quelqu'un dont vous n'estes pas informe, mais il est sur qu'il a ecrit a son maitre qu'il a paye tous ceux qu'on lui a remis; Un petit examen de votre part

decouvrira d'ou vient le mal, il est necessaire d'y mettre ordre ainsy que de faire rendre au Sr. Poillot les 200 pagodes, tout ce qu'il dit a ce sujet n'est pas d'un honnete homme puisque tous les articles a quoi il dit avoir employe ces pagodes sont passes dans les comptes, point de complaisances je vous en prie, et que vos premieres lettres m'apprennent que cette somme est remise a l'ecrivain d'Arombatte, sans quoy, je les mets hors du service. Si la lettre de change de 800 roupies est presentee par M. Aubert ou autre elle ne sera pas payee et je n'ay jamais dit a cet homme que telle estait mon intention, j'aurais bien scu vous l'ecrire et pour ne plus tomber dans cet inconvenient je vous defends dorenavant de rien payer a qui que ce soit qui se retirera de l'armee soit pour maladie ou autrement, ils auront a faire a moy. Toutes ces complaisances ne font qui ruiner les affaires, debarasses vous des contes des uns et des autres en les renvoyant a moy. Vous ne me dites pas la vraie raison qui a empeche la cavalerie de marcher avec M. Murray, cependant je devrais en etre informe par vous, et tous vos menagemens pour les uns et les autres n'aboutissent a rien de bon. Chekassem est plus blamable qu'un autre, quant a Alemkan vous aves connu ma facon de penser a son egard, je ne me suis jamais trompe, mais la faute de Chakeassem n'est pas pardonnable. Vous aves oublie ce que vous m'aves ecrit sur le billet Persan que vous m'aves envoye et dont je vous ay envoye la traduction et certainement, quelque soit le projet que vous ayes propose il ne venait pas de moy et c'est de quoy je me plaignais, lises ce que vous m'aves ecrit alors.

Vous vous en rapportes trop aux mauvais rapports des Ercaras du Nabab, vous aves vu que j'avais pris soin de mettre du monde pour vous donner des avis plus certains, vous devies les attendre et non pas croire tous ces gueux qui ne disent jamais vray. Je ne vois pas quelle

sont les raisons que vous obligent a me cacher celles qui vous ont obligées de renvoyer les Srs. Villeon Gallard et Le Gris, le bien du service y est interessé et je vous ordonne de par le Roi de me le dire, et ce sous peine de desobeissance de votre part. Je vous prie de vous conformer exactement a cet ordre il est necessaire d'un exemple vous avez courru trop de risques pour ne point chercher a vous disculper d'un tel renvoy, je vous l'ordonne derechef ce detail est plus necessaire que vous ne le pensez pour vous-meme. Les Srs. dont vous me parlez pour savoir la situation de vos postes assurent qu'ils sont dans la meilleure des situations et presque inataquables. D'ailleurs l'idee que vous vous faites des forces de l'ennemy ne reponds point tout a fait a la realitee et je sens au parfait a quoi abboutissait la retraite a Cherinam. Vous avez raison de penser que l'ennemy est frappe des pertes qu'il vient de faire, elles lui font faire des reflexions au surplus il est encore moins fort qu'il n'estait quand vous avez fait vos approches. Au surplus je vous ay marque ce que vous devies faire en pareil cas, par ma lettre du 1., mais je pense a ce sujet comme le Nabab. La proposition que fait faire Morarao au Nabab vous fait connaitre l'homme et combien il serait dangereux de se retirer a Cherinam cela seul devrait vous en detourner et vous engager de plus en plus a conserver vos postes ne pourries vous pas abandonner celui de votre redoute a la tete de la tranchee, je ne crois pas qu'elle vous soit fort utile.

La rose de Chandasaeb peut mettre de la division, il est bon d'en faire usage et je vous assure que les manieres brutales et avides de Laurence ferons au mieux pour la faire augmenter, croyes en ce que je vous dis. L'ecrivain d'Arombatte ecrit que le Nelly de contribution on lui fait payer 4 mesures au façon, je vous le dis encore Monsieur,

on vous trouve sur tout cela, et si vous ne voules pas y mettre ordre, je vous renouvelle les deffense que je vous ay fait par ma lettre du 9. Des gens la disent aussi qu'on les maltraite partout sans que vous ayes la patience d'ecouter leurs plaintes, et de chatier ceux qui le meritent, faites en sorte que pareilles plaintes ne me soient plus portees, je vous en ay ecrit quelques fois, l'anarchie ne doit pas avoir lieu dans une armee, vous deves etre seul le maitre. Taches que cela soit ainsy, vous etes debarrasses de ceux qui y semaient la zizanie, vous ne les reverres plus moyes et bien assure, mais faites vous obeir et chatier le premier qui manque a son service sans remission. Voici divers etat des cipayes que le premier vous expedie montant ensemble a [illegible], mais vous y trouveres un nombre d'officiers, sergents, caporaux qui font eux seuls plus de quart du nombre ce qui augmente beaucoup la paye, vous les reduires au nombre necessaire, et ceux qui ne seront pas contents, irons ou ils voudront apres que vous aures pris leurs armes, outre ces cipayes il y en a 104 qui sont sous Mahamet Cherif, s'il remets ces gens-la a votre disposition vous les payeres, vous en aves ci-joint l'etat pour payer ces gens la et ceux de Pereiral. Je vous feray parvenir 145 mil roupies 50 mil pour le Kasab j'irray meme jusques aux 60 mil, voila le dernier effort, ainsy taches de le faire valoir et faites en sorte de ne payer qu'avec connaissance de cause il part des munitions de 6 et 50 barils de poudre. Lorsque je vous ay marque de faire recevoir le Sr. de Mourente sous-lieutenant je vous ay marque qu'il n'aurait rang qu'apres ceux qui l'estaient deja, a quel porpos m'ecrit-il a present pour me le demander, tout cela a lieu de me surprendre infiniement.

Je suis....

Arch. Vers. 3748. Fond. de Bussy. 18 avril 1752. p.312 - 318 ms

p. 372

M. de Bussy. Ce 18 avril 1752.

J'ay recu hier mon cher Bussy votre lettre du 16 du passe continuee jusqu'au 20. Les desseins de Ragogy sont grands et peuvent comme vous le dites bien servir a la destruction de Bijarao, mais ce qui s'est passe entre lui et les autres Chefs marattes qui vous ont determines et le Nabab a declarer la guerre a ce dernier sans qu'ils ayent tenus la moindre des promesses qu'ils avaient fait exige que vous soyes extremement reserves sur tous les projets dont ces gens la sont toujours remplis. La connaissance que vous aves acquis de leur peu de bonne foy en tout doit vous engager a vous defier extremement d'eux, vous aves l'experience que lorsqu'ils ont besoin de quelqu'un il n'y a pas des promesses qu'ils ne fassent elles passent meme souvent leurs pouvoirs l'affaire est-elle terminee ils se moquent de ceux dont ils recherchaient tant le secours ou l'amitiee, ce n'est pas que vous deves rejeter ce projet il peut parvenir au but que le Nabab et son Divan ont, mais il faut que les accords aoient cimentes de facon que nous n'en soyons pas la dupe. Je ne vois pas tout a fait les avantages particuliers qui pouraient nous revenir de ce projet, car comme je vous le diray ci-apres il convient de laisser aux portuguais l'appas de Bassin et ses dependances. Il n'y aurait donc que le Chotage de cette partie dont on pourait obtenir la cession et une bonne somme d'argent pour la compagnie dont moitie serait mise en depot en mains sures pour etre remise apres l'expedition faite et l'autre moitie fournie en bonnes especes ou en lettres de Change des Sarafs gouvendendas et Panadevy pour etre payee avant d'agir, de vous dire a quoy vous pouves regler cette somme je ne crois pas qu'elle puisse etre moindre de 20 a 30 Laks. Ces gens la ont des richesses immenses. Vous pouviez ajouter a ces deux articles une obligation de la part de Ragogy de fournir, aux premieres demandes qui lui serait faittes par moy et mes successeurs.

six mil cavaliers pour se transporter a notre secours dans les endroits qui lui seraient indiques a ses propres frais et depends, vous scavez que les chefs marattes n'en font guere dans ce genre et qu'ils scavent tirer des pays ou ils passent bien au dele de la depense que leur coutent leurs gens. Jugeervois assez son idee d'envoyer quelques milliers de ses cavaliers pour faire contribuer un peu fortement le Maissour mais je voudrais que cette contribution fut remise au Nabab ou du moins la moitie et l'autre lor a compte de la somme dont il est mention ci-dessus. Car a vous dire vray le maissour merite d'etre rudement chatie c'est lui qui entretient la guerre par l'argent qu'il fournit, remply de l'idee de rester maitre de Tirichirapaly suivant le traite que Mahamet Alikan en a fait avec eux dans la seule vue de le tromper, mais il n'en est pas moins vrai que ses cousins de maissourliens ont ete assez insolent pour en avoir l'idee, il ne serait donc pas mal que Ragogy fit faire la ravage dans ce Pays du consentement du Nabab. Du reste ce maratte n'est point le seul qui ait des idees sur le trone de Sattara, le Roi de Tanjaour pretends en etre le plus proche heritier et m'a souvent fait dire que Rajirao le pressait de s'y rendre et qu'il l'aiderait de toutes ses forces pour y placer ce Roi en me faisant part de ses droits, m'a fait faire des offres tres avantageuses pour le seconder dans ce dessein, il est bon que vous fassies usage de ces idees du Roi de Tanjaour aupres de Ragogy pour lui faire sentir qu'il n'est pas le seul qui me sollicite pour la meme affaire et que les avantages que m'offre le Roi de Tanjaour sont si considerables qu'ils ne peuvent se balancer que par quelqu'autres de la meme consideration. il ne s'agit pas moins de la part du Roi de Tanjaour que de me aider la moitie du revenu de son royaume actuel et vous saves et aves vu l'abondance d'un aussi beau pays, quoique sitot puisque Pour Raja n'est pas encore mort qu'il est jeune et qu'il peut rechapper de

la maladie dont il est attaque, ils peuvent cependant vous faire parvenir a [illegible] ou tendent le Nabab et le Diavn. Il ne s'agit que de bien [illegible] les conditions que vous ferez avec Balaam c'est a vous le soin, je suis trop loigne de lui pour vous dire autre chose que de vous prier de prendre les plus justes precautions avec des gens dont vous venez d'approuver le peu de compte que l'on doit faire de leurs paroles. Au reste toute ma confiance etant en vous, vous feres de mes idees l'usage qu'elles peuvent valoir dans l'occasion, peut-etre que vous tireres de plus grands avantages que tout ce que je vous presente. Je n'ay point encore recu la lettre que Ragogy vous a dit devoir m'ecrire par laquelle il me fait part de son projet. Il me vient une idee que peut-etre, fausse, cet homme ne serait-il pas envoye par Bajirao pour etre l'espion de tout ce qui se passera et des desseins que l'on pourra avoir. Se liguer d'abord contre cet homme, se joindre ensuite a lui le quitter de rechef pour revenir au Nabab. Je trouve dans cette conduite bien de l'irregularitee, soyez donc circonspect avec lui et qu'il ne decouvre s'il est possible les vrais desseins du Nabab et les votres que quand il ne sera plus possible de les tenir secrets.

J'ay recu la lettre de Langria elle est remplie d'offre de service dont je le remercie, j'envoyeray cependant un homme de Mahe aupres de lui pour savoir les avantages que nous pourrions tirer d'un etablissement dans son pays et dans quel etat est notre ancienne loge de Bajipour, c'est tout ce que je puis faire pour le present, je puis ajouter que s'il donne l'ordre a ces escadres de ne point attaquer nos V'aux que les notres auront le meme ordre pour les siens. C'est a peu pres le contenu de ma lettre par laquelle cependant je l'exhorte toujours a etre fermement allie avec le Nabab et de le seconder dans toutes les occasions ou il jugera avoir besoin de lui. Je lui marque aussy que je vous ai ecris pour solliciter aupres du Nabab le jaguir qu'il souhait-

te pour son fils aux conditions que ce fils sera toujours auprès de [illegible] Nabab avec un bon nombre de troupes. Je pense qu'il ne sera pas mal en place, que le Nabab accorde cette faveur à son fils ce sera comme vous le dites un otage de la fidelitée du Pere qui peut comme vous savez servir dans l'occasion.

Le pauvre Verrier n'a qu'un objet et ne pense qu'à lui il ne vous convient pas de demander ce qu'il souhaitte à Bajirao dans un temps où l'on ne songe qu'à sa ruine ainsy vous avez bien fait de ne point vous presser à ce sujet jusques à present ce pirate de Bassin ne nous a fait aucun tort.

Adoula ne peut tarder d'arriver puisqu'il est parti le 17 de mars, je vous assure que je verray avec plaisir ce bon homme dont vous me dittes tant de bien. Celui qui m'en avait dit M. Guillard m'avait engagé de vous l'envoyer, je regarde comme un grand bonheur qu'il soit venu icy assez à temps pour pouvoir vous prendre, j'auray avec lui de grandes conversations et suivant que je verray les choses je le feray repartir par la voie la plus courte celle de Mazulipatam sera sans doute celle que je choisiray.

J'ai lu les lettres que le Vuevoy vous a ecrit et à Salabetjinque, il eut bien souhaitte que la paix ne se fut pas faite avec Bajirao, la reprise de Bassin lui touche au coeur mais je puis vous assurer que pour peu que Bajirao y laisse de forces qu'ils n'en viendront pas à bout, cependant il est bon de lui laisser toujours cet appas, et de lui ecrire que l'on aura soin de l'avertir si les circonstances permettent au Nabab de recommencer la guerre avec Bajirao, que quant à faire des traites avec les autres chefs marattes, l'epreuve que vous en venez de faire vous persuade qu'il n'est pas possible de compter absolument sur ces gens là qu'ainsy vous pensez que les traites particuliers qu'il veut faire avec eux ne seraient pas mieux executes que ceux qu'ils

avaient faits avec le Nabab. Je n'ay pas tout a fait lieu d'etre content de ce Virevoy au sujet de quelques secours que je lui avais demandé contre le Roi de Ledaour [illegible] avec qui nous avons la guerre il me les a refusé sous des pretextes assez frivoles, j'attends quelques reponses de lui sur des articles assez importants, je crois que je n'auray pas lieu d'en etre plus satisfait que de mes premieres demandes, cette nation est [illegible] sur un mauvais pied a present, et a vous dire vray je doute qu'elle puisse venir a bout de se rendre maitresse de Bassin, d'autant plus difficilement que les anglais de Bombay ne manqueront pas de donner du secours dans cette partie a Bajirao ils ne souhaitent pas que les Portugais redeviennent les maitres de leurs anciennes possessions, ainsy bien ne court aucun risque de mettre les Portugais dans le party du Nabab, au contraire, cette diversion ne peut faire qu'un tres bon effet, car supposant que Bajirao obtient quelques secours des anglais de Bombay, ceux-ci ne les lui donneront que pour la defense du Bassin et non pour aller plus loin. Aussitot qu'ils seront informés des desseins du Viceroy sur cette place entretenez le donc toujours dans cette idee et entretenez une correspondance continue avec lui. Il vous sera aise de vous rendre maitre des negociations de celui que le Viceroy compte envoyer et je pense bien qu'il n'a pas grand chose a negocier mais il est bon de lui faire sentir que rien ne se peut faire la que par votre canal. Je suis etonné que vous ne recevies pas de mes lettres, cependant je vous en ay ecrit plusieurs il vous en sera a la fin parvenue quelqu'unes.

Les anglais ayant pris le party de faire passer tout ce qu'ils avaient de monde dans cette province a Tirichirapaly et n'ayant laissé que peu de monde a Arcatte, j'ay aussi pris la meme party, et toutes nos forces sont reunies a present a Tirichirapaly ou les anglais n'ont pu faire passer leur secours qu'apres deux combats assez vifs, ou ils ont

perdus bien du monde blancs et noirs, [illegible] en ayons perdu un seul des premiers, [illegible] devraient les dégoûter et à dire vray il n'y a que la rage qui les fasse [illegible], ils s'inquiettent peu des suites que peut avoir leur conduite.

Je n'ay aucune nouvelle positive de Nazaujoulkan, et ne sçay qu'il peut-etre, cependant la saison s'avance, je crois même m'apercevoir que le Maissonnet Morahan s'inquiettent peu de son arrivée en qu'ils sont assurés que ces armées qui [illegible] tres pesamment leur donnent le temps de se rendre encore assez à temps chez eux, je juge cependant qu'aussitot qu'ils sauront qu'il aura passé le Quichena qu'ils pourraient bien prendre le parti de se rendre dans leur pays et de laisser Nazaujoulkan demeurer [illegible] lais. Il serait bien temps que cette armée arrivât je suis dans l'impatience d'en avoir des nouvelles, car si vous voulez que je vous dise vray on ne peut etre plus mal secondé que je le suis de ces cotes-cy. Je ne vous en diray pas davantage. Dieu veuille que le secours que j'attends d'Europe vienne promptement.

Vincens est arrivé à Mazulipatam, je lui ay marqué de m'envoyer l'etat des munitions dont vous avez besoin en tout genre; vous ferez bien de faire monter partie des canons de Nabab à notre façon et de m'envoyer leur calibres pour que je puisse vous envoyer leurs munitions.

Vous ne me dites rien des effets qui vous ont eté envoyés de Mazulipatam il y a deja bien du temps, sans doute que vous les avez laissé à Elderabat jusques à ce que vous y soyez rendu. N'oubliez pas nos affaires de Delhy vos dernieres ne m'en disent rien vous en sentez toute la consequence pour l'Europe. J[illegible]

LETTRE CODEE

L'argent montant a [illegible] mil roupies part ce soir en [illegible] et en fanons de [illegible] et d'Arieloar sur cette somme vous prendres ce qu'il en faudra pour payer ce que vous aviés d'ordinaire et en outre les ci[illegible] dont je [illegible] envoye l'etat hier avec la compagnie port-u[illegible] et les ci[illegible] et [illegible]ions de [illegible]. Il serait bien a souhaiter que vous puissiés m'exempter la depense de leur bat par vos contributions si vous jugés necessaire suivant que me le dit Joachim de prendre a notre [illegible] de la cavalerie d'[illegible] vous aurés soin d'en faire une revue exacte et en suite de la payer sur le pied de 15 roupies ces payements faits vous remettres le surplus a Chandasaeb et m'envoyeres un recu de toute la somme. Je vous prie de tenir la main a tout ce que j'ai marqué a [illegible], persuades vous que nous sommes extremement les [illegible] de cet [illegible]. Joachim porte avec lui le bordereau des especes. Je vous ay deja marqué que c'estait le dernier effort que je pouvais faire, je vous prie de faire les votres pour le mettre a profit. J'ai prié [illegible]-evilleon de se dispenser de venir chez moi jusques a ce que son affaire ne fut eclaircie. La lettre que vous lui aves ecrit et qu'il m'a communiqué me prouve qu'il est absolument necessaire de mettre ordre a toutes ces cabales. J'attends le detail que je vous ay ordonné et que je vous ordonne encore de me faire, tant de bontes n'aboutissent qu'au retriement des affaires et je suis accable de tant de depenses rendues inutiles par la mauvaise humeur

de quelques personnes. Je veux absolument y mettre ordre. Par ces moi aussi s'il est vrai qu'il y ait eu tant des [illegible] de l'ennemy tues au blessés, on fait à ce sujet bien des [illegible]. J'ai eu de lon des conversations avec Joachim je l'ai mis au fait de bien des choses qu'il croyait que je n'avais pas. Voyez maitre je vous en prie et renvoyez sans remis son le premier qui bronchera noir ou blanc. Je suis....

Arch. Vers. 3750 Pond. Lavv 19 avril 1752 fol. 38

p. 131

L[illegible] Ce 19 avril 1752 a 2 h. apres midy.

Je recois Monsieur, votre lettre du 12 n. [illegible], par laquelle vous me le dittes que le [illegible] a consenti a la [illegible] de vous retirer a Cherinam. Je ne doute [illegible] que vous n'ayes a ce sujet tenu un conseil des [illegible] de l'armée dont vous aures dresse le resultat signe de tous ceux qui y auront assistes, une [illegible] de cette importance et qui ruine dans un moment toutes nos affaires exige de vous, une precaution d'autant plus necessaire pour vous que l'on agit dans cette affaire tout a fait contre mon avis et [illegible] comme celui de Chandanaco, il est donc necessaire pour votre justification que vous me fassiez passer ce resultat [illegible] ne me [illegible] la necessitee de cette retraite dont je prevois d'avance toutes les suites facheuses votre derniere lettre me parlait autrement. L'ennemy dites vous a deja envoye un detachement pour s'emparer d'Outatour et que Calory est menace. Voila bien des affaires en [illegible], et il en sera de ce corps comme de tous ceux qui se sont toujours presentes a tous ceux qui arrives a Belgonde ont toujours vus des detachements qu'ils n'ont jamais rencontres, il faut prester a l'ennemy ce qui est juste mais ne s'en point faire un phantome au reste quels-ce qui l'a empeche de se rendre maitre d'Outatour ne sont pas les gens que vous aves envoyes contre ce detachement puisque vous ne pensas uniquement qu'a Cherinam. Je ne vois pas en quoi vous aves prevu le tour que prendraient les affaires la bonne facon de les prevoir estait la destruction du convoi, c'estait la vraie facon de prevoir et non celle a quoi vous vous determines.

Je ne vois pas non plus comment vous serreres de plus pres Trichirapaly pour y parvenir il faudrait etre maitre de quitamanes mais c'est a quoi on ne s'est jamais voulu pretter quoi que ce fut le seul moyen de se rendre bientot maitre de la ville. L'ennemy n'ayant plus a present que ce cote a garder y mettra tout son monde, et aura la liberte de faire tout ce qu'il voudra a l'Ouest au Sud et a l'Est, ajoutes les debordement qui vont venir dans un mois et demi tout cela prepare a une honteuse retraite apres des depenses enormes, je ne scay si vous aves bien fait toutes ces reflexions. Puisque vous aves tant insistes sur Cheringam vous en tireres sans doute des avantages que vous nous feres connaitre par la suite car de s'y retirer pour y etre les bras croises vous m'avouerres Monsieur qu'il y aut autant s'en revenir, il me paraitrait que ce serait assez votre idee puisque vous continues a me demander un congé; Vous trouverés ma reponse a cet article dans ma lettre du 15, je crois que vous en connaitres la justesse et que ce serait le moyen de donner prise sur vous a vos ennemis qui ne cessent de fronder vos operations vous sentes bien que cette derniere ne sera pas epargnee il est donc de votre honneur de rester et de faire voir a ces gens la que vous ne l'aves fait qu'avec connaissance de cause et que vous en alles tirer tous les avantages. Moins d'inquietude retablirait votre sureté au reste je ne vois icy personne qui voulu se charger des choses dans l'etat ou elles sont penses un peu comme eux vous n'aures plus ce caractere qui vous a tant chagrine. Je ne vous disay trouve pas d'avoir renvoye les deux prisonniers blesses a M. Laurence mais je vous prie par la suite de n'en plus renvoyer et de les tenir dans des lieux secret comme Cheringam Cutatour Colery et meme

Valgonde, c'est une represaille que nous devons pour 30 blancs que ces [illegible]rs. Jugent a propos de nous retenir a Arcatte, je n'en scay pas trop la raison puisque vous leur aves fait rendre tous ceux que vous avies precedemment. Si vous prenes des officiers vous les envoyeres icy en Palanquins comme ils ont fait au Cr. Doubleu et vous leur feres donner leur parole d'honneur, comme ils ne servirons point contre le Nabab pendant cette guerre il faut leur faire comme ils nous font et ne garder leurs officiers prisonniers que le temps de leur fournir le Palanquin. Puisque Morarao a fait proposer au Nabab de se joindre a lui s'il se retirait a Cheringam il faut donc faire valoir ce mouvement aupres de lui et le sommer de tenir sa parole, mais je vous promets d'avance qu'il n'en sera rien. Vous seres aussi fort en etat de faire ravager le Tanjaour et le Mayssour par la cavalerie du Nabab qui y trouvera de quoi se dedommager du temps passe. J'avais deux elephants a l'armee qui servaient a porter la tente de Chandasaeb l'un est mort et vous aves gardes l'autre je ne scay pourquoi, comme on en passe la depense au compte de la Compie, je vous prie de me le renvoyer, je ne suis pas dans l'usage de faire nourrir mes animaux par la Compagnie.

L'on dit que si vous pouvies vous emparer d'une montagne que l'on appelle Gyagonda qui est a l'Ouest de Trichirapaly que vous seres le maitre d'empecher l'eau qui va a cette ville par un canal qu'il faut detruire pour que ses eaux se rendent dans le Covery mais il faut toujours etre maitre de la montagne afin que l'on ne puisse le retablir. L'on assure que l'on generait beaucoup la ville par la privation de cette eau. Je suis...

il y a ceux dont les

L. Lavv [illegible] Pondichery ce 21 avril 1752 8 h. du soir.

[illegible]

[illegible] et aujourd'hui, Monsieur, je n'ay point receu de vos nouvelles ce qui m'inquiete un peu. Je serois bien aise de scavoir comment s'est terminé la retraite où vous estiez determiné de faire à Cherinveau. J'ay déjà eu nouvelle de l'arrivée de quelque convoi à Velgonde. Je compte que l'armement y sera arrivé hier au soir ou ce matin. Le Sr. de St. Germain est party il m'a prié de vous ecrire pour lui eviter de se trouver sous quelques personnes qu'il vous nommera. Je suis... .

LETTRE CODEE

J'ay reçu Monsieur, vos lettres du 16 et 17 du courant nos. 2[illegible]2-[illegible]3 - il me manque le no. [illegible]1. J'ai decide qu'il estait juste que ceux qui faisaient des prises eussent une part ou une gratification, mais non pas qu'il profitassent de tout et que la Compagnie n'y participât pas ce qui n'est du tout point juste. Vous aves rendu cela au quart a la bonne heure, je vous prie d'y tenir la main et de faire tenir une note exacte de tout ce qui sera donne en tout genre aux Scrivains d'Arombatte et de l'envoyer, ce que l'on n'a point fait encore. Chacassem ne gagnera rien de venir icy, je ne me laisse point ebloüir par ces sortes de gens, je les connais au mieux ainsy il peut rester la ou il est. Les soldats qui sont revenus d'Heridistron meritent d'etre chaties. Il faut esperer que M. Murray aura le bonheur de chasser l'ennemy de Chanapour, je n'en connais n'y la force n'y la situation. Il me paraist que Chacassem execute au plus mal vos ordres vous ne me dittes qu'elles ont ete les suittes de votre retraitte a Cherinam et le mouvement que cela a de occasionner chez l'ennemy et s'il s'est empare des postes que vous aves abandonnes. Je ne veux plus etre profitte sur tout cela. Il en sera tout ce qu'il plaira a Dieu. Vous aves des munitions a votre poste vous n'aves qu'a les envoyer chercher. [illegible] du [illegible] a present auprès de vous ou bien pres, il pourra vous dire les conversations que j'ay eu icy avec lui votre retraitte. Je crois qu'il pourra vous persuader de ne rien faire a moins que votre santé ne vous force d'abandonner, mais ce

ne sera pas quinze jours de conte qui pourra la retablir, taches de prendre quelque chose sur vous et voyes ce que le public pourrait dire sur cet abandon dans un temps ou nous n'avons aucun Capitaine francais dans l'Inde, non que de ma part j'ai le moindre doute de la fidelite de M. Murray a qui j'ai donne toute ma confiance, mais vous scaves que le public ne pense pas toujours juste. Vous pourres prendre l'argent des officiers d'Arcatte sur les [illegible] N. roupies qui sont a Valgonde et [illegible] je viens d'apprendre que le Sr. Joachim reviens ici et qu'il est porteur du bordereau des especes qu'il ne vous aura peut-etre pas envoye, je le mets icy:

48 m. Chakras de Tanjour a 5f. par	R. 8[illegible]478	2	"
4900 -d- d'Arcelour a 4 f.	11[illegible]9	3	"
26[illegible] [illegible] d'or a 4[illegible] f.	104992	"	"
Roupies.....	1	"	"
R.	200.000.	5	"

L'on vient de m'assurer que les anglais sur la nouvelle de la prochaine arrivee de l'avant-garde de l'armee du Nord reitraient leurs effets d'Arcatte qu'ils envoyaient a Madrat ainsy que leurs canons. Je suis....

L[illegible]

J'ai [illegible] maitre [illegible] d'aller vous [illegible] avec il doit passer [illegible] a soin de lui envoyer une escorte a Tol- [illegible] pour aprendre [illegible] avoir lui ordre qu'il a et lui [illegible] ses in- [illegible] sur le [illegible] vous en a je [illegible] ro os de vous retirer a Ber- [illegible] Car il [illegible] arer les avertissements de ce mouvement auxquels vous [illegible] a le mettre [illegible] au fait de tous les noyements et vous les faire [illegible] a son arrivee. Je suis persuade que ces ar[illegible] vous [illegible] voir et encore plus a [illegible] votre chose qui [illegible] de [illegible] e vous tenir ferme sous bras lors ue vous serez [illegible] a [illegible] le maitre de retourner a l'armee si vous le jugez [illegible] vous. Je vous prie de tenir ceci secret et que vous ne disiez a [illegible] le sujet de l'escorte que vous enverez a Tolentino. Je vous...

[illegible] Cond. [illegible] April 1[illegible] [illegible]ol. [illegible]

[illegible]

[illegible]

M. de Bussy. Ce 24 avril 1752.

Ronykan mon cher Bussy, est arrive avant hier au soir et il part demain au matin pour se rendre aupres de vous, ainsy son sejour n'a pas ete long et la routte que je lui fais prendre vous le rendra promptement, j'ay trouve chez lui le meme zele,de fausses nouvelles a Velour lui ont fait prendre le party de se rendre icy a pied, ce qui l'a un peu fatigue,j'ay ecoute tout ce qu'il m'a dit, il vous porte tous mes reponses, il ne faut plus que l'arrivee de nos V'aux et que les affaires de cette partie soient terminees.

L'on dit Neamatoulakan du cote de Codapa, mais je m'en ay aucune nouvelle,il y a pourtant bien du temps que je lui ay ecris,je lui ay encore envoye hier deux Ercaras, J'insiste toujours pour que notre armee passer le Quichena et que la nouvelle s'en repande dans tout cette partie, ce mouvement fera beaucoup d'effet et je crois qu'il ne sera pas inutile au Nabab puisqu'il poura tirer des contributions de Rombedrour ou Canara et autres lieux et que ce passage engagera encore mieux tous les Paliagarres a se joindre a Neamatoulakan,il vous sera aise de le repasser aussitot que les eaux paraitrons vouloir augmenter, mais comme je vous le dis ce mouvement fera beaucoup d'effet et voudra au Nabab. J'ay remis une lettre petite note a Romiskan pour que vous le fassies rassouvenir des articles que j'ai traite avec lui,vous pouves la prendre et a chaque article il vous repondra,j'espere qu'il vous parviendra plustot qu'il n'a ete a se rendre. Je vous souhaitte la meilleure santee et suis dans l'impatience de recevoir de vos nouvelles.

Je vous prie de dire de ma part a MMs. les officiers qu'ils n'ayant a faire de visite aux Seigneurs Maures que de votre agreement et apres qu'ils vous en auront avertis,l'on evitera par la,bien de mauvaises charades aussi inutiles que prejudeciables au service. J'espere que MM les capitaines seront les premiers a donner l'exemple afin que les subalternes s'y conforment sans difficultee. [illegible] ---

L[illegible]

Je reponds Monsieur avos letres des 15, 18 et 1[illegible] [illegible]s. [illegible]1, [illegible]4, [illegible]5. [illegible] contient [illegible] ail des [illegible]vres que vous aves fait pour vous retirer a [illegible]; Je vois que vous grettes toujours a l'en-[illegible] [illegible] ides qu'il n'a point ainsy [illegible] es forces car si votre armee est [illegible] a [illegible] qui est-ce [illegible] vous [illegible] e faire un de-[illegible] [illegible] es fort [illegible] [illegible]sser l'e[illegible] Chamiraron ce n'est pas man-[illegible] [illegible] [illegible] verite en tout [illegible] vous en aves le [illegible] de l'[illegible] et [illegible] [illegible]illeur [illegible] vous ne voules pas vous persuader vous [illegible]ves ce [illegible] bien des [illegible]reuves, les der[illegible]ers [illegible] de l'en-[illegible] [illegible] qu'[illegible] de [illegible] toujours prets a [illegible] et vous en [illegible] le nombre ainsy que vos espions [illegible] [illegible] de ce qui peut etre mais vous n'en voules rien [illegible] [illegible]ttre s'il y a 3[illegible] anglais a [illegible]iraron il en [illegible]it rester bien [illegible] a Trichirapaly mais c'est ce que vous ne voules [illegible] vous [illegible]. Je vous vois tout a fait determin a laisser la ce detachement anglais jusques a ce que je vous en envoye un, [illegible]ores vous ce qui nous resttent icy si le part que vous aves pris n'[illegible]tit qu'a cela il falloit autant [illegible] vos postes car enfin il est [illegible]teux que vous vous laissies bloquer comme vous estes et me de-[illegible] [illegible] le temps que vous scaves bien que je ne puis vous en envoyer [illegible] j'ai avec bien de la peine rassemble 40 [illegible] qui [illegible] avec [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] ces gens la se [illegible] a ce [illegible] vous avés fait passer a [illegible] vous pour-res meme lui en faire passer encore et de concert avec vous tomber en

meme tempe sur l'ennemy il part ce soir, [illegible]nsy marques lui d'avance comment il faudra s'y pr[illegible]re, [illegible] les munitions arrivees a Valgonde il en est parti encore avec [illegible], c'est a vous a vous les faire parvenir. Je [illegible] ce que je [illegible], je souhaitterais bien que chacun en fit a[illegible], [illegible] officier a herebedtron et [illegible] et nous n'eussions pas [illegible] reste vous en pourries la[illegible] [illegible] la digue [illegible]olery. Il y [illegible] ra empeche, car vous ne m'[illegible] pas dans le Tanjaour il y [illegible].

[illegible], l'avant-garde est a Cadapa, poli[illegible] et ont pris sa femme et sa [illegible], [illegible] le [illegible]aissour ou ils [illegible]. Je suis...

La [illegible]

Je [illegible]

Arch. Vers. 3748. Pond. Kjean. 25 avril 1752. p. 319- 320 ms

p. 379

M. Kjean. A Pondichery ce 25 avril 1752.

Au moment qu'Abdoula part mon cher neveu, je recois votre lettre du 25 mars qui m'etonne beaucoup sur les craintes que vous occasionne le depart secret d'Abdoula, y auries vous donne lieu, certainement je le croirais assez par la facon dont vous m'ecrives, cependant n'y Abdalla n'y M. de Bussy ne m'en disent rien: Je suis mortifie que vos deffiances vous engagent a m'ecrire comme vous faites la reflexion ne vous a point dictes cette lettre, je vous en diray mon sentiment a votre retour et en votre presence. Je suis veritablement mortifie de l'avoir recu. Partes, rendes vous icy suivant que je vous l'ay ecrit par ma lettre du 9 de ce mois. J'ay remis le triplicata a ce coquin, suivant vous d'Abdalla, vous ne savez pas vous menager lorsque la raison vous abandonne. Je suis ---------

M. Dauteuil. No. 1. A Pondichery ce 26 avril 1752.

Suivant une lettre de 21 mon cher frere, de M. Law, il compte M. Murray rendu a Cutratour avec son detachement de soixante blancs. Je suis bien persuade que vous vous presses pour vous rendre a Valgonde. Vous y trouverres les cipayes dont je vous ay remis la note qui est du 29 Mars. Il sera a propos que vous payies ces gens la de l'argent que vous trouveres a Valgonde, savoir les Pagodes sur le pied de 4 R. les fanons de Tanjeour sur le pied de 5 f ½ pour la R. et ceux d'Arielour sur le pied de 4 f ½ pour la R. M. Law a fait proposer a la Cavalerie de Mahamet Cherif et autres de prendre par chaque cavaliers deux garcopsses de 2 et de 3 pour les lui porter en partant le soir et allant au petit galop. vous verres avec ces gens la a les determiner a ce projet si vous le jugea faisable. Vous ordonneres aux cipayes dont je vo s parle ci-dessus de se joindre a vous et de ne suivre que vos ordres. . Bronier part demain pour vous joindre. J'apprenderay avec plaisir votre arrivee a Valgonde et encore plus que vous aures oblige l'ennemy de Decamper, malgre la tranqsillite ou le laisse M. Law.

Votre cheval boitte beaucoup on en a soin. Vos enfants se portent bien, ma femme et sa fille vous embrassent et je suis bien sincerement ---------

M. Dauteuil - 2 - Ce 26 avril a 2 h.

Je recois mon cher frere, une lettre de M. Murray du 22 qui me donne avis de son arrivee a Malgonde avec son detachement. Je lui reponds et donne ordre de vous attendre pour concerter ensemble ce qu'il conviendra de faire. Je vous recommande la diligence et suis bien sincerement --------

M. Murray. A Pondichery ce 26 avril 1752- a 2 h. apres-midy

Je recois Monsieur, votre lettre du 22 qui me donne avis de votre arrivee a Valgonde ce qui m'a fait un plaisir infini. La presente est pour vous donner avis que M. Dauteuil est party avec un detachement et deux pieces de canons, il convient par la sureté des operations que vous l'attendies afin que concertant avec luy et M. Law vous puissies attaquer en meme temps les ennemis qui sont a Chamlavaron ou faire quelqu'autre operations. M. Dauteuil est parti avant hier il ne peut tarder de vous joindre. J'ai l'honneur d'etre -------

LETTRE CODEE

J'ai reçu, [illegible] le[s] lettres des [illegible] nos. [illegible] et [illegible] 7. Les [illegible] et [illegible] arrives [illegible] quelques avantures qui mar[illegible] le [illegible] jour [illegible], des passeports de [illegible]met [illegible] voud[illegible] l'on [illegible] faire en sorte de se [illegible] de ces [illegible] arrives sans re[n]contre a Cut[illegible] en chemin. [illegible] n'estaient [illegible] les ont ar[illegible], [illegible] avec [illegible] passeport. [illegible] souhaitte [illegible] l'aven[illegible]. [illegible] preparee[s] [illegible] avec lui. [illegible] comme [illegible] le sou[illegible] il [illegible] a souhaitter qu'il eut [illegible] vous trouveriez [illegible] plus a l'aise. Il n'est [illegible] affaires [illegible], attendez s'il [illegible] parti, si la cavalerie qui est a Valgonde [illegible] faire [illegible] marques cela ferait a merveille, mais [illegible] les [illegible] ont [illegible] lui.

[illegible] les raisons pour ne point se [illegible] aux bonnes idees qu'on lui donne, que peut il arriver de plus heure[ux] [illegible] ses f[orces] sur les siennes, cela ferait une [illegible] il connaitrait bientot les [illegible], je lui ecris [illegible] il est question parce que sa lettre pour-

rait être interceptée, mais je lui marque de se conformer a cette idée qui est la sienne et la seule dont il puisse tirer avantage puisqu'il peut leur faire dont de tout ce qu'ils pourront prendre et ces gens la savent voler au mieux; notre tranquilité [illegible] a l'ennemy le temps de se bien fortifier a Chaimavaron il y aura plus d'honneur a l'en deb[illegible]r, mais il ne f[illegible] pas se c[illegible] de les chatouiller. M. [illegible] est [illegible] avec les meilleures intentions. Avez vous [illegible] a renforcer [illegible], ce [illegible] est important ainsy que de [illegible]detruire la dique don[illegible] me dittes [illegible] je [illegible] en [illegible] escris plusieurs fois. Je [illegible]..

M. Patte. ce 24 avril 1752.

J'ai recu, Monsieur votre lettre de 23. Ce Brahme Lamaya Sanders estait charme d'avoir trouve un pretexte pour ne point envoyer n'y argent n'y compte, et vous donnies dans son sens sans le savoir. J'attends l'etat que vous me promettes du monde qui est partis avec d'Postis, il trouvera La Volonte maitre de Trivatour il a dessein d'aller a Conjivaron ce qu'il fera mieux lorsqu'il il verra le renfort que vous lui aves envoye. A la fin du mois j'envoiray les 4614 Roupies pour le mois qui vient.
Le pret de vos cipayes a du partir, mais ce n'est point cela qui avrait du arreter les cipayes, ils sont assures qu'il ne manque jamais.
Envoyes moi le compte des 2000 R. si les fusils des 10 cipayes qui sont revenus sont en etat de servir, envoyes les a La Volonte mais s'ils ne peuvent servir envoyes les icy, on les recommodera ou on les changera.
Je n'auray aucun egard aux prieres que l'on me fera pour tous ces coquins que vous envoires demain. Cela fait de bons Gibiers pour les Isles. Je suis -----

V. Dauteuil - 3 - A Pondichery ce 27 avril 1752

J'ai recu mon tres cher frere, votre lettre d'hier. Je crois que les chemins que vous trouverez seront plus faciles que ce passage du Sonnier et que votre diligence repondra a votre bonne volonte. Il a pris au Sr. Brenier un mal de corge assez considerable ce qui retarde son voyage, quant a Joachim je crois qu'il partira apres demain. Voyes tran quille sur vos enfants, ils se portent bien. Le cheval boitte beaucoup, aussitot il sera en etat je vous le renvoyeray. Albert et Favory qui est assez de mauvaise humeur, vous renvoyent l'embrassement que je leur ay donne de votre part. Je suis sans reserve, mon tres cher frere-------

On envoye les fanaux et de la bougie.

M. Patte. Ce 27 avril 1752.

J'ai recu Monsieur, vos lettres des 24 et 25 et 26 du courant. Les 14 prisonniers sont arrives et mis a la chaine. Je suis charme que Tricoulour soit delivre. Je fais partir aujourd'huy la paye du detachement d'Hostis pour un mois. La Volonte me marquera s'il a augmente. Aves-vous reussi dans votre entreprise de Panamole. La Volonte est une espece de fol, pourvu qu'il reussisse il faut lui laisser sa folie. Vous pouves raccomoder l'affut de 18, vous pouves egalement vous servir des deux flasques pour le petit canon qui vous aves et faire aussy monter la piece de fonte, on n'a point eu nouvelles icy des 3 topases desertes de D'hostis on y veille. Je vous envoye les 150 R. que vous aves donne au dela des 2000. Vous aves bien fait de ne payer les 56 hommes que sur le pied de cipayes des officiers et des sergens qui sont les derniers a joindre ne merite pas meme la paye d'un soldat.

J'ai recu l'etat des boeufs, je prendray un arrangement pour les payer, quand l'amaldar que je vous ay dit d'envoyer sera ici. J'ai dit a Arombatte de vous payer les 400 R. pour les 20 paires de boeufs.

La colonne est arrivee et la trinqueballe a partie hier, au lieu de fouet il faut donner aux conducteurs des bouts de gaules avec un fer pointu au bout, c'est quelque chose de pitoyable de voir comme ils ont habitues ces buffles a s'arreter a tous moments dans les plus beaux chemins. Je ne scay si les buffles ne sont pas moins bete que le hommes. Je suis ---------

La Volonte. Ce 27 avril 1752.

J'ai recu hier La Volonte, votre lettre du 25, par laquelle vous m' accuses la reception de 1130 R. pour le paye de l'etat que vous avies envoye. Je vous envoye a present: savoir: Pour la paye des 56 cipayes dont vous aves envoye 8, qui n'avalent point d'armes, restent 48 a 10 R. l'un dans l'autre ..... 480 R.

Pour la paye des gens de d'Hostis selvant

l'etat ci-joint 4614

5094 R.

Vous aures vous meme le soin de bien examiner l'etat des gens d'Hostis pour voira'il est just et si on n'en passe pas plusieurs qui n'i sont pas.

Outre les munitions que d'Hostis a eu de Cingy le Sr. Patte m'ecrit qu'il vous a envoye 70 boulets et garrousses 600 pierres a fusils et 8000 cartouches de sorte qu'avec toutes les munitions que l'on vous a envoye de Pondichery vous estes en etat de faire bien des choses et de etriller l'ennemy partout ou vous le rencontrerez, je vous envoiray un homme pour prendre la place de Codinsaeb, en cas que vous ayes le bonheur de le chasser, mais je crains que l'indiscretion n'y mette empechement, vous aves trop publie votre dessein il faut etre plus secret et qu'il n'y ait que vous qui sachies ce que vous voules faire. Je parleray a M. Very au sujet de votre cheval. J'ai aussi recu votre lettre du 23, il y a trois topasses depuis l'etat qui ont desertes a d'Hostis. Je suis tout a vous.

M. Dauteuil - 4 - A Pondichery ce 28 avril 1752 a midy.

J'ai reçu mon cher frere votre lettre du 27. suivant celle que m'ecrivait M. Murray par laquelle il me marquait qu'il voudrait bien avoir deux pieces de canons. je comptais qu'il eut attendu ma reponse, ce qu'il n'a pas fait puisque suivant que vous l'a dit l'aumonier. Il est party le 24 au soir avec tout le convoy. Sans doute qu'il s'est senti assez fort pour le passer et que M. Law aura envoye au devant. Il seroit facheux que par un peu trop de promptitude, il lui fut arrive quelque accident. Dieu veuille que non. Je ne scay rien du corbat de Chekam sem a Cunavour, une lettre de M. Law du 27 ne m'en dit rien, je souhaitte bien que cette nouvelle soit veritable, cette defaite aura facilité le passage du convoi.

Je suis tres persuade de vos bons sentiments et j'ai tout bien d'esperer que votre arrivee ar Camp retablira les affaires, vous aves bien fait d'empecher les 18 cipayes, ce seront des marendeurs que ces gens la auront rencontres. Je ne scay pourquoi le Pere aumonier s'en revient, il n'estait pas malade quand il est parti d'icy; il n'est pas encore arrive. Il y a a l'armee deux Peres portugais, je verray cependant a vous en envoyer un. Joachim partira samedi et je crois que P. Brenier sera en etat de se joindre a lui. Soyes tranquile sur vos enfants ils se portent bien et je les regarde comme les miens.

On a cherche votre forgeron sans le trouver, son pere est parti pour vous joindre.

Je vous prie de n'etre pas si entousiasme de la Cavalerie maure comme l'a toujours ete le Sr. Law, vous savez que dans toutes nos actions nous nous en sommes passes, vous deves vous mettre avec elle sur le pied de ne la point payer si elle n'est pas toujours prete a vos ordres c'est ce que je vous prie d'observer exactement, il y a trop

longtem a que M. Law en veut etre le dupe. J'apprendray avec palisir votre heureuse arrivee a Valgonde et Outatour.

Je suis tres --------

M. Law - 124 - Ce 28 avril 1752.

J'ay recu Monsieur, votre lettre du 27 No. 2[illegible], par laquelle vous me faites part du sujet qui vous a obligé de renvoyer ici ces trois MMs vous eussiez pu vous exempter ce renvoy en vous contentant de les mettre aux arrets et de m'en donner avis; si vous aviez fait usage de ce que je vous ay marqué par une de mes precedentes au sujet de M. Murray, vous eussiez fait cesser cette fausse prevention qui a bien fait du tort au service jusques au depart de ces 3 Messieurs et du Sr. Durocher. Vous pouvez etre a sure que ces 4 messieurs ne retourneront plus aux armees. M. Dauteuil me marque qu'il a appris en chemin que M. Murray avec tout le convoy estait party d'outatour le 24 au soir, je ne doute pas que vous n'ayez pris les mesures les plus justes pour le faire passer heureusement. J'en attends la nouvelle avec impatience, ce convoi estait assez important pour que vous y ayez donne tous vos soins. Je vous prie de suivre tout ce que je vous ay marqué dans mes lettres du 16, 17 et 18 et suivantes jusques a l'arrivee de M. Dauteuil qui compte etre demain a Valgonde. Je suis tres sincerement -----

La Volonte. A Pondichery ce 28 avril 1752.

J'ai recu La Volonte vos lettres des 25 et 26 du courant. J'ay recu l'etat de revue de la cavalerie d'Abdoulnabibek, je vous envoyeray incessemment de l'argent pour les payer. Vous devez avoir recu les munitions et le renfort de Gingy, ainsy, je vous compte dans les operations. Vous me dittes que vous avez depense les 300 .. que je vous ay envoye et bien au delà, il faut m'envoyer des comptes afin que je voye en quoi consiste ces depenses qui sont assez fortes. J'ai dit d'envoyer de l'argent a Arombatte, quand vous m'aurez envoye les comptes de votre depense, je donneray des ordres pour que l'Arombatte les paye tous les mois. La paye de Chek Chabas ne court que du neuf de chaque mois, ainsy il ne convient point de payer les compagnies avant le terme echu, c'est une trop mauvaise coutume. J'attends de vos nouvelles pour savoir ce que vous avez fait. Je suis tout a vous -----

M. Patte. Ce 29 avril 1752.

Vous m'avies par ne Monsieur, que D'Hostis joindrait la Volonte le 25, cependant le 27 il n'y etait pas encore arrive, on ne peut pas etre plus mal servi que nous le sommes par tous ces gueux de noirs. J'ay cependant fait partir avant hier la paye d'un mois de tout ce monde, il me parait que ce sera de l'argent mal employe.

Je suis -------

LETTRE CODEE

Lorsque vous [illegible] cher frere, arrive a l'armee vous trouverez [illegible] de la [illegible] qui vous mettra au fait de ce qui y est [illegible] et ont je vous prie de faire usage. J'atte[illegible] nouvelles de votre arrivee a [illegible], je n'en [illegible] l'armee que [illegible] qui ne disent rien, j'aurais [illegible] voir le [illegible] de l'affaire de [illegible] dont le [illegible] n'a pu me dire [illegible] chose, vos [illegible] m'instruire [illegible] et je cr[illegible] qu'il y aura beaucoup a rabattre de cette affaire. Vos enfants se portent bien, votre cheval va [illegible], [illegible] et [illegible] vous [illegible], celui-ci ne [illegible] que dormir, [illegible] et ma fille vous envoyent mille [illegible] et je suis...

[illegible] je [illegible] l'on pourrait [illegible] partie [illegible] avarice. Voici donc ce que je pense a ce sujet [illegible] envoyant un homme [illegible] et adroit auprès de l'homme qui sert d'interprette a cet avaricieux on n'a [illegible] en dire le [illegible] bien celui de son [illegible] qu'on appelle Anon [illegible] dans lequel l'on dit qu'il n'a pas beaucoup de confiance, mais bien dans l'interprette, c'est [illegible] celui-ci qu'il faut s'adresser. Il faudrait donc faire [illegible] a cet homme qui si Laurence veut abandonner [illegible] et [illegible] avec lui toutes les [illegible] avec leur [illegible] autres munitions qu'on leur [illegible] passage libre par le [illegible] que pour [illegible] ce service on lui [illegible] jusques a 50

mil roupies il ne [illegible] pas lui [illegible] offrir de cette [illegible] tout d'un [illegible] [illegible] Chandasseb [illegible] a cet offre personnel l'assurance de laisser jouir la nation des terres de Tirven y [illegible] et de leur donner rente pour moitie de [illegible] et ses dependances. [illegible] il insistait pour qu'on leur laissât le revenu entier de [illegible] y acquiescer [illegible] au but en [illegible] qu'ils [illegible] faire leur diligence [illegible] ou de [illegible] qu'il joindrait ses sollicitations aux leur qu'il s'[illegible] de plus a [illegible] les troubler dans leur [illegible] pourvu que [illegible] ils [illegible] affaires [illegible] Ali- [illegible] qu'il lui [illegible] tout cela [illegible] dans la [illegible] a sa [illegible] un autre cinquiesme [illegible] un autre cinquiesme et [illegible] son arrive [illegible] le dernier cinquiesme [illegible] d' [illegible] toute la [illegible] les mains [illegible] qu'il [illegible] que suivant les conditions et encore [illegible] de cet [illegible] tout il [illegible] sa [illegible] a l'[illegible] de cet [illegible] lequel [illegible] 10 15 ou [illegible] mil roupies [illegible] durante. Pour mettre le [illegible] en etat d'agir efficacement j'envoyer incessamment 50 mil roupies a Valgonde quin ne se [illegible] que vos ordres et pour cette affaire uniquement et pour que nous n'en soyons pas les dupes vous prendres les plus justes precautions car Chandasseb pourrait l'employer ailleurs ou il ne serait pas si utile vous ne deves point paraitre dans cette negociation car

ce serait le moyen de la faire [illegible] ce [illegible] que vous en eussiez connaissance pour quoi il faut que la personne qui sera chargée de la part de Chandasaeb soit persuadée que vous n'en seyes rien et pour le mieux persuader il faut que Chandasaeb fasse [illegible] de se cacher de vous [illegible] a cet [illegible] en [illegible] rler devant vous et que celui-ci puisse assurer [illegible] que c'est le Nabab qui [illegible] on propre mouvement et qu'il [illegible] donnera bien de garde que [illegible] vienne a votre connaissance n'y a celle d'aucuns [illegible] Vous [illegible] eut manquer [illegible] les [illegible] persuade [illegible] l'avidité [illegible] reussir [illegible] si aux [illegible] offres il ne se rende pas [illegible] des [illegible] ou il verra [illegible] lui aurons [illegible] moments [illegible] offres le [illegible] de cette [illegible] sur un [illegible] afin que l'on connaisse que c'est [illegible].

J'ay reçu ce matin, [illegible] frere, votre lettre [illegible]. [illegible] bien arrivé a [illegible] du votre [illegible] et votre goute se passer, il semble que cette [illegible] vous [illegible] quand vous en avez le moins de besoin. Je reçois une lettre de [illegible] de [illegible] d'outateur [illegible] occasionné [illegible]. Je vous [illegible] copie du chiffre, afin que [illegible] ne l'a [illegible], vous [illegible] en [illegible] pour votre correspondance avec [illegible] celle-cy, il est inutile de multiplier [illegible]. [illegible] votre arrivee a Valgonde (?) la belle affaire que le Cr. [illegible] fait sur le faux rapport d'un deserteur. [illegible] ne refleche pas assez et tombe dans de grandes erreurs. Je [illegible] point tout ce que je [illegible] vous dire sur cette affaire on ne peut rien de plus mal imaginé. [illegible] mon cher frere de retablir [illegible] si cela est possible. Je suis....

Arch. Vers. 3748. Pond. Kjean. 1er may 1752. p. 321 - 322 ms

p. 381

M. de Kjean. Ce 1er Mai 1752.

J'ai recu mon cher Neveu votre lettre du 18 Mars, nous nous entretiendrons de son contenu, lorsque vous serez icy. Je ne scay qui a pu empecher mes lettres de parvenir, j'en ay cependant ecrit bon nombre, dont a la fin ceelles cy vous seront parvenues qui vous auront tranquillise sur ma sante qui grace a Dieu est aussy bonne qu'elle peut l'etre avec toutes les occupations que j'ay continnellement, votre partie est celle qui m'en donne le moins.

Je ne scay a quel propos M. Le Verrier demande un passeport a nous pour nos embarcations, je N'ay du tout point goutes cette idee et J'ay deja ecrit a M. Bussy de ne point s'abboucher a une telle demarche honteuse pour nous. M. de Bussy a conçu le meme sentiment ce qui m'a fait plaisir, j'eus souhaite que vous eussies pensé de meme. L'histoire du throsne n'est qu'une charade, il faisait le premier article des demandes de Nadercha, comment aurait-il oublie une pareille piece, quant au reste il est a croire qu'il y a de grandes richesses encore a Golconde; vous recevrez avec plaisir la nouvelle de votre retour icy. Je suis ----------

Ce 1er May 1752.

Vers 3750

M. Law. 125

Je reponds Monsieur à vos lettres des 23, 25 6 et 27 N°s 229 231-232-233 il manque le N° 230. Je souhaitte que Chekassem vous tienne les belles promesses qu'il vous a fait, il aura de la peine à réparer le passé les 1 4 2 1 4 3 414 que vous dites lui manquer, si le fait est vray, procedé de son avarie, mais je croirais plus tot qu'il n'en a jamais en la quatnitee qu'a a voulu luy 17 2 1 41 1 311 2 16 croire. Avant que de vous prester au dire du deserteur 77 74 4 5 79 il fallait vous assurer du fait 1 4 40 77 , c'est ce que vous n'avés pas voulu faire et voila bien du monde precautions nous 96 311 13 158 4 2 77 1 1 7, que ce peu de 7 4 3 0 210 4 coute est bien facnent 61 305 17. Vous m'annoncerés que cela 5 4 5 1 307. Il semblerait suivant votre lettre du 25 que le Dumesnil s'en reviendrait cependant je n'avais pas entendu dire qu'il fut malade. Il est aisé de s'apperc voir le Maissour 234 1 5 ne cherche qu'à tromper Choudasaeb 419 cela ne saute-t-il pas aux yeux, pourquoy ce Nabab 59 435 n'envoye-t-il pas sa 263 58 cavalerie le Taujaour 308 159 260 17 dans 1 4 7 celle de son Sile 1 0 11 4 est réduite a si peu et si mauvaise qu'ille ne fera rien qui vaille, elle est à Valgonde 510 1 on peut lui donner ces ordre 219 2 1 2 21 139 5 9 5 21 19 9 41. Je sçay à quoi a m'en tenir les forces de l'ennemy sur 159 4 1 1 5 4 4. M. Fi a été bien mortifié de n'avoir pu vous écrire ce qu'il avait vu à Gentamani 119 7 5 190 et s'il avait pu revenir a votre campe 21 311 3 79 7 il vous en eût propose l'attaque 7 51 1 1 264 11 1 3 273 2 4. Vous avés raison de dire que vous ne devés pas vous en prendre au déserteur 21 2 74 264 5 279 300, mais à la grande confiance que vous y aves ajoutés trop facilement. Il etait aise de vous assurer de la verité du fait et la prise d'Outatour 7 4 16 1 n'estait pas l'affaire d'un moment, vous saviés qu'il y avait du monde et que Murray M. 177 5 248 22 n'en estait pas loin, ou réflexions sussent donné le temps de vérifier la véritée du rapport 77 4 5 9 300. Cette erreur

Vers 3750

M. Law 125

la grâce
t essentielle. Vous pouvez envoyér [illegible]x Nôtres 158 15 248 59 235
qu'ils vous demandent
11 4 496 74 178 18 17.

Monsieur [illegible]
Entendés vous s'il vo[illegible] avec [illegible] qui est
à V[illegible]lgonde pour le [illegible] tions
[illegible] tant [illegible] 303 1[illegible] pour 11 4 1[illegible] 5 11 17
[illegible] 10. Il doit nous venir [illegible] trouves [illegible] qui vient
[illegible] du fou[illegible] et [illegible] plusieurs autres [illegible]
[illegible] qui l[illegible] arrivé, il ne s'agit [illegible] les attendre
pour en faire [illegible] 250 7
les [illegible]
[illegible] Vous [illegible]
son avis
[illegible] dire 271 21 319.

Te[illegible] très.....

M. Dauteuil - 7 - A Pondichery ce 2 may 1752.

J'ai recu en meme temps mon cher frere vos lettres des 29 et 30 du passe. Je vous ay deja mar qe mon idee sur l'affaire du 27. La prudence ne l'a point dirigee. Votre arrivee a Valconde m'a fait plaisir. M. Law a reçu ta lettre par laquelle je lui annoncois votre depart, jusques a present, aucunes de ses lettres n'y celles de M. Murray. Dans une lettre que M. Law ecrit a ce dernier il lui marque que les ennemis ont 350 blancs a Tanjavour, c'est quelque chose de moins que 400. Brenier est malade, j'ai dit a M. Villion et Dallard de se tenir prets a partir j'ai fini leur affaire. Je souhaitte bien que la nouvelle que l'on vous a dit des troupes qui sont a l'Algary soit vraie. M. Law peut vous envoyer le monde que vous lui avez demande et voir aussi de son cote. Arombatte envoye de l'argent, il dit que ce n'est pas sa faute, donnes en a ses gens, jusques a l'arrivee de celui qu'il envoye de celui que vous avez, que vous vous feres rendre. Je suis tranquille, bien assure que vous feres tout ce qui dependra de vous. Votre famille se porte bien, j'ai remis a Ignace votre lettre. Les cipayes qui vous avez amene avec vous ont 9 R. par mois, vous pouvez le leur donner. J'ay nouvelle que l'armee du Nord a passe le Pichena et quelle estait il y a quinze jours a Cangol. Je fais partir un convoy de munitions pour Valconde ce soir. Je suis --------

[illegible] fol. 40

p. [illegible]

[illegible]

J'ay recu Monsieur, vos lettres des [illegible] du p[illegible], [illegible]. J'ay v[illegible] deux lettres pour [illegible] et [illegible] les der-[illegible] du mal [illegible] les lettres [illegible] vient etre expedi[illegible] cette [illegible] peut etre fatale, [illegible] l'importance [illegible] que l'on [illegible] le [illegible] lui [illegible] ayes [illegible] egale [illegible] cette [illegible] il n'en avait point et [illegible]. Il [illegible] vrai que le nombre de nos blancs vient d'etre diminue par l'aventure de M. Calquier qu'un peu moins de confiance dans les apports du deserteur vous eut fait eviter. Tout cela cependant est bien [illegible] les [illegible] que vous [illegible] prendre avec M. Boutcuil [illegible] elles retablirons les affaires et j'espere que la prudence en sera le guide. M. Boutcuil a la meilleure volontee du monde. Dans votre lettre du [illegible], ou vous me marques l'expedition du detachement de M. Calquier vous me disiez que vous comptiez lui donner 50 blancs, et cependant la lettre du Sr. Silvaigre marque qu'il y en a 60 de pris, il fallait donc qu'il y en eu davantage que ceux que vous m'avez marqué. Vous vous expliquez peu sur cette aventure on peut se servir de tous les moyens

que l' [illegible] pour [illegible] l'argent [illegible] payer tel interet, il est il y a d [illegible]. Si la [illegible] du Nabab veut mourir de faim c'est qu'elle l[illegible], [illegible] le [illegible] de [illegible] d'[illegible] [illegible], [illegible]. [illegible] les Cavaliers le [illegible] que les Marattes [illegible] de l[illegible] [illegible] j'en [illegible] coeur [illegible]. [illegible] ne la [illegible] pas. Je suis bien persuade [illegible] vos [illegible] de vos faits [illegible].

[illegible] que [illegible] l'[illegible] [illegible] de vos raisons pour V[illegible] [illegible], de [illegible]. [illegible] vous m'etes 1[illegible]...

[illegible] 3 [illegible] au soir.

[illegible]

[illegible] ru de vos dernieres lettres [illegible] ne soyes obliges de quitter Cher- [illegible] ir vous ne croyes pouvoir [illegible] [illegible] [illegible] viol- [illegible] [illegible] chacun un touril- [illegible] faire jetter [illegible] riviere ou ailleurs les [illegible] conduire avec [illegible] rester de [illegible] quant aux [illegible] bien fac- [illegible] cette [illegible] si la [illegible] Je [illegible]...

La Volonte. A Pondichery ce 3 may 1752.

J'ay recu La Volonte 2 de vos lettres dont 2 du 30 et l'autre qui doit etre du 1er mai, puisque vous la date mal a propos du 31 avril. La paye des gens d'Abdoulnabibek est partie avec Dalmeyde. Si vous avez bien fait, vous eussiez fait arreter les chefs des cipayes de L'hostie lorsqu'ils ont fait difficultes de marcher et m'envoyer les plus mutines, toute cette canaille est de la plus mauvaise volonte. L'Amaldar a ecrit icy qu'il vous avait compte mil roupies, sans doute que vous en aves pris 500 autres depuis la lettre que vous m'aves ecrit marques moy ce qui en est. Arombatte payera les 6 carnates le Sarangues avec les vachers, les fereires et les Charpentiers, ainsy que les gens de la Compagnie qui sont avec vous. Je vous ay deja dit que la paye de Chekabas n'estait point echue, il ne faut pas se mettre sur un mauvais pied avec gens qui ont si mauvaise foi. Vous pouves remettre a Arombatte les mil Roup. et envoyer icy un recu de lui. On dit que les gens de Musurapakan ont fuis a votre approche. Dalmeyde porte l'argent pour les cipayes qui sont avec vous, la Compagnie ne doit jamais rien a ces gens la, c'est elle qui est toujours en avance. Vous pouves laisser au Medecin la forteresse de Murupakan. Je suis tout a vous ----------

[illegible], Saunders

[illegible]

M. Murray. Ce 4 may 1752.

J'ai reçu Ms. vos lettres des 27 et [illegible] du passé. Vous aurez pris avec M. Dauteuil le party le plus convenable dans les circonstances presentes. M. Law lui aura aussi marqué ses desseins. Je ne puis que vous exhorter a faire tout ce qui dependra de vous pour la reussite. La Cavalerie maure est si mauvaise et si peu portée de bonne volonte que je regarde comme une faute essentielle de lui donner de l'argent dont la depense devient tout a fait inutile. M. Dauteuil aura pris a ce sujet le party le plus convenable.

Je suis ------

M. Patte. Ce 4 mai 1762.

J'ai reçu Monsieur votre lettre du 30 du passé. D'Hostis avec son monde a joint La Volonte et je les crois actuellement a Canjivaron. Arombatte m'a assuré avoir donné l'ordre de vous payer les 400 R. pour les 20 paires de boeufs. Songez vous a faire porter ici les morceaux de la colonne cassée. Je suis ------

M. Dauteuil - 8 - Ce 5 may 1752.

J'estois en peine, Mon cher frere, de ne point recevoir de vos nouvelles, lorsque j'ai recu vos lettres du 1er et du 2 du courant, celle-cy No.1. A quel dessein le Nabab se rend-t-il a Cutatour, est-ce un effort qu'il veut faire, j'en suis surpris, ou cherche-t-il a fuir. Je crains qu'il n'y ait trop a craindre pour vous de passer seul vers vous le proposes, je vous prie de ne point trop vous exposer. Aussitot que M. Villion et Gallard seront arrivés, s'y M. Murray veut s'en revenir, laissez le venir, ce seront des discussions de moins. Si Cadriarkan n'estait seulement que lache, je ne le retiendrais pas, mais c'est un traitre. Vous devez dire aux cipayes qui estoient sous ses ordres qu'ils ne sont pas a son service mais aux notres et que je puis leur donner tel commandant que je juge a propos, que de garder Cadriarkan en prison apres une faute essentielle, une c'est bien peu puisqu'il merite la mort. Le Sr. Law a des idees singulieres, il est certain que s'y cette cavalerie voulait se porter au bien nos malgre l'ennemy elle porterait a bon port, mais elle serait la premiere a le voler et a fuir avec. Je ne scay que vous dire du Sr. Law, ces dernieres lettres sont du 29. Il devait dit-il attendre une reponse de vous pour agir, mais il devrait vous ecrire par triplicata et meme quadruplicata afin qu'une de ses lettres pr vous parvenir. Au moyen du chiffre que vous avez, il y aura moins de risques a vous ecrire reciproquement. J'ay comme vous la meme crainte au sujet du Sr. Law, c'est ce qui m'a engage a lui ecrire la lettre ci-jointe que vous pouvez dechiffrer. Je suis bien persuade que vous feres tout ce qui dependra de vous pour retablir nos affaires, mais je vous prie de ne point vous risquer en particulier, sans etre bien sur de votre fait. Les remedes sont a Valgonde ainsy que bien d'autres effets. Toute votre famille

se porte au mieux et vous embrasse ainsy que ma femme et sa fille. On tire si peu de service de la cavalerie que je crois inutile de lui donner de l'argent. Nous ne faisons jamais mieux que lorsque nous en sommes debarasses. Je suis tres sincerement -------

La Volontee. Ce 5 may 1752.

La lettre que vous m'ecrivez La Volonte du 2 du mois, me parle differememnt des nouvelles qui avaient courrus icy, ou l'on disait qu'avant votre arrivee a Jagarapakan tout le monde avait fuy, vous m'apprenes le contraire, dont je suis mortifie. Je ne vous ay jamais regarde en etat avec le monde que vous aves, d'attaquer des places, ou l'on fera la moindre la resistance, les noirs ne savent pas escalader une palce, aussi ne vous ai-je jamais dit d'attaquer aucune place une peu forte, mais de vous porter par toutes les aldees depuis Vandavachy jusques a Canjivaron, ou les ennemis mettent le Tornum et les en chasser et les harceler d'une facon que vous les obligies de se tenir renfermes dans leurs forts. Voila qu'elle a toujours ete mes idees et non d'attaquer des places a moins que vous ne puissies les prendre par surprise, que l'ennemy se tienne dans ses forts, je m'en inquiète peu, pourvu que vous soyes maitre de la Campagne, je scay que des boulets de plomb ne font rien contre des murs, on ne vous les avait pas envoye pour cela, mais pour etre maitre de la campagne et vous transporter partout. Par vos marches et contre-marches vous inquietteres beaucoup l'ennemy et l'empecheres de profitter des grains qui sont encore en nature. On va vous envoyer des munitions de deux de fer, j'y joindray deux petite mortiers a grenades et 200 grenades pour du canon de 6. Cela fait un trop grand train, il ne convient pas a un camp volant, comme le votre, qui doit toujours etre pret a marcher partout. Je n'ay point vu le pavillon anglais, vous pouves faire officier celui qui l'a pris. Je vais voir s'il est possible de vous remplecer les blancs qui vous manquent. Je suis ------

LETTRE CODEE

La derniere Monsieur de vos lettres est du 29 du passe dont je vous ay accuse la reception vous deves de la juger de mon embarras; celles de Monsieur Mauteuil ne me disent rien de certain et il me parait qu'il faut expedier jusques a de quadruplicata surtout a M. Mauteuil qui ne peut regler ses operations que sur ce qu'il peut apprendre de vous cependant il me marquait le [illegible] du mois qu'il n'avait aucune de vous vous sentes bien l'effet que tout cela fait sur moy qui prends trop les choses a coeur. Je suis....

Arch. Vers. 27[illegible]. Fond. St. Bernard. [illegible] may 175[illegible]. fol. 41

p. 171

St. Bernard. Ce 6 may 175[illegible].

J'ai reçu St. Bernard votre lettre avec les deux Moradors que j'ai fait mettre à la Chaine, entendez vous avec M. Patte au sujet des cipayes qu'il vous envoye. Je suis --------

La Volonte. A Pondichery ce 6 may 1752.

Il est party La Volonte 400 coups de canon, suivant l'etat qui vous a ete envoye par le Canonier. Je n'ay pas envoye les mortiers a grenades n'y les grenades parce que je les regarde comme fort inutiles pour les operations que vous aures a faire, ainsy aussitot ces munitions recues vous vous mettres en campagne et vous vous approcheres de Canjivaron et vous feres harceler tous les pions qui seront dans les aldees a droite et a gauche, de la vous rabbattres vers le camp ou estait campe M. Branier, on appelle cet endroit Indalour, de la vous viendres a Chinquelpette ou vous verres avec M. Milon ce qu'il y aura a faire aux environs, de la vous retourneres a Canjaviron et vous feres mine de vouloir l'attauqer ou Muzurupakan. Par tous ces mouvemens vou tiendres toujours l'ennemy en echec et renferme dans ses pagodes et forteresses, pour l'embarasser davantage il ne faut pas rester plus d'un jour dans un endroit et le bien etriller s'il se presente a vous en pleine campagne, voila tout ce que je vous demande et d'etre toujours pret a vous porter partout. Je vous envoye 450 R. pour la paye de Chek Chabas qui commence le 9 du mois.

Je suis tout a vous -----

[illegible]

J'ai reçu, mon cher frere, votre lettre du 4, no. [illegible], cette facon d'[illegible] Lavv pour le payement de la cavalerie vous [illegible] faire connaitre comme les affaires ont ete menees par ce jeune [illegible] jusques a present; Il n'aimait pas comme vous a voir clair, et les sommes se donnaient sans trop savoir l'emploi qu'on en faisait, il en restait toujours quelques [illegible], [illegible] ce que vous en a [illegible] Cherif, de la vous devez juger du reste et [illegible] [illegible] lors [illegible] seron [illegible] [illegible] j'ai pris [illegible] de payer [illegible] cavaliers [illegible] nu de leur [illegible] quinze [illegible] vous ne les [illegible] effectivement [illegible] ce qui se pre[illegible] sur les [illegible] Lavv, [illegible] ou [illegible] effectivement il n'y a [illegible] cavaliers dans ce [illegible] nombre [illegible] [illegible] janvier [illegible] Roup. Il est certain mon cher frere que [illegible] convenir avec Lavv de tomber [illegible] Chamiavaron [illegible] cent [illegible] et des [illegible] et l'argent [illegible] le coup [illegible] tout ce [illegible] dire [illegible] Lavv [illegible] la conduite est tres [illegible] depuis [illegible] temps, ce jeune [illegible] donne a l'ennemy des forces qu'il n'a [illegible] et le tout pour soutenir ses fausses manoeuvres dont le nombre est infini. Il ecrit d'un coté qu'il y a [illegible] Chamiavaron a moy il en [illegible] de 400, tout cela a [illegible] et entre vous et moy il n'y a rien de [illegible] que cet etourdi. Au reste de [illegible] a votre disposition ce que je vous marque sur cette [illegible], je crois qu'elle serait bonne si l'heure de tomber en [illegible] sur l'ennemy estait bien menagee. Je crois le passage de

Toursour risquable et je crois que vous ne prendres ce party que lorsque vous jugeres que la reussite peut avoir lieu. [illegible] haiter que Lavv aussi bien que vous, f[illegible] arasse de [illegible] cavalerie. M. Lavv sait bien le contraire des 10 0 blancs [illegible] yes et des 20000 cavaliers ces derniers n'ont jam[illegible] cte plus de [illegible] il, d'ou ser[illegible] cipayes si les ar[illegible] ont 3 mil, [illegible] quant aux blands, ils peuvent [illegible] y [illegible] hat vient vous trouver [illegible] re icy ou il [illegible] trouvera debarrasse de toute celle maudite cavalerie a laquelle vou[illegible] bien de ne pas donner un sol qu'elle ne s'engage avec vous par [illegible]. Je crois le projet que je vous ay [illegible] refereray que le Nabab rende icy. [illegible] vous sur le fait de [illegible] continues s.v.p. [illegible] aures et Gentils que parmy nous il ne trouve des [illegible] ments. Je me charge [illegible] vous fera un honneur infiny. [illegible] officier pour faire passer l'argent [illegible] avont qu'ils ne courent aucuns risques [illegible] faittes [illegible] point vous pretter a cette idee, je suis meme bien aise de vous dire [illegible] doivent etre toujours les derniers payes et que le soldat, le cipaye [illegible] etre preferes, ils ont les moyens d'attendre, vous [illegible] dans ce corps, [illegible] au mieux et vous embrassent, jusques a present il n'y a pas eu d'occasions pour Bengale, soyes assure que je profitteray des premieres occasions pour renvoyer qui vous scaves. Voicy une reflexion que je fais sur les sejours des anglais a Chamiaragon [illegible] deux sens celuy d'interrompre la communication l'orsqu'ils verront [illegible] se rendre [illegible] Colonie pour les mettre [illegible] l'abri de l'armee du Nord, et ne laisserons a Trichirapaly que [illegible] est [illegible] l'on [illegible] forcer a re-

[illegible] [illegible] h. du soir.

[illegible] lettres des 1,2 [illegible] teurs, [illegible] des deux premieres, je les envoye [illegible] pour [illegible] ne [illegible] our [illegible]

M. Milon. Ce 7 may 1752

J'ai recu monsieur, vos lettres du 30 avril et 1er du courant, puisque vos gens ont eu leur butin, il est inutile de leur en donner davantage et vous pouves vous servir du produit du surplus des vaches pour ayder aux depenses. Vous aves bien fait de faire abbattre le retranchement qui les garde, Mal Raja avait fait; on est a monter des pieces de canon, aussitot qu'elles seront pretes, je vous en envoiray un. Je ne puis comme vous le pensez consenter a la demande de l'homme de Vilam Raja, mais s'il veut vous le livrer pieds et poings lies ainsy que Mal Raja, je lui donneray dix mil Roup vous pouves lui en donner l'assurance. Vous pouves bien faire chabouquer les trois espions que vous aves pris, leur mettre une chappe sur la joue et les chasser de votre dependance.

Je suis -------

M. Patte. A Pondichery ce 8 May 1752.

J'ay recu Monsieur, votre lettre du 5. La Volonte ne m'a rien ecrit au sujet des 23 hommes que vous lui aves envoye, parce que vous savies que l'officier que vous avait laisse M. Brenier n'estait qu'un coquin, vous n'eussies pas du lui envoyer. La Volonte s'est fait etriller a Musurupakan, il est a present a Ontremalour; cet homme a le cerveau un peu timbre; il veut prendre les places sans echelles, il en a ete la dupe, il a eu asses de blesses. Cet homme d'ailleurs consomme des munitions sans besoin et comme un fol. Voila 160 hommes que St. Bernard a avec luy, il est bien en etat de chasser les paliagares. J'attends les morceaux de la colonne cassee. Je suis tres parfaitement ---------

St. Bernard. Ce 6 may 1752.

J'ai avis St. Bernard qu'il doit sortir une centaine de cipayes de Coudelour pour aller du cote de Vandavachy, faittes veiller sur le passage de cette troupe avec les cipayes que vous aves de Gingy. Vous estes en etat de tomber sur cette troupe, si elle passe a deux ou trois lieues de vous, mais faites en sorte que vous ne les attaquies pas sur les aliees de la Compagnie. Je suis tout a vous-

La Volontee. Ce 8 May 1752.

J'ai reçu la Volonte votre lettre du 6 que je crois du 5. Vous oubliez du m'envoyer un recu de l'argent que vous avez donne a Arombatte. Vous ne me dittes pas s'y vous avez donne les feuilla des cipayes morte a d'autres cipayes, ainsy que ceux des blessez que vous avez envoye ley a Ginzy et a Vandavachy. Il n'en vous ici que trois blessez, on cherche un homme qui sache ecrire pour vous l'envoyer a la place de Daplos avec un autre pour remplacer celui qui vous a deserte. Il ne faut pas diviser votre monde comme vous faites cela vous affaiblit. L'on dit qu'il est sorty du monde de Madrast, pour aller du coté de Chirquelpet, envoyez des espions de ce cote la et si l'Ylon vous marque de vous transporter de ces cotez la ne manquez pas de le faire sans perte de temps. Les munitions sont parties. Je puis ------

M. Beauvais a Fortenove. A Pondichery ce 9 may 1752.

Celui a qui vous remettres l'incluse, Beauvais, s'est charge de vous faire avoir des fusils bons et en etat de servir, vous les lui payeres a raison de 20 L. chaque et pour fournir a cette depense j'ai donne ordre a Rangapoulle de vous faire tenir l'argent dont vous aurez besoin. Lorsque vous en aures un certain nombre comme dix 15 etc--- vous me les envoyeres par Chelingue. Je suis tout a vous -----

M. Dauteuil - 11 - A Pondichery ce 9 may 1752.

Je recois, mon cher frere, votre lettre du 6 du courrant a midy. Je suis surpris que vous n'ayes pas recu la mienne du 1er dans laquelle il y avait une copie du chiffre de ma correspondence avec M. Law, je crains que les porteurs n'ayent fait quelque cacafonie et ne l'ayent portes au Camp, ou que l'ennemy ne l'ait attrape, ce qui serait fachheux. Marques moy donc si vous aves recu ce paquet car les lettres que je vous ay ecrit depuis vous seront bien inutiles. Soyes persuade que Chekassem ne fait pas tout ce qu'il voudrait, il en est empeche par M. Law qui l'a toujours gene, c'est pourquoy je vous ai prie autant qu'il serait possible de lui faire part et au Nabab des desseins que vous auriez afin que de leur cotes ils levassent les difficultes que M. Law fait assez souvent: Nous sommes dans un temps ou il faut menager cet homme, je souhaite que vous puissies enlever le Chef de Tanjaour, c'est un maitre coquin. Vous pouves payer la Cavalerie dont vous aves fait la revue montant a 279 sur le pied de 15 R. c'est-a-dire ceux de Mahamet Cherif, pour celle de Chekassem qui vous rendra plus de service et d'Abdoulkader, vous pouves leur donner quelque chose de plus comme vous le jugeres a propos. Je payeray a M. du Bausset 850 R pour le cheval que vous aves achete. Le votre se porte bien. Vous etes mon cher frere, sur les lieux et vous aves ma confiance, ainsy je suis persuade que vous feres tout pour le mieux. Si les projets que je vous ay propose ne sont pas practicables vous les laisseres, mais je crains que nos V'aux n'arrivent que tard ainsy que l'armee du Nord. Nous devons tous ces embarras aux manoeuvres de M. Law il ne tenait qu'a lui de detruire le convoy; il estait parfaitement instruit, mais rempli de mille idees presque toujours fausses, ce convoy a passe et je le lui avais predit dans toutes mes lettres. On assure Clives

mort, c'est celui qui commandait a Arcatte et a l'affaire de Caveripakam. Vous sauvies mieux qu'un autre jusques a quel point je pousse la patience il serait singulier que le Sr. Law craignit dans le poste qu'il occupe, il ne l'a pris que parce qu'il s'y comptait hors de toute insulte. Il est encore plus singulier qu'a sa barbe il ait laisse prendre Colery par les gens seuls du Tanjaour, tout cela est admirable. Le Nabab et Chekassem vous en compterons bien lorsque vous seres rendu aupres d'eux. Par une lettre du 5 le Sr. Law se pre arait a une operation, j'attends la reussite. Toute votre famille se porte au mieux et engraisse. Ma femme et sa fille vous embrassent et je suis sans reserve mon cher frere ----------

Vous aves sans doute soin de faire amas de vivres a Cutatour et Valgonde. Je vais dire a Arombatte d'envoyer en ce dernier endroit de la Montegne, des oignons et du poivre.

M. Hoyt. A Pondichery ce 9 may 1752

Le nomme Ranga Nayen porteur de la presente, Monsieur, s'est engage de faire avoir a Coblon des fusils, s'il vous en fait avoir vous les lui payeres a raison de 20 R. chaque bien entendu qu'ils seront bons et en etat de servir. Je -----

[illegible]

[illegible]chery ce 9 may a midy

J'ay rec[illegible] vos lettres de 4 et 5 du courrant. Il est sur ren[illegible]t que vous seres toujours dans l'idee de tirer quelques serv-ices ([illegible] de la [illegible]. Cette idee de votre part, dont je n'a[illegible] [illegible] vous fai[illegible] de partir, vous a fait manquer des coups dec-leifs, [illegible] l'[illegible] l'ennemy fait sur nos gens. Il n'est mal-[illegible] [illegible] [illegible]. Je scauray chatier les chefs des cipayes de Col[illegible] s'ils viennent icy, j'e[illegible] doute, l'avis que vous aves eu que le [illegible] [illegible] allait investir [illegible]tatour parait faux. V. Dauteuil qui [illegible] [illegible] [illegible] le mot, ce poste est mieux garni [illegible] [illegible] et le [illegible]abab ne le [illegible].

La description que vous me faites des forces qui sont dans votre vi[illegible] [illegible] [illegible] l'ennemy n'est pas bien a craindre de ce cote [illegible], [illegible] votre attaque aura reussy. Il est [illegible] avantages. Il a longtemps que nous [illegible] [illegible] [illegible] ris poste a Chir-[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pagode qui est en deca [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Je vous reitire de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] possible [illegible] [illegible] [illegible] cote il se prettera a tout ce qui [illegible] [illegible] [illegible]...

le Volonte. A Pondichery ce 9 may 1752

Je vous envoye la Volonte, deux hommes dont l'un vous servira d'adjudant canonier et l'autre d'ecrivain, ainsy que vous l'avez demandé, vous leur donneres a chacun 25 R, par mois.

Je suis tout a vous ----

M. Dauteuil - No. 12 - Pondichery ce 10 may 1752.

Il faut mon cher frere que les anglais ne trouvent pas leurs troupes suffisantes n'y s'y superieures que M. Law veut le persuader, puisque Dimanche dernier ils firent sortir de Gedelour un petit detachement de blancs et topasses, quelques cipayes et Camateka. Rangapend det les surpris et apres leur avoir tues du monde, tant blancs que noirs, l'obligea de rentrer dans leurs limites. Il leur a pris un chariot de munitions, du vin et autres provisions. Je ne sony encore s'ils tenteront l'avanture. On a vu six blancs tues sur le champ de bataille, vous feriez bien d'avoir des espions du cote de Vreduchelem, et je vais faire ecrire a Rangapendet de vous donner avis de tout ce qui viendra a sa connaissance. Je suis tres sincerement ---

M. Dantecil - No. 13 - A Mondichery ce 11 May 1752.

Je reponds mon cher frere a vos lettres des 7 et 8 du courrant Nos. 4 et 6. Vous m'accuses la reception de celles du No. 5, 6 et 7 mais vous ne me dites pas que le No.6 n'est qu'un duplicata et que par consequent vous n'aves pas recu le chiffre qui estait dans la premiere expedition, suivant que me le marque M. Law, cette premiere lui a ete portee mal a propos, et il n'ose vous la faire passer, c'est pourquoy je vous envoye de nouveau la copie du Chiffre et s'il vous parvient avant celui que M. Law a entre les mains, vous lui ecrirez de la garder et de ne point vous l'envoyer. Voila une cacafonie de la part des Mattemars qui peut deranger vos operations, vous aures bien fait d'ecrire a M. Law de continuer a vous ecrire dans le chiffre de M. Murray, jusques a la reception de celui-cy. La conduite du Sr. Laurence envers Nelsey est tres reprehensible, j'en ay ecrit tres serieusement au Sr. Sanders, il n'est point le prisonnier des anglais mais bien de Mahamet Alykan, ainsy ils n'ont aucun droit de sus, de plus il estait officier, cette qualitee devait suspendre une telle condamnation, cecy pouvait occasionner un petit voyage en Europe au Sr. Laurence. Mrs. Villion et Gallard doivent etre arrives et vous aves bien fait de permettre a M. Murray de revenir, cela ote toute discussions et vous en tireres party, j'en suis persuade. Je vois avec plaisir que votre goute ne vous empeche point d'agir et que vous estes dans les meilleures intentions du monde; J'ai eu une courte jolie ce matin, il a paru deux V'aux qui se sont trouves etre de Benzale en relache icy, ayant manque leur voyage de Jedda, avec patience ceux que j'attends d'Europe arriverons. M. Law aurait bien faite de continuer a vous ecrire dans le chiffre de M. Murray, je crains du mal entendu dans tout cela. Il me marque du 6, que Chekassem avec

2000 cavaliers 1000 cipayes et 4 pieces de canons devait aller vous joindre et partir le 8. Ne serais-ce pas ce detachement dont vous auries entendu les coups de canon qui ont dures jusqu'a 11 heures, ou plustot ne serait ce pas aussy d'une batterie qui faisait faire M. Law qui prenait en flanc Guitamany. Je suis en peine de savoir ce que c'est. Si Chekassem a le bonheur de vous joindre vous apprendres bien des choses qui aurons lieu de vous surprendre, il m'a ecrit une longue lettre ou M. Law est asses mal accomode. Je vous ay marque ce que vous pouvies faire pour Mahamet Cherif et son peu de cavaliers. Je souhaitte que ce que vous a dit celui-cy sur les 2 Lacks qu'un homme a prete au Nabab soit vray, mais j'en douteray, ainsi que sur ce que l'on dit, cache dans les pagodes de Chèringham. Vous n'estes pas au bout des contradictions du Sr. Law, ce n'est plus le meme homme d'un quart d'heure a l'autre et c'est ce qui lui a fait manquer les plus belles affaires, cet homme a bien des reproches a se faire, son avidite n'est pas comprehensible non plus que ses depenses qu'il ne fait pas de sa bourse, je suis bien persuade que l'on vous y attende avec bien de l'empressement et que votre presence retablira bien nos affaires et rendra la confiance aux blancs et aux noirs, mais ne vous risques pas sans bonne precaution. Je vais consigner aux postes de ne laisser passer aucune boisson sans un billet de moy, de votre cote confisques toutes celles qui vous parviendrons. Mettes toujours vos lettres pour Ignace sous mon couvert. La piece de 2 a supporte l'epreuve, ainsy je suis surpris de ce que vous me marques, s'y elle n'est pas fendue ce peut etre quelque petit tron imperceptible qui se communique dans l'ama sans rendre pour cela la piece mauvaise. Vous pouries cependant pour moins risquer, faire diminuer les gargousses dans ¼ de livre, on en doit

fondre 4 autres successamment, peut-etre reussiront-elles mieux. Ma femme, Chonchon et toute votre famille vous embrasse, j'en fais autant et suis -----

[illegible]

[illegible] m'[illegible] l'heureuse [illegible] vous [illegible] 4 heures [illegible] quelque attention de votre [illegible] j'en attends la nouvelle avec impatience. [illegible] je ne souhaite pas moins que vous l'arrivée [illegible] au bord de la presse autant que je le puis, [illegible] je puisse tarder encore beaucoup. [illegible] lettre à l'[illegible] de [illegible] contient la copie de [illegible] il est [illegible] que les attemars l'[illegible] vous ne l'avez pas fait partir, gardes la, j'en envoye [illegible] en attendant [illegible] qu vous [illegible] Je suis...

M. Dauteuil - No. 14- A Pondichery ce 12 may 1752 5 h. du soir

J'ai recu mon cher frere, votre lettre du 9, No.6, comme je/ne vous ay pas ecrit le 3 n'y le 4, mais bien le 5 et jours suivants. J'ai envoy faire donner le Chabouk aux Tapis qui sont d'une negligence affreuse. Je pense comme vous sur la consommation assez inutile que le Sr. Law fait de ses munitions, il ne comprends pas la finesse des anglais qui ne lui presentent que des noirs, pour tirer comme vous le dittes sa poudre aux moineaux, cependant ces escarmouches degoutent les noirs et je crois qu'ils ne voyent pas avec satisfaction qu'il n'y a qu'eux exposes au feu. D'un autre cote on pourrait presumer que le nombre de blancs n'est pas aussi considerable qu'on veut le persuader, ou que l anglais les menage, Il en a deja assez perdu et la maladie fait chez eux du ravage. Le Sr. Law me marque qu'il a supplee aux boulets de fer ou de plomb par ceux de pierres qu'il fait faire pour ses pieces a minutes, cela est bon de pres la poudre ne lui manque pas. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans ce que vous a rapporte l'ecarras de Mahamet Cherif, Il y a longtemps que l'on dit a Goudelour que les Mayssouriens sont degoutes de toutes les fausses promesses de Mahamet Alykan ey que depuis qu'ils voyent qu'ils sont joues, qu'ils ne deboursent plus d'argent, d'un autre cote l'approche de l'avant-garde de la grande armee fait son effet. Je recois dans le moment des lettres de Meamatoulakan qui la commande et que Moussaferkan a joint avec 4 pieces de canons et trois mille cipayes, l'un et l'autre m'ecrivent qu'ils font la plus grande diligence pour se rendre dans cette partie demain je vous ecriray plus amplement sur cela vous ne deves pas douter que le Mayssour et le Morarao, n'ayent des avis bien certains de ce qui se passe, ainsy il ne serait pas surprenant qu'ils pressent le party que l'Ercam. vous a annonce, il en faut cependant la confirma-

tion, elle ne peut tarder car il faut d'une facon ou d'autres qu'ils prennent ce party. On ne peut etre dupe que pendant un temps. Il n'y a pas de doute que si ces deux allies prennent ce party que les anglais ne retournent dans leur taniere de Trichirapaly, mais y resteront-ils pour abandonner icy leurs colonies. Dieu vous conserve dans les bons sentimens ou vous estes, ainsy que la sante que je vous souhaite des meilleures. J'ay recu des lettres du 27 avril de Bussy, il comptait sous deux jours passer le Quichena avec le restant de l'armee, il reglera ses mouvements sur les avis qu'il recevra de moy. Deux V'aux d'Europe nous mettraient bientot au dessus de l'eau. Les anglais sont aux abois a Tallichery, ils ont perdus tous les forts qui couvraient cette place et surtout Moelanque Colastry vient de lui enlever. Je suis bien --------

LETTRE CODEE

J'ai recu, Monsieur, votre lettre du 7 no. 4 , je souhaitte que Chek-assem execute ce qu'il vous a promis et que M. Dauteuil suive ce que vous lui avez marqué au sujet des brahmes dont vous lui dites de se servir pour passer l'argent, je lui a marqué de faire provision de ris a Valgonde mais se ce qu'il me marque sur le rapport d'un Arcara a lieu, les chemins seront libres. J'attends la confirmation de cette nouvelle il ne s'agit pas moins que du depart des Marattes et des Mayssouriens. Il y a longtemps que l'on disait a Gondelour qu'ils ne pouvaient tarder de quitter ayant ete les dupes de Mahamet Alikan, d'ailleurs les nouvelles certaines de l'arrivee de l'avant-garde de la grande armee a Manoul, ote tous les doutes que ces gens la ont eu jusques a present. Mouzafer an est avec ce corps avec 3000 cipayes et 10 pieces de canons a minuttes. Le Nabab de Maou our Boucanouram a joint avec 500 cavaliers, le fils de Chandercha avec autant. Les affaires de Manoul sont accommodees, Monaverkan vient avec Beamatoulakan, Abdoulnabikan si joint aussy avec tous les paliagarres de sorte qu'en voila plus que suffisamment pour faire faire des reflexions aux Mayssouriens et aux Marattes, aux Tanjaouriens et biens d'autres. On m'assure que Manosy n'est plus de la partie et qu'il est a Tanjaour. Mittes toutes ces nouvelles au Nabab; J'ai charge son fils de les lui ecrire, il l lu les lettres que j'ay recu de Beamatoulakan, il ne s'agit plus que d'un peu de patience, je vous exporte a l'avoir et a menager les vivres et vaches crainte d'en manquer, de toutes facons le Mayssour et le Maratte ne peuvent pas tarder a prendre leur party. Extretenes toujours la meilleure correspondance avec M. Dauteuil. La grande armee a du passer le Quiddena le 24 ou le 25 avril. Je suis...

M. Dantenil - No. 15 - A Pondichery ce 1r may 10 h. du soir.

Je recois mon cher frere, en meme temps vos lettres des 10 et 11, Nos. 7 et 8. Je suis bien mortifie que vous ne puissies vous rendre a Cheringam, car certainement votre presence y est bien neccessaire, mais je vous prie de ne rien hazarder particulierement pour vous. Il faut cependant qu'il y ait quelque chose au sujet de la retraite des Vayssouriens car comme je vous l'ay deja dit cette nouvelle m'a ete confirmee de Gondelour meme, si la chose n'est pas encore executte elle ne peut tarder a s'effectuer. Il me parait par le detail que vous a fait l'homme qui a ete temoin du combat dont Law m'a envoye la relation qu'il en estait bien mal informe puisque l'ennemy a ete battu au mieux et que sa perte a ete considerable tant en blancs qu'en noirs, cette affaire a remis le coeur au ventre de nos gens qui seront comme ils l'ont toujours ete, lorsque vous aures eu le bonheur de le joindre. Je vous prie de demander au Sr. Villion a quel propos il a renvoye icy 100 boeufs que j'avais envoye a Valgonde charges de munitions sans en avoir l'ordre de vous et sans savoir s'il n'etait pas neccessaire de les garder, ce qui a meme occasionne un differend assez mal place, parce que M. Murray lui representait qu'il devait attendre vos ordres. Je vous le dis Mon cher frere la licence est poussee trop loin parmi tous ces officiers, vous ne pouves trop les remettre dans leur devoir. Il est surprenant que le Nabab ayent reçu 300.000 R. que le Sr. Law vous presse tant pour lui envoyer le votre, cela doit vous surprendre autant que moy et vous faire voir sa complaisance avengle pour Chandasaeb, j'espere que vous mettres ordre a tout cela. Soyes persuade qu'il a reçu sa bonne part pour ne pas faire fouiller dans les pagodes. Je suis bien persuade que vous penseres autrement que lui sur tous ces x serabes brames qui ne font que des coquins.

Vous ne scauriez croire combien ces complaisances ont fait de tort a nos affaires, elles sont poussees a l'exces. Je vous ay repondu sur les cavaliers de Mahamet Cherif. Le Sr. Law vous dit de faire provisions de vivres a Outatour, c'est pour les faire transporter aussitot qu'on le pourra a l'armee. Il me dit que les troupes n'ont pas de bois, comme s'il manquait de maisons dans le lieu ou il est. Chekassem n'est point party et on ne davait que vous envoyer 500 chevaux, ainsy il n'est pas etonnant qu'il ne vous en soit arrive que 300. Je ne trouve pas que Chekassem se porte comme il faut dans cette affaire, ou plustot je ne crois pas qu'on lui laisse faire ce qu'il veut. Il parait qu'il ~~179.224.7~~ code---- , taches de lui en faire passer d'une facon ou d'autre.

Je suis sans reserve mon cher frere ----------

J'ay recu en meme temps Monsieur, vos lettres des 8, 9 et 10 du courant nos. 244-245-246 avec les duplicatas des 8 et 9. J'ai lu avec plaisir la relation de l'affaire du 8, qui vous fait voir que l'ennemy n'est pas si redoutable qu'on veut bien le faire. J'espere que cette action aura mis le coeur au ventre de tous nos gens. Je vous prie de faire mes compliments a Mrs. vos volontaires; l'arrivee du premier Vau d'Europe me determinera sur ce que je pourray faire pour reconnaitre leurs services, j'espere qu'ils n'auront pas longtemps a attendre. Je suis bien persuade que M. Dauteuil fera tout ce qui dependra de luy pour vous faire (§) parvenir des munitions de l'argent. Il est surprenant que vous soyes si presse du dernier Chandasaeb ayant recu 3 lacks, tout autre que vous l'eut oblige d'en faire part a ceux qui se battent bien, mais votre complaisance pour cet imbecile a toujours ete a l'exces, ainsy que pour ces coquins de brammes de Chiringam chez qui vous trouverres quand il vous plaira de la Pautique du sel et du poivre. La necessite contraint la loy et je ne vois pas de quelle utilitee peut-etre ce menagement pour le bien general. Je ne scay trop que penser de Chandasaeb de n'avoir pas fait part de ces 300 mil roupies. Il y avait de quoy contenter bien du monde, ce trait de sa part a lieu de me frapper. J'ay trouve dans une de vos lettres une reponse que vous faites au Sr. Laurence dans laquelle vous aves mis un extrait de la sienne que vous conservos precieusement ainsy que le papier que le Sr. Clives a donne au Sr. Silvaigre; vous eussies du m'envoyer des copies collationnees de ces pieces qui sont anciennes et dont il ne vous a point plus de me parler; Faites-le aussitot que vous recevres la presente et mettes les orignaux en leiux de surete. Cette affaire est de la derniere

importance et je vous assure que le Sr. Laurence n'aura pas fait mourir impuniment le Sr. Olsey, qui n'est n'y ne peut etre son prisonnier, mais bien celui de Mahomet Ulykan et sur lequel par consequent M. Laurence n'a nucun droit, il est de meme important que je sois parfaitement informé du papier de M. Olives et de ce qu'il vous a ecrit en consequence. J'ai deja porté mes plaintes sur le premier chef a M. Sanders, mais ne sachant pas l'autre je n'en ay pu rien dire; Je suis etonné vous m'ayes laissé ignorer tout cela, vous n'en avez peut-etre pas senty toute la consequence et il ne vous est pas venu dans l'idee de dire au Sr. Laurence que Olsey non plus que les autres n'estaient point ses prisonniers, point essentiel dans cette affaire que je ne laisseray point tomber a terre je vous l'assure.

Je suis fache que vous ayes changé de sentiments sur le depart de Cheringam avec le nombre de troupes que vous me marquiez; vous pensez que le sentiment que vous avez eu depuis vaut mieux j'en doute car en verité le renfort que vous avez fait passer a M. Chauteuil est pitoyable ce qui me feroit croire que vous n'etes pas si a court que vous le dites du munitions le party que vous avez pris estait le meilleur, mais d'un moment a l'autre vous changez de sentimens. Il en faut embrasser un avec connaissance et le suivre, c'est le moyen de reussir, que diable voulez vous que M. Chauteuil fasse avec 300 mauvais cavaliers qu'il me marque lui etre parvenu en assez mauvais equipage, avec une pareille escorte, il ne peut que mettre en risque son monde, sa personne, et ce que vous lui demandez. Vous pouvez compter qu'il fera ce qu'il pourra, il est joint par de braves gens qui le seconderons au mieux. M. Murray est arrivé icy malade. Je ne vous repondray qu'un mot sur votre retraite a Cheringam, vous ne trouverez dans aucunes de mes lettres que j'y ay jamais consenty.

ainsy agissant contre mon sentiment vous pouvies egalement faire cette operation 15 jours plustot, vous n'esties pas plus autorise de la faire depuis, que vous ne l'esties alors. Vous l'aves cependant faite sans meme avoir pris les precautions les plus ordinaires dans un cas semblable, car ce que vous m'aves envoye apres coup ou rien est a peut pres la meme chose. Je n'ay rien a vous dire sur les idees dont vous me faites part dans votre lettre du 10 qui m'est parvenue bien promptement, vous etes sur les lieux c'est a vous a voir ce qu'il convient de faire, sans rien mettre en compromis, mais je ne puis trop vous exorter a tenir bon a Cheringam et a n'avoir pas tant de complaisance pour le brahme de Cheringam, vous en seres la dupe. Ou diable aves vous penses que Pangaspandet eut tel dipages cette exageration egale celle que l'on fait sur les forces de l'ennemy il n'en a pas 300 et avec ce nombre il vient du battre a platte couture un detachement anglais qui avait 3 pieces de canons et qui voulait aller joindre M. Laurence par Valgonde; Il l'a oblige de rentrer avec une perte considerable; Je lui ay cependant donne l'ordre de joindre M. Fauteuil aussitot que celui-ci le demandera. Je suis...

Les toits des maisons de Cheringam fournirons du bois quand on le voudra.

La Volonte. Ce 13 may 1752.

J'ay recu La Volonte votre lettre du 11, par laquelle vous dittes que vous me remettes le recu d'Arombatte de 1700, je ne l'ay pas trouve envoyes le moy. Si vous penses que les Lascars et les Canatis sont inutiles vous pouves les congedier et prendre a leur place, gens qui vous seront plus necessaires. Je crois que la nouvelle que l'on m'a donne du monde qui devait sortir de Madraat pour Chinquelpet est tout a fait fausse je n'en entends pas parler. Je n'ay point recu le rôle de la Comp'ie de Chek labas. Je vous ay deja marque par mes precedentes qu'avec les gens que vous aves, vous n'eties pas en etat de prendre aucune place un peu defendue, c'est pourquoy je vous ay dit de garder la campagne et d'etre toujours en mouvement, faittes vous bien expliquer ma lettre du 6. Vous y trouveres ce que vous aves a faire. Je ne vous ay pas envoye des mortiers parce que vous n'en aves pas besoin pour ce que je vous ordonne de faire. Il me parait que vous executes peu les ordres que je vous donne et que vous faittes tout a votre fantaisie ce qui est tres mal en place, de votre part, faittes ce que je vous dis, c'est le moyen de meriter ma bienveillance et mettre a profit l'argent que je depense. Je suis tout a vous ---------

M. de Bussy. Ce 14 May 1752

J'ai recu en meme temps mon cher Bussy le triplicata de votre lettre du 2 avril et continuee jusqres au 7, la premiere expedition et son duplicata me manque. La premiere et la triplicata du 10, la premiere et le duplicata de celle du 17 et enfin la premiere du 25. Les miennes vous ont tirees de l'inquietude ou vous estiez sur mon chapitre. J'ay enfin recu deux lettres de Coja Neamatoulakan qui a ete joint par Mouzaferkan a qui j'ay confirme les derniers ordres que vous lui avez donne pour suivre avec tout son monde Neamatoulakan. J'ai de meme ecrie a tous ceux que vous m'avez indiquo et dans les memes termes je souhaitte qu'elles operent ce que vous en espereres, elles sont parties hier. J'ay de nouveau marque a Mouzaferkan qu'il convient dans le circonstances presentes de remettre Canoul a la disposition du Nabab pour qu'il en puisse faire usage en faveur des Patannes pour se les attacher en lui promettent en meme temps de la faire indemniser par d ces jaguirs qui lui seront moins a charge que ce gouvernement dont le Patannes ne le laisserons jamais jouir tranquilement. J'attends avec impatience quel aura ete le resultat de l'arrivee de cette avance-parde dans le Canoul si Neamatoulakan a suivi les derniers ordres du Nabab tout se sera passe a l'amiable, je n'ay rien change a la route que j'ay deja indique a Coja Neamatoulakan il ne m'a pas repondu sur cet article, non plus que sur celui par lequel je lui disais de faire partir les sept lettres dont il estait porteur et dont par parenthese on ne m'a pas envoye encore les copies ce que je vous prie de faire au plus tot, ces pieces me sont necessaires pour la continuation d'un memoire tres ample que j'ay fait sur toute la conduite des anglais dans cette partie de l'Inde.

Ce n'est pas sur ces secours noirs que je compte beaucoup je sony ce que l'on en doit esperer, l'arrivee de deux ou trois de nos V'aux fer-

aient bien on autre effet, c'est aussi sur eux que je compte et non sur toutes les lettres que j'ai ecrits n'y sur toutes les promesses que vous me dittes de faire aux uns et aux autres suivant qu'il est d'usage parmy les maures. La reputation que je me suis formee ne me permet point de me prester a ce que l'on n'a point dessein d'executer, j'espere que sans toutes ces fausses promesses que ne peuvent que me faire perdre la reputation que j'ay acquis, que nous viendrons a bout de reduire nos ennemis, pour peu que Nasmatoulakan et Mouzaferkan se pressent d'avancer et d'agir sur les terres de Lorarao et reine du Maissour il n'y a pas moins de doute qu'aussitot qu'ils avanceront ces pays, que ces gens la ne rappellent leurs troupes, l'on dit meme qu'ils commencent a defiler. Une fois qu'ils auront quittes Mahamet Alikan je doute qu'ils le rejoignent et pur peu qu'il nous vienne du monde tout sera bientot reduit. Vous me dites que Chandasaeb est dans une indolence marquee, tant pour la guerre que pour ce qui peut avoir rapport a la politique et qu'il ne tient qu'a lui de faire marcher les putannes a son secours et faire rentrer le maissour et Lorarao dans son party ou les engager d'abandonner celui de Mahamet Alikan. Il me parait que l'on est mal instruit dans vos quartiers de la situation de cet homme et de son peu de capacite pour conduire les affaires. Il faut au mieux les faire tourner a son desavantage et ce sont les confidences mal placees qu'il avait fait a l'Vaqeil de Morarao sur ses desseins sur le Maissour qui a engage ce dernier a embrasser le party de Mahamet Alikan. Morarao plus fin que Chandasaeb profite de cette confidence auprez de Maissour lui fit sentir la prochaine ruine de son pays. le Maissour allarme promet a ce Maratte tout ce qu'il a voulu pour se joindre a lui et pour de concert soutenir le party de Mahamet Alikan qui de son cote, s'estait engage de remettre aux Maissouriens Tirichirapaly et ses dependances moyennant qu'ils eussent payes ses dettes et une pen-

sion de huit a dix lacs de roupies par an. Ce Morreau que le Maissour connait depuis longtemps, le tenta, il se livra a tout ce que l'on voulut mais lorsqu'il a ete question de fendre la cloche, Mahamet Alikan s'est servy de diverses ruses pour ne point executer le traite, se rejetant tantot sur les anglais, tantot sur une autre raison, ces remises ont ennuyes les Maissouriens et l'on assure qu'ils prennent le party de se retirer, j'en eu hier la nouvelle, j'en attends la confirmation. Quant aux Patannes le frere d' Bahadour Kan est occupe a reprendre Canoul, Abdoulaby kan n'a plus d'autorite dans le Cudapa, et son frere a qui on l'a donne ne depenserons pas un sol pour lui meme de sorte que Chandasaeb n'a pu rien tirer de ces gens la et c'est lui qui est l'unique cause que les Mayssouriens ont pris le party de Mahamet Alikan je crois bien que l'offre de Mirichirapaly y a beaucoup contribue Chandasaeb ne pouvait en offrir autant, et si comme vous dittes cet homme a ecris a ses amis dans votre armee que s'il ne fait pas agir ceux de ces cotes-cy que c'est dans la crainte de les faire agir pour un autre, je vous assure qu'il en a impose et qu'il n'a dans le monde d'amis que nous, il est plus meprise que je ne puis vous le dire et sa misere est au dela de toute expression. Le tanjaour et le Maissour le craignent beaucoup ils savent de quoi il est capable lorsqu'il peut agir en liberte. Je crois bien qu'il est fourbe, et qui ne l'est pas parmy les Maures, vous en faites tous les jours l'experience ainsy je ne suis pas etonne de tout ce que vous pluves me dire a son sujet. Des lors que je ne fais pas usage de la piece que me donne le gouvernement de cette Province je n'ay pas cru convenable de lui remettre le nouveau Paravana que vous m'avez envoye pour lui, il est inutile, et je le garde. Soit l'arrivee de nos V'aux soit celle de Neamatoulakan je me decideray sur cet article et si vous voules que je vous

dise vray tout ce qui entoure cette province serait charme que tout autre que chandassaeu en fut gouverneur et en ordonnieux [illegible] on est assure que quand j'ai donne ma parole que je la tiens. [illegible] une qualitee que je ne veut pas perdre, j'en courerais les risques si je faisais aupres de [illegible] ce que vous me dittes en lui faisant entrevoir des esperances sur cette province, outre la marche de parole a quoi je m'exposerais, je ne vois pas encore nos affaires dans un etat desespere, je n'ay donc pas cru devoir adherer a votre sentiment dans ce fait mais pour tout autre je lui fais les plus belles promesses du monde, sans me compromettre ni la nation, d'ailleurs il faut voir ce qu'il fera alors on verra a lui accorder ses demandes, [illegible] jusques a present tout ce que j'ai fait pour tout ce que vous l'avez ecrit a ce sujet en continuant de repondre aux articles de vos lettres vous y trouverez mes idees a quel propos le fils de [illegible] il le pays d'Alderaua tandis que son pere [illegible] dans votre [illegible] conduite parait sin ulcere. Je repondray a [illegible] vous le [illegible] lorsque j'auray recu ses lettres je ne les ay pas encore. Il faudra faire en sorte de ne pas dissimuler longtemps avec cet homme. Vous pouvez repondre a la quantitee de petites lettres, qui vous viennent pour moy surtout lorsqu'il ne s'agira que de repondre a des compliments ou a des affaires qui demandait une prompte reponse, je me repose entierement sur vous a ce sujet. [illegible] m'a fait passer un etat des diverses munitions qu'il sera necessaire de vous faire passer la quantitee en est considerable, mais vous pouvez compter que je vous feray parvenir tout ce qu'il sera possible, mais vous devez prevoir de bonne heure aux voitures, on a eu mille peines a expedier celles que M. Goupil escorte, il vous dira ce qui s'est passe a ce sujet, comme la quantitee sera considerable il faut que les voitures le soient aussy songes y bien serieusement. J'attends des mortiers de [illegible] pouces et

des bombes de ce calibre qui sont plus portatives que celles de 12 pouces mavoues moy si elle vous seraient utiles. je compte vous envoyer jusques a 20 ou 25 m/ coups de canons de deux etc-- les autres articles seront a proportion on y travaille a force.

La condeite de Bajirao est singuliere, par votre lettre du 2 avril. vous me dittes qu'il n'a plus d'Wanvil aupres du Nabab et par les suivantes vous me dittes qu'il vous envoye une personne et des presents au Nabab ore meme vous avez reçu avis de cette personne qui n'etait plus qu'a 5 journees de vous et cependant votre derniere du 23 ne me parle point de son arrivee. La condeite de ce chef maratte est equivoque et prouve cependant ses fraudetudes, sans doute qu'il convient de dissimuler jusques a ce que l'on soit en etat de se decider sur le party que l'on prendra.

Vous savez a present qu'Abdoula n'a fait icy qu'un sejour bien court il doit etre actuellement aupres de vous, son voyage par mer l'ayant conduit tout d'un coup a Velour.

Le Nabab m'a fait part de la faveur qu'il avait reçu du Patcha, je lui en fais part-de-la-faveur-qu'il-avait mon compliment mais si ce que vous avez apris de ce Prince est vray il doit se trouver dans un grand embarras et encore plus s'il n'a pas le bonheur d'eloigner cet Hamet Abdulv, je ne vois de Ressource a ce prince que celle de se jeter entre les bras de Salabet Jinque, car partout ailleurs il ne trouvera que trahison et infidelitee. Il n'estait plus de saison de courir a son secours dans le temps et il est bon a ce que je pense de voir de loin qu'elle tournera prendra cette affaire, d'autant mieux que l'on en pourra tirer des avantages surtout les confirmations de tout ce qui nous a ete donne sans emblier -- code--. Je me repose sur vous pour tout, et je suis bien persuade que vous en titerez le meilleur party. Les lettres

et autres pieces de Delhy parviennent promptement il n'y a que les notres que l'on dit toujours en chemin et qui ne parviennent point. Je souhaitte que le fils du Secretaire du Divan qu'il a expedie pour Delhy vous tienne toutes les promesses qu'il vous a fait, s'il sçait profiter du desordre qu'il trouvera dans cette Cour il pourra en tirer bon party, il faut de la dexteritee pour manier tout cela. J'ai vu les lettres du Vuevoy et les reponses, elles sont convenables a la situation presente, il est certain que si l'on se determine pour la guerre a Bijarao qu'il fera tout ce qui dependra de lui pour rattraper sa [illegible] mais je pense que nous ne serons pas en etat de decider de cette guerre qu'en Juillet ou Aout prochain ainsy votre correspondence avec le Vuevoy ne doit contenir que des assurances de l'avertir a temps, du party que les circonstances permettrons au Nabab de prendre. Je luy ecriray de meme mais je doute que vous pussiez l'engager a vous envoyer ces troupes, il n'a jamais eu l'idee ni son predecesseur d'en envoyer icy pour reprendre leur Sr. Thome cela fait une race qui n'a que des palabres.

Je vois avec peine la division qui regne dans votre petit monde, j'y mets l'ordre comme vous le voyes, la source me rends honteux et je ne puis trop vous remercier de menagemens que vous avez eu de ma consideration, je vous assure que je n'en seray pas ingrat et que je feray repentir celui qui a cause tant de desordre, je le compte a present partie pour Mazulipatam. Je vous prie par la suite de ne point laisser former de pareille clique et d'y mettre ordre au plus tot. Les officiers qui partent sont avertis qu'il n'y a de gratification qu'autant que je le jugeray a propos et suivant le compte que vous me rendres, ainsy que le Nabab et le Divan. Je vous envoyeray dans le temps ce Mamoudhan dont vous paraisses si satisfait et j'employeray Mouzaferkan

ailleurs. Il est a propos de vous en debarasser. Il faut de meme debarasser le Nabab de ceux que vous me nommes l'on tient Mobaveskan il ne faut pas le tacher, il est d'ailleurs peu a craindre.

Il reste a savoir si Abdoulmagid Kan correspondra a toutes les graces qu'on vient de lui accorder je le souhaitte mais vous me permettres d'en douter cette race patanne est la plus perfide de toutes les nations Peut-etre qu'en remettant Canoul a Monaverkan on pourra l'engager a suivre Neamatoulakan, mais vous ne devez pas compter un moment sur Abdoulmagid n'y son frere, je vous le repete encore l'arrivee de quelqu'un de nos Vieux feraient meilleur effet que tout cela, aussy je prie Dieu de nous les faire parvenir promptement. J'ay cependant ecrit comme vous le souhaittez a tous ces coquins ainsy que Chandasseb. J'ai demande en campagne pour tirer ....code....., mais je crois que Ramdaspendet pourra it mieux faire cette affaire que moy cependant il est certain que cet homme est dans des transes mortelles surtout depuis qu'Hamlet a passe a Madrest que la Compagnie d'Angleterre a nomme pour etre le premier endroit, ce gouverneur lui fait demandes qui lui font faire honneur il me garde qui ne le perde point de vue d'agis en consequence de cette situation mais je vous le dis encore Ramdaspendet peut mieux faire cette affaire, en le flattant de lui donner quelque poste avantageux et autres promesses dont ces gens la ne sont jamais chiches. Je fait aupres du Roy de Tanjeour tout ce que vous me marque mais tout cela n'a abbouti a rien, on ne peut faire revenir ces gens la de la crainte qu'ils ont de Chandasseb dont ils connaissent l'avidites et le peu de compte que l'on peut faire de sa parole. Voicy la copie de deux lettres que m'a ecrit JafferAlikan, je le flatte toujours et l'engage de se rendre aupres du Nabab ou je lui promets toutes les faveurs qu'il pourra souhaitter. L'on tient de meme secrete l'af-

faire de Calenderkan a Mazulipatam et je vais lui ecrire pour tirer tous les soupcons de se rendre aupres de vous qui le protegeres de tout votre pouvoir aupres du Nabab, je lui feray entendre que ce voyage est necessaire pour retirer Jaffer Alikan de cette province, le party de la douceur estant celui qui convient le mieux sans les circonstances presentes, mais une fois cet homme rendu aupres de vous, l'on agira alors comme il faudra ... code... J'ay ecris au fils du Raja Chandorchen, je souhaitte que vous l'ayes engage a se rendre aupres de Noamatoulakan, j'ay de meme ecris a la Ville d'Adony.

La revolution de Delay pourrait deranger les projets du Nabab qu'il compte executer apres les pluies sur ... code..., je verray avec Namatoulakan si nous ne pourions pas faire cette operation sans lui, Chandasaeb la desire beaucoup.

Vous aves raison de penser que toute cette race Maure ne nous caresse que parce qu'elle sont qu'elle ne peut se passer de nous. Ramdaspendet a les memes sentimens il est asiatique cela suffit pour qu'il soit fourbe et ingrat. Voicy copie de la lettre que je lui ecris dans le gout que vous souhaittes vous pouves vous la faire interpretter s'il n'est pas ladre il la sentira.

Vous aves bien fait de donner l'ordre par ecrit aux Srs. Muflet, Boulaine et Lapde de se rendre a Mazulipatam. le vieux Aimard demande aussi son retour vous pouves le lui accorder, ainsy qu'a ceux que vous jugeres necessaire de renvoyer, vous aures encore assez d'officiers apres l'arrivee des trois qui sont partis de Mazulipatam. Au lieu et place du Sr. Gerard je vous feray passer Guyonnet qui est un excellent sujet et qui a besoin de gagner, il vaut sans comparaison beaucoup mieux que de La Borde qui a juge a propos de quitter le service de la Comp'ie il y a deja du temps, ainsy a l'arrivee du premier vous renvoires le Sr. Girard qui est encore un impertinent sujet. Il est bon

que vous me fassies dans une lettre a part de detail de la conduite des trois officiers que vous aves renvoye, afin qu'ils soient traites comme ils le meritent, a leur arrivee icy. Dites vray je vous en prie, parce qu'il faut mettre ordre a de pareilles cabales dont malheureusement je connais trop l'auteur.

Les dernieres lettres que j'ai recu de Luratte qui sont du 15 mars ne me disent rien du siege dont vous me parles. M. le Verrier me marque seulement que ce cidy parait avoir fait la paix avec les anglais et qu'il fait et dont il n'a executé aucunes. Il parait que chacun cherche a profiter de la confusion qui regne dans l'Empire.

Lorsque les presens que j'attends d'Europe me seront parvenus je vous les feray passer et vous en destineres ce que vous croires propre pour ce Nabab Bahadour et le Mogol meme mais cette revolution de Delhy pourrait bien changer les affaires et au lieu de donner peut etre serons nous dans le cas de demander. N'oublies pas la ...code... il est important que nous l'ayons en notre pouvoir.

Il est bien certain que JafferAlikan une fois rendu a Elderabat, le Divan ne fait pas ce qu'il doit pour Kalenderkan que ce sera une preuve bien assure qu'il ne cherche qu'a nous tromper, ainsy je vais faire tout ce que je pourray pour que l'un et l'autre sy rendent afin de mettre Ramdaspendet aux pieds du mur. Je tacheray de joindre un second chirurgien avec Guyonnet.

J'ecris comme vous le souhaittes au Nabab et a son Divan sur les affaires que j'ay envoye et sur ceux que vous aves fait.

J'en suis icy lorsque je recois notre lettre du 24. Ne vous fies pas aux promesses et aux discours de ce coquin de Morarao et jusques a ce qu'il n'ait joint ses forces aux notres: faittes donner l'ordre a Coja Neamatoulakan de ravager ses terres jusques a ce qu'il ne se soit

[illegible] ce qui ne convient du tout point surtout [illegible]

[illegible] Imposeray la condition [illegible] pas cesser jusqu[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] Je crains que [illegible] presser de [illegible] et que l'on vous a dit que c'estait le [illegible] effort [illegible] l'on pouvait faire sur quoy je [illegible] diray que si l'on n'[illegible] pas dans l'intention de soulager [illegible] tant que le [illegible] la rappelle [illegible] parail [illegible] et [illegible] de parler [illegible] sur cette affaire, il est vray que si l'on veut [illegible] soulage par le Maissour.

Je finis la presente, j'attends a present de jour en jour de vos nouvelles, la proximitee m'en procurera plus souvent je vous [illegible] part de meme des nouvelles et des idees que je [illegible] Bussy, Dieu vous conserve en parfaitte [illegible] pour soutenir le poids de tant d'affaires, je vous le rappetteray toujours vous aves toute [illegible] je suis que

vous en ferez le meilleur usage. Ma femme vous embrasse, sa fille vous salue et je suis sans reserve ------

Dittes au Abbot que j'ay reçu sa lettre, que son beau frere a [illegible] de sentimens, qu'il ne passe pas en France ou que lui est a rester auprès de vous, c'est ce qu'il a de [illegible] et que [illegible] moy lui servirons de pere et de mere, [illegible] et girard qu'aussitot qu'ils seront releves qu'ils pourrons s'en revenir. J'en ecris pas a Jean parce que je le compte [illegible] pour [illegible] tam. Rosikar m'a dit que l'on pouvait trouver des [illegible] qu'il ne s'agissait que d'envoyer des [illegible] ce qui eu peut etre afin que je me regle la dessus.

N'oubliez pas les voitures pour le transport [illegible] et en quantitee.

Ce 14 may 1752 a 8h. du soir

LETTRE CODEE

Je recois, mon cher frere votre lettre du 12 no 9. Je suis charme que celle ou estait le chiffre vous soit bien parvenue, j'en estait en peine, decrires la 2 copie que je vous ay envoye. Vous aures un peu de peine les premiers jours mais a force d'en faire usage vous en feres un jeu. Je feray en sorte de ne mettre que quelques mots par ce par la qui suffirons a deguiser de quoy il est question. Il est vray que votre ecriture est difficile, mais s'y l'encre estait plus noire, j'aurais moins de peine. Vous feres pour la paye de la cavalerie ce que vous jugeres le plus a propos, mais je suis convenu de 15 R. par mois. J'ay deja donne ordre a Mangomendet de suivre ceux que vous lui donneres, mais s'y vous pouves vous en passer laisses la ou il est. Je vous assure qu'il tient bien en bride tout ce qui peut sortir de Condelour, la derniere etrille a ete des mieux. Cependant si l'on ne veut pas de la grande armee vous envoyer ce que vous demandes vous pouves lui donner l'ordre de vous joindre, je le lui repete encore. Ne pouries vous pas vous servir de bramme pour porter l'argent a l'armee. La fidelite des Coleres m'a fait plaisir il faut les recompenser, je pense bien que vous ne seres si facile que Lavv et que vous verres plus clair. Vous aves raison de penser que deux mil cavaliers vous suffiraient et non toute cette cohue qui ne sert qu'a ruiner ceux qui la paye. J'ay aujourd'huy des nouvelles de la grande armee, l'avant-garde Abdoulraman estait a Canoul il y a 20 jours et l'armee du Nabab a une journee de la riviere. Ce coquin de Morarao a envoye un Maquil avec des lettres de soumissions pour le Nabab, le Divan et Bussy les priants de lui pardonner, ce qu'il a fait, on ne peut rien de plus coquin que ce trait, puisqu'il continue d'etre lie avec l'ennemey vous deves juges par cette conduite qu'elle race sont le gentil et le Maure, on lui a repondu qu'il n'y avait point de pardon, a moins qu'il

ne se joignit a nous. Si vous aves lieu de lui ecrire, vous lui dires la meme chose, avec promesse s'il se joint a vous d'obtenir sa grace du Nabab, je crois que si vous pouvies lui ecrire et lui dire ce que vous saves de sa conduite et qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver ces terres, que de se joindre a nous, que cela pourrait faire effet sur lui de quelque facon que les choses tournent, ces gens la ne peuvent tarder a prendre leur party. Je presse autant que je puis la marche de cette avant garde. Je voudrais trouver le secretaire que vous demandes, si vous aves le bonheur de joindre l'armee vous y en trouveres. Mais cependant vous feres toujours bien de decaiffrer vous meme mes lettres. Je souhaitte que vous reussissies dans l'execution du projet s'il a lieu. Je suis bien persuade que vous vous donneres a tout du meilleur coeur; Dieu vous conserve la sante, vos enfants en jouissent d'une parfaite, ma femme et chonchon vous embrasse et je suis.....

Ce qui m'empeche de donner a present ordre a Rangaperdet de vous joindre, c'est l'avis que j'ay que le detachement qu'il a deja batu se prepare a sortir de nouveau, cependant rien ne vous doit arreter si vous juges en avoir besoin.

Arch. [illegible] [illegible] 16/ 15 may 1752 fol. [illegible]
p. 200

M. Dauteuil/16 [illegible] 10 h. du soir

J'ai recu mon cher frere, votre [illegible]. J'ay envoye l'ordre [illegible] j'attends domain la [illegible] de [illegible] payes que je feray marcher sans [illegible] donner un canon de six, Thomas, [illegible] en route, avec ce renfort [illegible] le [illegible] qu'il [illegible] ne me [illegible] les [illegible] le [illegible] a [illegible] n'est [illegible] le voudra, ils n'oser [illegible] nez, je crois que vous ne leur laisseres pas enlever facilement l'objet de leur dessein. J'ai averty Bertran d'etre plus exact qu'il n'est dans les copies qu'il fait de mes lettres.

[illegible] femme vous [illegible], sa fille et vos enfants qui se portent au mieux. Je suis...

LETTRE CODEE

M. Dauteuil/17 Pondichery ce 17 mai 1752 10 h. du matin

Le porteur de votre lettre du 14, mon cher frere, n'a point fait diligence, puisqu'il ne fait que d'arriver. Il est a presumer que les anglais ayant des avis que l'armee du Nord avance a grandes journees qu'il est de leur politique de venir soutenir leurs colonies qui sont entierement depourvues, ainsy je ne suis pas surpris de la demarche que vous dites qu'ils font et vous ne deves pas tarder d'en etre surement informe bientot. D'ailleurs l'on doit aussy penser que les Mayssouriens et les Marattes prendront aussy le party de se retirer surtout les premiers qui ont ete parfaitement les dupes de Mahamet Alykan. Il y a deja quelques jours que le bruit est a Condeleur que Laurence doit y revenir, sans doute qu'il n'y viendra pas seul, c'est a vous, mon cher frere, a prendre sur ce que vous scaures et verres le party le plus convenable a votre situation. Je vous ay marque l'ordre que j'avais donne a mon amendet et que je comptais expedier d'icy les cipayes venus de Colery qui ne font que d'arriver, ils auront deux canons de quatre. Vous donneres a tout cela les ordres que vous jugeres a propos ainsy qu'a M. Davy qui sera en etat si la chose est vraie de se debarrir de la moitie au moins de mon monde puisqu'il ne sera plus dans l'inquietude d'etre attaque en meme temps par deux endroits. Vous etes sur les lieux, vous avez ma confiance agissez pour le mieux. Une fois joint par tout ce monde vous seres en etat de vous montrere partout. Je suis...

[illegible] Ce 17 may 1752 a midy.

[illegible] recois Monsieur, votre lettre [illegible] que vous me [illegible] et de sa cavalerie me prouve au mieux [illegible] nous [illegible] veritablement les du[illegible] [illegible] auteuil vous aura fait le detail du beau re[illegible] [illegible], cela fait pitie, et voila [illegible] vous estes toujours [illegible] par ces gens-la, depuis que [illegible] l'[illegible], [illegible] vingt fois que [illegible] des bornes pour tous [illegible] ens la. [illegible] vous dissuader ce qui vous a fait manquer les [illegible] convoy qui fait aujourd'huy tout notre [illegible] pour [illegible] fois de vivre [illegible] d'un cote ou d'autres. [illegible] Vous [illegible] cela [illegible] possibilite. Je vous ay [illegible] qu'il vous sera possible les ordres que [illegible] je vous [illegible] il se parle d'un [illegible] l'ennemy qui vous mettra a l'aise pour agir s'il a lieu, soyes attentif aux avis que vous recevres de luy et d'aill-eurs, l'[illegible] le Sr. Silvaigre sera icy, je [illegible] mieux informe que je ne l'ay [illegible] te jusques a present de ce qui s'est passe a son egard et a celui [illegible] dans l'[illegible] la voye d'alep la nais-[illegible] de Bourgoyne dont Madame [illegible] Dauphine est accouchee a la fin [illegible] annonces [illegible] bruit du canon. [illegible] arrivee. [illegible]...

L[illegible] A Pondichery ce 17 may 8 h. du soir

Je reçois, mon [illegible] frere, votre lettre du 15. Il ne faut pas vous chagriner nous aurons notre revanche [illegible]. [illegible] je [illegible] parter [illegible] les [illegible], je n'ay encore pu les rassembler je [illegible] mon [illegible] [illegible] leur donner les avis dans la route afin que [illegible] ambert et le comte qui les [illegible] puisse agir [illegible] ordres et aux circonstances, donnés les aussy a [illegible] l'[illegible] ne vous aura pas [illegible] de quitte, l'[illegible] qu'il ne lui en [illegible] coute. Nous devons tout cecy aux belles [illegible] de [illegible]. [illegible] je viens de recevoir de [illegible] arrive a Paris le 8 aoust, il a ete recu [illegible] cette [illegible] a fait grand bruit. Les secours qu'on nous envoie [illegible] nous les conduise a bon port et [illegible] les journees, ainsy s'il plait [illegible] de race. [illegible] suis...

[illegible] la [illegible] a accouchee d'un duc de Bourgogne [illegible] la joye [illegible] toute la France.

La Volonte. Ce 17 May

J'ai recu La Volonte votre lettre du 15. Je ne connais pas l'homme dont vous me parles, si ces gens sont armes avec des fusils je les prendray, mais si ce ne sont que des cactocues vous pouves les laisser aller, je n'ay pas besoin de ces sortes d'armes qui ne servent a rien. Je vous envoye 54 R. pour la paye des 6 alpayes dont je vous ay parle. Je vous ay deja dit que je ne voulois pas vous envoyer de mortiers et je vous ay marque les operations que vous avies a faire. Voila 3 semaines que vous restes a rien faire et les depeches sont les memes. Ayes toujours l'oeil sur ce qui se passe a Arcatte et s'y vous recevez une lettre qui renfermera un cachet semblable a celui-cy vous agires tout de suite et vous vous transporteres sans perte de temps dans l'endroit qui vous sera marque dans la dite lettre, ayes bien de l'attention a cela et suivez toujours exactement les ordres que je vous donne. Je suis --------

Arch. Vers. 3750 Pond. Dauteuil - 19 / 18 may 1752 fol.43

Lettre codee p. 205

J'ai recu mon cher frere votre lettre du 16, no 13. Je n'ay rien [illegible] dire sur tout ce que vous m'y [illegible] et [illegible] je vous l'ay deja dit, je vous laisse le maitre de prendre le party le plus convenable dans les circonstances ou vous vous trouverez. Voicy la lettre que vous deandes pour le Chef de Valgonde, vous deves faire entendre a cet homme que toute politique est a present inutile et qu'il n'a d'autre party a prendre que celui de se defendre si on l'attaque, car surement (*) les anglais ne lui [illegible] eront pas le passe. Est-ce qu'il n'y [illegible] pour se rendre de Valgonde a Cheringa, et n'en peut-on pas prendre en detourne, quelque nombreuse que pui se etre [illegible] je crois que vos gens pourraient passer [illegible] vous le dis encore nous devons tout cela aux [illegible] Lavv qui ne peut etre un moment dans une resolution.....

Il devait vous [illegible] avec [illegible] cavaliers et 1000 cipayes tout cela s'est reduit a rien. Voila sa facon de faire depuis qu'il est la Rangapendet me marque qu'il part; presses sa marche Je fais travailler a rassembler les cipayes. [illegible] le Chef de Valgonde fait le difficile, vous ne [illegible] vous emparer de sont fort car il faut faire en sorte de tenir l'ennemy la autant qu'il sera possible, cela fera un coup de partie. Surtout ne vous chagrines pas. Nous aurons s'il plait a Dieu notre tour. Que vient faire icy Mahamut Cherif, tout [illegible] que des coquins. M. Lavv, sachant l'eloignement de l'ennemy [illegible] inution de forces autour de luy, sera-t-il resté dans l'inaction.

Je suis...

Arch. Vers. 3750 [illegible] 19 may 1752 Vol.3
p. 208

Lettre Codee A Pondichery 19/1752 may 6 h. soir

Je n'ay point reçu de vos lettres aujourd-juy Monsieur et cher frere, dois-je m'en inquiter, ou n'avez-vous rien de nouveau a me mander ou (?) etes vous attaque, j'en croirais quelque chose car j'ay toujours observe que l'ennemy avait beaucoup plus d'activite que nous dans leurs operations cependant je pense que vous m'eussiez fait part de leur approche. Je ne scay si je me trompe mais je pense que l'ennemy a dessein de venir de ces cotes et de vous laisser a Valonde sans s'y arreter, et de ce cas vous ne devez pas balancer de marquer a M. Lavy de vous envoyer 2 o blancs un millier de Cipayes 4 ou 5 canons a minutes vous vous rendrez tout de suite a Vinay ou je ferais rendre la Volonte avec son monde et 4 canons qu'il a avec luy. Vous aurez d'ailleurs [illegible] avec ce qu'il a de monde, le tout ensemble formerait une [illegible] en etat de detruire l'ennemy car la Volonte a avec lui pris de huit cents hommes et vous en pourriez encore tirer [illegible]. Je crois que vous trouverez cette idee bonne, les forces si l'ennemy estant fort diminuee et a Trichinopoly M. Lavy en aura assez pour les soutenir. Quelque diligence que j'ai pu faire pour rassembler les cipayes, je n'ay pu en venir a bout et tout a plus pourront-ils partir demain. Il vient de mouiller en rade deux Vaux d'Europe qui vont debarquer 400 hommes que je ferai partir sans perte de temps avec six pieces de canon et un bon nombre de cipayes, cet article est mis a dessein en cas la lettre fut prise. Je suis...

Je pourray joindre aux 400 hommes ci-dessus 150 de la garnison afin de rendre le detachement plus fort. Cette bonne nouvelle va vous mettre du baume dans le sang. Je vais lire mes lettres d'Europe...

M. de Bussy. Ce 19 may 1752.

Nous sommes au 19 may mon cher Bussy et je ne recois pas de vos lettres. Votre derniere est du 24 avril, vous sentes bien l'inquietude ou je dois etre ... code..., j'espere qu'il aura ete accompagne de toute la prudence et de la fermeté dont vous estes capable cette affaire finie, je ne scay si dans les circonstances ou se trouve actuellement la Cour de Delhy il ne conviendrait pas de se lier intimement avec Bajirao, pour se soutenir reciproquement dans cette partie de l'Inde soit pour retablir le patcha detrosne s'il l'est, soit pour empecher que le nouveau venu ne fit des progres dans cette partie. Il est certain que Salabetjing se joint a ce maratte et avec nos forces que l'on sera en etat de faire la loi a tout l'Asie et que si la revolution a Delhy a effectivement lieu apres que l'on aura vu qu'elle tournure elle prendra et ce que deviendra la famille royale on pourra faire prendre le titre de Roy du Nord a Salabetjinque. Cette derniere idee ne doit pas etre mise au jour jusques a ce que le fruit ne soit mur. Mais je crois que l'on doit travailler a une union intime de Salabetjinque avec Bajirao. Le premier point de cette alliance doit etre l'accomplissement en entier du dernier traité de paix conclu avec lui, une garantie reciproque des possessions respectives envers et contre tous. Je n'en doute pas meme qu'il serait facile de tirer de Bajirao une bonne somme, une fois payee a Salabab, la foi une conserait cette alliance a ce maratte le porterait a l'accorder sans peine, on pourrait encore convenir avec lui des pays qui pourraient etre conquis par eux et qui demeureront en la possession de celui qui les prendrait, que pour decider des differends qui pourraient survenir entre Salabetjinque et Bajirao ce serait moy qui serait l'arbitre et que tout resterait in statu quo jusques a ma decision a laquelle les parties seraient obligées de se soumettre. Quant a nos [illegible] on pourrait [illegible] celui qui serait le mai-

[illegible]

[illegible]

tre ... [illegible] ... avec [illegible] de Cinq ou Six cens mil roupies aux environs, on [illegible] certain nombre de troupes qu'il faut l'[illegible] faire les conquêtes dont on aurait fait le portage [illegible] partie [illegible] aient [illegible] de l'[illegible]. Il y aurait [illegible] autres articles [illegible] circonstances [illegible] suggererons, si ce projet convient [illegible] en part. Je crois qu'il n'en peut [illegible] les [illegible] partie [illegible] un très grand avantage mais comme je vous le [illegible], c'est la [illegible] evolution de Delhy qui doit decider du parti qu'il y aura à prendre ...code... doit tomber dans le parti de [illegible]. [illegible] l'impatience de recevoir de vos nouvelles [illegible] voyes persuade que je suis bien sincer[illegible] ---- ---

M. Patte. Ce 19 may 1752.

Je dois reponse Monsieur, a plusieurs de vos lettres dont la derniere est d'hier. J'ai fait partir il y a quelques jours des ustensiles d'armureries pour M. Dauteuil, sans doute qu'il ne les avait pas encore recu. A quel propos est-il retourne a Gingy sans mes ordres, s'il a lieu de se plaindre ne pouvait-il pas venir icy. Vous ne me dittes pas s'il a mene avec lui ces gens, cela serait tres mal en sa place. Les deux paliagarres qu'a envoye St. Bernard ont ete mis aux fers avec les autres. La Colonne est arrivee et la trinqueballe est repartie; l'on dit que les buffles ont besoin de repos pendant une quinzaine de jours. Lorsque le Brahme Ramaya Sandera aura paye ce qu'il doit, il s'en retournera, il ne demande pas mieux que de trouver un pretexte pour s'en aller, ses gens peuvent agir pour lui.

Le Chirurgien est arrive. J'ai dit que l'on vous envoyat des cartouches et des pierres a fusils, marques moi combien vous aves de boulets de fer de 18 et de 12 et s'il vous faut quelqu'autres munitions dont vous marqueries. J'ai dit que l'on vous envoyat 20# de Chandelles.

Dittes a l'Hostis de venir icy afin que j'ecoute ses raisons.

Je suis tres parfaitement ----------

Arch. Vers. 3750. Pond. La Volonte. 19 may 1752. fol. 43

p. 207

La Volonte. A Pondichery ce 19 may 1752

J'ai recu La Volonte votre lettre du 6 du courant, avec un recu en papier de mille roupies que vous aves donne a Arombatte. Je vous ai repondu au sujet de Peside Mamot Abdoulbar. J'attends votre reponse, mais s'il n'a que des cactoques je n'en ay pas besoin, ne demandes rien a Gingy, quand vous aures besoin de quelque chose, envoyes-le demander icy. M. Datte m'ecrit de Gingy que d'Hostis y est alle, je ne scay pas la raison, pourquoi cet homme vous a quitte. Je vous ay deja marque que je ne vous envoyerais point de mortiers, ainsy il est inutile de me les demander, au recu de la presente vous reviendres a Outermalour et vous vous y tiendres jusques a de nouveaux ordres de ma part. Je suis tout a vous ------

[illegible] ondichery [illegible]

Lettre codee.

Votre lettre [illegible] 14, [illegible] reçu [illegible] [illegible] avec [illegible] chif- fr[illegible] pour secretaire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] cli- [illegible] on [illegible] con- [illegible] [illegible] [illegible] que je le [illegible] rien seroy, vous eussiez bien fa[illegible] l'ecrivain d'Arombatte, [illegible] qu'on [illegible] cette [illegible] pendre le [illegible] [illegible] la faute, [illegible] il [illegible] la [illegible] tabline [illegible]

Lettre Codee

Si vous avez [illegible] ont [illegible] vous avez [illegible] faire passer [illegible] plus mal [illegible] il faut [illegible] de mes let- [illegible] 1751, elle est du (21) [illegible]

[illegible] ducores [illegible] doit d'abord convenir [illegible] d'agir le traitte doit [illegible] anglais [illegible] celui de la Cour [illegible] Chandassab pourra [illegible] sont en possession [illegible] la lenteur avec [illegible] ou [illegible] c'est [illegible] ffre d'entrer en confer- [illegible] que celle [illegible] en [illegible] de les [illegible] voila les seuls [illegible] de faire sentir aux [illegible] et moy sommes indignes

[illegible] laisse [illegible] laisser prendre un de nos officiers [illegible] vivement [illegible] Tonjecour [illegible] dans la situation présente [illegible] tout ce qui dépendra de vous pour la rendre meilleure s'il est possible.

Je viens de [illegible] met [illegible]

M. Dauteuil. Ce 21 may 1752 - 8 h. du soir

J'ay recu mon cher frere presqu'en meme temps vos deux lettres du 19 May, Celle de M. Laurence a eu lieu de me surprendre et surtout la famille que l'on doit faire de vos hardes si vous en parties avec vous, cet usage n'est point ordinaire dans nos armees en France, nos generaux en esent avec plus de politesse et de generositee. D'ailleurs ce n'est pas a lui a vous faire ces conditions vous n'en deves recevoir que de Mahamet Alykan et non de lui, c'est a quoy je vous prie de faire attention par la suite, comme vous n'aves aucun droit de faire des conditions aux anglais, ils doivent etre avec nous sur le meme pied. J'attends a voir si vous aures recu ce nouveau passeport. Voicy une lettre pour vous qui vous sera envoyee sans etre ouverte si vous n'estes plus a Valgonde: il est de consequence qu'elle vous parvienne et je la recommande par celuy qui ouvrira celle-cy, pour qu'il prenne les meilleures precautions pour vous la faire tenir. Vous aure sans doute avant votre depart donnes vos ordres a M. de Villion, si l'ennemy a remis Outatour aux gens de Torreour il ne sera pas difficile de le reprendre, mais je ne crois pas que l'on en doive faire l'entrepot des munitions jusques a quel pas temps encore. J'ay donne ordre de vous envoyer votre cheval qui se porte bien, il va joindre le detachement de Lambert qui est party ce matin a qui je tiens d'ecrire de faire diligence. Voicy un etat qui vous fera voir sur quel pied les cinq [illegible] sont payes et le nombre comme ce qu'ils ont recus icy n'est [illegible] que pour le mois de may aussitot qu'il sera echu vous leur donneres le mois de Juin a la reserve de 20 nouveaux qui ne doivent recevoir que le 20 du mois prochain, mais pour les mettre au niveau des autres vous leur feres payer dix jours au 1er Juin.

J'ay remis a Lambert 500 roupies pour la depense des bestiaux, des blancs et de loy, vous lui en feres rendre compte, c'est un fort bonhomme dont M. Law, a tire bien de l'utilites. Il y a eu autre 4 blancs libre d'lov qui l'ont suivie, vous leur donneres la paye dont il sera convenu avec eux, vous n'aures sans doute pas manque d'ecrire a Rangopendet pour presser sa marche, on fera tenir compte a l'Arombatte des 150 Pag. d'or, que vous lui aves donne, les deux officiers cipayes seront mis et tenus au cachot comme vous le souhaittes. Je suis ------

[illegible] LETTRE CODEE

J'ai enfin reçu, [illegible], vos lettres des 15, 16 et 17 du courant [illegible] il manque les nos. [illegible]-449-[illegible]. [illegible] Auteuil n'[illegible] party aussitost qu'il a reçu [illegible] qu'on lui [illegible] les conditions peu dignes d'un [illegible] il a prie qu'on [illegible] ses [illegible], il vous [illegible] en meme temps, vous pouves etre persuade qu'il fera tout ce qui [illegible] pour se [illegible] d'une façon ou d'autre [illegible] sans lui [illegible] profiter des offres que vous [illegible] Visseloup et plusieurs [illegible] il n'estoit [illegible] que pour m'[illegible] a les [illegible] de ce [illegible] que je suis [illegible] reconnoissant, vous [illegible] les asseurer [illegible] ( ) les lettres de change que vous leur [illegible] et bien ~~xxxxxxxxxxxxxx~~ acquitte. Je suis [illegible] persuade que vous n'aves [illegible] pour recevoir [illegible] les distribuer [illegible]. Lorsque M. Auteuil sera rendu, il verra ce qui [illegible] de faire pour les [illegible] vous lui dires ce que vous [illegible] à ce sujet, [illegible] sur Chekassem que vous aves mis dans [illegible] de ne plus [illegible] par vos [illegible] aveugles pour lay. Je crois que vous pouves vous dispenser de jeter sur [illegible] Auteuil la faute [illegible] vous etes [illegible] trop juste pour cela, ainsy je suis bien [illegible] vous feres tout votre effort, pour ne pas vous servir de ce pretexte, [illegible] votre lettre [illegible], vous [illegible] que vous avies pour un [illegible] de vivres j'ai [illegible] memoire [illegible] est rendu, je crois qu'il sera en etat de prendre un party ou il n'aura pas [illegible] considerable. Ce que vous [illegible] dit Chandasaeb du gendre d'Alemkan merite confirmation et vous me permettres de n'en rien croire. Je suis...

LETTRE CODEE Ce 22 may, 10 h. du soir

Je recois mon cher frere, votre lettre du [illegible] no. 16, Il est bon de faire des [illegible], et c'est la [illegible] des copistes. Vous faites bien de presser [illegible] pendet, je presse de mon cote [illegible]. Je suis comme vous je ne scay rien de ce qu'a pu faire [illegible] n'y de sa situation actuelle, il semble que les lettres ne puissent plus vous, parvenir n'y a moi. J'attends d'apprendre si vous avez recu le pas eport de [illegible], mais je crois qu'il ne pourra vous servir que pour faire la paix. Vous aurez vu dans ma lettre d'hier les raisons qui m'y engagent je vois qu'il n'y a plus d'autre party a prendre. Voicy une petite lettre pour le [illegible] qui le prie de s'y conformer estant pour le present le seul expedient qui vous reste, peut-etre qu'avant la conclusion nous serons en etat de donner la loi, mais dans le doute agissez pour cette paix. [illegible] r. Aubert s'est embarque jeudy au soir sur un petit [illegible] qui allait [illegible] et qui en passant devait toucher a [illegible]. Le [illegible]medi a 4 h. la dame [illegible] jugea a propos de [illegible] et de s'enfuir a [illegible]. [illegible], Albert, et [illegible] s'y transporterent hier pour la reclamer, le nouveau gouverneur apres avoir blame la conduite de cette folle et recu au mieux nos Mrs, leur a dit qu'il ne pouvait agir sans les ordres de [illegible]. [illegible] sur quoi ils s'en sont revenus. Aussitot que j'y ete informe de cette fuite qui a l'air de [illegible], j'ai ecrit a [illegible]. Courtin de ne point passer outre au contrat, mais de s'embrasser peu qu'ils se marient a Callecutta ou non. La fuite de cette femme lui fait perdre et a son futur le maniement de son bien qui sera mis en [illegible] et le juge ordonnera ce qu'on lui donnera pour subsistance; ce que je trouve de [illegible] c'est l'enlevement de son enfant. Je vous assure que cette femme est une indigne

coquine, elle avait deux pistolets de poche, elle ne les a pu avoir que de son complice de sa fuite, ainsy tout prouve le rapt, on agira en consequence. Je vous le repete mon cher frere, cette femme n'est qu'une miserable dont vous aves ete la dupe. Je vous prie de payer au Sr. Destimauville 2[illegible] [illegible] qui ont manquies dans sa paye d'avril, je suis charme que vous soyes content de luy, on s'est peut-etre trompe dans les rapports qu'on m'en a fait. Votre amitiee me fait plaisir vous saves que ce n'est pas d'aujourd'huy que je l'ay cultive, ainsy je suis charme que vous vous en servies a la fin de vos lettres. Votre famille se porte au mieux, ma femme et sa fille vous embrassent, elles sont dans l'affliction et je trouve qu'elles n'ont pas tort. Je suis...

A [illegible] Co [illegible] V [illegible] [illegible] ol. [illegible]

p. 18

A M. l'Officier Co[illegible]ndant a Val[illegible]. Ce 2[illegible] May 17[illegible].

L'incluse, Monsieur, ne doit pas etre ouverte si M. Dauteuil n'est plus a Valgonde, mais vous devez faire en sorte de la lui faire tenir surement la ou il sera. Je suis tres --- ---

M. L[illegible]rt. A Pondichery ce [illegible] May 17[illegible].

J'ay reçu Lambert votre lettre, j'en viens de recevoir une de M. Dauteuil qui me prie de vous engager de faire diligence, je vous le recommande autant qu'il sera possible, on y attends vos canons avec bien de l'impatience. J'ai donné prdre que l'on envoyat des patrouilles pour les cipayes qui vous manquent et pour vous les envoyer. les capitaines sont responsables de ces gens-la, ne vous inquietes pas des partis de Marattes que l'on vous dit etre du cote de Valgonde. Suivant la lettre que je recois de M. Dauteuil il n'en est pas mention, faites diligence je vous en prie et s'il vous manque quelque chose de mandes le, en passant a Tirvady. Je suis [illegible]

M. Patte. A Pondichery ce 22 may 17 .

J'ai reçu Monsieur, votre lettre d'hier, j'avais appris par M. Bernard l'aventure de la triste balle et des buffles, mais je ne sçavais pas que vous les aviez rechoppés, j'en suis ravy. Ce Pauvre St. Bernard en voulant tirer un canon a eu le malheur d'etre tué. J'ai envoyé en sa place un nommé Le Comte avec lequel vous correspondrez. Je vais donner ordre que l'on vous envoye 3[illegible] boulets de l'[illegible] dont vous avez le [illegible]. Je vous envoye 82[illegible] R. pour le prix des buffles et j'ay fort gronde Arrombatte de ne vous avoir pas envoyé les 4[illegible] R. J'ay appellé M. Cornet au sujet de la bougie. Envoyés icy les deux deserteurs anglais ainsy que tous ceux qui vous viendrons par la suite. Je suis tres ------

M. Lauteuil Ce 23 may 1752 a midy

LETTRE [illegible]

Voicy mon cher frere des lettres de M. Savy que je vous envoye par lesquelles vous verres ( ) combien il est presse d'argent, vous verres par la reponse que je lui fais que je lui retorque ce qu'il dit sur ce qu'il sera oblige de faire si on ne lui en envois pas ce jeune homme voudrait jeter sur quelqu'autre ce qui ne proviendra jamais que des fautes esse tielles qu'il a fait. Je ne puis tarder d'apprendre si M. Laurence vous a envoye le passeport. L'on m'assure que les anglais quittent Chambavaron dans la crainte que le Dobrau venant a se debordre ils ne puissent le passer dans une occasion presse cela pourrait etre. Je suis...

LETTRE CODEE

J'ai recu, mon cher frere vos deux lettres du 21, nos. 17 et 18. Suivant ce que m'a dit le frere de Pangopendet, il a du vous joindre hier, je ne scay a quel propos il a ecrit icy, qu'il avait appris par des Orcarns que Chekassem etait venu a Cutatour, qu'il s'en estait emparé, et qu'il vous avait ecrit de vous y rendre promptement, je ne vois rien de cela dans vos lettres, ainsy ce n'est qu'une charrade. Ce n'est pas la premiere contradiction que vous trouverez dans le Sieur Lavv, ces lettres en sont toujours remplies et a vous dire vray il ne fait pas le metier d'un galant homme s'il ne fait visiter les Pagades, vous en scavez la raison et il s'inquiete peu que l'armee perisse pourvu qu'il fasse sa bourse de l'argent quand il peut manier le metail il est tranquile. Pendant quelques jours vous pouvez etre assure qu'il se sera tenu tranquile pendant l'expedition des anglais sur Cutatour vous aeries il y a longtemps dans Cheringam, s'il l'avait voulu, mais cela ne lui convientait pas et vous en scaures les raisons, il ne fait au reste qu'un charreur impitoyable. Vos enfants se portent bien; l'on assure que Mme. Friell a passee de Gondelour a Cadrast par Chelinque, pour y aller trouver son ravisseur, j'ay pris des precautions du cote de Bengale, ainsy j'espere qu'ils seront l'un et l'autre les dupes de ce rapt. Je suis...

M. Dauteuil LETTRE CODEL

J'ay recu, mon c cr frere, votre lettre du 22, no 19, je suis surpris que (.) Rangapendet ne vous ait pas encore joint. Ces gens la demandent a etre presses et vous eussies bien fait de lui detacher un de vos officiers pour le faire avancer, sans doute que M. Laurence ne veut pas vous accorder la faveur que vous lui avez demandes si vous avies jamais le bonheur mettre la patte sur luy vous me l'envoyeres sans perte de temps et sous bonne escorte, je l'envoyerai rendre compte au Roy de la mort de Kelsey. Je pousse cette affaire vivement auprès de M. Sanders. J'auray attention au Conseil que vous me donnes cette precaution est excellente. Taches de faire passer de l'argent a Lavv et si l'on ne veut rien changer aux conditions que l'on vous a fait, conformes vous-y, car je crois votre presence bien necessaire. Toute votre famille se porte bien, et je vois avec plaisir que le Chef a fait mettre vos munitions dans son fort, il n'a point d'autre party a prendre. Je suis... .

M. de Bussy. Ce 24 May 1752.

Votre lettre [illegible] arrivé [illegible] courant a [illegible]. J'ai
voir et [illegible] réponse de celle du [illegible] avril [illegible] dans la l'I-
[illegible] où j'entends [illegible] [illegible] [illegible], [illegible]
vant [illegible] l'[illegible] [illegible]. [illegible] n'est pas [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
autres [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
de haut [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] comme il vient de l'[illegible], d'ailleurs je crois [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
il n'[illegible] [illegible] Il le devait dans cette occasion, car vous po-
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
sentimens de ces faux noirs et surtout des brahmes. [illegible]
bien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
on, il pouvait [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
que j'ai [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
qui ne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
donner [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
suivre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
nait [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
il lui cachait tout.

Je pense bien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
dre et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
prude [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
ce serait [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] p. [illegible] - 747 [illegible]

p. 7

bon nombre de ces assassins sur le Carriace et c'est ce que vous ne me dit[illegible] pe ce [illegible] devenu [illegible] qui a ete le moteur de cette facheuse catastrophe.

Je ne connais [illegible] cet [illegible] que vous avez fait [illegible] du Divan, [illegible] si avance pour Neamatoulakan, en tout cas il verra la bonne volontee que j'ay eu pour lui, d'ailleurs cette place de Divan n'a tant pas encore donnee il vous sera aise de voir ce qu'il [illegible] faire dans cette occasion. J'ecriray comme vous le souhaittes a cet [illegible], mais cet [illegible] avant ete mis la par [illegible] qu'il aurait [illegible] me prevenir d'une lettre de pol[illegible] et c'[illegible] point trouve dans votre paquet, n'importe, [illegible] la chose, vous trouveres ci-joint cette lettre [illegible] que vous lui remettres si vous le juges [illegible] la colle a l'enveloppe. J'ai ecrit hier [illegible] presse d'avancer, je crois que le moyen le plus efficace est de bien payer sa troupe ainsy que celle de [illegible] et de flatter le premier comme je fais de la place de Divan.

Je cr[illegible] oit [illegible] balancer de prendre un party serieux et [illegible], il a vu dans les mouvemens qu'a occasionne le [illegible] partisans de ces enfants ont trouve, il [illegible] ce qu'il [illegible] en e[illegible] qu'il n'en ...code ..... il [illegible] le nouveau [illegible] il a vu [illegible] et des [illegible] faites [illegible] J'approuve fort [illegible] de soin qu'il est de prendre connaissance de toutes les affaires, [illegible] injustices et de mettre

[illegible] ses [illegible]. Vous [illegible] aussi [illegible] ainsy [illegible] lui a [illegible] sur les [illegible] de presser [illegible] de bien payer [illegible] plus [illegible] a Allegver. Je vous ay deja marque que j'avais [illegible] chammos, je les presse de nouveau, aviasses de votre [illegible] persuader a Chanderchen de [illegible] souy si vous aurez garde mon idee [illegible] trouve convenable a la situation [illegible] Abdaly n'au- [illegible] pour s'y faire couronner et en chasser Lamatcha.

Vous [illegible] de faire [illegible] Abdoulfatorez [illegible] que c'est a vous a qui il a toute l'obligation de la place qu'il [illegible] bien l'en tirer. Vous [illegible] de cet homme et tacher de penetrer [illegible] cet homme est [illegible] ment reconnaissant de [illegible] il n'est pas [illegible] de m'en dire en [illegible] avec attention [illegible]. Je cro- [illegible] ne designe [illegible], il est bon de [illegible] a lui donner cet- te place [illegible] ne le fais- [illegible] et [illegible] crois [illegible] il le traitterait avec dureté s' [illegible] de ses freres a la place.

tout cela meritte les plus justes reflexions de votre part et de celle du Nabab ... code ......, toutes les cabales cesserons, soyes en persuade et taches de le persuader au Nabab.

Par une regarde de votre part, vous aves mis dans votre paquet des lettres du Nabab qui estaient pour Hoamatoulazan et Mouzaferkan si on ne leur en a pas envoye des doubles ou de nouvelles il sera bien fach[illegible] [illegible] celles-cy ayant ete aussi longtemps a leur parvenir, soyes plus attentif une autre fois.

[illegible] l'elevasse il sera toujours l'[illegible] [illegible] et tous ceux qui le suivrons s'il continue ... code .... [illegible] lui dire le plus en secret qu'il vous sera possible que ce ne sera que sur la promesse qu'il [illegible] executer cet article essentiel [illegible] les forces qu'il me demande [illegible] l'environnent il ne veut pas s'y conformer [illegible] de son cote il ne me convient plus apres l[illegible] exemples [illegible] trop tendre ... code ......

Tout [illegible] de vous [illegible] precautions et de ne point vous [illegible] tromper [illegible] en mauvais [illegible].

Je [illegible] trop ce [illegible] apres de [illegible] conditions que [illegible] cela fait le plus maitre cousin qui fut [illegible] point qu'il [illegible] Cependant l'on croit [illegible] lui et meme qu'il y a [illegible] gens. M. Du [illegible] qui est [illegible] conformement a ce que je lui [illegible] le [illegible] Nabab [illegible] que et de vous. Je

crois que si vous faisiez repetter les ordres du Nabab a cet homme de se retirer ainsy qu'aux Maisseur que cela ferait un bon effet, ces derniers ont deja beaucoup retirer de leur troupes.

J'ay ecris a Mouzaferkan sur Canoul car je suis bien persuade que les Patanges ne resterons point tranquilles qu'on ne leur ai rendu, j'attends ce qu'il [illegible] il vous [illegible] son sentiment.

[illegible] de Jafferalikan pour l'attirer auprès du Nabab et [illegible] de vous, ecrivez [illegible] vous avez ordre de le prendre [illegible] votre protection pour qu'il lui soit rien fait que vous lui promettez de le servir [illegible] lui sera possible auprès [illegible] a l'autre de se rendre auprès de vous, [illegible] leur effet d'autant mieux [illegible] pour soutenir une guerre qui lui ferait perdre tout d'un coup la plus grande partie du revenu [illegible] terres [illegible] d'état de vos besoins, [illegible] les faire passer [illegible] dont [illegible] tres [illegible].

J'[illegible] il [illegible] son sujet [illegible] qu'il avait reçu [illegible] conseilles de se retirer dans [illegible] etre trop violent [illegible] capituler avec son [illegible] interessies

pour lui et lui faire conserver son poste ou quelqu'autre s'il est possible il a beaucoup peur du Cotral de cet endroit. J'attends l'apprendre ce qui [illegible] determine a son sujet et si jean aura continue sa route. Je suis [illegible] vous vous soyez quitte tels que je le souhaittes, je le chargeray de vous rendre en [illegible] toute la justice que vous meritten et il me parait bien dans le dessein de le faire ..... code.....

Si [illegible] le [illegible] n'est pas [illegible] ce [illegible] simple present que l'on doit y [illegible] il [illegible] ne la pas [illegible] il [illegible] Montaran ces deux sans [illegible].

Le Sr. [illegible] l'arrive [illegible] pil pour s'en revenir [illegible].

Faittes [illegible] a rester, il doit [illegible] beaucoup mieux que vous l'ayez [illegible] faitres que nous avons icy qui crayent [illegible] certain sujet qui [illegible] en sorte de retenir Gaverand, [illegible] ce Varielle il serait honteux a nous [illegible] notre service, vous [illegible] aures pour aumonier le [illegible] beaucoup d'esprit et tres capable d'executer [illegible] ce Barion poura l'accompagner pour travailler a l'histoire [illegible] voir un peu par lui meme [illegible] il [illegible] la conversation de ces deux personnes vous de sennuira dans bien des [illegible] vous aurez le temps de vous ennuyer.

[illegible] c'est que ce firman qu'il

a vu et dont vous me parles et qui cependant n'est point tel qu'on l'avait demande. Croyes vous qu'il sera possible de l'avoir tel qu'on le demande, vous m'eussies fait plaisir de m'en envoyer une copie surplus, c'est une affaire que je vous prie de ne point perdre de et de faire en sorte de renvoyer avec ce Naeb ou le Divan qui sera nommé. Je suis dans l'impatience de recevoir de vos lettres sur ce sera passe depuis, la nomination de cet Abdoulfagerkan et aussi vous aurez determine sur le sejour ou non a Eldarabat.

Il vous sera aise de juger de la conduite a venir de Bajirao par celle qu'il aura observee en apprenant la mort de Sandaspendet je doute aussy que vous trouvies dans le nouveau les memes sentimens pour ce destruction, j'attends des nouvelles sur tout cela. Vous ne me dittes rien de Ragogy n'y ce qu'il est devenu.

Quelles promesses et quelles esperances n'ai-je pas donne a Mahamet Alikan vous en series surpris, mais ce petit coquin ne les recevait que pourmieux se moquer de moy, je scay a qui l'on doit sen entetenir, car sans nos bons amis les anglais il y aurait longtemps qu'il serait soumis et rendu aupres du Nabab. Je vous le dis encore le defunt n'a pas agy comme il le devait dans cette occasion et bien loin de faire aucune faveur a ceux de sa famille il devait au contraire les faire tenir prisonniers jusques a ce que Mahamet Alikan se fut rangé a son devoir. Je vous le dis encore il ne s'est pas comporte comme il le devait et je ne doute pas que les lettres dont Morarao et le Maisoo se sont vantes n'ayent sortis de sa fausse politique, sa mort vous ra donne lieu de vous eclaircir de bien des faits dont vous aurez la dupe. Cet homme avait besoin de nous mais il ne voulait pas nous mettre dans le cas de lui faire la loy, c'estait le but de toute politique. Je crois [illegible] sur la fin il pouvait avoir c

sentimens mais avant la guerre avec Bajirao c'estait sa facon de pen-
[illegible]

Le Sr. Azam marchera mais en la place du Sr. La Borde je vous envoy un bien meilleur sujet avec un Second. Je tacheray aussi de vous envoyer les ouvriers qui vous manquent, je crains que la mortalite des premiers ne me fasse trouver quelques difficultees, je tacheray de les surmonter.

Si la revolution a Delhy a lieu et que le Roy detrosne se refugiat a vos cotes, vous sentes bien qu'il ne faudrait plus songer a l'ambassade, puisqu'il ne serait plus question que de retablir celuy qui aurait ete obligé de prendre la fuite. D'ailleurs si les presens que j'attends d'Europe sont tels que je les ay demandes on pourra prendre un party. l'arrivee d'un de nos V'aux me donnerait des lumieres sur tout cela qui me manquent absolument.

Conformement a ce que vous me marques, j'ecriray en France pour vous faire l'acquisition que vous souhaittes, mais vous devriez me dire a peu pres la somme que vous voudries y employer et dans quel pays. J'ecrirais en consequence et votre argent icy a la caisse de la Compagnie vous porterait interet jusques a la reception icy des lettres de change, parce que je marquerais a mon neveu qui est actuellement mon Procureur de prendre a la Compagnie la somme dont il aurait besoin, ecrives luy une lettre et pries le de s'employer comme il ferait pour moy. Je suis bien aise de vous dire que je lui marqueray de s'attacher au Revenu et non a la beaute du Chateau des jardins et du parc le solide est ce qui vous convient, repondes moi sur tout cela promptement car j'espere expedier un vaisseau un Juillet.

..... code .... et ne point le [illegible] sa place [illegible]

fut [illegible]

[illegible]

premiere peut seule indemniser le Nabab. Apres celle-la vo s p[illegible] -
ies ... code... si l'autre projet avec luy ne vous paraitra plus con-
venable et qui doit se decider sur la situation de Delhy je vous pro-
mets que lorsqu'il verra l'augmentation de forces que je compte mettre
aupres de vous qu'il sera le premier a venir a Jube. Au reste la pl
part des projets et des idees que je vous donne doivent dependre a
present de la situation ou le changement de Divan va mettre cette
Cour, je crois que Neamatoulakan est seul capable de les bien conduire
et d'y permister l'arrivee d'Abdala, vous aura aussy beaucoup ayde,
il me parait fort porte pour ce Seigneur il est d'ailleurs de bons
conseils et connais mieux que vous tous ces coquins qui vous environ-
nent.

Vous aures des munitions de six mais travailles promptement a tous
les affuts et envoyes des voitures a Masulipatam afin que l'on fasse
partir a mesure que les munitions d'icy y arriveront.

1752

avez à Villeparon

déjà écrit à St.Bernard

et je fais écrire

[illegible] 101

p. [illegible]

[illegible] [illegible]

J'ay reçu [illegible] votre lettre [illegible]. Vous ne pouvez etre trop raide avec tous ces coquins de [illegible]. J'auray soin de l'officier que vous avez remis a Tirvady, il n'est pas encore arrivé. Chaties ceux qui le meriteront et rendez vous promptement a Valgonde.

Je suis ---------

M. Dauteuil - No. 27 - Ce 25 may 1752 - 8 h. du soir.

J'ay recu, Mon Cher frere, votre lettre du 23 No. 20. Je vois avec plaisir que le chiffre vous est familier et que vous etes plus habile que vous ne le pensez, si cela continue vous demandres aussy bon ministre d'Etat que bon guerrier. Je suis surpris que vous ne m'annonciez pas l'arrivee de Hangppendet aupres de vous. J'ai dit au Capitaine d'armes de vous envoyer promptement le contenu de votre memoire. On vous envoyera demain l'Ecrivain d'Arambatte que vous ferez pendre a la vue de tous les cipayes, un simple proces-verbal dans lequel il sera dit le crime que cet homme a commis, est suffisant pour le brancher. Lorsque pareil cas arrivera et que vous serez suffisamment d'officiers pour tenir Conseil de Guerre, vous observerez les formalites requises alors. Je n'ay pas que vous dire les vrays raisons qui m'ont engagees de vous ecrire ma lettre du 21 par laquelle je vous marquais qu'il fallait prendre ... code... La mort de Ramdaspendet, Divan de Salabetjinque qui a ete assassine par des mutins avait donne lieu a cette idee, je craignais une revolution dans cette armee, mais heureusement que par la fermetee et la prudence de Bussy tout y est dans la plus grande tranquillite, ce changement n'en apporte aucun a toutes les dispositions que vous scavez et les ordres sont portes et reiteres de tous les cotes et l'armee comptait passer incessamment le Quichena pour l'avant-garde qui se renforce tous les jours, elle avance grand frais et je compte recevoir incessamment de ses nouvelles en dela des Gattes. Voicy deux lettres pour Muhamet Alykan que vous lui feres rendre par deux de vos cavaliers qui se presenterons avec le Pavillon blanc a l'ordinaire. Vous pouves joindre une de vos lettres a ces 2 par laquelle vous marqueres a Mahamet Alykan qu'ayant recu des deux lettres en toute diligence Dazefdaoula Sayet Mahamet Kan Saferjinque

Bahadour (c'est a present le monde Salabetjinque) vous les lui faites passer de meme et que s'il veut y repondre que vous feres passer avec la meme diligence sa reponse a ce Seigneur, vous ne direz pas autre chose dans la votre, seulement vous pourres lui ajouter que dans la reponse qu'il vous fera, il vous accuse la reception de ces deux lettres afin que vous en puissiez donner avis au Nabab. Vous deves ecrire derechef ...code...et lui dire que vous etes informe que son Waquil aupres de Salabetjinque est convenu avec le Nabab, le Divan et M. de Bussy, qu'aussitot qu'il aura recu leurs lettres ...code .. aux notres, et qu'aussitot qu'il aura fait cette premiere demarche et qu'il se sera rendu aupres de vous, je luy envoyray un homme de consideration pour l'emmener luy apres de moy, ayant les pouvoirs necessaires pour faire avec luy un accord ferme et durable et qui lui sera profitable. Mais que la premiere demarche doit preceder les graces qu'on lui fera. Voicy une petite lettre pour lui que vous lui remettres en meme temps que la votre, elle contient a peu-pres le meme sens. Vous voyes partout ce que je vous marque qu'il faut encore tenir bon, c'est a quoy on m'exhorte fort, ecrives en consequence a Law et donnes luy les plus belles esperances. On vous envoyra du Carvade, du fromage etc ----- Votre famille se porte bien et vous embrasse, j'en fais autant et suis sans reserve, Mon Cher frere - ------

Arch. Vers. 3750 Pond. Bauteuil-18/ 23 may 1752 fol. 44

p. 224

M. Bauteuil Pondichery ce 23 may, a midy

LETTRE CODEE

J'ay recu mon cher frere, votre lettre du 24, no. 21 avec plusieurs du Sr. Lavv, depuis le 19 au 22 du courant. Vous aures sans doute appris la perte de la Pagode de Pintavil ou il y a eu cent blancs 50 topases et 300 cipayes qui ont mis les armes bas. Il est dit-il extremement presse du cote des vivres et je le vois dans l'intention de capituler quoique ce ne soit pas la facon de penser de Mrs. Dumesnil, Belier, Visdeloup et La Tour, mais que tous les autres ont pour, il ajoute qu'il n'a que pour 6 jours de vivres, mais que s'il avoit de l'argent il en aurait, a quoi il est aise de lui repondre que sachant ou il y en a qu'il pourrait bien les faire enlever quitte a payer apres. Tout cela mon cher frere, me fait voir que la fortune n'est plus pour nous et que nous n'avons d'autre party a prendre que celui de la paix a laquelle je vous prie de travailler malgre ce que je vous ay ecrit hier, c'est le seul party que les operations de M. Lavv nous permettent de prendre. Reiteres luy vos lettres a ce sujet et meme vous pouves ecrire en droiture a Mahamet Alikan et luy proposer de le laisser tranquile possesseur de Trichirapaly. Enfin faites a ce sujet tout ce que vous pourres pour que nous puissions nous retirer de la avec le moins de deshonneur qu'il sera possible. M. Lavv me marque que M. Laurence n'est plus dans l'intention de vous envoyer un autre passeport je suis a present fache que vous n'ayes pas accepte le premier peut-etre que Mahamet Alikan se prestant a la paix qu'il vous en envoira un. Je suis bien aise de vous prevenir que si M. Lavv prends le party de capituler que vous n'en aves d'autres a prendre que celuy de vous replier a Gingy

avec tout votre monde l'argent et autant de munitions que vous pourres et de dire au chef de Valgonde qu'il n'a pas d'autres party a prendre que celui de faire semblant de se soumettre a Mahamet Alykan et dans la crainte que l'on ne le force a remettre a l'ennemy les munitions il voudrait mieux jetter dans des puits toutes celles que vous ne pourriez pas emporter extreme facheuse a quoi nous a reduit M. Lavv cependant s'il vous estait possible d'en faire passer a Dingy une certaine quantite avant que vous fussies dans la dure necessite de les jetter, cela vaudrait mieux; faites a ce sujet tout ce que la prudence vous sugerera et n'epargnes n'y depenses, n'y soins, pour faire passer de l'argent a l'armee. Je n'ecris qu'un seul mot a Lavv pour l'encourager si cela est possible, ecrivez lui de mesme et surtout a cette fois. Je vous avoue que je suis surpris que Langopendet ne vous ait pas joint, il y a cependant bien bien du temps qu'il est en marche, mais ces gens la ne sont point de bonne volonte. Toute votre famille se porte bien et vous embrasse, ma femme en fait autant et je suis...

Voicy une tres petite lettre pour Sandersaeb que son fils vous prie de lui faire remettre.

Voicy une idee qui me vient et qui vous paraitra bonne c'est que vous ecrivies sans perte de temps a Morarao que vous venes de recevoir l'ordre de moi de lui offrir la mediation entre Chandasaeb et Mahamet Alykan que vous esperes qu'il se sentira flate de cette distinction. Vous deves lui faire parvenir votre lettre par un de vos cavaliers qui se presentera dans son camp avec les marques usitees dans pareilles circonstances, vous lui marqueres que vous attendes avec impatience sa reponse afin de m'en donner avis ainsi qu'a Chandasaeb afin qu'en consequence on puisse agir pour terminer cette guerre, ce qui lui fera beaucoup d'honneur tant aupres de moy que de Salabetjinq

Ce 26 may a 8 h. du soir

L [illegible]

M. Dauteuil.

Voicy, mon cher frere le dublicata de ma lettre d'hier a Morarao, vous la lui feres passer en meme temps que vous lui proposeres de ma part d'etre mediateur. Je viens de recevoir une lettre de Chandasaeb qui se plaint amerement de [illegible]. Savv pretendant que c'est par sa pure faute ( ) et son avarice qui sont cause de la situation ou il s'est trouve. Tout cela me dit qu'il n'y pas d'autre party a prendre que celuy de la Paix.

Voicy une petite lettre pour Chandasaeb que vous lui feres remettre, je lui marque ce que je pense a ce sujet de la Paix et de Morarao pour mediateur. Vous pouves faire dire a Morarao en secret par celui qui portera votre lettre que s'il fait la Paix il y aura pour luy en argent 200 mil roupies a ses ordres. Je suis...

LETTRE CODEE

J'ai recu Monsieur, en meme temps vos lettres des 19, 20, 21 et 22. May nos. 255, 256, 257, 258, il manque cette fois le No. 254 qui doit etre du 18/ ( ) Je n'ay d'outre reponse a tout ce que vous me marques que de vous prier de tenir aussy longtemps qu'il sera possible et de vous representer la situation dans laquelle les anglais ont ete a Trichirapaly M. Dauteuil remue ciel et terre pour vous faire passer de l'argent. Il a de plus ordre de moy de travailler a la paix et d'en offrir la mediation a Morarao qui se trouve flatte de cette distinction. Agissez egalement de votre cote et dans le meme esprit, soyes d'ailleurs tranquile sur le reste mais presses le Nabab de prendre ce party. J'ai marque a M. Dauteuil hier de vous faire part des nouvelles que j'ay recu de l'armee du Nord que s'approche et s'augmente considerablement. Je suis..... Tout ce que vous marque le St. Laurence de Mahe est absolument faux et meme sans fondement, mais il est vray qu'il a fait pendre le Sr. Melsey officier de cette garnison, qu'il ne pense pas en etre quitte, notre Monarque, en aura raison, il paraist qu'il voudrait vous intimider, mais je crois que vous estes homme a lui repondre comme il faut.

Le Comte. Ce 27 may 1752.

J'ay recu Le Comte vos deux lettres du 25 et 26, ainsy que 22 morceaux de plomb, continues d'envoyer le reste. Je suis bien aise de la nouvelle que vous me donnes de Triquelour, je la scavais deja. Soyes toujours bien attentif a ce qui se passe aux environs de vos cotes et entretenes correspondance avec M. Latte a Gingy.

Je suis tout a vous ------

L. Dauteuil - No. 30 - Ce 27 May Au matin.

Il vient, Mon cher frere, de m'etre remis deux lettres, pour Lambert et l'autre pour Rangapendet, il faut que l'on ait mal explique aux Tapis pour qui elles estaient, j'ay ouverte celle qui estait pour Lambert qui comptait etre aujourd'huy aupres de vous, ayant ete retarde par quelques petits dommages aux chariots, j'espere qu'il vous arrivera heureusement, quant a Rangapendet, Il est tres surprenant qu'Il ne vous eut pas joint le 25. Je ne sçay que penser d'une telle conduite, nous sommes mal servis par ces gens-la. .... code ..... Je suis sans reserve ------ -

M. Dauteuil Le T...

Je reccois, mon cher frere, en meme temps vos lettres des 25 et 26, nos. 21 et 23. Je souhaitte que vous ne soyes pas oblige de renvoyer M. Destimonville, en meme temps que l'ascert Il vous parviendra un secretaire. Je vous recommande encore de faire tout ce qui dependra de vous. Le Sr. Lavv m'a marque son dessein, mais je suis persuade que ( ) vous lui aurez fait part de votre facon de penser bien differente de la sienne. Faites en sorte de lui faire sentir la deshonneur de cette demarche et de luy faire passer de l'argent, c'est la ce qui le touchera.it le plus. La nouvelle que l'on vous a donne du retour des anglais a Cutntour est vraye. Je ne scay trop qu'en penser, votre lettre du 26 ne me confirmant pas cette nouvelle vos espions n'etant pas encore de retour auraient-ils envie de vous assieger, il faudrait dans ce cas que M. Lavv eut capitule ou qu'ils fussent dans ce cas que M. Lavv eut capitule ou qu'ils pensent qu'ils n'ont rien a craindre de luy tout cela m'inquiete comme vous pouvez le penser. Je suis cependant bien assure que vous leur feres arreter cher leur tentative surtout se Lambert vous a joint car pour Angopendict c'est un coquin qui estait encore le 23 a Tricolour. Je ne scay pas pourquoi ce coquin a pris cette route il y a dans cette routte, car ce coquin pouvait aupres de vous. Il faut absolument ou que M. Lavv fait sa retraite par le Tanjaour ou qu'il ait capitule. Je suis etonne que le 26 vous n'en fussies pas informe par quelqu'un, car vous sentes bien que ces nouvelles volent d'un autre cote et je n'ose m'en flatter; la marche de l'armee du Nord pourrait occasionner ce mouvement et si les anglais passaient sans

vous rien dire, vous n'avez d'autre party a prendre que de vous rendre a Singy. La Le Priell est a Madrast, le Gouverneur m'en donne avis, mais il ne me dit pas si son rufien y est, tout cela nous chagrine beaucoup. Je suis dans l'impatience de recevoir de vos nouvelles et je suis sans reserve, mon cher frere.....

Au reste si [illegible] et Alidan ou Morarao sont avec les anglois vous pourries proposer au premier de faire la paix et a l'autre la mediation.

M. Dautheil Ce 28 may 1752 - 7 h. du soir

LETTRE CODEE

Voicy mon cher frere le duplicata de la lettre de Salabetjinque pour [illegible], s'il a reçu la premiere il est inutile de lui faire remettre celle-cy. (Code) aujourd'huy. Je ne suis ( ) pas autant en peine de vous que de ce qui se passe a Cheringam ou je crains que l'on ait [illegible] un party des [illegible] pour nous celuy de la retraite par le [illegible] pour sera le [illegible] naturel que le Colram et le Cavery n'estant plus guerable on peut se rendre [illegible] sans grands risques et en faisant contribuer le [illegible]; je souhaite qu'on l'ait choisi. Je compte Lambert [illegible] de vous, mais je ne pense de [illegible] de Rangapendet. Travailles mon cher ~~[illegible]~~ frere, a la paix dont le premier article doit etre qu'on abandonne [illegible] a Mahamet Aly [illegible] les autres seront aises a decider [illegible] celuy la. Je souhaite que [illegible] accepte la mediation toute votre famille se porte bien et vous embrasse, j'en fais autant et suis sans reserve, mon cher frere....

A Pondichery ce 28 may 10 h. du soir

Lettre Codee

Je recois, mon cher frere, votre lettre du 26 [illegible], et le duplicata de celle du meme jour au matin [illegible]. Vous deves prendre d'ici [illegible] ce [illegible], il y a 3 jours au moins qu'il [illegible] de [illegible] joindre, il a pris deux canons sur les [illegible] de Vet[illegible], [illegible] il n'en est [illegible] reprehensible. Je souhaite que votre [illegible] pour vous rendre au Camp soit acceptee (car je [illegible] qu'il est necessaire que vous y soyes s'il y a 200 blancs a Cutatour il faut qu'ils ayent quelques postes bien faibles car j'apprends de Condelour qu'il n'est pas possible de comprendre le nombre de leur blessés et de malade que l'on y estait surpris que nos gens eussent tant de crainte tandis qu'eux mesmes estaient fort de [illegible] surtout des brutalites de Laurence et qu'ils laissaient passer les vivres qui allaient a Cherinkam sans y faire attention, si une fois ces gens la se detachent le party ennemy se reduira a rien. Je vous marquais de faire offrir [illegible] mil roupies a [illegible] s'il faisait la paix on pourrait lui faire le meme offre si au lieu d'etre mediateur il se joignait a nous chef de votre fort prends le bon party et vous deves toujours vous assurer cette retraite, enfin, mon cher frere menages toutes les affaires suivant les circonstances qui se presenteront rassures Lavy tant que vous pourres et faites lui passer de l'argent. J'ay ecrit a Mareikan pour la meme chose. Si l'ennemy se retranche a Cutatour c'est une [illegible] qu'il n'a pas dessein de venir vous attaquer et qu'il craint au contraire de l'etre comme vous ne ferez sans doute pas sans etre bien assuré de reussir. Toute la famille se porte bien et je suis....

M. Patte. Ce 28 may 1752.

Je vous ay ecrit hier au soir, Monsieur, pour ne pas faire partir la trinqueballe, sur ce que l'on m'ecrit de Valponde qu'il y a des marattes qui courent dans le pays. Je compte vous envoyer aujourd-huy deux canons de six montes sur des affuts de campagne avec six cents boulets et autant des garrousses, vous les mettres en lieu de surete, jusques a ce que l'occasion d'en faire usage ne se presente, Le Colleron, pour vos affuts est party hier. Envoyes une escorte au devant des deux pieces de canons, je les envoie par le chemin de Valdaour qui est le plus court. Je suis -------

Arch. Vers. 3750 Pond. Dauteuil 29 may 1752 fol. 45
p. 233

[illegible] Ce 29 may 1752, 10 h. du matin

Je recois mon cher frere, votre lettre du 27, no 15 a midy. Je pense bien que ( ) Mahamet Alykan a l'instigation des Anglois aura refuse les propositions de paix, mais si vous pouves mettre Moraro dans la mediation Mahamet Alikan ne sera plus si difficile. Chandasaeb aurait bien fait de lui faire part des offres qu'il fait a Mahamet Alikan. Je suis persuade qu'il aurait dit tout net a ce Maure qu'il faut la faire. Je ne scay que vous dire de ce coquin de Mangopendet, il est dit-on du cote de Tricolour, a faire quoi! Je n'en scay rien, quant a Lambert il vous sera parvenu. J'ai fait ecrire lettre sur lettre au premier pour se rendre auprès de vous; la tete a furieusement tournee a tous ces gens la. Je crois bien que le Mr. de Selve et d'Murvilliers n'ont rien de bon a dire. Il est certain que M. Levy s'est comporte au plus mal, Dieu soit loue. Toute votre famille se porte au mieux, et vous embrasse, j'en fais autant et suis....

M. Patte. Ce 29 may 1752.

J'ay recu Monsieur, vos deux lettres du 28 du courrant, vous pouves faire partir la Trinqueualle et la faire escorter jusques a Villeparon. On vous a envoye deux petits barils de Goldron. Les deux pieces de six ont passes ce matin a Valdeour avec toutes leurs munitions. J'ay dit dit que que l'on vous envoyat 1000 # de meche. On a sans doute assure a M. Dauteuil que vous devies avoir des instruments d'armuriers et ce sera sans doute le Sr. Destimanville, je luy en ay envoye d'icy. J'ay envoye des lettres a Velour a des cipayes qui ont demandes a revenir avec leurs armes, je leur ay dit que je le voulais bien et qu'ils eussent a se rendre a Gingy. Il y en a plusieurs d'Alykan et d'Abdoulkader, aussitot qu'ils seront arrives vous en fer es la revue et me l'envoyeres icy, pour que sans perte de temps je vous fasse passer leur paye. Ceux dont les armes ne serons pas en etat de servir vous me les renvoyeres icy et vous garderes les autres. Je suis tres parfait ---------

M. Bussy 2a Ce 30 may 1752

La presente mon cher Bussy, vous accuse la reception de deux de vos lettres du 3 du courant et une du huit, j'ay ecris comme vous l'aves souhaitte a tous ceux pour qui vous m'aves addresse des lettres, et une a la mere de Chandersainque et a son Divan, toutes ces lettres sont parties. Vous pouvez vous dispenser de m'envoyer celles qui sont pour les anglais il vaut mieux les leur envo- 159 4
21 935 161 354 159 4 159 303 88 311 13 yer en droiture, je vous prie d'y faire attention. Vous 95 88 251
13 282 249 ne me dittes pas par votre lettre du 8 que Chandersainque soit party pour se joindre a Nemantoula Kan. Celuy cy m'ecrit que la mort de Nandas Pendet avait occasionné de la mauvaise humeur dans ses cavaliers et qu'ils se rejettaient sur le defaut de paye. Je vous ay deja marque par mes precedentes que sy on avait pas l'attention de les payer, qu'il estoit inutile de les envoyer, je vous repette la meme chose et je vous prie de faire a ce sujet les plus fortes instances aupres du Nabab et de son nouveau Divan. Cependant, Nemmatoula Kan et Manzafer Kan, me marquent qu'ils feront tout ce qui dependra d'eux pour faire la plus grande diligence quelques troupes de la Vielle d'adony ont joint Nemmatoula Kan, je ne neglige rien pour attirer Morare dans notre party je luy fait 176 248 251 78 4
191 3 249 218 5 259 offre de la mediation entre Chandasaeb et Raha 74 138 174 75 21 259 210 19 133 73 263 91-96
173 128 met Aly Kan et deux cent mille Roupies 174
3 21-160-63 0 74 367 64 4 175 11 251 301 13 93 comptant s'il fait la Paix, car la benteur de la marche
138 216 386 de

-2-

votre avant garde, le retardement de nos Vaux et 96
encore plus l'indigne conduitte du sieur
83 61 249 7 162 4 163 79 13 189 66 77 335 17 77 265 Lavv
17
me forcent absolument de prendre ce party sans
303 158 306
trop pouvoir vous assurer si la proposition
265 158 7 231 221 265 230 210 d'abandonner a Mahamet Aly Kan
Trichirapaly 42 173 1743 11 160 63-3-230
19 130 248 218 160 sera reçue, car je puis vous assurer que les
159 4 210 15 161 334
anglois
sont d'une d'une arrogance extreme voila a quoy 271 3 209 192 4
311 328 21 42 236 13 nous sommes re-
duits a present. Dauteuil que 249 77 234 21 7-249-
269 j'avais envoye pour relever le Sr. Lavv, n'a en-
core pu se rendre a l'armee, les chemins estant gardes de tous les cotes.
Comme il est sincerement repentant de toutes les fautes qu'il a fait pen-
dant qu'il commandoit cette meme armee, il etait party dans les meilleures
intentions du monde, mais sa bonne vologte a ete jusques a present inutile
c'est luy que j'ay charge de toutes les negociations, tant aupres Morare
que de Mahamet 176 248 251 234 74 173 1743
Ali Kan.
21 160 63

J'ay fait partir les deux lettres qui estaient pour Mamatoula Kan et Muzafer Kan, comme vous n'aves pas tarde a vous appercevoir de la brevue de votre ecrivain, vous aves pu en envoyer des doubles.

Je compte que M. Goupil a du vous joindre il y a deja quelque tems, ainsy que Abdoula qui vous a fait faute dans cette triste catastrophe.

il vous secondera beaucoup dans tous les embarras dont vous estes accable. Dieu vous conserve la sante, et a moy, nous en avons besoin tous les deux.

Dieu vouille que nos affaires de Delhy se terminent, sy la revolution y a bien, il sera bien plus facile d'obtenir ces pieces du Roy fugitif et on trouvera peut etre ensuitte un moyen de les avoir du rechef de l' usurpateur s'il n' y a pas d'autres moyen a prendre pour retablir Mamet Cha, c'est a quoy pouroit tendre l'union intime dont je vous ay parle dans une de mes precedentes, du Nabab avec Bajirao, je vois que vous estes aussy de ce sentiment, je crois que dans les circonstances presentes cette alliance est necessaire, surtout sy la revolution de Delhy a veritablement lieu.

J'ecris comme vous le souhaittes a ce Ver mamet Cussen Kan, je le prie de vous etre intimement attache, il est cependant bien d'allier la defiance avec l'affabilite, j'ecris de meme a Bujirao en le felicitant sur la paix qu'il a fait avec le Nabab et l'assurant qu'il ne tiendra pas de moy qu'elle ne soit de duree et qu'il ne se forme une alliance etroite entre luy et le Nabab et avec nous.

J'ay ecris a Pirarao, conformement a ce que vous me marques, Dauteuil est charge de luy faire tenir ma l ttre, Dieu veuille qu'il se conforme a vos idees.

Je voit toutes les peines et les soins que vous vous donne pour rendre la tranquilite de ces cote, je puis vous promettre qu'il ne tiendra pas aussy a moy qu'elle ne s'y retablisse mais sy les Anglois ne se contentent point de la cession 74 158

59 4 275 de Trichira aly il n'y aura pas moyen de

210 74 3 250 19 130 243 218 160 la faire

subsister. Il est vray que l'amitie de quelqu'une de nos Vaux pouraient

faire chan er de ton, mais je ne les vois pas paroitre, ce qui me chagrine infiniment, mais qu'ils viennent avec beaucoup de forces ou peu

il n'y a pas d'autre party a prendre que 328 190 21 218 4 218 5 230 21 7 254 18 249 234 de ceder cette place a Mahamet Aly Kan 74 59 745 59 3279 7 158 59 21 173 128 174 3 21 160 63 il l'honneur des allies y est interesse, c'est aussy le seul 156 169 303 745 21 23 3 161 334 13 933 moyen que j'ay pour me mettre tres au large sur le nombre d'hommes que je compte vous envoyer, que je feray aller jusqu'a mil, pour peu qu'il m'en vienne d'Europe, j'en attends trois cent des Iles, de ces habitants qui scavent tirer dans un ecu, enfin comptes et assures le Nabab que j'employray tout ce qu'il me sera possible pour le mettre en etat de faire tout ce qui luy plaira, je sera plus que jamais que de son affermissement depend celuy des bienfaits que nous avons recus de luy et de son predecesseur, ainsy soyes tranquille a ce sujet, je prendray plus tot le party ay je ne pouvais faire autrement d'abandonner

ld 430-43-31 189 cette province a Mahamet Aly Kan, ce serait a la verite une 5 303 279 7 231 315 59 21 173 174 321 160 63 dure extremite , et j'espere que je ne serny pas oblige 77 249 97 3 249 175 259 d'en venir la, il est certain que le Nissour est bien en 173 334 266 303 etat de dedommager le Nabab de toutes ces de enses, il eut ete a souhaitter que dans la lettre aux Anglois le Nabab 21-367 2 26 15 161 334 leur eut declare en termes formels qu'il les rendroit responsables de soixante Lacs de 149-3 249 4 226 163 20 139 21 74 266 336 21 3 249 156 19 4 74 roupies, que le secours qu'ils

donnent a ce rebelle 251 301 13 93 233 11
4 81 194 3 21 19 17 249 44 11 luy font perdre, en les menacant de
dedomerger 219 5 18 249 / 174 188 63 3 74
269 74 68 173-114-5. partout ou il pourait mettre les mains sur
leurs fonds 174 3 249 158 173 330
106 18 4 au Vaisseaux. Engage le Nabab a leur ecrire 216 308
334 263 307 21 159 303 17-19-250-249
sur ce ton.
267 5 59 286

Je compte vous envoyer armes et Cypayes et enfin tout ce qui sera necessaire pour vous mettre dans l'etat que vous souhaittes pour mettre nos affaires sur le meilleur pied, il part actuellement un Brigantin charge d'effets pour vous, dont vous recevres la liste par la meme occasion un chirurgien major, un second, un aumonier et quelques ouvrieres. Envoyes toujours des voitures a Pazulpatam pour vous rapporter le plus presse.

Vous aures eu par Ajean que la confusion a Cderabat n'a pas eu de suitte, il y estoit le 5 de may. Nous devons a la memoire de Randas-Pendet, la conservation du restant de sa famille, ainsy agisses en consequence et faittes pour elle ce qu'il sera possible.

Voicy ma lettre pour Saget-Las-Ker-nan, la votre est conceue dans des termes les plus magnifiques.

J'attends la lettre pour le Roy et je ne doute pas que vous ne pressies les affaires de Delhy, les circonstances sont belles pour les avoir, donnes y vos soins.

Il est certain que la jalousie de Randas-Pendet nous aurait aliene l'esprit de bien des Seigneurs et que vos bonnes facons nous les at-

tacherons intimement surtout sy vous leur faittes comprendre que mon desir et le votre a toujours ete de retablir la reputation du nom Musulman dans toute l'inde, que c'est la seule idee que j'ay tou ours eu et non d'etre livre entierement a un Brahme, qui nous a souvent tracasse dans les ordres que vous aves recu de moy, ce que meme ni auroit arrette dans les secours que vous demandies, mais qu'a present vous allez les recevoir avec abondance en tous genres. Vous pouves souvent dire en plein Durbart que je n'ay d'autre but que de meritter l'estime de toute la Nation Maure et que je mets ma Gloire a la soutenir partout et en tout lieu.

Je vois que vos idees sur Ysamatoula Kan, s'accordent avec les miennes, il est certain qu'en luy faisant sentir que c'est a nous seuls a qui il aura obligations de cette place, qu'il nous sera attache intimement, faittes beaucoup valoir ce service aupres de luy mais ne convient il pas de tenir la chose secrette jusques a ce qu'il soit rendu aupres de vous et qu'il n'ait opere de ce cote cy.

Je compte que les presents que je recevray cette annee de France, vous mettrons en etat de gagner non seulement Saget Lasker Kan, mais bien d'autres. Outre ceux que j'ay demande a la Compagnie, j'ay charge ma famille de m'en envoyer pour une bonne somme en particulier.

J'ay en airs que les trois quarts de la cavalerie qui etoit avec le frere de Omad Bahadour Kan, l'avait abandonne, sy cela est, cet homme sera bientot reduit.

Soyes assures que je vous envoyeray autant de Cypayes qu'il sera possible, surtout de ceux de Manzaferken, je n'ay absolument d'autre idee que celle de vous contenter et le Nabab.

--7--

Votre marche vers le Guihena ne peut faire qu'un tres bon effet, surtout aupres de nos ennemis, qui s'imaginerons sans doute que la mort de Rendas Pendet entraine notre ruine, il convient de leur faire voir qu'ils se trompent lourdement et que nous sommes mieux que jamais dans cette Cour.

Je pense que la revolution de Delhy ne peut que nous etre favorable et nous faire obtenir tout ce que nous voudrons d'Hamet Cha, s'il fait tant de se retirer a Agra on de nos cotes, sous promesses de travailler a son retablissement et de chasser l'usurpateur, nous obtiendrons de luy tout ce que nous voudron , mais pour reussir il faut absolument faire alliance avec Bujirao, je marqueray a celuy-cy dans ma lettre, que vous aves tous mes pouvoirs pour terminer avec luy toutes les affaires qui pourons se presenter et surtout pour nous lier intimement avec luy, ainsy que nous le avec le Nabab.

Je recois dans l'instant le duplicata de votre lettre du 8 avec une petite du 10, par laquelle vous me donnez avis du depart des voitures pour Mazulipatam, le Brigantin partira sous deux ou trois jours, on gardera a Mazulipatam celles qui ne pourons etre chargees de ce premier envoy.

Tout ce que je pourait vous dire de plus ne serait que des repetitions, ainsy je finis la, vous assurant que l'on ne peut etre plus sincerement que je le suis mon cher Bussy votre....

M. Dartenil - No. 35. A Pondichery ce 30 may 1752 a 10 h. du matin.

Je recois, Mon cher frere, votre lettre du 27 No. 36 - par l'ecriture de votre lettre je vois que Lambert est arrive, ce coquin de Rangopendet aurait du vous joindre 8 jours plustot que luy, cela ne fait qu'un miserable. Aussitot son arrivee vous ferez faire me revue exacte de ses gens, car je puis vous assurer qu'il nous trompe autant qu'il peut a ce sujet. Je souhaite avec ardeur que vous puissiez reussir dans la negociation --- code--- pour laquelle je vous prie de ne rien negliger. Je n'ay aucune nouvelle de M. Law: il serait bien a souhaitter que les lettres de M. Villeon puissent faire effet cela rendrait --- code ----. Je suis tres------

L[illegible] Ce 30 may 1752 11 h. du soir

Je recois, mon cher frere votre lettre du 23 courant, no 27, par laquelle je vis que vous aves envoye les lettres a [illegible]et Aly Kan et (?) a Moraro, je compte aussy que vous aures encore depeche a ce dernier pour lui faire offre de la mediation ne perdes point de temps pour tout cela car par les lettres que je recois du Sieur Lavv de 24 et 25 tout va au plus mal vous le verres mieux par ces lettres que je vous envoye je tente diverses voyes pour lui faire passer de l'argent tentes aussy de votre cote, apres avoir lu ces lettres, je vous prie de me les renvoyer, je n'en ay pas de duplicata et je suis bien aise de les avoir par devers moy, vous verres qu'il se plaint de ne pas recevoir de vos lettres, ne luy envoyes vous pas des duplicatas et meme des triplicatas quand la chose en vaut la peine rassures le tant que vous le pourfes, taches de vous servir de la voye d'Ariefour pour lui faire passer vos lettres je vous ecriray demain sur vos tutelles et vos enfants, et ne vous enverray que demain les deux lettres de Lavv. Je suis...

M. Dugres 2a Ce 30 may 1752

J'ay bien recu Monsieur, votre lettre du 8 du courant qui en me faisant part de l'accident arrive a Randas Mendet, me confirme la fermete et la prudence avec lesquelles M. de Bussy a trouve le moyen d'arretter les suittes facheuses que l'on pouvait craindre de cette triste catastrophe, il y a meme lieu d'esperer que la mort de cet homme qui ne voulait pas que nous eussions d'autres amys que luy et qui par ce moyen avait aliene de nous bien des seigneurs, les engagera a revenir a nous et a se lier plus intimement au Nabab, tous les soins de M. de Bussy ne tendent qu'a ce but et afaire oublier que nous etions nous meme contraints par ce jaloux et que nous n'avons pas d'autres desseins que de meritter l'estime et l'amitie de toute la Nation Maure en general, je vois avec plaisir que ce meme sentiment vous anime, inspires les a Messieurs vos camarades et que l'union soit dorenavant la base de toutes les operations. Ceux qui doivent vous avoir joints sont partys dans ces sentiment je suis bien persuade qu'ils y persisterons et que de concert avec M. de Bussy, tout le corps n'aura d'autres buts que la Gloire du Roy et l'avantage de la Nation.

Je suis tres parfaitement, Monsieur, votre.....

Il est a propos que vous soyes informe que depuis que on a seu la mort du Divan que plusieurs officiers 165 21 4 62 138 17633 77 75 315 200 100 60 qui comptoient marcher de vos cotes disent 71 7 221 149 3 173 5 19 129 34 74 311 4 61 219 4 qu'ils ne sont plus de cet avis et marchera qui voudra 235 11 4 96 173 5 19 129 248 235 311 295 21 qu'ils ne veulent pas exposer leur corps, il est vray 218 4 9 7 221-264 6 159-303 146.1.5.7 qu'ils y en a plusieurs que je n'y envoiray jamais, ainsy

234 144 190 88 311 333 21 13

ils ne doivent pas faire les rencheres, mais pour leur faire voir que ce ne sont qu'une bande de sot qui ne scavent pas 234 59 149 271 3

48 74 17 16 266 3 4 penser ne manques pas a la reception de la presente 224 264 5 d'engager le Nabab a faire une petite gratifi- 18 88 113 114 5 159 188 43 20 15 248 279 100 cation aux troupes qui vous ont joint et 58 280 210 3 251 334 235 210 3 146 330 4 engages les a ecrire icy comme il faut cela

17 19 230 249 13 60 71 174 328 98 305

suffira pour en faire fumer plus de quatre qui 102 174 5 7 162 4 74 233 3 249 ne seront pas je vous en as- sure du detachement. 77 74 278 18 129 179 3 quand vous m'addresses des lettres en persan du Nabab, pour etre envoyees aux une et autres, recommande aux ecrivains de se contenter de mettre la chappe sans cole, afin que je puisse les lire et conformer mes lettres a celles du Nabab.

Vous mettres des sacs aux lettres a qui vous penseres devoir en mettre.

LETTRE CODEE p. 236

Je recois vos lettres du 24 et 25 nov. 250 et 251. Je repondray au contenu de ces lettres, celle-cy est uniquement pour vous dire que ( ) j'ay ecrit il y a deja du temps a Mareikal pour faire parvenir de l'argent que je vais faire partir par des brahmes tant par la voye du Tanjaour que par Ariclour en outre M. Pauteuil fait tout ce qu'il peut pour vous en envoyer. Je vous conjure de tenir bon autant qu'il sera possible. D'ailleurs si vous esties obligé de faire retraitte, je crois que vous pouvés la faire encore par le Tanjaour le debordement des Rivieres empechera toujours l'ennemy de pouvoir se presenter a vous avec des forces egalle aux votres, d'ailleurs M. Pauteuil a ordre de faire la paix, s'il est possible dans la seule idee de vous tirer avec le moins de des honneur. Il doit proposer a Morarao d'etre le mediateur, assures les cipayes qu'ils serons payes jusqu'au dernier sol dittes leur cela, de ma part bon courrage. Je vous en prie ainsy que vos messieurs. Je suis..

[illegible]

[illegible] ort [illegible]

[illegible] lui donner asile

[illegible] fait. Cet exemple

[illegible] rement fâcheux

[illegible] soit la première

[illegible] lle n'est

[illegible]

pretend observer avec nous. Je vous prie cependant de penser que ces prisonnieres ne seront point embarquees incessament par vos Vs et que je prendray a ce sujet les plus justes mesures pour l'empecher. Je n'ay du tout point dessein de vous surprendre, je vous averty a fin que vous sayes s'il vous convient d'arrester les suittes d'une telle conduite de la part de M. Laurence. Vous ferez a ce sujet les reflexions qui vous conviendront le mieux et je souhaitte seulement quelles ne m'engagent pas a sortir des bornes d'une moderation a laquelle je me suis parfaittement attache depuis que l'on a jugé a propos d'entretenir et de continuer les troubles dans cette partie. L'age et le titre de Commandant en Chef des troupes anglaises de l'Inde ne peuvent engager M. Laurence a se tenir dans la decence de son caractere. Qu'en penseront ses superieurs, qu'en penseres vous vous meme Monsieur, et a quoy peuvent servir les invectives qui sortent en abondance de chez luy contre ma Nation et moy, que lui avons nous fait. Il n'en a reçu que des politesses pendant son sejour icy. Cherche t-il a nous faire sortir des bornes que nous nous sommes prescrittes ou peut-il penser que nos officiers et nos troupes sont insensibles et ne sentent pas vivement la hauteur et le mepris avec lequels il affecte de les traitter en toute occasion. Je vois avec peine que le venin de la vengeance se communique. Sera t-il possible de l'arretter dans l'occasion. Vous deves penser que la Nation entiere n'a vue qu'avec indignation le supplice d'un de ses officiers, elle ne pourra l'oublier que lorsque l'auteur en aura ete puny. Ma lettre du 18 insistoit beaucoup a ce sujet, je renouvelle par celle-cy toutes les commations que je vous faisois alors, je ne puis un moment me desister de cette poursuitte, l'honneur du Roy y est engagé et c'est a quoy M. Laurence n'a point trop fait reflexion. Vous verres dans cette même declaration qu'un pavillon arbore pour parlementer, sur la

pagode dont il est mention n'a servy que pour amener nos troupes a donner l'assaut. M. Laurence et ses officiers oublient quand ils veulent les usages les plus communs, il ne s'agit plus que de trouver une raison specieuse pour colorer cette conduitte, on la trouvera sans doute et personne ne sera puny. Vous remarqueres egalement dans cette declaration que ces trois officiers n'ont ny vu ny entendu parler de Mahamet Alikan, que M. Laurence suivy d'un detachement angois est venu se saisir des prisonniers qui les a conduit a Tirichirapaly ou ils n'eussent pas ete transportes sy la capitulation, que le pavillon annoncoit, avait en lieu. C'est aussi de M. Laurence qu'ils ont recu le passeport de Mahamet Alikan, auquel il a cru necessaire de prendre le sien, de sorte que c'est cet officier qui decide de tout Mahamet Alikan n'est que le prette nom. La preuve en est claire dans le discours que M. Clives a penser a ces trois officiers, il y est prouve que c'est M. Laurence qui peut seul decider du sort de nos troupes, et il est encore plus faux que j'ay garde icy de vos prisonniers, au reste, si je l'avois fait je n'eus suivy en cela que l'exemple de M. Moyer qui recu chez luy tous ceux qui avaient ete faits prisonniers dans l'affaire de Mazorzinque du 6 avril 1750. Nous avons encore icy les lettres qui font mention a quelles conditions ils auront ete rendus et pour ne vous laisser aucun doute a ce sujet la voicy une copie. Pensez vous que cette conduite alors m'eut autorisee a renvoyer en Europe tous les prisonniers que l'on eut fait sur vous. Mes ordres ont toujours ete et le sont encore de ne se charger d'aucuns prisonniers anglois, de les laisser a la garde des troupes du Nabab et d'avoir seulement soin de faire passer les blesses et que les vivres leur fussent fournis avec abondance mais d'ailleurs de ne point insister, mes ordres ont ete executes jusqu'a present, si les votres sont tels ils sont mal suivis, car ce sont vos gens qui n'arrette comme a Tirichirapaly gardent nos prisonniers. M.

[illegible] est un indiscret, il seroit se dispenser de dire a ces trois officiers la raison importante qui engage votre nation a [illegible] les troubles de cette province. Le Mayssourien se trouvera encore trop heureux d'avoir scu, par le moyen d'une aussi modique somme, detacher du domaine du Grand Mogol un royaume aussy considerable. Comme j'ignore les raisons qui vous empechent de m'accuser la reception des lettres que j'ay eu l'honneur de vous ecrire depuis le 4 du courant, je vous prie de ne pas trouver mauvais que j'en adresse des copies a M. le Gouverneur du fort Saint David, afin qu'on ne puisse alligner aucune cause d'ignorance. La presente vous sera remise par le nommé Chavrymontoy un de mes Chouppers. J'ay l'honneur d'etre avec la plus parfaitte consideration.....

[illegible]

M. Sanders

Honorable Monsieur,

Je recois dans le moment des lettres d'Assef Daoula Safersinque de la fin du mois dernier par lesquelles il m'autorise a rendre la tranquillitee dans cette partie de son Gouvernement avec promesse de ratifier ce que je regleray avec Mahamet Alikan pour parvenir a cette tranquillitee. Je ne perds point de temps pour vous faire part de ces dispositions, estant bien persuade que vous engagerez Mahamet Alikan a terminer une guerre qui est egalement ruineuse pour les parties, et pour vous convaincre Monsieur que les intentions du Seigneur Assef Daoula sont vrayes et sinceres je m'autorise pour preliminaire et base de cette Paix, absolument necessaire, de laisser Tirichirapaly a Mahamet Alikan suivant l'usage ordinaire. Les [illegible] articles se pourront traitter apres aussitot que Mahamet Alikan [illegible] bien par vos conseils de conformer aux volontes pacifiques de son [illegible] Je puis vous assurer que de ma part je ferray tout ce qui sera en [illegible] mon pouv[illegible] [illegible]ir pour parvenir a une paix necessaire et durable. J'ay [illegible] le meme av[illegible] [illegible]ie a Mahamet Alikan et a Chandasaheb [illegible] [illegible] et Lavv, Commandan[illegible] [illegible]te de nos troupes. Je souhaite que la [illegible] vous me feres soit conforme [illegible] au desir du [illegible] Assef Daoula et que vous soyes persuade de la necessitee de cette Paix. J'ay donne ordre au Commandant de nos troupes de cesser toutes les hostilites et meme de se retirer de Cheringam aussy tot que ce preliminaire sera accepte. J'ay l'honneur d'etre, avec une parfaitte estime....